



LES FRANCILIENS

Territoires et modes de vie

Édition 2021



L'INSTITUT
PARIS
REGION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

COORDINATION

Mariette Sagot, François Michelot

DIRECTION ARTISTIQUE

Olivier Cransac

MAQUETTE

Agnès Charles

INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE

Sylvie Castano, Laurie Gobled, Stéphanie Lesellier, Marie Pagezy-Boissier

COMMUNICATION DIGITALE

Cédric Lavallart

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Inès Le Mélédo, Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki,
sandrine.kocki@institutparisregion.fr

IMPRESSION

Frazier

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49



institutparisregion.fr



ISSN ressource en ligne 2262-2551

© L'Institut Paris Region

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Les copies, reproductions, citations intégrales ou partielles, pour utilisation autre que strictement privée et individuelle, sont illicites sans autorisation formelle de l'auteur ou de l'éditeur.

La contrefaçon sera sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41). Dépôt légal : 4^e trimestre 2021.

Crédits de couverture : MOS 2017/L'Institut Paris Region,
J. Sarris/L'Institut Paris Region

LES FRANCILIENS

TERRITOIRES ET MODES DE VIE

Sommaire

Éditorial	5
DYNAMIQUES URBAINES	7
Paris, Londres, New York : regards croisés sur la démographie de trois métropoles mondiales	8
L'attractivité des franges de l'Île-de-France se confirme	16
<i>Portraits</i> - Si loin, si proche... Ils ont quitté l'Île-de-France, mais y ont gardé leur emploi	22
Baisse des naissances et de la fécondité : l'Île-de-France, région la moins touchée	26
L'espérance de vie en Île-de-France : des progrès importants, mais inégalement répartis sur le territoire	32
Covid-19 et mortalité : les Franciliens fortement affectés, mais de façon inégale	40
Excédent naturel : l'exception francilienne confirmée en 2020	44
Un recentrage de la croissance démographique francilienne confirmé entre 2007 et 2017	50
Quel impact des locations saisonnières à l'année au cœur de l'agglomération parisienne ?	56
Quatre illustrations de la diversité du développement urbain francilien	60
Des locataires moins mobiles en Île-de-France qu'en France	64
Les Franciliens privilégient les déménagements de proximité au sein de leur région	70
EMPLOI ET ACCESSIBILITÉ	79
D'une crise à l'autre, une décennie de croissance de l'emploi en Île-de-France	80
Davantage d'emplois dans les fonctions métropolitaines que dans les présentes en Île-de-France	86
Navettes domicile-travail : les cadres grands bénéficiaires du recentrage des emplois	92
SOCIÉTÉ	101
L'espace social francilien à la croisée des origines et positions professionnelles	102
<i>Portraits</i> - Pantin à l'heure de la mixité sociale : portraits de cadres résidents	110
Les ménages franciliens inégaux face à la précarité et à la pauvreté	116
Déménager en Île-de-France : les ménages aux revenus modestes s'éloignent davantage de Paris	124
Les jeunes Franciliens quittent de plus en plus tard le domicile parental	132
<i>Portraits</i> - Entre petits boulots et recherche d'appartement : un parcours semé d'embûches pour les jeunes en quête d'autonomie	140
ANNEXES	145
Glossaire	146
Bibliographie	150

Éditorial

Métropole mondiale, l'Île-de-France est en première ligne des changements qui traversent la planète. De la crise financière de 2008-2009 à la crise sanitaire de 2020-2021, le présent ouvrage brosse à grands traits les évolutions démographiques, économiques et sociales intervenues entre ces deux événements inédits. Il atteste à la fois des atouts considérables dont dispose l'Île-de-France – et qui portent sa résilience –, mais aussi des tensions, découlant pour partie de son attractivité et constituant autant de facteurs de sa vulnérabilité.

Parmi ses nombreuses forces, la région dispose d'un marché de l'emploi riche, diversifié et remarquablement résilient. Concentrant près du quart des emplois français, l'Île-de-France est ressortie plus forte de la crise de 2009 et affiche aujourd'hui un taux de chômage plus faible qu'ailleurs en France. Sa culture et son cosmopolitisme assurent son rayonnement à l'étranger.

Le dynamisme régional est porté par la jeunesse et le niveau de qualification de sa population. Avec la poursuite de la tertiarisation, les cadres y sont toujours plus nombreux. La région se démarque aussi par sa démographie. Les Franciliens vivent en moyenne plus vieux que leurs compatriotes et l'Île-de-France figure dans le top dix des régions européennes les plus fécondes.

Enfin, elle se singularise par une tradition ancienne d'aménagement qui lui permet d'accueillir un développement économique, démographique et urbain nettement moins consommateur d'espaces naturels et agricoles que dans les autres régions. Une véritable performance sachant que, depuis 2007, l'Île-de-France a gagné plus de 700 000 habitants supplémentaires (sa stricte part de la croissance démographique française) !

Mais ce dynamisme a un revers. Le marché du logement francilien est de plus en plus tendu et spatialement spécialisé. Le rayonnement culturel de la région pourvoit au développement des plates-formes de locations touristiques au détriment du parc locatif privé, pourtant crucial pour l'accueil des jeunes et des nouveaux ménages. Ces tensions pèsent sur les trajectoires résidentielles des Franciliens. La valorisation des prix immobiliers dans le centre et le recentrage des emplois profitent avant tout aux cadres, alors que s'accroissent les phénomènes de gentrification et d'éviction des ménages moins aisés.

La pandémie a mis en lumière l'ampleur des inégalités socio-spatiales et les fragilités qui en découlent. L'après-crise exigera des projets qui devront non seulement porter la transition écologique, mais aussi se réaliser au bénéfice de tous, en évitant l'écueil d'une nouvelle « périphérisation » de la pauvreté.

Aussi, au moment où le conseil régional engage la révision du cadre stratégique de l'aménagement du territoire incarné par le schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif), cet ouvrage apporte une contribution essentielle, celle de rappeler qu'un Sdrif-E (E pour « environnement ») pour une Île-de-France durable ne saurait se concevoir sans la lettre S pour « socialement acceptable ».

Fouad Awada
Directeur général de L'Institut Paris Region





DYNAMIQUES URBAINES

L'Île-de-France accueille 12 millions d'habitants, soit 18 % de la population nationale, une proportion stable depuis cinquante ans. La croissance démographique de la région est relativement lente et régulière, comparée à celle des métropoles londonienne ou new-yorkaise. Elle se singularise par un excédent naturel élevé. Toutefois, les naissances, les décès et les échanges migratoires sont loin d'évoluer de façon linéaire, comme en témoignent le recul de la fécondité depuis 2010 et les premiers effets de la pandémie de Covid-19 sur les comportements féconds et la mortalité.

Quelles sont, par ailleurs, les dynamiques urbaines au cœur de la région-capitale et à ses franges ? Quels sont les territoires franciliens qui se développent le plus, et selon quel modèle ? Le recentrage démographique observé au début des années 2000 s'est-il poursuivi ? Quel est l'impact des locations saisonnières dans l'hyper-centre ? À quelles logiques répondent les mobilités résidentielles des Franciliens, qui sous-tendent pour partie ces dynamiques urbaines ?

Paris, Londres, New York : regards croisés sur la démographie de trois métropoles mondiales

Philippe Louchart, L'Institut Paris Region



+56 000

Nombre de Franciliens supplémentaires en moyenne chaque année de 2007 à 2018

+153 000

Nombre d'habitants supplémentaires dans la métropole londonienne en moyenne chaque année de 2007 à 2018

-100 000

Baisse récente de la population de la métropole new-yorkaise entre 2016 et 2019

Depuis une dizaine d'années, la population de la région londonienne croît deux fois plus rapidement que celle de Paris Île-de-France, quand celle de la région new-yorkaise baisse depuis 2016. Ces villes-mondes partagent pourtant les mêmes ressorts démographiques : un solde naturel positif, des départs nets de population vers le reste de leur pays et des arrivées nettes de l'étranger. Mais en ce début de xx^e siècle, les retournements de l'économie alliés à une ouverture différenciée sur le reste du monde les affectent différemment.

Paris Île-de-France, Londres, New York : trois villes aux dimensions métropolitaines (cf. encadré sur les périmètres retenus). Trois villes-mondes arrivées à maturité qui se caractérisent toutes, à des degrés divers, par une même « signature » démographique, à savoir un solde naturel positif, des échanges migratoires déficitaires avec le reste de leur pays, mais excédentaires avec le reste du monde. Cette « signature » unique et particulière tient à leur attractivité culturelle et surtout économique, notamment auprès des jeunes diplômés, et aux forces inverses qui naissent des tensions générées sur leur marché immobilier. Cette apparente similitude masque des évolutions très différenciées sur la période récente.

PARIS ÎLE-DE-FRANCE : UNE POPULATION EN CROISSANCE LENTE MAIS RÉGULIÈRE

La population francilienne croît lentement mais sûrement (+50 000 à +60 000 habitants par an depuis 1990), à un

rythme relativement constant et proche de celui de l'ensemble du pays. Depuis plus d'un demi-siècle, le poids démographique et économique de la région-capitale en France est stable. Avec un peu plus de 12 millions d'habitants, l'Île-de-France représente aujourd'hui 18 % de la population française, comme en 1968, 22 % des emplois, 32 % du PIB et 43 % des emplois de cadres des fonctions métropolitaines. Seule exception à cette relative stabilité : le solde naturel francilien représente une part croissante du solde naturel d'une France vieillissante (66 % en 2018 contre 38 % il y a dix ans). Le nombre de naissances est orienté à la baisse depuis 2015, par suite d'une diminution de la fécondité (nombre d'enfant(s) par femme), mais le nombre de décès ne cesse de croître, en lien avec le vieillissement de la population et des progrès de l'espérance de vie plus modérés. Ces évolutions sont plus marquées dans les autres régions françaises, le nombre de décès étant ainsi supérieur au nombre de naissances dans un nombre croissant de départements français (42 en 2018 contre 18 en 2006). Avec une naissance toutes les trois minutes et un décès toutes les sept minutes, la population francilienne progresserait chaque année d'environ 100 000 habitants si son solde migratoire était équilibré. Cet excédent naturel est le plus important de toutes les métropoles ou régions européennes. Son ampleur tient surtout à la jeunesse de la population francilienne, entretenue par les migrations*. Les arrivées nettes permanentes de jeunes adultes, et notamment de femmes en âge d'avoir des enfants, favorisent la natalité, tandis que les départs réguliers de retraités limitent la mortalité en Île-de-France.

La croissance de la population, certes identique en termes relatifs à celle des autres régions françaises (+0,5 %

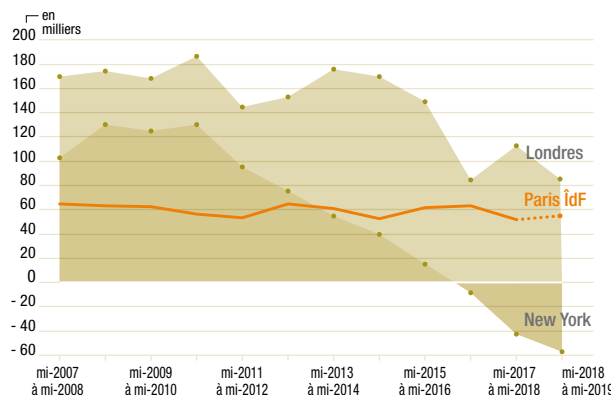
à +0,6 % par an en moyenne depuis 1990), est pourtant sans commune mesure en volume : depuis 1990, la région a gagné plus de 1,5 million d'habitants, soit l'équivalent de la population de la totalité de l'aire urbaine d'Aix-Marseille ou de l'agglomération lyonnaise en 1990, la plus peuplée de France après celle de Paris. Le même schéma vaut pour l'emploi, avec un gain de près d'un million d'emplois depuis 1990.

Loger ces personnes, leur permettre de se déplacer, d'étudier ou de travailler, constitue un défi permanent et un enjeu de tous les schémas directeurs conçus depuis plus d'un demi-siècle.

RÉGION MÉTROPOLITAINE DE LONDRES : UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE FORTE ET IRRÉGULIÈRE

Avec 14,3 millions d'habitants en 2018, la région de Londres est un peu plus peuplée que l'Île-de-France (12,3 millions) et voit sa population croître à un rythme deux fois plus rapide depuis 2007 (+1,14 % par an contre +0,47 %). Elle a accueilli 1,69 million d'habitants supplémentaires entre 2007 et 2018 (+153 000 par an), contre 0,61 million pour l'Île-de-France (+56 000 par an).

La différence tient pour l'essentiel au solde migratoire avec l'étranger, qui booste la croissance démographique de la métropole londonienne. Les arrivées nettes de l'étranger (+110 000 par an depuis 2007) constituent son principal moteur de croissance démographique, avant même le solde naturel. Cette situation tient à la fois à une politique migratoire plus ouverte et à l'attrait qu'exercent le pays et Londres sur les étudiants (deuxième pays d'accueil dans le monde) et les jeunes actifs étrangers. Comparativement, l'impact des migrations internationales est marginal en Île-de-France : +20 000 habitants par an en moyenne depuis 2007. Les jeunes de 25 à 35 ans sont d'ailleurs fortement surreprésentés dans la région de Londres par rapport à Paris Île-de-France, et ceci alors



Sources : Londres : adapted from data from the Office for National Statistics licensed under the Open Government Licence v.3.0 ; New York : U.S. Census Bureau, Population Division - Release Date : March 2020 ; Paris Île-de-France : Insee, estimations localisées de population - Janvier 2021. Calculs L'Institut Paris Region

Paris ÎdF / Londres / New York

évolution de la population dans les régions métropolitaines (mi-2007 à mi-2019)



Région métropolitaine
+ 0,6
million d'habitants



Région métropolitaine
+ 1,8
million d'habitants



Aire urbaine fonctionnelle
+ 0,3
million d'habitants

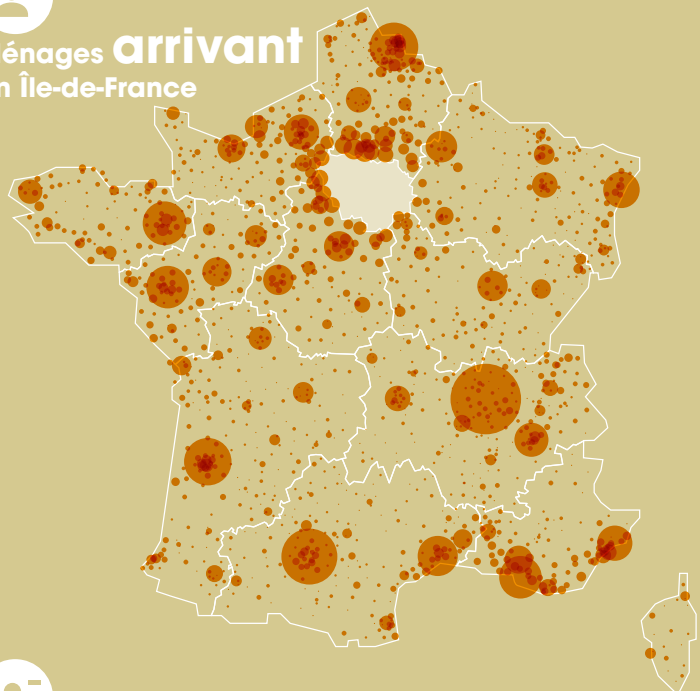
	Paris ÎdF	Londres	New York
mi-2019	12,3 M d'hab.	14,4 M d'hab.	19,8 M d'hab.
mi-2007	11,7 M d'hab.	12,7 M d'hab.	19,5 M d'hab.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021

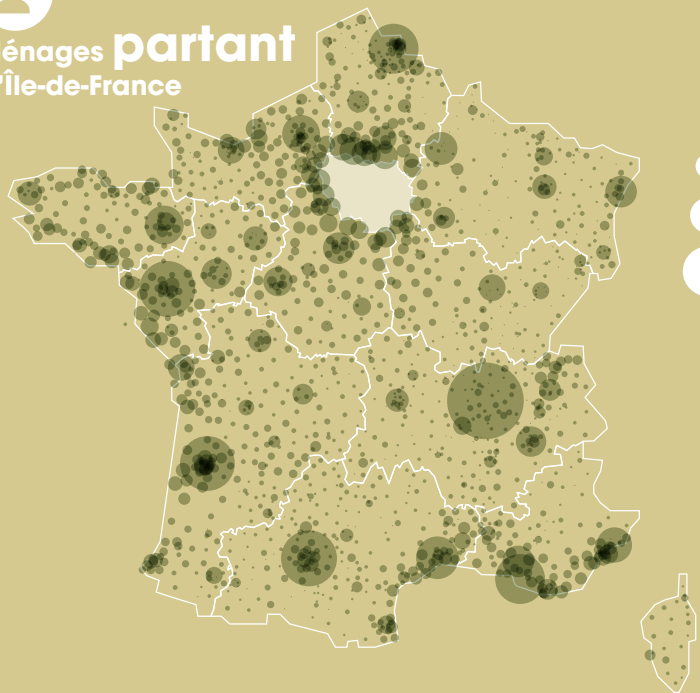




Ménages arrivant en Île-de-France

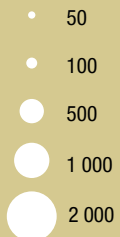


Ménages partant d'Île-de-France



= Solde migratoire des ménages entre l'Île-de-France et la province

Nombre de ménages

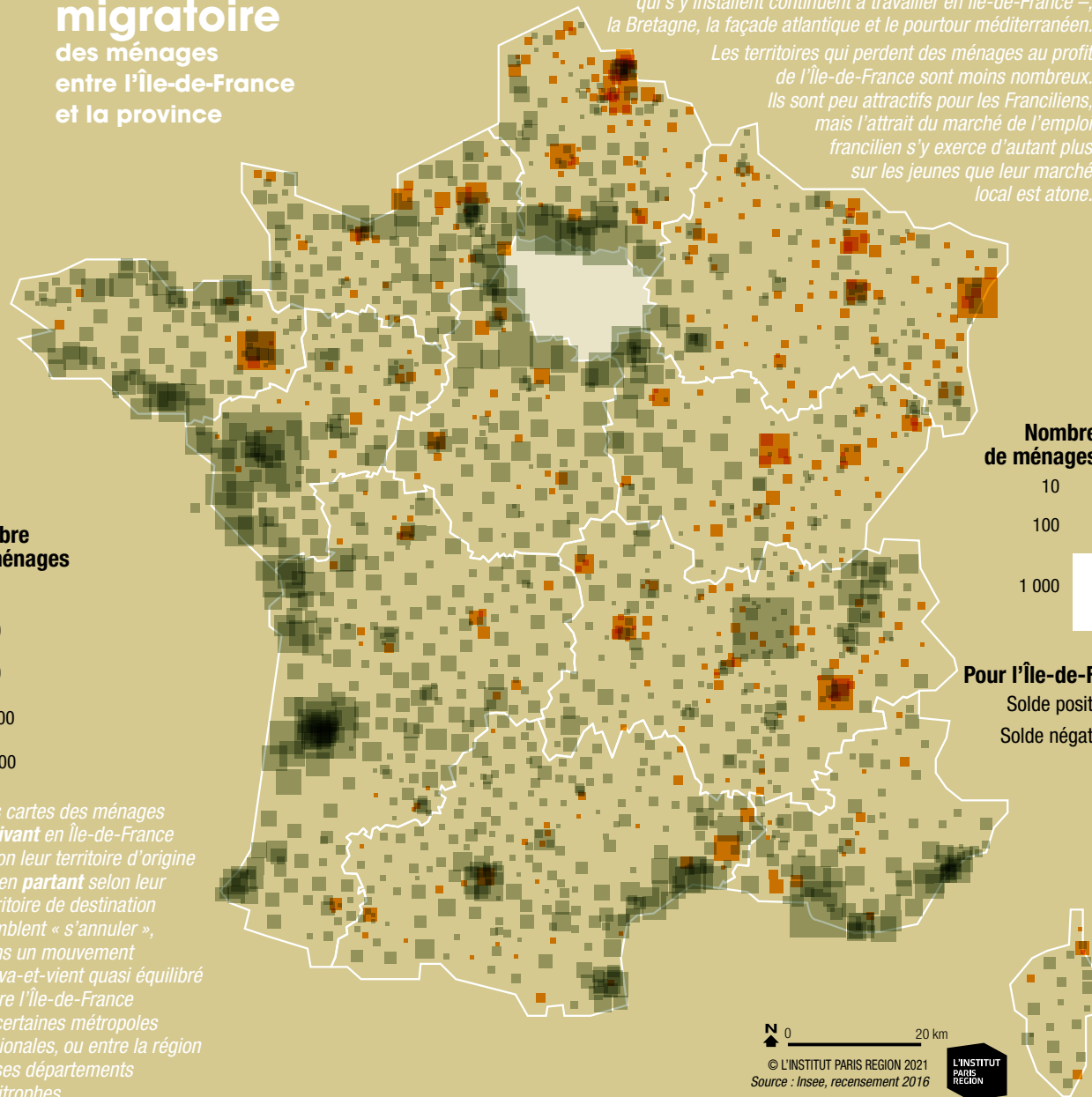


Les cartes des ménages arrivant en Île-de-France selon leur territoire d'origine ou en partant selon leur territoire de destination semblent « s'annuler », dans un mouvement de va-et-vient quasi équilibré entre l'Île-de-France et certaines métropoles régionales, ou entre la région et ses départements limitrophes.

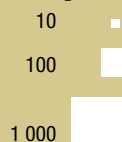
La résultante de ces mouvements atteste toutefois de l'attractivité de certains territoires sur les Franciliens : les arrivées de Franciliens y sont plus élevées que les départs de ménages vers l'Île-de-France.

On y trouve les départements limitrophes – où une partie des actifs qui s'y installent continuent à travailler en Île-de-France –, la Bretagne, la façade atlantique et le pourtour méditerranéen.



Les territoires qui perdent des ménages au profit de l'Île-de-France sont moins nombreux. Ils sont peu attractifs pour les Franciliens, mais l'attrait du marché de l'emploi francilien s'y exerce d'autant plus sur les jeunes que leur marché local est atone.



Nombre de ménages



Pour l'Île-de-France

Solde positif 
Solde négatif 

même que la population francilienne est beaucoup plus jeune que celle des autres régions françaises (cf. graphiques).

Le solde naturel est proche de celui de l'Île-de-France (+103 000 par an entre 2007 et 2017, contre +109 000). Les échanges migratoires avec le reste du Royaume-Uni sont déficitaires (-60 000 par an environ depuis 2007), comme ceux de l'Île-de-France avec le reste de la France (-70 000). Ces deux métropoles mondiales partagent en effet le même schéma d'échanges de population avec le reste de leur pays : arrivées nettes permanentes de jeunes qui viennent y terminer leurs études ou y trouver un emploi ; départs nets permanents de familles avec enfants et de retraités.

Toutefois, les échanges migratoires avec le reste du pays et du monde sont beaucoup plus sensibles aux retournements conjoncturels chez nos voisins londoniens. Depuis le début du XXI^e siècle, la croissance de la population de la

métropole londonienne est plus soutenue et surtout plus irrégulière que celle de l'Île-de-France, quelles que soient les composantes considérées.

LES ARRIVÉES NETTES PERMANENTES DE JEUNES ADULTES FAVORISENT LA NATALITÉ, TANDIS QUE LES DÉPARTS RÉGULIERS DE RETRAITÉS LIMITENT LA MORTALITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE.

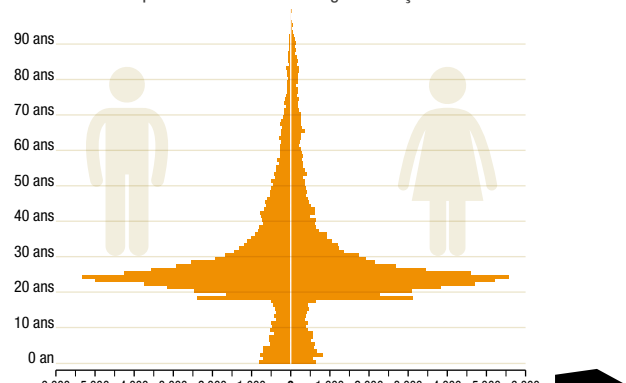
L'excédent naturel, d'abord. Dans la région métropolitaine de Londres, l'excédent des naissances par rapport aux décès oscille entre 58 000 et 112 000 (contre 98 000 et 114 000 en Île-de-France), passant ainsi du simple au double en raison des fortes fluctuations de la fécondité

au Royaume-Uni. La baisse de la fécondité – et du solde naturel – y a démarré plus précocement, dès 2011.

Le constat est le même pour le **déficit migratoire avec le reste du Royaume-Uni**. Il oscille selon les années entre -18 000 et -115 000 personnes depuis 2001, quand il fluctue en Île-de-France entre -60 000 et -90 000 avec le reste du pays. Dans la région de Londres, ce déficit migratoire s'est fortement réduit suite à la crise financière de 2007 (-35 000 entre 2007 et 2012). Il n'a cessé de se creuser depuis. Dans un pays où la propriété est plus répandue, la crise s'est accompagnée d'une baisse des départs. Nombre de familles londoniennes n'ont pas quitté leur région faute de pouvoir vendre leur bien ou emprunter pour financer leur nouvelle acquisition immobilière. Les banques ont, en effet, fortement durci l'accès au crédit immobilier, dans un marché profondément marqué par la crise des *subprimes* [1].

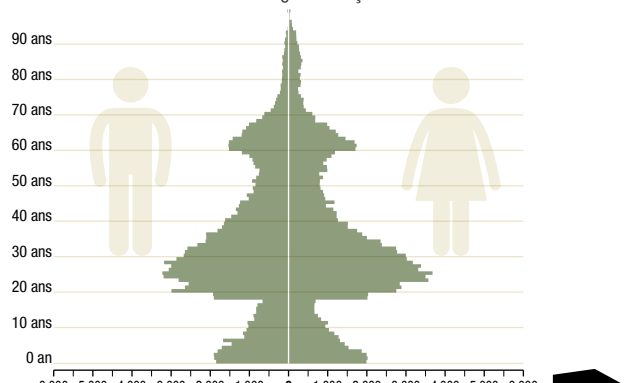
L'excédent migratoire international, ensuite. Ses fluctuations sont aussi très fortes dans la région de Londres, oscillant entre +70 000 et +150 000 habitants (quand il ne

Arrivées en Île-de-France
en provenance des autres régions françaises en 2016



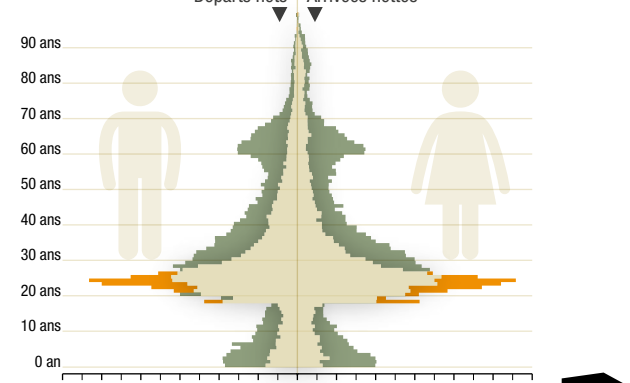
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 - Source : Insee, RP 2016 - Pictos : @123rf / Leremy

Départs des Franciliens
vers d'autres régions françaises en 2016



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 - Source : Insee, RP 2016 - Pictos : @123rf / Leremy

Solde francilien 2016
Départs nets Arrivées nettes



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 - Source : Insee, RP 2016 - Pictos : @123rf / Leremy



dépasse pas +40 000 en Île-de-France). L'ouverture anticipée du marché du travail anglais, dès 2004, aux ressortissants des huit pays nouvellement entrés dans l'Union européenne a provoqué une forte hausse de l'immigration de travail, en provenance notamment de Pologne [2]. Lui succéda une forte baisse de ces arrivées et une hausse des départs lors de la crise financière de 2007. Les départs se sont maintenus à un niveau élevé à mesure que la libre circulation de ces travailleurs au sein de l'Union européenne se généralisait, et jusqu'à l'intégration de la Roumanie et la Bulgarie en 2014. À l'inverse, la crise de

LE SOLDE MIGRATOIRE AVEC L'ÉTRANGER BOOSTE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DE LA MÉTROPOLE LONDONIENNE.

2007 a fortement réduit les départs vers l'étranger de ressortissants britanniques et alimenté une immigration croissante au Royaume-Uni en provenance des pays européens les plus durement touchés (Grèce, Espagne, Portugal, etc.). Globalement, le solde migratoire international de la région urbaine de Londres s'est réduit de 60 % entre 2007 et 2011, passant de +120 000 à +73 000, avant de doubler pour atteindre +150 000 en 2014 avec la reprise. Depuis, le solde migratoire international est plutôt orienté à la baisse, mais reste à un niveau élevé (+130 000 en 2018). À l'avenir, plusieurs éléments pourraient conforter cette tendance, comme les effets du Brexit, la modification des règles d'immigration actuellement en discussion au Royaume-Uni, avec la volonté de les rendre plus sélectives, ou encore les difficultés économiques générées par la pandémie de Covid-19 [3]. Reste que la géopolitique et l'évolution du contexte international peuvent réserver des

surprises. En témoigne l'offre de visas de travail envisagée par le gouvernement anglais pour les ressortissants de Hong Kong, si la Chine venait à reprendre la main plus tôt que prévu (2047) sur son ancienne colonie rétrocédée en 1997 [4].

Les incertitudes existent aussi en Île-de-France, mais leur impact sur la population francilienne est bien moindre en raison de la faiblesse relative des flux migratoires internationaux.

Les évolutions récentes – creusement du déficit migratoire avec le reste du pays, baisse de l'excédent naturel et de l'excédent migratoire international – limitent la croissance de la population dans la région métropolitaine de Londres. Elle n'est que de +100 000 habitants par an depuis 2016, contre +145 000 à +185 000 entre 2007

et 2016. L'écart avec l'Île-de-France (+60 000 habitants par an depuis 2007) se réduit donc mais reste important, sans présager que cette tendance se poursuive.

AIRE URBAINE DE NEW YORK : UNE POPULATION EN BAISSÉ DEPUIS TROIS ANS

Les États-Unis viennent d'enregistrer en 2018 la plus faible croissance annuelle de leur population depuis un siècle (+0,5 %). Ce rythme est encore plus faible en France (0,3 %). Ils s'apprêtent aussi à clôturer la décennie 2010 par un autre « record » : celui de la plus faible croissance décennale depuis 1790, date de leur premier recensement, qui fait écho à celle des années 1930 marquées par la Grande Dépression. Son rythme de croissance est deux fois plus faible que celui des années 1990, où l'immigration comme la natalité augmentaient fortement à l'approche du changement de millénaire [5]. Ce ralentissement concerne tous les territoires états-uniens et tient à trois facteurs :

- le durcissement de la politique migratoire américaine, qui réduit l'immigration internationale ;
- une fécondité en baisse, qui limite le nombre de naissances ;
- le vieillissement de la population, qui augmente le nombre de décès.

Un quatrième facteur, la diffusion territoriale récente de la croissance économique, pénalise particulièrement les plus grandes métropoles. Elle réduit leur attractivité et accentue leur déficit migratoire interne. L'aire urbaine de New York perd des habitants depuis 2016, pour la première fois depuis les années 1970, tout comme celles de Los Angeles (depuis 2017) et de Chicago (depuis 2014).

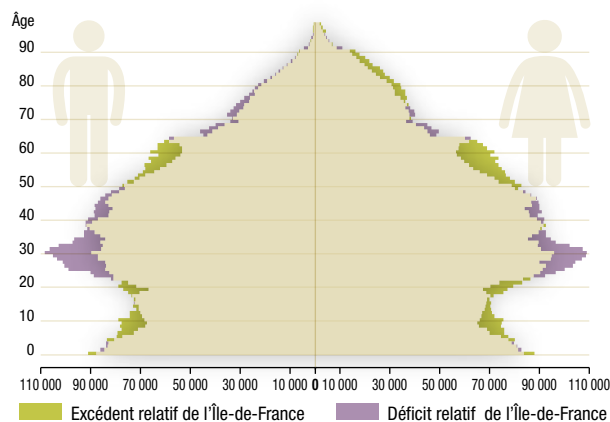
Avec 19,8 millions d'habitants en 2019, l'aire urbaine de New York aurait perdu un peu plus de 100 000 habitants entre 2016 et 2019, selon les dernières estimations du

Census Bureau. L'excédent des naissances sur les décès s'est réduit. Il reste positif (+79 000 en 2018) et apparaît aujourd'hui inférieur à celui de l'Île-de-France (99 000), où vivent pourtant 8 millions d'habitants de moins. Le solde migratoire international a pratiquement été divisé par deux entre 2015 et 2019, mais reste trois fois plus important que celui de l'Île-de-France (+60 000 en 2018).

La baisse de la population dans la région new-yorkaise tient surtout au doublement de son déficit migratoire avec le reste des États-Unis entre le début et la fin de la décennie 2010, passant de -100 000 par an environ à -200 000. La crise des *subprimes* de 2006-2007 a limité la mobilité résidentielle des Américains, réduit les déficits migratoires des grandes métropoles et conduit à une croissance sans précédent de leur population, en particulier de leur centre, et ce jusqu'au milieu de la décennie 2010. Les « millennials » avaient plus de difficultés à quitter les grandes métropoles en raison de la montée du chômage, notamment dans les territoires aujourd'hui les plus attractifs sur le plan résidentiel, mais dont la base économique, plus étroite, se révèle aussi plus fragile par temps de crise. Nombre de *boomers*, qui devaient vendre leur bien immobilier pour passer leur retraite sous des cieux plus cléments, ont été obligés de suspendre leur projet de départ lorsque l'accès au crédit immobilier est devenu plus difficile, plus coûteux, limitant d'autant le nombre des acheteurs potentiels [6].

Avec la reprise, le déficit migratoire s'est ensuite fortement accentué en raison de l'attractivité croissante des villes moins denses et de leur banlieue dans la seconde partie de la décennie 2010. Ce sont essentiellement la Sun Belt (Texas, Floride) et les états montagneux de l'Ouest (Utah, Idaho, Nevada, Colorado et Arizona) qui attirent aussi bien les millennials que les retraités dont le nombre ne cesse de progresser. La population de ces sept États progresse deux fois plus vite que la moyenne nationale durant la décennie 2010. Climat plus chaud,

La population francilienne comparée à celle de la région métropolitaine de Londres en 2011



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 - Sources : Adapted from data from the Office for National Statistics licensed under the Open Government Licence v.3.0. (Londres), Insee, RP 2011 - Pictos : @123rf / Lerey



environnement plus agréable, logements plus grands et plus abordables, impôt foncier plus faible, coût de la vie moindre, qualité de vie accrue, opportunités d'emploi de plus en plus diversifiées, etc., les raisons avancées pour expliquer le dynamisme de ces territoires ne manquent pas.

Même si la mobilité résidentielle n'a pas retrouvé son niveau d'avant-crise aux États-Unis [6], la baisse continue du taux de chômage s'est ainsi accompagnée d'un regain de départs des métropoles les plus peuplées et d'une légère baisse de la population au sein des trois les plus peuplées (New York, Los Angeles et Chicago). Demain, le contexte économique post-pandémie restera déterminant pour celles et ceux qui aspirent chaque année à quitter ces métropoles. Mais il ne sera pas le seul à faire évoluer la géographie humaine des États-Unis. Avec une population vieillissante, une immigration internationale en recul et une fécondité en baisse, sa population devrait

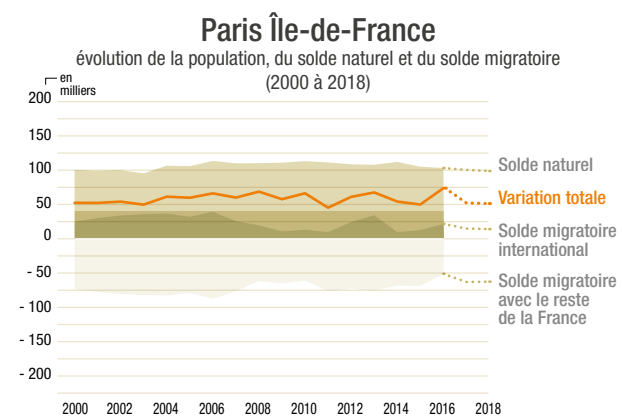
croître de plus en plus lentement et diminuer dans un nombre croissant de comtés. Près d'un sur deux a vu sa population diminuer au cours de la décennie 2010,

L'AIRE URBAINE DE NEW YORK PERD DES HABITANTS DEPUIS 2016, POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LES ANNÉES 1970.

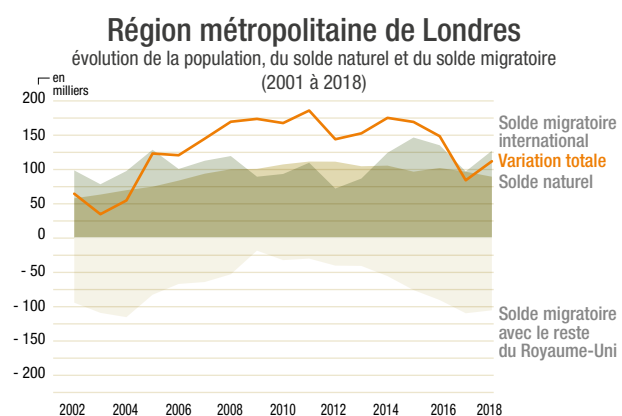
et même trois sur quatre parmi les moins peuplés, comptant moins de 10 000 habitants en 2010 [7]. Une situation proche de celle observée en France, où près de la moitié des communes ont perdu des habitants en 2016. À cette différence près que la population de la principale métropole française continue, elle, de croître, tout comme celle de la métropole londonienne.

La baisse récente de la population dans la métropole new-yorkaise, qui s'est amplifiée en 2020 selon les dernières estimations disponibles, est-elle une tendance appelée à se poursuivre ? Rien n'est moins sûr. Ce pourrait tout aussi bien être une parenthèse tant elle est liée à la très forte croissance économique des États-Unis dans la seconde moitié de la décennie 2010. Cette tendance pourrait-elle toucher les métropoles parisiennes et londonniennes ? Là encore, rien n'est moins sûr tant les systèmes urbains de ces pays diffèrent.

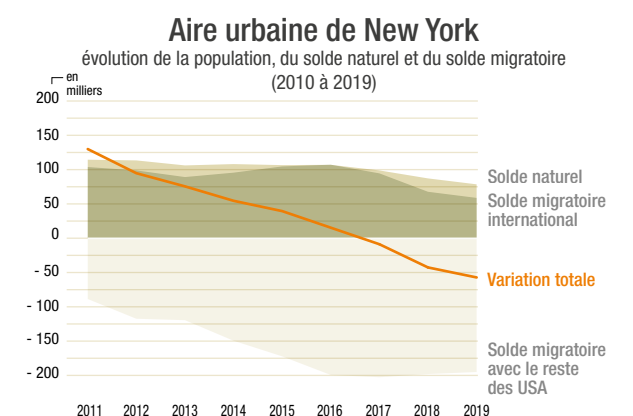
Les deux métropoles-capitales européennes sont au sommet de la hiérarchie urbaine de leur pays et héritent d'une longue tradition centralisatrice. Elles comptent six ou quatre fois plus d'habitants que la métropole suivante la plus peuplée (respectivement celles de Lyon et de Manchester). En comparaison, la métropole new-yorkaise est pratiquement aussi peuplée que celle de Los Angeles, dans un pays fédéral beaucoup plus multipolaire et varié, notamment dans sa fiscalité. La métropole-capitale de



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, estimations localisées de population, état civil ; les données des deux dernières années sont provisoires, estimation L'Institut Paris Region



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : adapted from data from the Office for National Statistics licensed under the Open Government Licence v.3.0



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Estimates of the Components of Resident Population Change for Counties in New York : April 1, 2010 to July 1, 2019 (CO-EST2019-COMP-36) ; U.S. Census Bureau, Population Division - Release Date : March 2020

Washington compte près de dix millions d'habitants, quand une quinzaine de métropoles états-uniennes sont plus peuplées que celle de Manchester, et une trentaine que celle de Lyon, autant de métropoles à même d'offrir des opportunités économiques variées aux jeunes générations, en dehors de New York ou de Los Angeles, lorsque le moteur économique tourne à plein régime. Reste que la croissance de la population dans la métropole londonienne tient à une immigration internationale importante depuis une vingtaine d'années. La pandémie en cours l'aurait transformée en émigration internationale nette : le Royaume-Uni aurait perdu plus d'1,3 million d'habitants entre les troisièmes trimestres 2019 et 2020, dont la moitié environ dans la métropole londonienne [8]. Reviendront-ils une fois la pandémie jugulée, maintenant que le Brexit est entré en vigueur ? Tout dépendra de la vitalité de l'économie anglaise et de l'impact réel de la pandémie et du Brexit sur celle-ci. À suivre. ■

*Voir en annexes *Glossaire* et *Bibliographie*.

Quels périmètres pour les métropoles de Paris, Londres et New York ?

L'OCDE, en collaboration avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne, a développé une méthode permettant de définir les limites fonctionnelles de la plupart des villes de la planète (9). Les aires urbaines fonctionnelles sont issues de ce travail. Elles se composent d'une *city* et de sa zone de navettage*. Une *city* regroupe une ou plusieurs communes dont la majorité de la population vit dans un centre urbain d'au moins 50 000 habitants, avec des densités minimales de 1 500 habitants par km². Les centres urbains parisien et londonien présentent une spécificité liée à leur étendue, bien plus grande que celle des villes dont elles portent le nom, et qui a justifié la création d'une *greater city*. Une sous-partie appelée *part of greater city*, avec un contour très proche de celui de l'EPCI Métropole du Grand Paris (à deux communes près) et du Grand Londres a également été créée. La zone de navettage correspond à l'ensemble des communes dont au moins 15 % des résidents actifs en emploi travaillent dans la *greater city* [10].

Les régions métropolitaines définies par Eurostat sont une approximation de niveau NUTS 3 (les départements en France) des aires urbaines fonctionnelles (11). Elles sont ici utilisées pour Paris et Londres car elles seules permettent de décomposer les évolutions démographiques en distinguant le solde naturel du solde migratoire, avec le reste du pays et avec le reste du monde.

Le périmètre de région métropolitaine de Paris correspond à celui de l'Île-de-France.

Le périmètre de la région métropolitaine de Londres comprend le Grand Londres, auquel s'ajoutent cinq « comtés » périphériques : Southend-on-Sea (UKH31), Thurrock (UKH32), Essex CC (UKH33), Surrey (UKJ23) et Kent CC (UKJ42).

Le périmètre de l'aire urbaine fonctionnelle a été retenu pour New York, le bureau du recensement américain permettant de décomposer les évolutions démographiques à cette échelle. Il comprend les 26 comtés suivants : Bergen, Bronx, Essex, Hudson, Hunterdon, Kings, Middlesex, Monmouth, Monroe, Morris, Nassau, New York, Ocean, Orange, Passaic, Pike, Putnam, Queens, Richmond, Rockland, Somerset, Suffolk, Sussex, Union, Warren et Westchester.



L'attractivité des franges de l'Île-de-France se confirme

Mariette Sagot, L'Institut Paris Region



15 700

Solde migratoire annuel en faveur de la troisième couronne dans ses échanges avec l'Île-de-France sur les années 2012-2015

44 %

Part des ménages migrants installés en 2015 en troisième couronne gardant un lien professionnel avec l'Île-de-France

216 200

Nombre d'actifs des huit départements limitrophes occupant un emploi en Île-de-France en 2016

Les liens entre l'Île-de-France et ses huit départements limitrophes se renforcent. Les Franciliens sont toujours plus nombreux à s'y installer, bien avant les effets de la crise sanitaire, et une part croissante des actifs de cette troisième couronne travaille en Île-de-France. L'influence de la région se fait surtout sentir dans les territoires attenants de l'Oise et de l'ouest. D'un côté, de meilleures conditions de logement à des prix plus accessibles. De l'autre, une offre d'emplois riche et diversifiée, située pour partie en grande couronne.

Chacun des huit départements limitrophes de la région Île-de-France (Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Yonne, Aube, Marne, Aisne, Oise), appelés la « troisième couronne », reçoit davantage d'habitants qu'il n'en voit partir au gré des migrations* résidentielles avec l'Île-de-France. En 2015, 41 400 Franciliens se sont installés dans l'un de ces huit départements et 24 100 personnes ont fait le chemin inverse. Le solde de ces échanges en faveur de la troisième couronne s'accroît régulièrement depuis le début des années 1990 : passant de 12 000 habitants par an entre 1990 et 1999 à 13 900 entre 2001 et 2006, puis 15 700 par an sur la période 2012-2015.

L'OISE GAGNE DE PLUS EN PLUS D'HABITANTS DANS SES ÉCHANGES AVEC L'ÎLE-DE-FRANCE

Les échanges sont plus développés avec le nord, l'ouest et le sud-ouest de la région. L'Oise est le département français où s'installent le plus de Franciliens, juste devant

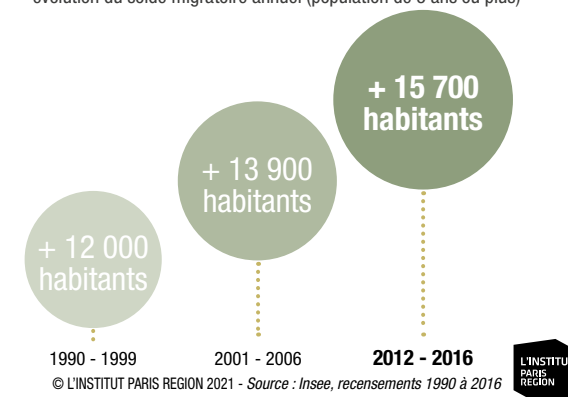
la Gironde. En 2015, 12 000 Franciliens y ont élu domicile, soit environ le double des installations dénombrées dans le Loiret, l'Eure-et-Loir ou l'Eure. Sur la période récente, l'Oise a fortement accru son attractivité résidentielle. Son excédent migratoire avec l'Île-de-France a presque augmenté de moitié (+47 %) entre les années 2001-2005 et 2012-2015.

C'est principalement la grande couronne qui est impliquée dans les mouvements résidentiels avec la troisième couronne. Elle couvre autour de 60 % des flux, au départ comme à l'arrivée. Ce schéma géographique est très différent avec le reste de la province, où la grande couronne est le lieu de résidence* antérieure de 41 % des partants et le lieu d'installation de seulement un tiers des arrivants.

La proximité géographique détermine l'orientation des flux migratoires. Les échanges sont particulièrement intenses entre l'Oise et le Val-d'Oise : 68 % des départs du

La 3^e couronne gagne de plus en plus d'habitants dans ses échanges avec l'Île-de-France

évolution du solde migratoire annuel (population de 5 ans ou plus)



Val-d'Oise vers la troisième couronne sont à destination de l'Oise ; en sens inverse, le Val-d'Oise accueille 36 % des migrants* venant de l'Oise. De la même façon, les flux sont plus marqués entre l'Eure, l'Eure-et-Loir et les Yvelines, entre l'Essonne et le Loiret, entre la Seine-et-Marne et ses départements attenants. On retrouve également un tropisme marqué au départ de la Seine-Saint-Denis vers l'Oise.

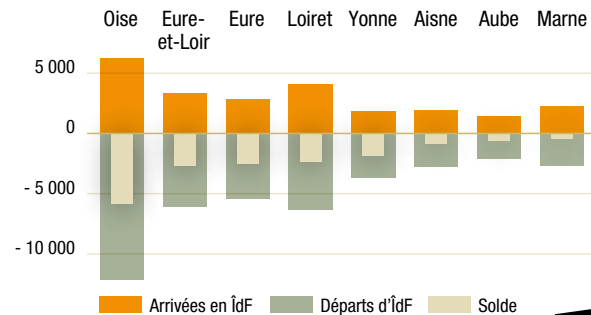
LES ARRIVÉES EN TROISIÈME COURONNE : DES ACTIFS SOUVENT MODESTES ACCÉDANT À LA PROPRIÉTÉ

Globalement, les personnes qui arrivent en Île-de-France sont plutôt étudiantes ou en début de vie professionnelle, souvent seules, et s'installent en grande partie dans le parc locatif privé, qu'elles viennent de la troisième couronne ou du reste de l'Hexagone. À l'inverse, celles qui partent de la région sont plus souvent en couple, avec ou sans enfants, ou retraités. La singularité des ménages* franciliens qui s'installent en troisième couronne tient à une plus forte fréquence des ménages comprenant au moins un actif (79 % contre 67 % de ceux qui s'installent ailleurs en province) et des familles avec enfant(s). Sur la période 2012-2015, les échanges avec l'Île-de-France se soldent par l'arrivée nette de 6 470 actifs chaque année en troisième couronne, et de seulement 3 760 actifs dans le reste de l'Hexagone. Le profil des ménages qui s'y installent est, aussi, plus modeste (38 % des personnes de référence* sont employés ou ouvriers, contre 22 % vers le reste du territoire). Enfin, la part des propriétaires de leur logement est plus importante (41 % contre 28 %).

Les retours à la région de naissance sont, par ailleurs, moins fréquents pour les départs vers la troisième couronne : 28 % des ménages sont constitués d'au moins un conjoint retournant dans sa région de naissance, contre 35 % pour les départs plus lointains. De même, les ménages dont au moins un conjoint est né en

L'Île-de-France déficitaire avec chaque département de 3^e couronne

mobilité résidentielle en 2016

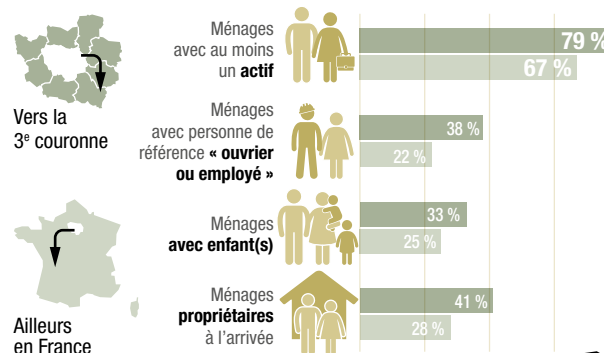


© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 - Source : Insee, recensement 2016



L'OISE EST LE DÉPARTEMENT OÙ S'INSTALLENT LE PLUS DE FRANCILIENS, JUSTE DEVANT LA GIRONDE.

Qui sont les ménages qui partent en 3^e couronne ?



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, recensement 2016 - Pictos : @123rf / Leremy



Île-de-France sont plus fréquents à destination de la troisième couronne (56 % contre 47 %). Ces caractéristiques témoignent de déménagements plus souvent motivés par l'accession à la propriété à des conditions moins onéreuses qu'en Île-de-France pour des surfaces plus importantes.

44 % DES MÉNAGES MIGRANTS GARDENT UN LIEN PROFESSIONNEL AVEC L'ÎLE-DE-FRANCE

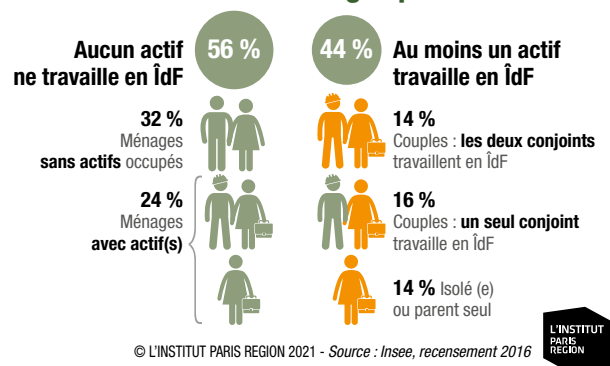
Parmi les 18 480 ménages partis s'installer en troisième couronne en 2016, 8 060 poursuivent une activité professionnelle en Île-de-France, soit plus de quatre sur dix. C'est trois points de plus qu'il y a dix ans. Ce sont surtout des couples (sept fois sur dix) : 31 % des ménages qui gardent un lien professionnel avec l'Île-de-France sont des couples dont les deux conjoints travaillent dans la région ; 17 %, des couples biactifs dont un seul conjoint y travaille ; et 21 %, des couples où un seul conjoint est actif. Les ménages modestes sont surreprésentés, avec près de la moitié d'ouvriers ou employés comme personne de référence (49 %). Comparativement, cette proportion est de 43 % parmi les personnes de référence actives de grande couronne. La part des cadres est, inversement, nettement plus faible au sein de ces ménages actifs (18 % contre 24 % en grande couronne). Ces ménages en activité trouvent de meilleures conditions de logement en troisième couronne : 57 % accèdent à la propriété, 70 % vivent en maison individuelle. Comparativement, à même profil socioprofessionnel, 40 % des ménages franciliens sont propriétaires et 25 % vivent en maison individuelle. La biactivité facilite l'accession à la propriété puisque 68 % des ménages biactifs partis sont propriétaires et 81 % vivent en maison individuelle. Enfin, 38 % des ménages, dont au moins un des membres poursuit une activité professionnelle dans la région, sont des couples avec enfant(s) et 17 % des couples avec enfant(s) dont les deux conjoints travaillent en Île-de-France. Pour ces

derniers, les temps de déplacement importants peuvent fortement peser sur la vie familiale.

Ces déménagements se traduisent, en effet, par un allongement des distances pour se rendre au travail. Dans le cas des couples biactifs dont un seul conjoint travaille dans la région, c'est deux fois sur trois la personne de référence qui y travaille. Globalement, la distance domicile-travail de ces actifs (personnes de référence et conjoints) est en moyenne de 49 km, quand l'emploi est en Île-de-France, mais de seulement 18 km quand il se situe ailleurs. Quand les deux actifs occupent un emploi dans la région, l'éloignement est similaire pour la personne de référence et son conjoint, respectivement 43 km et 41 km. Au sein des couples biactifs, ce sont les hommes qui sont les plus éloignés à vol d'oiseau de leur lieu de travail (43 km contre 36 km chez les femmes). Enfin, au sein de ces ménages qui ont gardé un lien avec l'Île-de-France, les cadres sont les plus éloignés de leur lieu de travail (58 km). Les artisans-commerçants (43 km) et les ouvriers (44 km) sont les plus près.

Type de ménages franciliens partis en 3^e couronne en 2015

sur les 18 484 ménages partis :



LA MAJORITÉ DES MÉNAGES MIGRANTS NE TRAVAILLE PAS EN ÎLE-DE-FRANCE

La majorité des ménages partis en troisième couronne n'ont pas gardé de lien professionnel avec l'Île-de-France (56 %). Peu sont originaires de la région-capitale : 20 % de ces ménages ont au moins un conjoint né en Île-de-France, contre 47 % de ceux qui continuent à y travailler. Ce sont près de six fois sur dix des ménages sans actif occupé (étudiants, jeunes chômeurs, retraités). Deux fois sur trois, les personnes vivent sans conjoint. Ces personnes sans conjoint sont jeunes – plus de quatre sur dix ont moins de 30 ans – et sont en majorité locataires. Dans l'ensemble, ces ménages sont moins souvent propriétaires que ceux qui ont gardé un lien avec l'Île-de-France, sauf les couples d'inactifs qui sont souvent retraités.

EN 2016, 216 200 ACTIFS DE LA 3^e COURONNE OCCUPENT UN EMPLOI DANS LA RÉGION.

Les ménages qui comptent au moins un actif et dont aucun ne travaille en Île-de-France représentent 36 % des ménages encore en activité partis de la région. Ils vivent nettement moins en couple (44 %) que ceux qui ont gardé un lien professionnel avec la région (68 %). Ce qui explique qu'ils soient moins souvent propriétaires (23 %) ou en maison individuelle (44 %). Ils sont aussi beaucoup plus près de leur lieu de travail (17 km).

L'ATTRAIT ÉCONOMIQUE DE L'ÎLE-DE-FRANCE SUR LES ACTIFS DE LA TROISIÈME COURONNE NE FAIBLIT PAS

Les installations continues de Franciliens aux franges de la région alimentent la hausse du nombre d'actifs de la troisième couronne travaillant dans la région. Toutefois cette progression s'atténue : en 2016, 216 200 actifs des

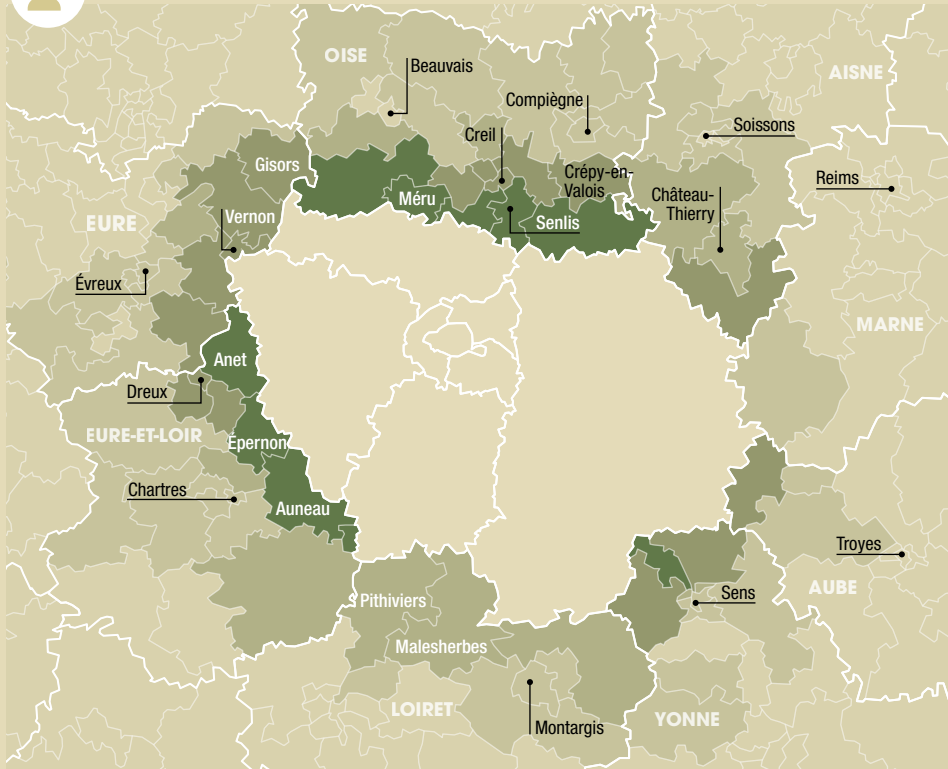
huit départements limitrophes occupent un emploi dans la région, soit une hausse de 1,5 % l'an depuis dix ans, contre 2,0 % l'an entre 1990 et 2006, et 5,9 % entre 1982 et 1990 au plus fort de la périurbanisation. L'installation des ménages aux franges de la région a tiré la croissance des navetteurs* non franciliens jusqu'au début des années 2000. À cette date, six actifs sur dix, non franciliens, travaillant en Île-de-France, résident dans la troisième couronne. Depuis, cette proportion stagne, voire baisse légèrement. Cette progression des navetteurs est aussi liée au fort développement de zones d'emploi en grande couronne, autour de Roissy et Cergy. Leur accessibilité par les voies rapides et les voies ferrées a facilité l'installation d'actifs aux franges nord de la région. En effet, ce sont avant tout des actifs de l'Oise qui viennent travailler en Île-de-France. Les trois quarts des navetteurs résident dans l'Oise (41 %), l'Eure-et-Loir (19 %) et l'Eure (14 %).

L'attractivité économique de la région peut se mesurer à l'aune de la part des actifs occupés d'un territoire travaillant en Île-de-France. Elle avoisine le quart dans l'Oise (26 %) et l'Eure-et-Loir (23 %). Elle est plus faible dans les départements situés à l'est et au sud, avec des parts en deçà de 10 %. Sur les dix dernières années, l'attrait de la région s'est renforcé davantage dans les départements où il était déjà le plus marqué.

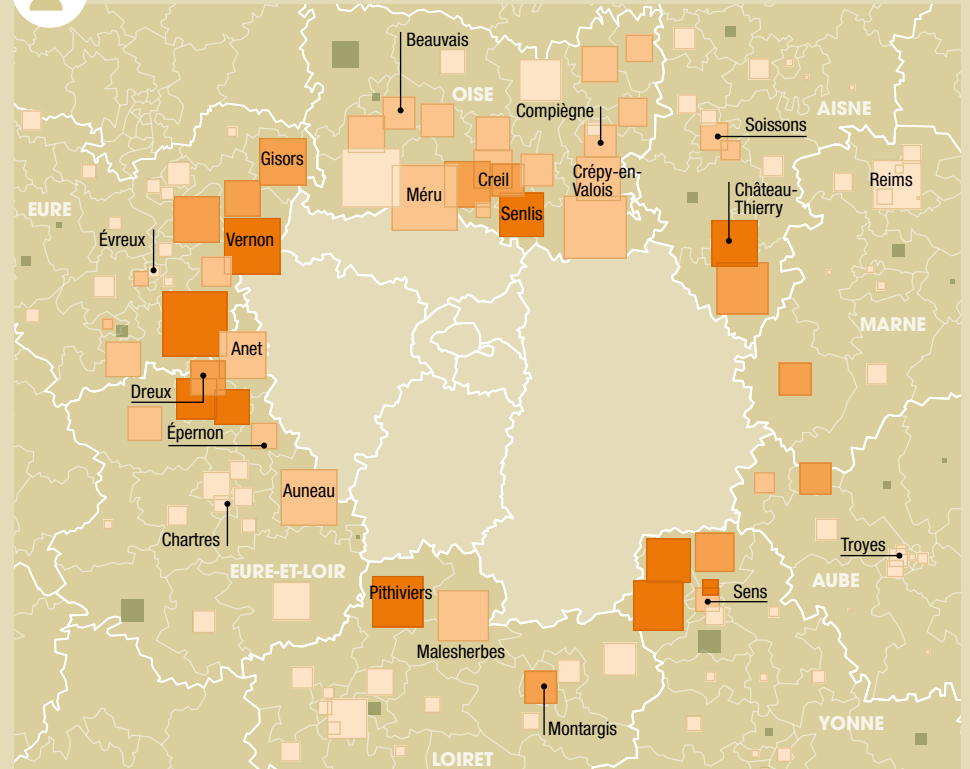
La proximité géographique joue à plein, puisque les navetteurs travaillant dans la région résident surtout dans les cantons limitrophes (carte). Aux limites de l'Oise et de l'Eure-et-Loir, près de la moitié des actifs occupés travaillent dans la région. Si les plus fortes évolutions en volume concernent surtout les cantons de l'Oise et de l'Eure, elles sont aussi notables aux limites de l'Eure-et-Loir, l'Yonne, du Loiret et de l'Aisne (carte). La part des actifs travaillant en Île-de-France s'intensifie nettement aux franges de la Seine-et-Marne dans les secteurs limitrophes de l'Yonne et l'Aisne, au sud de l'Essonne dans le canton de Pithiviers, et aux limites de l'Eure (Saint-André-de-l'Eure, Vernon, Gisors).



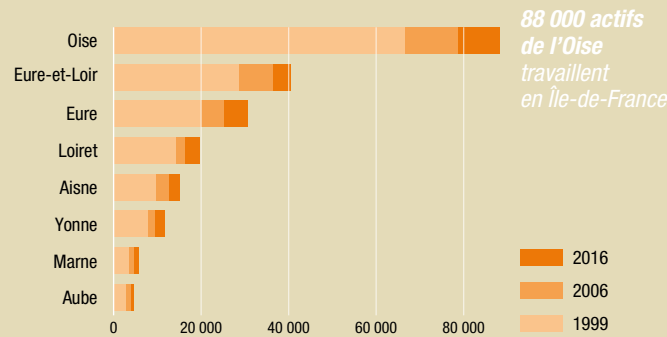
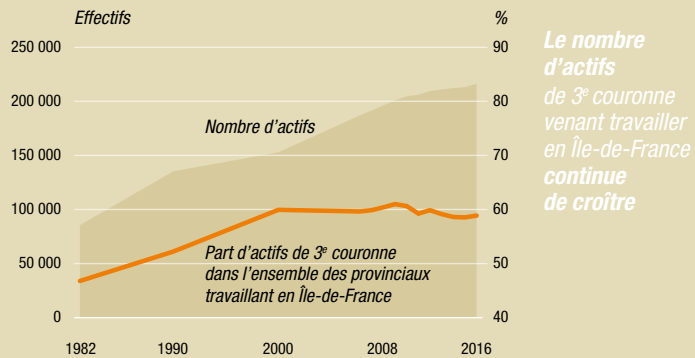
Actifs occupés **travaillant** en Île-de-France



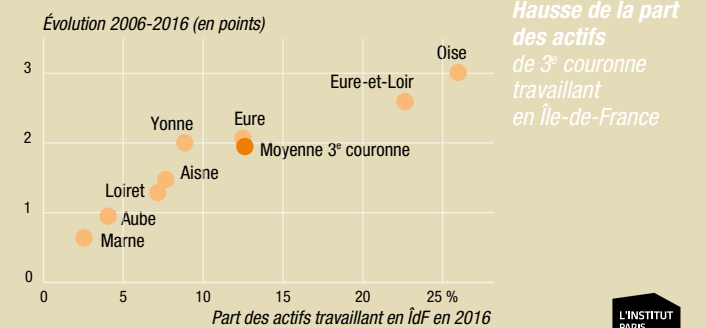
Évolution des **navettes** vers l'Île-de-France

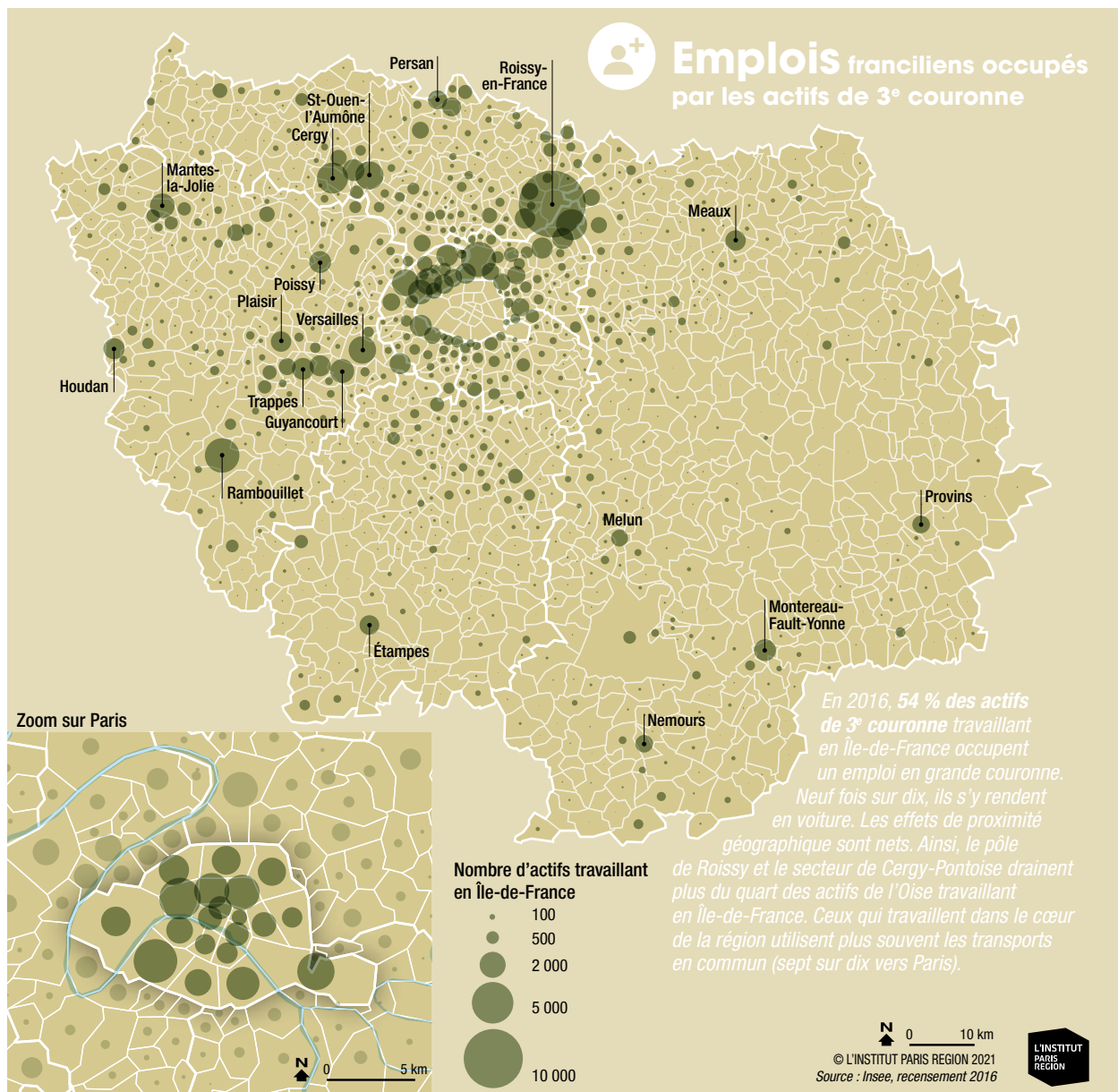


Évolution du nombre d'actifs de 3^e couronne travaillant en Île-de-France en 2016



Part des actifs travaillant en Île-de-France en 2016 et évolution 2006-2016





LES ACTIFS DE TROISIÈME COURONNE TRAVAILLANT EN ÎLE-DE-FRANCE PRIVILÉGIENT LA GRANDE COURONNE

Les actifs de troisième couronne qui viennent travailler en Île-de-France exercent plus souvent une activité de cadre (21 %) ou de profession intermédiaire (30 %) que ceux qui travaillent ailleurs (respectivement 12 % et 25 %). Les moins qualifiés résident dans l'Aisne, l'Aube et l'Yonne. La Marne se distingue par l'importance des cadres travaillant dans la région (33 %).

Ces actifs travaillent majoritairement en grande couronne (54 %), à peine plus qu'en 2006 (53 %). Aussi les distances parcourues pour se rendre à leur travail se sont-elles stabilisées : 55 km en moyenne en 2016 et 2006, contre 56 km en 1999 et 61 km en 1990. Le desserrement des emplois franciliens a marqué le pas. Comme le note l'Insee, après la crise de 2008, la croissance de l'emploi a été plus forte à Paris et en proche couronne, grâce à une spécialisation dans le tertiaire et les activités à haute valeur ajoutée, que dans le reste de la région et du bassin parisien.

Il existe, par ailleurs, un fort tropisme de l'Eure et l'Eure-et-Loir vers les Yvelines, de l'Oise vers le Val-d'Oise, et des quatre départements de l'est vers la Seine-et-Marne. Plus de la moitié des navetteurs de l'Eure-et-Loir travaille dans les Yvelines (54 %), et notamment à Rambouillet, Houdan, dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines ou dans la vallée de la Seine. En 2016, quatre navetteurs de l'Oise sur dix travaillent dans le Val-d'Oise : 20 % sur la plate-forme Roissy Paris-Nord 2, 7 % dans le secteur de l'ancienne ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Le nombre d'emplois occupés sur la plate-forme de Roissy Paris-Nord 2 par les actifs de l'Oise est passé de 15 000 à 17 600 entre 2006 et 2016. Ils occupent un peu plus de 12 % des emplois de la plate-forme en 2016 (un peu moins de 11 % en 2006).

Les moyens de transport diffèrent nettement selon le lieu de travail. Sept actifs sur dix privilégient les transports en commun pour venir à Paris, mais à l'inverse, neuf sur dix

se rendent à leur travail en voiture en grande couronne, et près de six sur dix en petite couronne. La proximité d'une ligne de transport en commun favorise le travail au cœur de la région.

Comparativement, les actifs venant du reste de l'Hexagone travaillent beaucoup plus souvent à Paris ou en proche couronne et utilisent plus souvent les transports en commun, TER ou TGV (44 % contre 31 %).

Dans les années à venir, le développement du travail à distance pourrait contribuer à renforcer les installations de ménages d'actifs hors des limites régionales, et au-delà même de ses franges immédiates, si les temps de transport deviennent moins décisifs dans les arbitrages résidentiels. ■

*Voir en annexes *Glossaire* et *Bibliographie*.

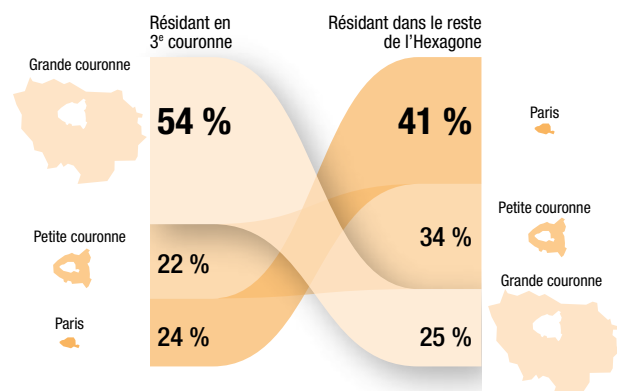
Méthode

La formulation de la question sur le lieu de la résidence antérieure dans l'enquête annuelle de recensement (EAR) de l'Insee se réfère à la résidence cinq ans auparavant lors des enquêtes de 2004 à 2010. Depuis 2011, elle porte sur le lieu de résidence un an auparavant. Chaque recensement est une agrégation de cinq EAR. Son millésime est celui de l'année centrale. Aussi, les recensements de 2006, 2007 et 2008 renseignent le lieu de résidence cinq ans auparavant. Cette information n'est pas fournie de 2009 à 2012. Depuis 2013, c'est le lieu de résidence un an auparavant qui est renseigné.

Aussi, pour rendre comparable les évolutions, le champ des migrants a été restreint à celui de 2006, en ne prenant pour le recensement de 1999, comme pour ceux de 2013 à 2016, que le solde des migrations des personnes de cinq ans ou plus.

En ce qui concerne le nombre de ménages « migrants », c'est la migration de la personne de référence qui a été privilégiée. En 2015, ce sont ainsi 18 484 ménages qui ont quitté l'Île-de-France pour la troisième couronne, c'est-à-dire l'ensemble des départements limitrophes de la région. En revanche n'ont pas été retenus les ménages dont seul le conjoint a migré de l'Île-de-France vers la troisième couronne. Cette configuration ne concerne que 1 758 ménages en 2016.

Où travaillent les navetteurs ?



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, recensement 2016



Si loin, si proche... Ils ont quitté l'Île-de-France, mais y ont gardé leur emploi

Isabelle Barazza, L'Institut Paris Region

JULIA (38 ans) et **GUILLAUME** (39 ans)
Sevran (93) > Boursonne (Oise) > Pavillons-sous-Bois (93)

Une escapade dans l'Oise... et un retour en Seine-Saint-Denis

Originaires de Sevran, Julia et Guillaume sont partis se « mettre au vert » avec le projet de fonder une famille. Les parents de Julia, retraités, avaient quitté la Seine-Saint-Denis pour s'installer dans l'Oise. Ils ont donc prospecté naturellement dans ce secteur. Guillaume était directeur artistique dans une agence de publicité située boulevard Haussmann. Julia, infographiste free lance en télétravail principalement.

Ils réalisent en 2013 leur premier achat immobilier dans le village de Boursonne, à 12 km de Crépy-en-Valois (Oise) : une belle bâtisse qu'ils vont entièrement restaurer, sur 1 000 m² de terrain. Guillaume se rend à Paris chaque jour pour rejoindre son agence : voiture, TER et métro.

Leurs situations professionnelle et familiale évoluent simultanément. Julia est embauchée par son client qui développe son agence de communication digitale à Paris, dans le 19^e arrondissement. Elle alterne une présence sur place deux jours par semaine avec le télétravail, en utilisant les mêmes modes de transport que son mari.

Vivre à la campagne plonge dans « un tout autre état d'esprit », selon Julia. Guillaume prend goût au travail manuel et se lance dans une reconversion professionnelle pour devenir ébéniste. L'espace dont il dispose lui permet d'installer son atelier et de démarrer une activité d'artisan.

Puis Julia attend des jumelles. Sa société, qui ne cesse de

grandir, s'installe à Montreuil, requérant sa présence quotidienne. Pendant deux ans, elle devient une « navetteuse » Boursonne/Montreuil... jusqu'à l'épuisement : trois heures de transport quotidiennes sur un réseau TER très dégradé, un « sous-réseau » non prioritaire par rapport à celui du RER B, avec problèmes techniques récurrents et, parfois même, l'impossibilité de rentrer le soir à la maison. Le cadre de vie idyllique devient « trop cher payé ».

“ UNE QUALITÉ DE VIE
TROP CHÈREMENT PAYÉE
EN TRANSPORT. ”

Après de vives discussions, (le mari de Julia étant très attaché à son nouveau cadre de vie), le couple se résout à vendre sa maison en 2018 pour revenir en Seine-Saint-Denis. Les environs de Montreuil (Villemonble, Rosny-sous-Bois) restant hors budget, ils trouvent leur nouvelle maison à Pavillons-sous-Bois, commune choisie pour ses multiples écoles et sa desserte à venir par le TZEN. Guillaume installe son atelier dans une petite dépendance et redémarre son activité dans la région. Pour Julia, le temps de transport domicile-travail se réduit à une demi-heure de voiture matin et soir. ■



Espace, verdure, qualité de vie, conditions idéales pour scolariser ses enfants (classes de 20 élèves, environnement calme et bienveillant). Des équipements municipaux toujours utilisés, même après le déménagement à Pavillons (la piscine de Crépy-en-Valois).



Aucune improvisation à la campagne. Toute sortie se programme : loisirs, courses. Pas d'ancrage local possible du fait de la désertification du village : les achats s'effectuent dans les grandes surfaces alentours. Espace de vie très rétréci : seul contact avec les voisins immédiats. Réseau TER impraticable : retards et problèmes techniques incompatibles avec les contraintes horaires d'une vie de famille.



P. Lecroart/L'Institut Paris Region

PASCALÉ et IGOR (42 ans) Grand Est > Paris > Épernon (Eure-et-Loir)

L'Eure-et-Loir, un compromis entre Paris et la province

Pascale et Igor sont originaires de Franche-Comté et de Lorraine. Pascale est venue poursuivre ses études de géographie à Paris en 2001, puis y a trouvé un emploi. Igor l'a rejointe, malgré son aversion pour la capitale. La vie citadine convient peu en effet à ce couple originaire de province, habitué aux grands espaces. Logés dans un studio

“ L'ESPACE, LE CALME,
LA RESPIRATION...
NOUS RAPPELLENT
LA VIE DE PROVINCE. ”

du 12^e arrondissement, ils cherchent vite à s'installer dans une ville intermédiaire périphérique pour bénéficier de plus d'espace. Ils prospectent sur la ligne SNCF Paris-Chartres (TER), qui dessert Montparnasse où est située l'entreprise de Pascale, et Rambouillet (Yvelines) où Igor trouve un emploi d'éducateur spécialisé. Le couple s'installe à Rambouillet dans un appartement en location en 2008. Au bout de six ans, toujours en quête de « plus grand », ils continuent leur prospection immobilière sur la ligne Paris-Chartres, et songent également à l'acquisition. En 2014, ils franchissent la frontière régionale en achetant une maison à Épernon (Eure-et-Loir), un T4 de 95 m² avec deux terrasses. Un changement radical et une grande respiration, qui ne sont pas dépréciés par les navettes

Épernon/Paris de Pascale : un temps de transport d'une heure de porte à porte tout à fait supportable. Épernon offre les services de première nécessité et de loisirs, et se trouve à 20 min en train de Chartres. Malgré l'effort de la municipalité en matière d'équipement : maison de santé, lycée, écoquartier en construction, centres sportifs, etc., le couple n'a pas d'attirance particulière pour la ville et ses environs. Tout comme ses attaches parisiennes sont strictement liées au travail, « l'ancrage » à Épernon est circonscrit à la maison, dans laquelle Pascale et Igor se sentent comme dans une « bulle ». Ils n'ont pas développé de véritable vie sociale, hormis les contacts avec les plus proches voisins. L'attrait se trouve encore ailleurs, en Franche-Comté ou en Bretagne, par exemple, où le couple part souvent se ressourcer. ■



L'immobilier accessible. L'espace d'habitation. Le calme. La proximité de Chartres.



Pas de « belle campagne ». Un peu de forêt. Des problèmes de transport récurrents, compensés depuis peu par la possibilité du télétravail pour Pascale. Peu de commerces.



O. Récic/L'Institut Paris Région

ANNE et VALENTIN (48 ans)
Orléans (Loiret) > Paris > Orléans/Paris

**Vivre dans une capitale régionale
et travailler à Paris**

Anne et Valentin sont originaires du Loiret. Valentin débute ses études à Orléans, les poursuit à l'ENS de Saint-Cloud, puis à Caen pour un 3^e cycle. C'est à Paris qu'il trouve un premier stage, suivi d'un emploi en CDI en 1999 dans un bureau d'études. Anne le rejoint et le couple s'installe dans un appartement en location, dans le 15^e, puis le 14^e arrondissement. Plusieurs événements les incitent à déménager quelques années plus tard : la naissance de deux enfants et le manque de place dans leur 55 m²; la mise en vente de leur appartement par le propriétaire ; la perte d'emploi d'Anne. Ils décident de trouver un logement plus spacieux dans un environnement plus agréable, mais le compromis de la « banlieue » ne les enthousiasme guère. Ils envisagent alors le « retour » à Orléans, située à 130 km de Paris, où se trouvent leurs attaches familiales et amicales. En 2004, à 32 ans, ils s'installent en location dans une première maison de 100 m² avec jardin en centre-ville et à proximité de la gare, pour un loyer équivalent à celui de leur 55 m² parisien. Valentin entreprend les navettes quotidiennes en train entre Orléans et Paris. Temps de transport : 5 min à vélo pour se rendre à la gare + 55 min en train + 20 min en métro et 5 min de marche. Si la ville est bien desservie, le réseau ferré Intercités est dégradé et fait actuellement l'objet de travaux qui doivent être achevés en 2022. Lors des épisodes de grève, Valentin fait le voyage en voiture. Depuis peu, il a la possibilité de télétravailler régulièrement, un à deux jours par semaine. De son côté, Anne trouve un nouvel emploi dans les ressources humaines à Orléans, avant une reconversion professionnelle en 2013 qui déboucha sur un poste de commerciale dans le domaine médical en *home office* (télétravail et déplacements). La famille accueille aussi un troisième enfant. Après deux expériences en location et

une première acquisition immobilière depuis leur installation à Orléans, Anne et Valentin font construire en 2012 une maison avec des matériaux écologiques en centre-ville. ■



Qualité de vie dans la capitale régionale du Centre-Val de Loire, ville « nature » (Loire, Sologne) à taille humaine, moins polluée, avec des déplacements plus faciles qu'à Paris. Immobilier plus accessible. Bons équipements (sport, culture, commerces, etc.). Environnement familial des deux conjoints très important, ainsi que les amis. Beaucoup de liens tissés au sein des établissements scolaires des enfants.



La distance avec Paris (relative). Une vie culturelle moins intense. Désert médical pour certaines spécialités (ophtalmologie, dentaire, etc.) malgré la taille de la ville.

“ LA QUALITÉ DE VIE
ET LES RELATIONS SOCIALES
RELATIVISENT BEAUCOUP
LA DISTANCE AVEC PARIS. ”



J.-C. Pattacini/L'Institut Paris Région

LAURE (41 ans) et **RAPHAËL** (44 ans)
Paris > Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)

Un projet d'habitat participatif dans le Perche boosté par le télétravail

Raphaël, magistrat administratif, et Laure, professeur, ont deux enfants de 5 ans et de 6 mois. En 2016, ils entament une réflexion sur un projet d'habitat participatif avec un groupe d'amis. Tous sont alors locataires, à Paris, Noisy-le-Grand, etc. Le déterminant : un quotidien compliqué avec de jeunes enfants dans des appartements de 70 m². Afin de ne pas augmenter la dépense en logement, ils souhaitent « essayer autre chose », hors la zone dense.

“ LE BUT EST DE REDÉFINIR SON RAPPORT À L'ESPACE, AU TEMPS ET AU TRAVAIL, AU PROFIT DE SA VIE PERSONNELLE ET FAMILIALE. ”

Un consensus « mou » se dégage concernant certains contours géographiques : la plaine de Beauce est par exemple écartée pour des raisons « esthétiques ». Les trajectoires professionnelles des uns et des autres n'étant pas encore pleinement déterminées, il était nécessaire de continuer à travailler à Paris. Y compris pour Laure, car la mobilité du personnel enseignant via le système des mutations reste très complexe. Le projet connaît des hauts et des bas, certains y renoncent même. *In fine*, ce sont deux couples avec de jeunes enfants, et un célibataire, qui se lancent dans l'aventure, avec une stratégie

géographique plus précise : les villes desservies par le TGV sont abandonnées au profit de celles jalonnant la ligne TER Montparnasse/Le Mans. En 2020, le groupe fait l'acquisition d'un corps de ferme près de Nogent-le-Rotrou, dans le Perche, déjà réhabilité aux standards de construction des années 1990, et qu'il faut adapter pour créer des logements indépendants. Si le prix de revient du bien est conséquent, l'acquisition en groupe permet de réduire considérablement le niveau d'endettement.

Le télétravail est venu sans conteste consolider le projet : une partie du groupe continue de travailler à Paris (1 h 30 en TER depuis Nogent), en alternance avec deux jours de télétravail par semaine. Raphaël, lui, peut exercer son métier de magistrat en télétravail à 80 %. L'idée est également de réduire ce temps de travail de 20 à 30 %, de « vivre mieux avec moins d'argent », une possibilité permise par un bon niveau de salaire de cadre. Pour sa compagne, une reconversion professionnelle locale peut être envisagée. ■



Qualité de vie. Aucun problème de scolarisation (école dans le village). Mobilité : village à 7 km de Nogent, qui permet les déplacements à vélo. Accueil très favorable des familles par les maires.



Des limites principalement d'ordre juridique. Le droit n'est pas adapté à la propriété collective. Si le concept d'habitat participatif est valorisé par la loi Alur (détermination du statut), les projets restent très marginaux. Une SCI a été créée, mais elle présente des limites : la sortie d'une SCI (cession de parts) est un exercice délicat qui requiert l'agrément des autres associés, etc. Autres difficultés : la négociation d'un prêt auprès des banques dans le cadre d'une SCI non familiale ; le régime fiscal des travaux (pas d'éligibilité aux aides à la rénovation tant que les résidents ne sont pas dans les murs).



M. Carles / Institut Paris Région

Baisse des naissances et de la fécondité : l'Île-de-France, région la moins touchée

Philippe Louchart, L'Institut Paris Region



Angelo Cordes / Shutterstock.com

Après des années de baisse, le nombre de naissances et la fécondité tendent à se stabiliser en 2019, en Île-de-France comme en France métropolitaine. Le recul de la natalité, lié au report des naissances à des âges plus tardifs, est moins prononcé dans la région en raison d'une part plus importante de femmes nées à l'étranger dont la fécondité reste plus élevée. Pour autant, l'immigration n'explique pas les différences spatiales de fécondité, qui restent fortes en Île-de-France comme au sein de l'Union européenne. Elle contribue simplement à les accentuer.

En 2019, 174 000 bébés sont nés en Île-de-France, soit à peine moins qu'en 2018 (-500). La chute de la natalité* semble enrayée, mais reste conséquente par rapport au pic atteint en 2010 (10 500 de moins, soit -6 %). Le niveau des naissances renvoie à de multiples facteurs, pour partie liés à des comportements – sensibilité de la fécondité* à la composition par origine et niveau d'instruction des femmes en âge d'avoir des enfants –, et structurels, comme l'importance des femmes en âge d'avoir des enfants dans la population ou de celles nées à l'étranger*. Son évolution est sensible à celle des modes de vie (prolongement des études, activité des femmes), mais aussi à la conjoncture économique.

FAIBLE VARIATION DES NAISSANCES DEPUIS 2010 DANS LA MOITIÉ DES DÉPARTEMENTS FRANCILIENS

Si le nombre de naissances a chuté de 11 % en France métropolitaine depuis le pic de 2010, les évolutions spa-

tiales sont très contrastées. La chute atteint 13 % en province et dépasse 20 % dans 17 départements plutôt ruraux. Mais elle n'est que de 6 % en Île-de-France, où trois départements enregistrent même autant de naissances en 2019 qu'en 2010, voire un peu plus (le Val-d'Oise, l'Essonne et la Seine-Saint-Denis). Les naissances ont en revanche diminué, comme ailleurs en France, à Paris et dans les Hauts-de-Seine (-12 à -13 % par rapport à 2010), voire dans les Yvelines (-9 %), et un peu moins rapidement en Seine-et-Marne comme dans le Val-de-Marne (-5 à -6 %).

De façon plus générale, la baisse de la natalité est inexistante ou faible dans une dizaine de départements ailleurs en France, tous sièges ou proches d'une métropole dynamique. Les naissances sont ainsi stables, ou en très légère hausse, en Gironde (Bordeaux), Haute-Garonne (Toulouse), Hérault (Montpellier) et Haute-Savoie (Genève-Annemasse). Elles diminuent légèrement (-4 à -6 % depuis 2010) dans l'Ain (Lyon), les Alpes-Maritimes (Nice), les Bouches-du-Rhône (Marseille-Aix-en-Provence), la Loire-Atlantique (Nantes), le Rhône (Lyon), le Var (Toulon), la Haute-Corse (Bastia) et la Corse-du-Sud (Ajaccio).

ÎLE-DE-FRANCE : UNE FÉCONDITÉ PARMIS LES PLUS ÉLEVÉES EN FRANCE ET DANS L'UNION EUROPÉENNE

Depuis 2012, la France est le pays le plus fécond de l'Union européenne (1,88 enfant par femme en 2018). Avec 1,94 enfant par femme, l'Île-de-France figure dans le top 10 des 282 régions européennes les plus fécondes (nomenclature des unités territoriales statistiques/NUTS2). Sept autres régions, dont cinq françaises, affichent une fécondité supérieure à celle de l'Île-de-France : les quatre régions

-6 %

Baisse du nombre de naissances et de la fécondité en Île-de-France entre 2010 et 2019

1,9

Nombre d'enfants par femme en Île-de-France en 2019 (indice de fécondité)

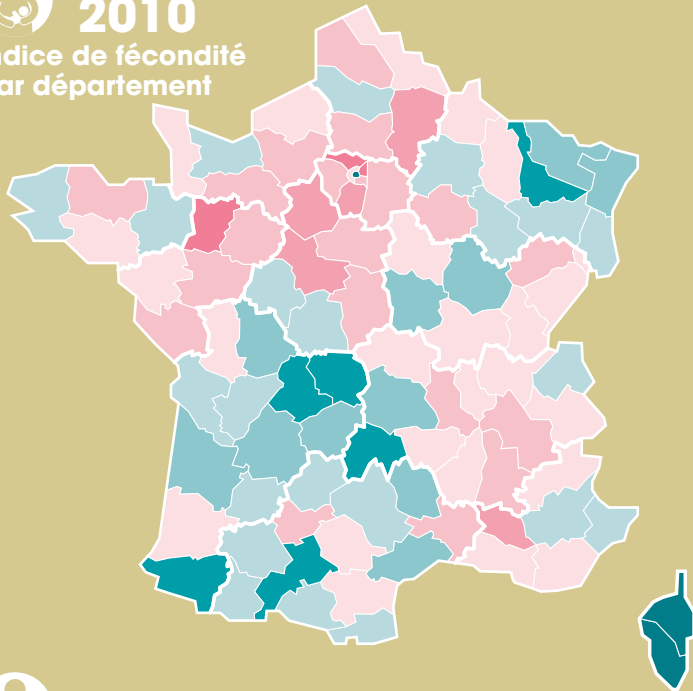
41 %

Part des naissances franciliennes en 2019 issues de mères nées à l'étranger



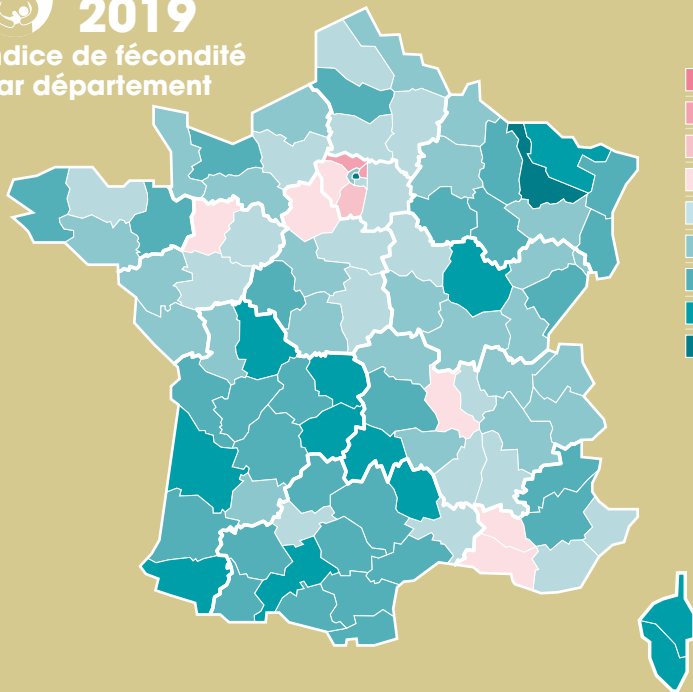
2010

Indice de fécondité par département

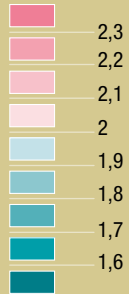


2019

Indice de fécondité par département

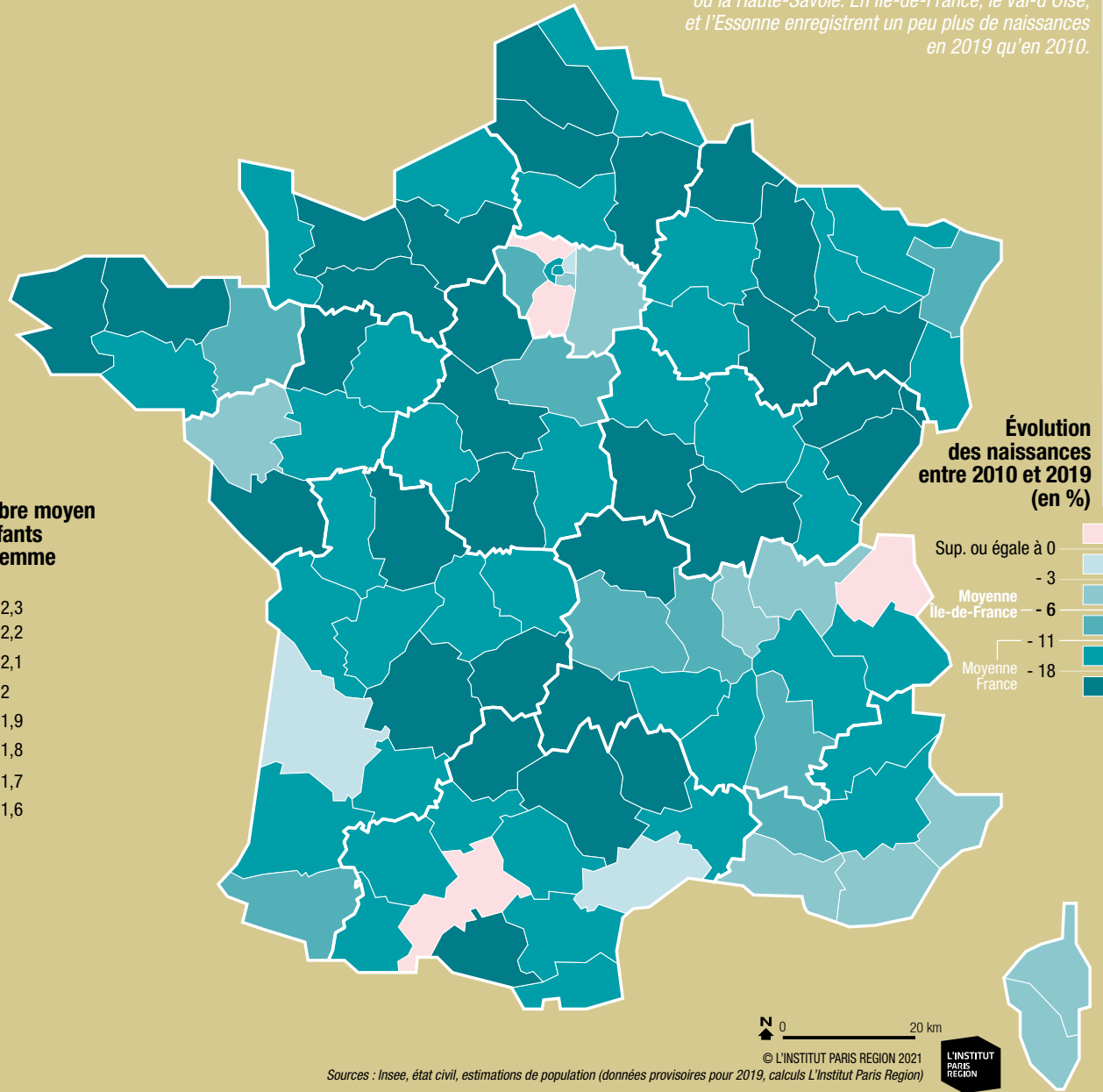


Nombre moyen d'enfants par femme

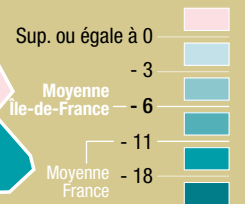


2010 - 2019

Moindre baisse des naissances en Île-de-France



Évolution des naissances entre 2010 et 2019 (en %)



Depuis 2010, la baisse du nombre de naissances est forte dans les départements ruraux, mais faible ou inexistante dans des départements sièges de métropole dynamique comme la Gironde, la Haute-Garonne, l'Hérault ou la Haute-Savoie. En Île-de-France, le Val-d'Oise, et l'Essonne enregistrent un peu plus de naissances en 2019 qu'en 2010.

0 20 km

Sources : Insee, état civil, estimations de population (données provisoires pour 2019, calculs L'Institut Paris Region)



ultramarines de Mayotte (4,66 en 2018), Guyane (3,81), la Réunion (2,40) et la Guadeloupe (2,09), la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (1,97), l'enclave espagnole de Melilla dans le territoire marocain (2,33), et la région Nord-Est en Roumanie (2,09).

En Île-de-France, la situation est très contrastée. La Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise, l'Essonne et les Yvelines figurent dans le top 5 des départements les plus féconds de France métropolitaine, avec 2,06 à 2,33 enfants par femme en 2018. Mais Paris fait partie des trois départements les moins féconds (1,54 enfant par femme). La fécondité des Parisiennes s'aligne sur la moyenne de l'Union européenne (1,55 en 2018).

UNE FÉCONDITÉ EN BAISSÉ DEPUIS 2010, DES PROCRÉATIONS À DES ÂGES PLUS TARDIFS

En Île-de-France, comme ailleurs en France métropolitaine, la fécondité diminue depuis 2010. Plutôt lente au départ, la baisse s'est accélérée à partir de 2015 avant une stabilisation en 2019, autour de 1,93 enfant par femme en Île-de-France et de 1,81 en province. La fécondité s'est relativement peu infléchi en Île-de-France (-6 %), en repassant sous la barre des deux enfants par femme qu'elle avait franchie de 2006 à 2014. Le report des naissances à des âges plus tardifs explique cette inflexion : la baisse de la fécondité se poursuit avant 30 ans et, pour la première fois, s'étend aux femmes âgées de 30 à 34 ans. En moins d'un demi-siècle, l'âge moyen à la maternité s'est accru de cinq ans en Île-de-France par suite du prolongement des études, d'une mise en couple plus tardive et de l'extension de l'activité des femmes. Il est passé de 27 ans à la fin des années 1970 à 32 ans en 2019, à mesure que la fécondité diminuait chez les plus jeunes et progressait après 30 ans. Tout au long des années 2000, la hausse après 30 ans a dépassé la baisse chez les plus jeunes, de sorte que la fécondité des Franciliennes dans leur ensemble a augmenté. Puis la fécondité des 30-34 ans s'est stabilisée avant de décroître, elle aussi, à partir de 2015, suffisamment pour que la fécondité des Franciliennes dans leur ensemble diminue, avant de se stabiliser en 2019.

Les disparités spatiales de niveau d'études des femmes expliquent assez directement celles de l'âge auquel elles deviennent mères et, en conséquence, celles de la fécondité. Les enfants arrivent en effet d'autant plus tard dans la vie de leur mère que cette dernière a suivi des études longues. Les Franciliennes titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 ont accouché en moyenne à 33,4 ans selon le recensement de 2017, soit trois années et demie plus tard que celles qui n'ont aucun diplôme (29,9 ans). Leur fécondité est aussi plus faible (1,6 contre 2,7 enfants

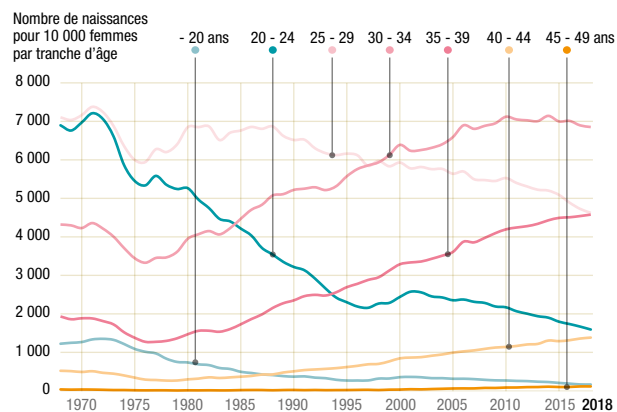
par femme en 2017). Or, la part des mères titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 varie par exemple du simple au triple entre Paris et la grande couronne, chez les femmes nées en France comme parmi celles nées à l'étranger. Les Parisiennes sont celles qui ont leurs enfants le plus tard, à 33,8 ans en moyenne en 2018, soit trois ans plus tard qu'en Seine-et-Marne ou ailleurs en grande couronne ou en France. Mais même à diplôme égal, les Parisiennes font toujours moins d'enfants et les ont plus tard que les femmes vivant en grande couronne.

L'IMMIGRATION SOUTIENT DAVANTAGE LA FÉCONDITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

La région-capitale regroupant près de quatre immigrés* sur dix vivant en France, la participation des femmes nées à l'étranger à la fécondité y est plus marquée. En Île-de-France, les effets de l'immigration sur le temps long contribuent ainsi à accroître le niveau de la fécondité actuelle de 22 % : la fécondité des Franciliennes nées en France est de 1,59 enfant par femme, celle de l'ensemble des Franciliennes de 1,94. À l'échelle de la France, cet apport est plus faible (+12 %).

La fécondité des femmes nées à l'étranger est semblable en Île-de-France ou en province (trois enfants par femme), mais celle des femmes nées en France est plus faible en Île-de-France (1,59 contre 1,66), un écart qui peut s'expliquer en partie par une part plus élevée de femmes très diplômées. D'ailleurs, l'âge moyen à la maternité demeure plus élevé en Île-de-France (31,8 ans contre 30,4 ans). En revanche, les femmes nées à l'étranger représentent environ un quart des femmes en âge de procréer en Île-de-France (26 %) contre un dixième seulement en province (10 %), d'où leur contribution plus élevée dans la région. Comme ailleurs en France, les Franciliennes nées en France deviennent mères plus tardivement que celles nées à l'étranger (32,1 ans contre 30,5 ans) et cet écart s'est accru depuis 2010 (+1,6 an en 2018 contre +1,2 an

La fécondité des 30-34 ans plafonne et même diminue ces dernières années



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 - Sources : Insee, état civil, estimations localisées de population



en 2010). Les premières ont différé la venue de leurs enfants de 11 mois depuis 2010, les secondes de 6 mois. Depuis 2010, la fécondité des femmes nées en France a baissé de 0,22 enfant par femme en Île-de-France (-0,24 en province), quand celle des femmes nées à l'étranger s'est accrue de +0,15 enfant par femme (+0,16 en province). En Île-de-France, c'est la part plus élevée de mères nées à l'étranger qui explique que la baisse de la fécondité a été plus modérée qu'en province depuis 2010 (-0,12 enfant par femme contre -0,19).

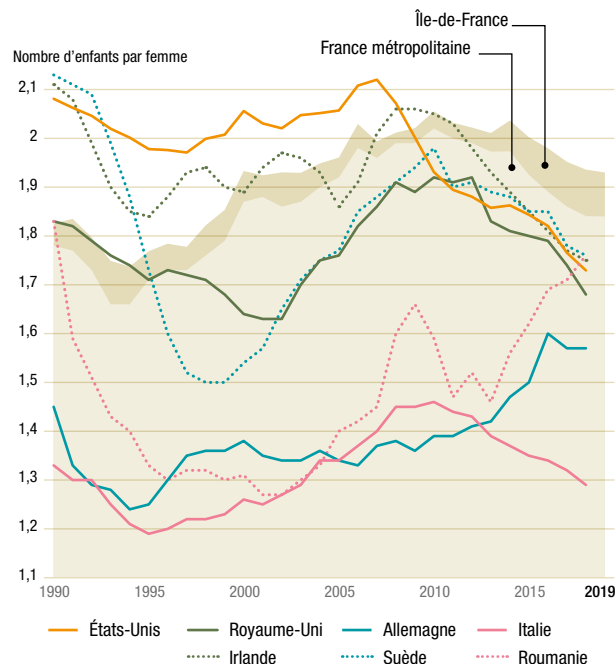
L'IMMIGRATION PARTICIPE PARTIELLEMENT AUX DISPARITÉS DE FÉCONDITÉ ENTRE DÉPARTEMENTS

L'immigration n'explique pas les disparités de fécondité entre départements franciliens, mais contribue à les amplifier. La fécondité est en effet minimale à Paris et maximale dans le Val-d'Oise, que l'on considère les seules femmes nées en France (1,37 contre 1,81) ou l'ensemble des femmes (1,55 contre 2,29).

Si la part des femmes nées à l'étranger était partout identique à la moyenne régionale, la fécondité serait plus faible en Seine-Saint-Denis, où près de deux femmes sur cinq en âge d'avoir des enfants sont nées à l'étranger. Elle passerait de 2,33 à 2,16. En revanche, la fécondité resterait inchangée aux deux extrêmes, soit 1,54 à Paris et 2,29 dans le Val-d'Oise, où la part des femmes nées à l'étranger en âge d'avoir des enfants est proche de la moyenne régionale. L'écart de fécondité entre ces deux départements ne tient pas à l'immigration, mais aux différences de comportement fécond à la fois des femmes nées en France et des femmes nées à l'étranger. Ces deux dimensions sont liées, même si l'ampleur des disparités est plus marquée parmi les femmes nées à l'étranger, en lien avec l'origine, le niveau d'étude et l'ancienneté d'arrivée en France.

La fécondité est en effet minimale à Paris et maximale dans le Val-d'Oise, aussi bien chez les femmes nées

Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1990 dans une sélection de pays



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, Eurostat, US Centers for Disease Control

EN ÎLE-DE-FRANCE,
LES EFFETS DE L'IMMIGRATION
SUR LE TEMPS LONG CONTRIBUENT
À ACCROÎTRE LE NIVEAU
DE LA FÉCONDITÉ ACTUELLE DE 22 %.

La France, pays le plus fécond de l'UE depuis 2012

Les mouvements de baisse de la fécondité depuis trente ans viennent tous d'un recul des maternités des jeunes générations et sont souvent suivis d'une hausse, suite au rattrapage ultérieur des maternités différées, à des âges plus avancés. Les raisons qui conduisent les jeunes générations à attendre avant d'avoir leurs enfants varient selon les pays et selon les périodes. Le démographe Gilles Pison évoque l'effondrement du mur de Berlin en 1989 pour les pays de l'ancien bloc de l'Est, mais aussi, plus tard, la crise financière de 2007-2008. « La récession économique et la montée du chômage que cette dernière a entraînée ont en effet rendu le futur plus incertain. Une partie des couples a reporté son projet de fécondité en attendant des jours meilleurs... Mais le mouvement a continué même la crise passée, signe qu'une nouvelle tendance non liée à la conjoncture économique est peut-être également à l'œuvre. »

Quant à la France, il convient, dit-il, de relativiser la baisse de sa fécondité ces dernières années, assez modeste (-8 % depuis 2008) au regard de celle observée aux États-Unis (-23 %) ou au Royaume-Uni (-17 %). La baisse y est aussi « apparue plus tardivement, les effets de la récession économique s'étant fait sentir plus tard. Malgré la diminution récente, la France reste le pays d'Europe où la fécondité est la plus élevée en 2018 ; les fluctuations de l'indicateur y ont été par ailleurs moins heurtées (figure ci-contre). Sans doute un résultat des politiques sociales et familiales qui ont amorti le choc de la crise et les effets du chômage. »

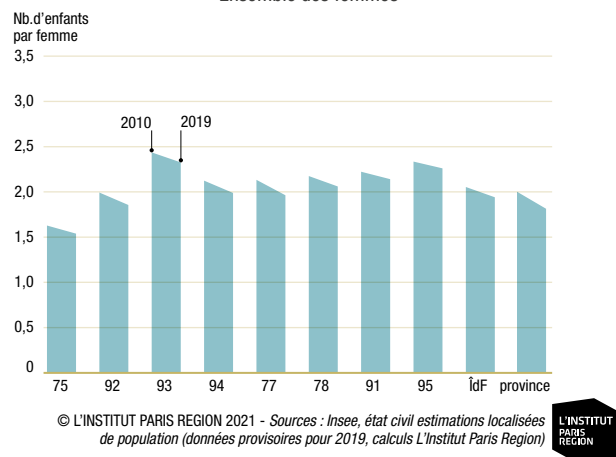
1. Gilles Pison, « France : la fécondité la plus élevée d'Europe », *Population & Sociétés*, n° 575, Ined, 2020.



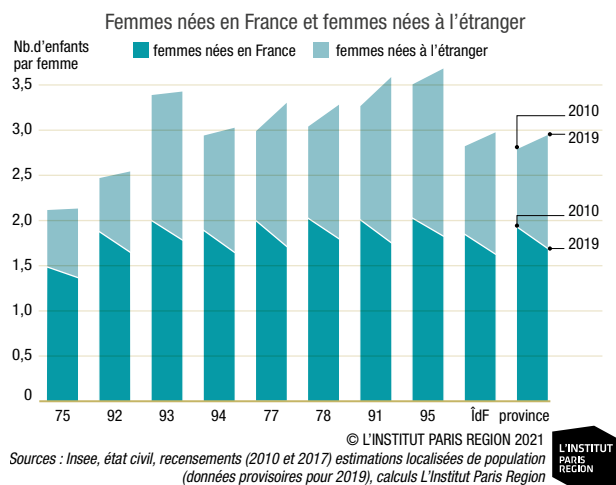
P. Lecroart - Institut Paris Region

Évolution de la fécondité entre 2010 et 2019

Ensemble des femmes



LA FÉCONDITÉ EST MINIMALE À PARIS ET MAXIMALE DANS LE VAL-D'OISE.



en France (respectivement 1,37 et 1,81) que chez celles nées à l'étranger (respectivement 2,13 et 3,79 enfants par femme en 2019). À niveau de diplôme égal, elle est aussi toujours plus faible à Paris, en lien avec l'exiguïté et la cherté des logements parisiens.

À l'échelle des régions françaises, la forte fécondité observée en région Paca (1,97 enfant par femme en 2019 contre 1,94 en Île-de-France) tient à une fécondité plus élevée, aussi bien des femmes nées en France (1,75 contre 1,59) que des femmes nées à l'étranger (3,19 contre 3,02). La part de femmes nées à l'étranger parmi les femmes en âge d'avoir des enfants y est en revanche plus faible qu'en Île-de-France (16 % contre 26 %). Si elle était identique à celle de l'Île-de-France, la fécondité en région Paca atteindrait 2,1 enfants par femme en 2019.

DAVANTAGE DE NAISSANCES DE MÈRES NÉES À L'ÉTRANGER DANS LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

Au sein de l'Union européenne, la contribution des mères nées à l'étranger à l'ensemble des naissances ne dépasse pas 5 % dans la majorité des anciens pays du bloc de l'Est (Hongrie, Lettonie, Roumanie, Lituanie, Slovaquie, Pologne, Bulgarie), mais représente 30 à 34 % des naissances en Allemagne, Suède, Belgique ou Autriche, et même 66 % au Luxembourg. La France (24 % en 2018) se situe entre des pays comme les Pays-Bas, le Danemark, la Grèce (21 %) ou l'Italie (22 %), et d'autres comme l'Irlande, l'Espagne (26 %) ou le Royaume-Uni (27 %).

Au sein de ces pays, la part des naissances issues de mères nées à l'étranger est en général croissante avec l'urbanisation et maximale dans les régions métropolitaines les plus peuplées. Elle atteint par exemple 47 % dans la région métropolitaine de Londres en 2019. Un quart de la population de la métropole londonienne vit même dans des territoires où cette proportion est bien plus élevée, puisque comprise entre 60 % et 75 %. Elle est

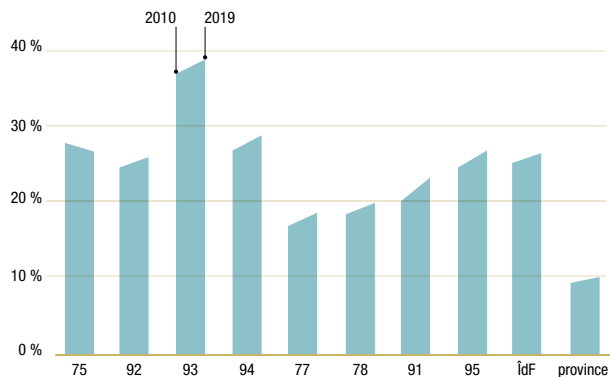
un peu plus faible en Île-de-France, où elle progresse suite à la baisse de la fécondité des femmes nées en France (41 % contre 34 % en 2010).

Les évolutions sont similaires ailleurs en France métropolitaine. La part des naissances issues de mères nées à l'étranger y est néanmoins deux fois plus faible (19 % en 2019 contre 41 % en Île-de-France) et progresse un peu plus lentement (+5 points depuis 2010 contre +7 points en Île-de-France).

LES EFFETS DE BALANCIER DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES NAISSANCES

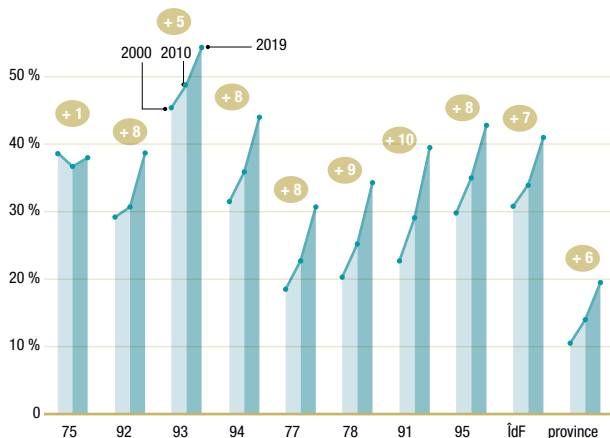
La baisse récente de la fécondité et du nombre de naissances en Île-de-France s'est poursuivie en 2019 et en 2020 selon les premiers éléments disponibles. Elle pourrait se prolonger en 2021 du fait de la pandémie de Covid-19, même si son impact réel reste difficile à mesurer. En France, les naissances de janvier 2021, qui correspondent à des conceptions intervenues durant le premier confinement, sont en effet inférieures de 13,5 % à celles de janvier 2020 (-16,7 % en Île-de-France). La chute est comparable à celle qui avait suivi l'annonce du premier choc pétrolier au milieu des années 1970. Mais sur les quatre premiers mois de 2021, la baisse n'est plus que de 4 % en France par rapport à la même période en 2020. En Île-de-France, la baisse est un peu plus élevée (-5 %), où elle atteint même 7 % à Paris et 9,5 % en Seine-Saint-Denis. La sortie du premier confinement s'est donc accompagnée d'une reprise des projets de parentalité. Il faudra attendre pour connaître l'impact du deuxième confinement et savoir si le rattrapage du déficit de naissances observé en début d'année se poursuivra et affectera toutes les régions avec la même ampleur. En Île-de-France, les conséquences de la baisse des naissances se font d'ores et déjà sentir dans de nombreuses communes, où les effectifs scolarisés en maternelle diminuent. Ce recul va toucher progressivement les écoles

Évolution de la part des femmes nées à l'étranger parmi les 15-49 ans entre 2010 et 2019



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 - Sources : Insee, recensement de la population 2010, estimation 2019 L'Institut Paris Region

La part des naissances issues d'une mère née à l'étranger en forte hausse depuis 2010



+8 évolution en points entre 2010 et 2019 © L'INSTITUT PARIS REGION 2021 Sources : Insee, état civil 2000, 2010 et 2019

élémentaires. Si des fermetures de classes devraient en résulter en primaire, les effectifs en collèges et lycées continueront en revanche à progresser dans de nombreux territoires en raison de la hausse de la fécondité et des naissances observées entre 2000 et 2010, et parfois jusqu'en 2015. ■

*Voir en annexes *Glossaire* et *Bibliographie*.

LA PART DES NAISSANCES ISSUES DE MÈRES NÉES À L'ÉTRANGER EST EN GÉNÉRAL CROISSANTE AVEC L'URBANISATION ET MAXIMALE DANS LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES LES PLUS PEUPLÉES. ELLE ATTEINT PAR EXEMPLE 47 % DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE LONDRES EN 2019.



A. Rousseau/L'Institut Paris Region

L'espérance de vie en Île-de-France : des progrès importants, mais inégalement répartis sur le territoire

Valérie Féron, Observatoire régional de santé, département de L'Institut Paris Region



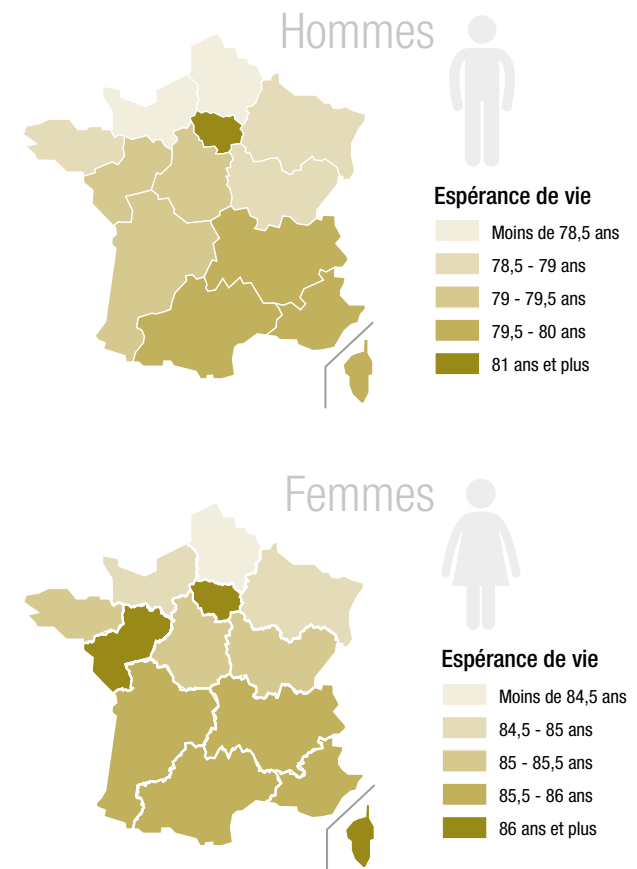
L'évolution de l'espérance de vie et les causes de mortalité en Île-de-France sont des mesures utiles pour qualifier l'état de santé des Franciliens. Leur analyse permet d'appréhender les enjeux majeurs de santé publique et leur distribution sur le territoire. Malgré une espérance de vie élevée et des indicateurs de santé globalement favorables, de fortes disparités sociales et territoriales de santé sont cependant observées dans la région.

En France, en 2019, l'espérance de vie* à la naissance est de 85,6 ans pour les femmes et de 79,7 ans pour les hommes, contre respectivement 83,7 et 79,2 ans en moyenne dans les pays de l'Union européenne (UE) en 2018. De fait, l'espérance de vie des Françaises est l'une des plus élevées de l'UE : seule l'Espagne (86,3 ans) devance la France. Pour les hommes, la situation est un peu moins favorable : si l'espérance de vie des Français reste au-dessus de la moyenne de l'UE, elle se situe en deçà des niveaux observés dans neuf pays, en particulier l'Italie, l'Espagne et la Suède (entre 81,2 ans et 80,9 ans).

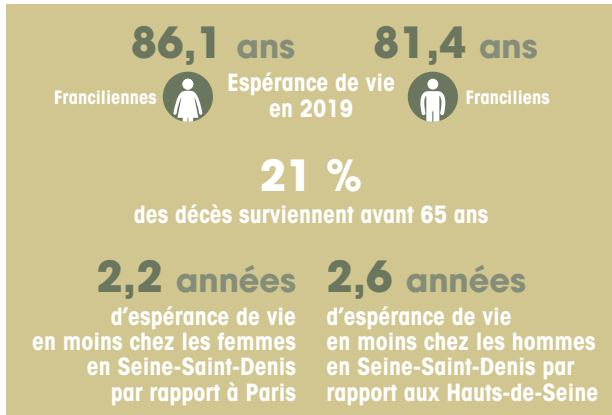
LES FRANCILIENS VIVENT EN MOYENNE PLUS LONGTEMPS QUE LES FRANÇAIS

Dans ce contexte globalement favorable, l'Île-de-France est la région française où l'on vit le plus longtemps. L'espérance de vie à la naissance des hommes – 81,4 ans en 2019 – est la plus élevée de toutes les régions et celle des femmes – 86,1 ans – arrive en deuxième position après la Corse.

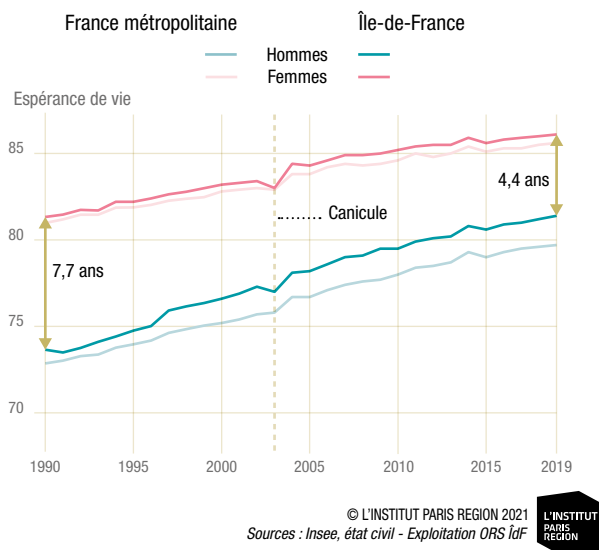
Espérance de vie à la naissance par région en 2019



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, état civil - Pictogrammes : 123rf © Leremy



Évolution des espérances de vie à la naissance (période 1990-2019)



Si l'espérance de vie n'a cessé d'augmenter en France et en Île-de-France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le rythme de croissance semble plus modéré sur la période récente, dépendant des aléas épidémiques ou caniculaires. Les données 2020, marquées par la crise de la Covid-19, viendront accentuer ce constat. Ces cinq dernières années, en France comme en Île-de-France, les hommes ont gagné près de 0,5 année d'espérance de vie et les femmes 0,2 an. Historiquement, la baisse de la mortalité infantile* jouait un rôle important dans l'augmentation de l'espérance de vie. Entre 1947 et 1997, elle expliquait un tiers des gains d'espérance de vie à la naissance. Elle est désormais très faible et ne peut plus susciter de nouveaux gains significatifs. Depuis 1997, c'est la baisse de la mortalité après 70 ans qui engendre les gains d'espérance de vie, surtout pour les femmes, chez qui elle explique les deux tiers de la hausse de leur espérance de vie à la naissance.

En 2003, on observe cependant une baisse ponctuelle de l'espérance de vie pour les deux sexes, due à une surmortalité exceptionnelle chez les personnes âgées lors de la canicule estivale.

Si les femmes continuent à vivre en moyenne plus longtemps que les hommes, la progression de l'espérance de vie à la naissance est plus rapide pour les hommes que pour les femmes, si bien que l'écart entre les deux sexes ne cesse de se réduire. Il était de 7,7 ans en 1990 puis de 6,6 ans en 2000 ; il est désormais de 4,7 ans en 2019. Cet écart entre hommes et femmes est moins marqué qu'au niveau national où il atteint 5,9 ans. La structure socialement favorisée de la région Île-de-France peut en partie expliquer la faiblesse de cet écart. En effet, les écarts entre hommes et femmes sont plus importants parmi les plus défavorisés et moins importants parmi les plus favorisés. Si l'on prend l'exemple du revenu, la différence d'espérance de vie entre hommes et femmes s'élève de 3,9 ans chez les 5 % les plus riches, contre 8,3 ans parmi les 5 % les plus pauvres.

L'ÎLE-DE-FRANCE PRÉSENTE D'IMPORTANTES DISPARITÉS EN TERMES D'ESPÉRANCE DE VIE...

Si l'espérance de vie en Île-de-France est globalement plus élevée, cette moyenne masque de fortes disparités entre les espaces qui composent ce territoire. Par exemple, au niveau des départements, on observe pour les hommes comme pour les femmes des espérances de vie à la naissance plus élevées à Paris, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines qu'elles ne le sont en Seine-Saint-Denis, en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise. Ces trois derniers départements présentent même, pour les femmes, des espérances de vie inférieures aux moyennes nationales.

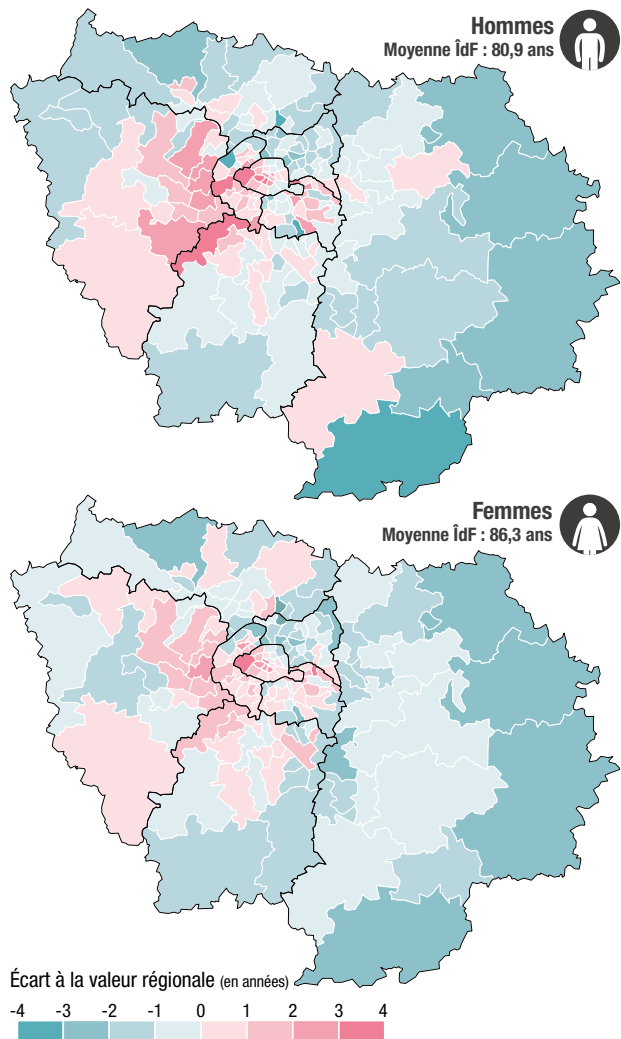
Chez les hommes, la différence d'espérance de vie atteint 2,6 ans entre les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis. Chez les femmes, cette différence s'élève à 2,2 ans entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Ces écarts s'expliquent en grande partie par le profil sociodémographique des départements. À âge et sexe égal, les conditions de vie et l'état de santé des habitants sont liées au niveau de revenu,

Espérance de vie à la naissance dans des départements d'Île-de-France et en France métropolitaine (en années)

Départements	2019		Évolution 1990-2019	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris	82	86,9	8,5	5,4
Seine-et-Marne	80,4	85,5	7,4	5,2
Yvelines	81,9	86,6	7,4	4,4
Essonne	81,5	86,2	7,3	4,5
Hauts-de-Seine	82,6	86,5	8,4	5
Seine-Saint-Denis	80	84,7	7,7	4,4
Val-de-Marne	81,4	86,2	7,6	5
Val-d'Oise	80,5	85,4	7,5	4,4
Île-de-France	81,4	86,1	7,7	4,8
France métropolitaine	79,7	85,6	6,8	4,6

Sources : Insee, état civil

Écart de l'espérance de vie dans les cantons par rapport à l'Île-de-France (période 2012-2015)

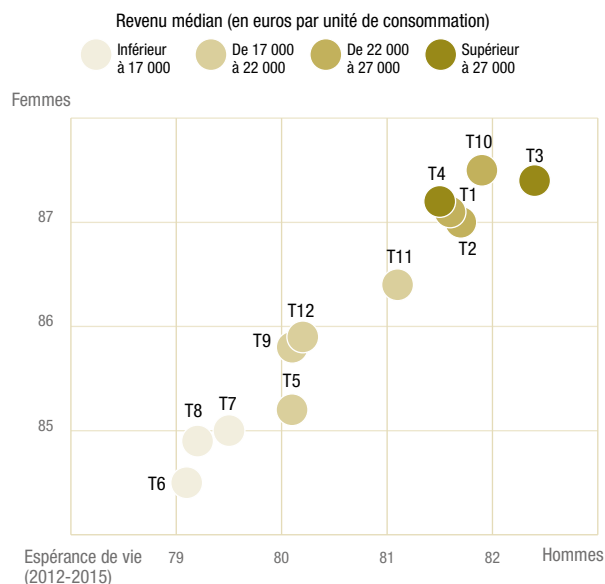


© L'INSTITUT PARIS REGION, ORS ÎdF 2021
Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS ÎdF



LES CONDITIONS DE VIE ET L'ÉTAT DE SANTÉ DES HABITANTS SONT LIÉS AU NIVEAU DE REVENU, AU NIVEAU D'ÉTUDES ET À LA POSITION SOCIALE.

Espérance de vie à la naissance dans les EPT selon le revenu médian



Établissements publics territoriaux (EPT)

- T1 Paris • T2 Vallée Sud Grand Paris • T3 Grand Paris Seine Ouest
- T4 Paris Ouest La Défense • T5 Boucle Nord de Seine • T6 Plaine Commune
- T7 Paris Terres d'Envol • T8 Est Ensemble • T9 Grand Paris Grand Est
- T10 Paris Est Marne & Bois • T11 Grand Paris Sud Est Avenir
- T12 Grand-Orly Seine Bièvre

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Inserm CépiDc, Insee RP - Exploitation ORS ÎdF



au niveau d'études et à la position sociale. En France, les hommes les plus diplômés peuvent espérer vivre 4,3 ans de plus que les moins diplômés. De même, les hommes cadres ont une espérance de vie de 6 ans de plus que les hommes ouvriers.

Tous les indicateurs – que ce soit l'état général de santé déclaré, la mortalité, la mortalité prématurée, l'espérance de vie, la morbidité déclarée ou mesurée, ou le recours aux soins – font apparaître un gradient. Ce phénomène est connu sous le terme de « gradient social de santé ».

Ces inégalités spatiales s'observent fortement au niveau des cantons et arrondissements parisiens : les plus socialement favorisés ont une plus forte espérance de vie que les plus défavorisés. Les écarts maximum entre ces territoires sont de près de 8 ans pour les hommes : 84,7 ans dans le 16^e arrondissement contre 76,9 ans dans le canton de Villeneuve-Saint-Georges et de près de 7 ans pour les femmes : 89,5 ans dans le 16^e arrondissement et de 82,8 ans dans le canton de Saint-Denis-2.

... QUI REFLÈTENT LES INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES FRANCILIENNES

Ces disparités peuvent être qualifiées d'inégalités puisqu'elles reflètent le « gradient social de santé » aujourd'hui largement connu et documenté : plus on descend le long de l'échelle sociale, moins bons sont les indicateurs de santé. En France, par exemple, les hommes les plus aisés (les 5 % les plus aisés) ont une espérance de vie de 84,4 ans contre 71,7 ans pour les 5 % les plus pauvres, soit une différence de 12,7 ans. Par ailleurs, à 35 ans, les hommes cadres peuvent espérer vivre 6 ans de plus que les hommes ouvriers.

Ainsi, les disparités d'espérances de vie au sein des espaces franciliens reflètent en large partie les inégalités socio-spatiales territoriales.

AU-DELÀ DE L'ESPÉRANCE DE VIE, L'ESPÉRANCE DE VIE SANS INCAPACITÉ

Dans un contexte de vieillissement de la population, on peut compléter l'espérance de vie à la naissance avec l'espérance de vie sans incapacité*. Un indicateur qui combine une dimension quantitative et une dimension qualitative pour mieux apprécier le bénéfice des années de vie supplémentaires. Il mesure le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne. En 2018, l'espérance de vie sans incapacité s'élève en France à 65,5 ans pour les femmes et 63,4 ans pour les hommes. Pour les femmes, cet indicateur baisse légèrement par rapport à 2017 (-5 mois) et progresse de 10 mois pour les hommes. Si les Françaises vivent plus longtemps que les Français, elles passent aussi plus de temps avec des incapacités que les hommes. En France, en 2018, les femmes de 65 ans peuvent espérer vivre encore 23,8 ans, dont 47 % de ces années seront en bonne santé, sans incapacité. En Suède, par exemple, l'espérance de vie à 65 ans est plus faible (21,6 ans), mais ce sont 73 % des années leur restant à vivre qui seront en bonne santé.

Au niveau départemental, les variations dans l'espérance de vie sans incapacité sont très importantes et dépassent celles observées pour l'espérance de vie. Ainsi, entre les départements français en 2014, on observe une différence de près de 7 ans d'espérance de vie sans incapacité à 60 ans chez les femmes et près de 5,5 années chez les hommes (contre respectivement 2,8 et 4,2 ans pour l'espérance de vie au même âge).

MORTALITÉ AU FIL DES ÂGES : UN PROFIL CARACTÉRISTIQUE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

En 2015, on compte près de 75 000 décès en Île-de-France (36 926 hommes et 37 712 femmes). La région présente une sous-mortalité générale par rapport à la France : -13 % pour les hommes et -9 % pour les femmes.

La mortalité infantile est plus élevée en Île-de-France qu'en France...

En France, comme en Île-de-France, le taux de mortalité infantile* (nombre de décès d'enfants de moins de 1 an pour 1 000 naissances vivantes) n'a cessé de diminuer depuis le début du xx^e siècle pour atteindre aujourd'hui un niveau historiquement bas, comparable à ce qui est observé en moyenne dans les pays de l'UE.

En moyenne, dans l'UE, le taux de mortalité infantile en 2016 est, en effet, de 3,6 ‰. Plus faible en Finlande (1,9 ‰) ou en Slovénie, Estonie et Suède (taux inférieurs à 2,5 ‰), il atteint respectivement 7,0 et 7,4 ‰ en Roumanie et à Malte. Le niveau français (3,7 ‰) est intermédiaire, plus faible qu'au Royaume-Uni (3,8), mais plus élevé qu'en Allemagne (3,4), qu'en Italie (2,8) et qu'en Espagne (2,7).

La mortalité infantile est depuis plusieurs années plus élevée en Île-de-France (4,0 ‰) qu'en France métropolitaine (3,5 ‰), où le taux régional le plus bas est observé dans les Pays de la Loire (3,0 ‰) et le plus élevé en Centre-Val de Loire (4,3 ‰). L'Île-de-France est la deuxième région française avec le taux de mortalité infantile le plus fort. Le grand nombre de naissances, l'inégale répartition de l'offre de soins en périnatalité sur le territoire et le profil sociodémographique de la population peuvent expliquer ce taux élevé.

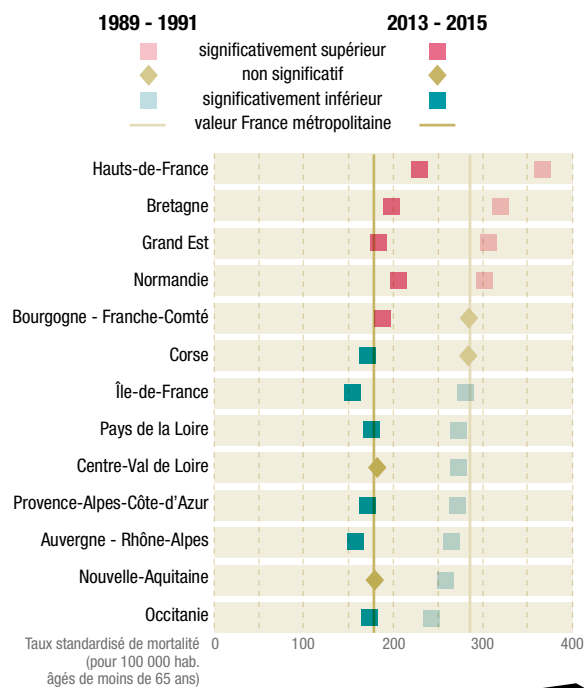
Encore une fois, il existe de fortes disparités entre les départements franciliens : les plus fortes mortalités infantiles s'observent en Seine-Saint-Denis ou dans le Val-de-Marne (5,2 ‰), puis dans le Val-d'Oise (4,6 ‰). Les plus faibles sont dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine et en Seine-et-Marne (3,2 ‰).

... mais la mortalité prématurée francilienne est la plus faible de France métropolitaine

La mortalité prématurée* est constituée – par convention – de l'ensemble des décès survenus avant l'âge de 65 ans. En 2015, parmi les 75 000 décès franciliens, 21 % sont survenus avant 65 ans. Ces décès, dits prématurés,



Évolution de la mortalité prématurée par région



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Inserm CépiDc, Insee RP - Exploitation ORS IdF

EN 2015, PARMIS LES 75 000 DÉCÈS FRANCILIENS, 21 % SONT SURVENUS AVANT 65 ANS. CES DÉCÈS, DITS PRÉMATURÉS, CONCERNENT PLUS FRÉQUEMMENT LES HOMMES.

concernent plus fréquemment les hommes (65 %) et sont principalement dus à des cancers (41 %), aux maladies de l'appareil circulatoire (11,5 %), ou à des traumatismes et empoisonnements comme par exemple les accidents ou les suicides (10 %). En comparaison, les tumeurs représentent 30 % des décès totaux et 21 % pour les maladies de l'appareil circulatoire.

Depuis 1990, la mortalité prématurée a diminué de 45 % en Île-de-France, à un rythme plus rapide qu'en France métropolitaine (-37 %). L'Île-de-France est désormais la région hexagonale qui affiche la mortalité prématurée la plus faible. Elle concerne 154 décès pour 100 000 habitants, contre 178 en France métropolitaine, avec, chez les hommes, un niveau bien inférieur à la moyenne nationale (-15,7 %). La différence est un peu moins nette chez les femmes (-8,4 %).

La baisse, plus importante pour les hommes d'Île-de-France, est en grande partie due à la diminution de la mortalité par sida depuis le milieu des années 1990.

Un gradient socio-spatial qui se décline aussi pour la mortalité prématurée

L'observation de la mortalité prématurée fait également apparaître un gradient social, que ce soit au niveau départemental ou à des niveaux plus fins (cantons).

Dans le cas de la mortalité prématurée, il semblerait que ces importantes disparités territoriales reflètent les inégalités de structure sociodémographique entre territoires. Toutefois, elles peuvent également traduire des inégalités de répartition, d'accessibilité et de recours à l'offre de soins.

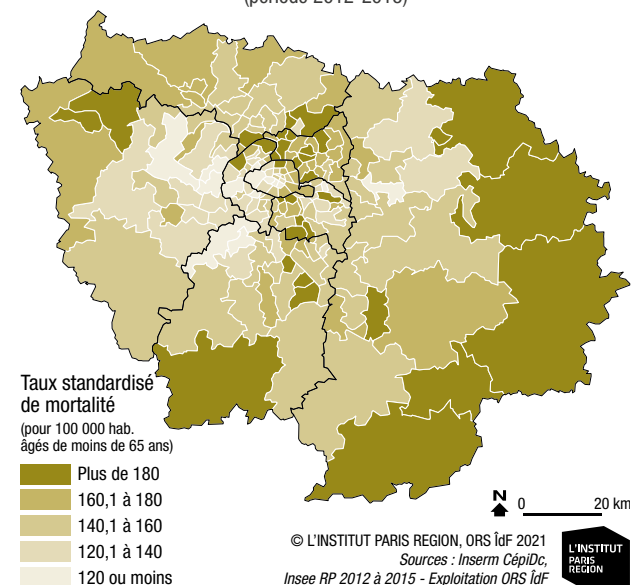
UNE SITUATION DÉFAVORABLE FACE À CERTAINES PATHOLOGIES, COMME LE CANCER DU POUMON CHEZ LES FEMMES

En Île-de-France, comme sur l'ensemble de la France, les principales causes de décès (cf. encadré « Les causes des

décès » sont les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire, responsables respectivement de 55 % et 51 % des décès chez les Franciliens et Franciliennes, et de 56 % et 52 % des décès chez les Français et Françaises.

Les mortalités par maladies circulatoires et par tumeurs ont diminué respectivement de 3,6 % et 1,5 % par an au cours des trois dernières décennies. La diminution de la mortalité circulatoire est due à la « révolution cardiovasculaire » qu'ont constitué les progrès de la prévention et des traitements dans ce domaine. Quant à la mortalité par tumeurs, elle diminue grâce à la mise en place du dépistage organisé, aux diagnostics plus précoces, à l'amélioration des traitements et à la réduction des comportements à risques comme le tabagisme.

Mortalité prématurée par canton (période 2012-2015)



© L'INSTITUT PARIS REGION, ORS IdF 2021
Sources : Inserm CépiDc, Insee RP 2012 à 2015 - Exploitation ORS IdF

Bien que l'Île-de-France affiche une mortalité inférieure au niveau national pour les principales causes de décès, la mortalité par tumeurs reste comparable avec celle du niveau hexagonal chez les femmes, alors qu'elle est inférieure de 10 % chez les hommes. Cette différence de niveau entre les hommes et les femmes d'Île-de-France, par rapport à la France métropolitaine, peut s'expliquer par une surmortalité par cancer du poumon des Franciliennes (+6 %) et une surmortalité par cancer du sein (+4 %). Cette surmortalité par cancer du poumon est observée seulement à Paris (16 %) et dans les Hauts-de-Seine (10 %). Pour les autres cancers, les niveaux de mortalité des Franciliennes sont soit comparables, soit inférieurs.

FORT RECUL DE L'ÉPIDÉMIE DE VIH/SIDA EN ÎLE-DE-FRANCE, PREMIÈRE RÉGION CONCERNÉE

L'Île-de-France est la région de France métropolitaine la plus touchée par le VIH/sida : 40 % des cas y sont aujourd'hui recensés. Sur la période 2013-2015, avec 128 décès en moyenne par an, les niveaux franciliens de mortalité par sida sont très nettement supérieurs aux niveaux nationaux (79 % chez les hommes et 92 % chez les femmes).

Pour autant, la mortalité par VIH/sida a fortement régressé à partir de 1996 avec la diffusion des traitements antirétroviraux. Ces derniers ont également contribué à faire diminuer le nombre de nouveaux cas de VIH/sida.

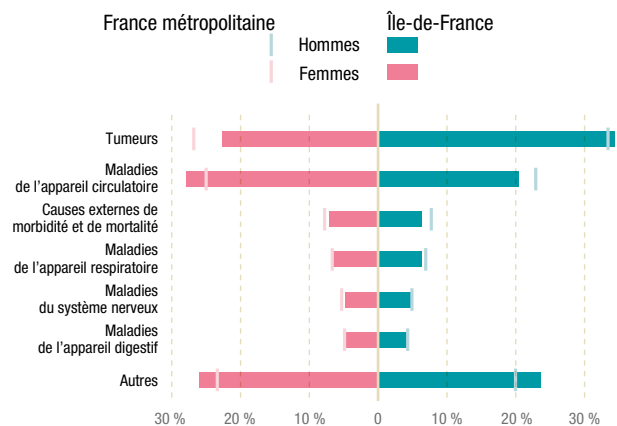
DES EFFETS SANITAIRES DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

En 2007-2008, 100 % de la population francilienne habitait dans des communes exposées à des concentrations moyennes annuelles de particules dépassant la valeur recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



Gary Cassel/Pixabay

Répartition des décès par causes (période 2013-2015)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Inserm CépiDc - Exploitation ORS ÎdF

L'EXPOSITION À LA POLLUTION
A DE FORTES CONSÉQUENCES
SUR L'ÉTAT DE SANTÉ.
SI TOUTES LES COMMUNES
ATTEIGNAIENT LES CONCENTRATIONS
LES PLUS FAIBLES,
7 000 DÉCÈS SERAIENT ÉVITÉS
CHAQUE ANNÉE
EN ÎLE-DE-FRANCE.

Or, l'exposition à la pollution a de fortes conséquences sur l'état de santé des populations : elle agit aux niveaux respiratoire et cardiovasculaire, peut provoquer des troubles de la reproduction et du développement de l'enfant, ou encore des maladies endocriniennes ou neurologiques. En France, si toutes les communes atteignaient les concentrations les plus faibles observées dans les communes équivalentes (en termes de type d'urbanisation et de taille), 34 000 décès seraient évités chaque année, et les personnes de 30 ans gagneraient en moyenne 9 mois d'espérance de vie. En Île-de-France, 7 000 décès seraient évités chaque année, avec un gain moyen de 11 à 13 mois d'espérance de vie à 30 ans, selon la typologie de la commune.

UNE ÎLE-DE-FRANCE EN MEILLEURE SANTÉ, MAIS DES INÉGALITÉS QUI SE CREUSENT

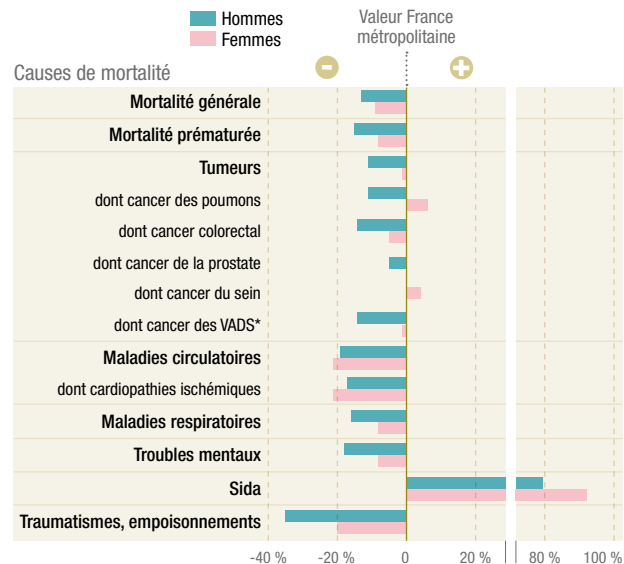
Depuis 1990, on remarque en Île-de-France une progression de l'état de santé de ses habitants : allongement de l'espérance de vie à la naissance, diminution de la mortalité générale, prématurée et infantile. La région présente globalement des indicateurs sociodémographiques favorables ainsi que des indicateurs de santé meilleurs que la moyenne nationale, surtout chez les hommes : espérances de vie à la naissance les plus élevées, plus faible mortalité générale et prématurée... Néanmoins, au niveau infrarégional, force est de constater que les progrès accomplis ne sont pas uniformes sur le territoire. Les importantes inégalités sociales conduisent à des différences substantielles de mortalité. Les fortes inégalités socio-spatiales sont de plus en plus mises en évidence par des crises sanitaires (sida, résurgence de certaines pathologies comme la rougeole, la tuberculose, etc.), des crises « environnementales » (canicules, pollutions, effet du réchauffement climatique), ou encore avec la pandémie de la Covid-19 pour laquelle les données de 2020 et 2021 viendront corroborer ce constat.



En révélant au grand jour les inégalités socio-spatiales, la crise que nous traversons nous permettra-t-elle d'avancer vers un monde post-Covid moins inégalitaire et plus durable ? ■

*Voir en annexes *Glossaire et Bibliographie*.

Niveau comparatif de mortalité par causes par rapport à la France métropolitaine (période 2013-2015)



* VADS : voies aérodigestives supérieures

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Inserm CépiDc, Insee RP - Exploitation ORS IdF



Les causes des décès

Le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) de l'Inserm est reconnu par l'Autorité de la statistique publique comme participant au système statistique français et européen, au même titre que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les services statistiques ministériels. Il traite et codifie les données enregistrées dans les certificats de décès remplis par les médecins. La codification des causes de décès s'appuie sur la classification internationale des maladies (CIM) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Décès dus aux cancers

Les cancers correspondent aux codes CIM10 = C00-D48 (cause initiale) :

- le cancer de la trachée, des bronches et du poumon correspond aux codes CIM10 = C33-C34 (cause initiale).
- le cancer du côlon-rectum correspond aux codes CIM10 = C18-C21 (cause initiale).
- le cancer du sein correspond aux codes CIM10 = C50 (cause initiale). Les indicateurs sont présentés pour le cancer du sein chez la femme.
- le cancer de la prostate correspond aux codes CIM10 = C61 (cause initiale).

Décès dus aux maladies cardiovasculaires

Les décès par maladie cardiovasculaire ou de l'appareil circulatoire correspondent aux codes CIM10 = I00-I99 (cause initiale).

Décès par traumatisme et empoisonnement

Ils regroupent les causes suivantes (cause initiale) :

- accidents (CIM10 = V01-X59) ;
- lésions auto-infligées (CIM10 = X60-X84) ;
- agressions (CIM10 = X85-Y09) ;
- événements dont l'intention n'est pas déterminée (CIM10 = Y10-Y34) ;
- interventions de la force publique et faits de guerre (CIM10 = Y35-Y36) ;
- complications de soins médicaux et chirurgicaux (CIM10 = Y40-Y84) ;
- séquelles de causes externes de morbidité et de mortalité (CIM10 = Y85-Y89) ;
- facteurs supplémentaires se rapportant aux causes externes de morbidité et de mortalité classées ailleurs (CIM10 = Y90-Y98).



P. Leoraart / L'Institut Paris Region

Covid-19 et mortalité : les Franciliens fortement affectés, mais de façon inégale

Valérie Féron, Catherine Mangeney, Observatoire régional de santé, département de L'Institut Paris Region



PIKSEL / iStockphoto.com

Depuis février 2020, la France est touchée par l'épidémie de Covid-19, entraînant une forte hausse des décès par rapport aux années précédentes. En Île-de-France, avec 11 300 décès supplémentaires lors de la première vague du printemps 2020, cette crise sanitaire remet sous le feu des projecteurs les fortes disparités et inégalités socio-spatiales des territoires face à la mortalité.

En date du 7 mars 2021, en France, près de 4 millions de personnes ont été testées positives à la Covid 19 et la pandémie a causé plus de 90 000 décès au cours des douze derniers mois. Que ce soit lors de la première vague épidémique (printemps 2020) ou lors de la deuxième (automne 2020), toutes les régions françaises n'ont pas été touchées avec la même intensité par le surcroît de mortalité. En Île-de-France, tous les territoires n'ont pas été logés à la même enseigne. Comment les effets de la pandémie se sont-ils traduits dans les territoires franciliens ?

L'ÎLE-DE-FRANCE, RÉGION FRANÇAISE LA PLUS TOUCHÉE PAR UN EXCÈS DE MORTALITÉ AU PRINTEMPS 2020

En 2020, l'épidémie de Covid-19 a entraîné deux vagues de surmortalité en France : l'une au printemps, l'autre à l'automne.

Mi-mars, un excès de mortalité (cf. encadré L'excès de mortalité) est enregistré dans la région Grand Est, puis dans les Hauts-de-France et en Île-de-France. Fin avril,

la vague de surmortalité couvre l'ensemble du nord-est de la France et s'étend moins intensément vers le sud jusqu'à la région Auvergne-Rhône-Alpes. À l'inverse, la Bretagne et le grand quart sud-ouest de la France enregistrent une mortalité en deçà de celle observée les années précédentes.

En Île-de-France, la première vague a été particulièrement virulente du 11 mars au 10 mai 2020. La région enregistre alors 11 300 décès supplémentaires par rapport à ceux comptabilisés sur la même période au cours des cinq dernières années. Ainsi, l'Île-de-France a connu une hausse de 79 % des décès, contre 48 % dans la région Grand Est et 22 % pour l'ensemble de la France. Le nombre de décès lors de la première vague est même presque doublé (+97 %) chez les Franciliens âgés d'au moins 75 ans.

**LA PREMIÈRE VAGUE
A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT VIRULENTE
DU 11 MARS AU 10 MAI 2020.
L'ÎLE-DE-FRANCE
A CONNU
UNE HAUSSE DE 79 % DES DÉCÈS.**

La deuxième vague débute à la mi-septembre et s'intensifie dès la mi-octobre. La surmortalité s'accroît dans les zones fortement touchées par la première vague, puis gagne progressivement d'autres régions, jusqu'à alors

11 300

décès supplémentaires en Île-de-France pendant la 1^{re} vague (11 mars 2020-10 mai 2020)

+110 %

d'augmentation de la mortalité en Seine-Saint-Denis lors de la 1^{re} vague

+20 %

d'augmentation du nombre de décès en grande couronne lors de la 2^e vague, fin 2020

relativement épargnées : Bourgogne-Franche-Comté, puis Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

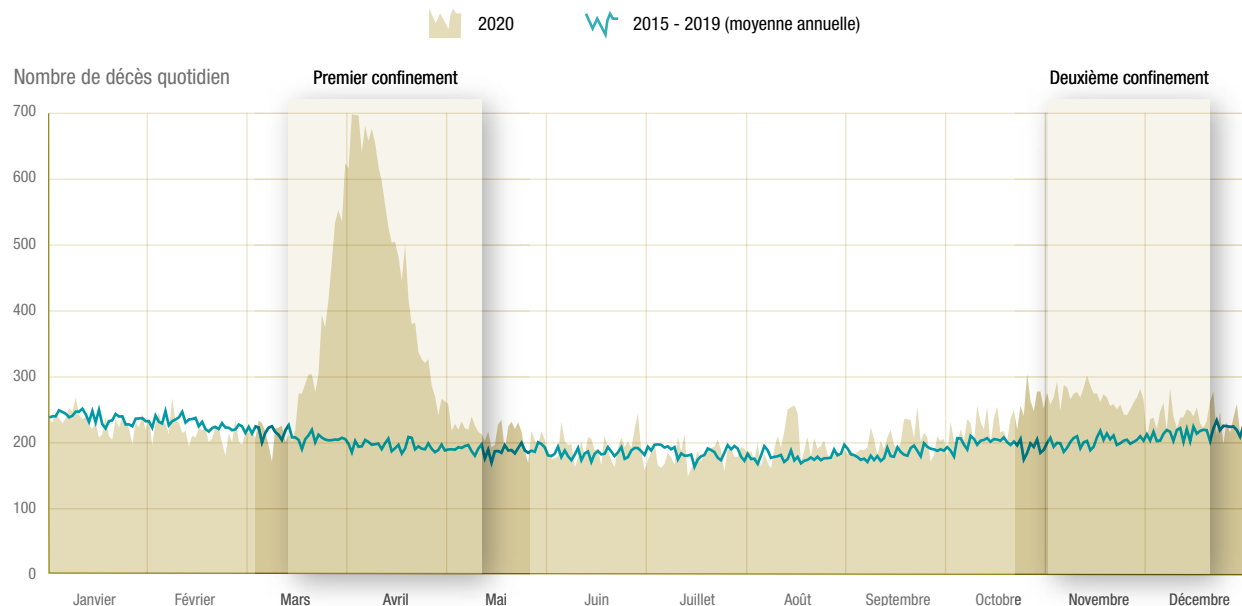
Entre septembre et fin décembre 2020, le nombre de décès en Île-de-France augmente à nouveau, sans atteindre les niveaux observés durant le premier confinement. Pour autant, l'épidémie est loin d'être terminée et sa trajectoire peut encore surprendre. En mars 2021, à l'heure de l'écriture de cet article, l'Île-de-France est une nouvelle fois brutalement touchée par une troisième vague, sans avoir éprouvé un reflux important des cas de la deuxième vague en janvier et février. Dans les prochains mois, lorsque de nouvelles données seront disponibles, il faudra certainement réviser à la hausse le constat d'une deuxième vague qualifiée de moins forte. Toujours est-il, entre septembre et fin décembre 2020, en l'état actuel des connaissances, la hausse du nombre de décès est de 18 % en Île-de-France, comparativement aux années précédentes (19 % chez les plus de 75 ans).

LA SEINE-SAINT-DENIS, DÉPARTEMENT FRANCILIEN LE PLUS TOUCHÉ PAR LA SURMORTALITÉ LORS DE LA PREMIÈRE VAGUE

Si tous les départements d'Île-de-France ont vu leur nombre de décès augmenter pendant le premier confinement, la Seine-Saint-Denis a été la plus touchée. Les décès y ont plus que doublé par rapport aux cinq années précédentes (+110 %). Dans le Val-d'Oise, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne, les progressions ont aussi été très conséquentes (respectivement +92 %, +85 % et +84 %).

Quant au début de la deuxième vague, il a frappé plus fortement l'Essonne, les Yvelines et le Val-d'Oise (augmentation des décès respectivement de +74 %, +67 % et +63 %). En revanche, on observe au cours de cette période (septembre-décembre) un recul de la mortalité dans les Hauts-de-Seine (-13 %) et en Seine-et-Marne (-10 %).

Les effets de la pandémie sur les décès franciliens en 2020

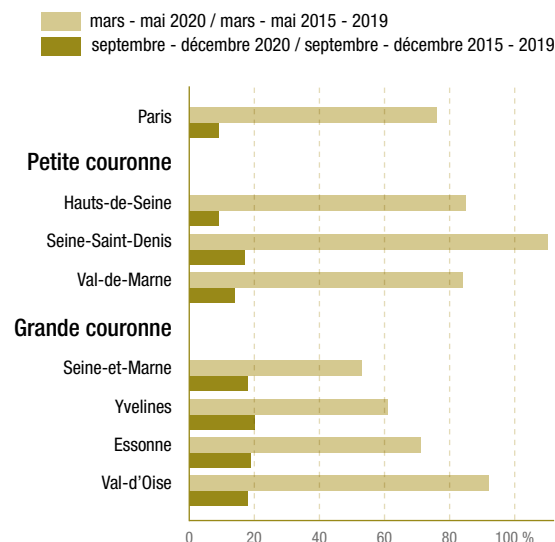


© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, état civil - Exploitation ORS ÎdF



Variation du nombre de décès

dans les départements d'Île-de-France



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Inserm CépiDc, Insee État civil - Exploitation ORS IdF

Au niveau infradépartemental, les disparités de surmortalité¹ sont également conséquentes. Les intercommunalités Plaine Commune, Est Ensemble et Roissy Pays de France, ou encore Boucle Nord de Seine, ont vu leur mortalité pratiquement doubler au cours de la première vague. Les disparités territoriales sont moins marquées en ce début de deuxième vague et se distribuent dans l'espace un peu différemment que lors du printemps. Les intercommunalités Dourdannais en Hurepoix (x1,7), Val d'Europe

1. Au niveau infradépartemental, il est nécessaire, pour comparer les niveaux de surmortalité, d'effacer les disparités liées aux structures par âges différenciées. C'est pourquoi, à cette échelle géographique, la comparaison s'effectue à partir du rapport des taux de mortalité standardisés*. Les données sont localisées au lieu de résidence de la personne décédée et non pas au lieu de décès.

Agglomération (x1,7), Val briard (x1,6), ou encore Vallée de l'Oise et des trois forêts et Bassée-Montois (x1,5), sont cette fois les plus touchées.

Les connaissances actuelles ne permettent pas encore de donner des éléments d'explication robustes sur ces différences de contrastes territoriaux observés lors des deux vagues.

LA COVID-19, UN ACCÉLÉRATEUR DES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES FRANCILIENNES

Les fortes disparités de surmortalité en période de Covid-19 décrites précédemment sont le reflet d'inégalités socio-spatiales de santé largement connues, documentées et particulièrement marquées en région Île-de-France.

Il est aujourd'hui démontré que le risque de développer une forme sévère de la Covid-19, voire d'en décéder, est fortement lié à l'âge, au sexe, mais aussi aux maladies chroniques préexistantes, telles que l'hypertension, le diabète ou l'obésité. Le risque d'être contaminé dépend par ailleurs de facteurs comme la taille des ménages et les conditions de logement, qui augmentent le risque de transmission du virus au sein d'un même foyer. La situation professionnelle est également discriminante : au printemps 2020, plus de 765 000 « travailleurs clés » franciliens n'ont pu être confinés du fait du caractère indispensable de leur activité.

Il s'avère que la plupart de ces facteurs touchent particulièrement les populations les plus défavorisées et, par là même, les territoires où elles résident en majorité. À titre d'exemple, les maladies chroniques suivent un gradient social de santé, c'est-à-dire qu'elles sont plus fréquentes chez les habitants des territoires les plus défavorisés. C'est en Seine-Saint-Denis que la part des travailleurs clés dans l'ensemble des actifs résidents est la plus élevée (18 % en 2017), notamment au sein des établissements publics territoriaux (EPT) Plaine Commune et Paris Terres

d'Envol. C'est aussi chez les ménages les moins aisés que la sur-occupation des logements est la plus forte et la disposition d'un espace extérieur la plus faible. De plus, les zones denses et socialement défavorisées sont souvent soumises à de multiples nuisances. C'est notamment le cas du niveau de pollution atmosphérique, particulièrement élevé, qui constitue un facteur de fragilisation des populations exposées, augmentant le risque de formes graves de Covid-19.

LA NÉCESSITÉ D'AGIR À UNE ÉCHELLE TERRITORIALE FINE

La pandémie de Covid-19 risque de conduire à une aggravation des inégalités socio-spatiales de santé préexistantes. D'autant que la surmortalité n'est que la partie émergée d'une crise protéiforme qui perdure. À ce jour, l'épidémie est marquée par des excès de mortalité ou de morbidité, mais il reste encore à quantifier l'impact qu'elle aura sur l'état de santé des populations à moyen et long termes : conséquence des reports de soins, confiance dans les autorités sanitaires et responsables politiques, risques psychosociaux, crise économique, etc.

Cette situation plaide pour une prise en compte par l'action publique d'analyses à des niveaux géographiques fins, afin d'agir au plus près des populations fragiles et réduire les inégalités socio-spatiales de santé prégnantes en Île-de-France. ■

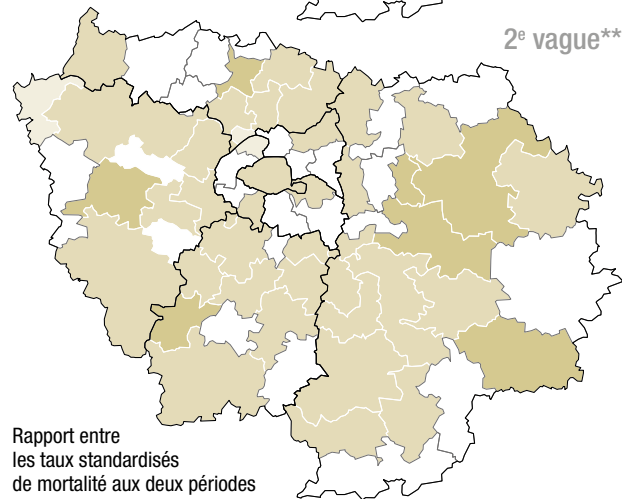
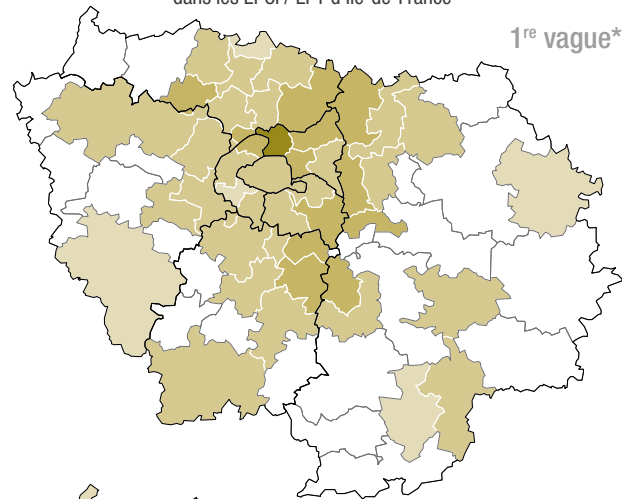
*Voir en annexes **Glossaire** et **Bibliographie**.

L'excès de mortalité

Les excès de mortalité décrits ici correspondent aux décès toutes causes confondues. Ils ne peuvent pas être interprétés comme des excès de mortalité uniquement dus à la Covid-19. D'autres facteurs entrent également dans l'équation, qui accroissent les risques de décès (report de soins, réticence à se rendre chez le médecin ou à l'hôpital par peur d'une contamination, etc.) ou, au contraire, les diminuent en partie (baisse des accidents de la route ou du travail durant les confinements, etc.). Lorsque les données seront disponibles, il sera important d'analyser les variations de mortalité par causes de décès. De fait, Santé publique France commence à diffuser les premiers chiffres des décès franciliens pour cause de Covid-19 entre le 1er mars 2020 et le 7 mars 2021, à partir des certificats de décès transmis électroniquement (environ 32% des certificats de décès seulement). Ainsi, sur les 7 609 certificats de décès avec mention Covid-19, il ressort d'ores-et-déjà que 71 % touchent des personnes âgées de 75 ans ou plus (78 % à l'échelle nationale) et 66 % des personnes avec une ou des comorbidités (65 % en France).

LE RISQUE D'ÊTRE CONTAMINÉ DÉPEND DE FACTEURS COMME LA TAILLE DES MÉNAGES ET LES CONDITIONS DE LOGEMENT, QUI AUGMENTENT LE RISQUE DE TRANSMISSION DU VIRUS AU SEIN D'UN MÊME FOYER. LA SITUATION PROFESSIONNELLE EST ÉGALEMENT DISCRIMINANTE.

Surmortalité liée à la pandémie dans les EPCI / EPT d'Île-de-France



Rapport entre les taux standardisés de mortalité aux deux périodes
 1,25 1,5 1,75 2
 □ Différence de mortalité non significative

* Comparaison mars - mai 2020 / mars - mai 2015 - 2019

** Comparaison septembre - décembre 2020 / septembre - décembre 2015 - 2019

0 20 km

© L'INSTITUT PARIS REGION, ORS ÎdF 2021
 Source : Insee - Exploitation ORS ÎdF



Excédent naturel: l'exception francilienne confirmée en 2020

Philippe Louchart, L'Institut Paris Region



80 000

naissances de plus que de décès en Île-de-France en 2020 (49 000 en France métropolitaine)

-11 000

baisse du nombre de naissances en Île-de-France entre 2014 et 2020

+20 000

hausse du nombre de décès en Île-de-France entre 2014 et 2020

Avec environ 80 000 naissances de plus que de décès en 2020, l'excédent naturel francilien fait de plus en plus figure d'exception en Europe comme en France. Son niveau reste élevé, en dépit de la baisse de la fécondité et des naissances, mais aussi de la pandémie de Covid-19 qui a particulièrement frappé l'Île-de-France.

En 2020, l'Île-de-France compte près de 172 000 naissances pour un peu plus de 92 000 décès. Ce dynamisme des naissances permet à la France de maintenir son solde naturel* positif: +73 000 pour la France et l'outre-mer, et +49 000 pour la France métropolitaine selon nos dernières estimations. Cette situation se distingue en Europe, où la plupart des pays observent plus de décès que de naissances. Aucune région, voire même aucun pays de l'Union européenne (UE), ne devraient afficher en 2020 un excédent naturel* supérieur à celui de l'Île-de-France. En revanche, le déficit naturel s'étend à un nombre croissant de départements français et, pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les décès l'emportent sur les naissances en 2020 en province, prise dans sa globalité.

ÎLE-DE-FRANCE : LE SOLDE NATUREL LE PLUS ÉLEVÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

Au sein de l'UE, depuis 2012, les décès l'emportent chaque année un peu plus sur les naissances. En 2019, avant même l'apparition de la pandémie de Covid-19, l'UE dans son périmètre actuel (hors Royaume-Uni) perdait près d'un demi-million d'habitants du fait de son déficit naturel

négatif. Nul doute que ce déficit sera encore plus important en 2020.

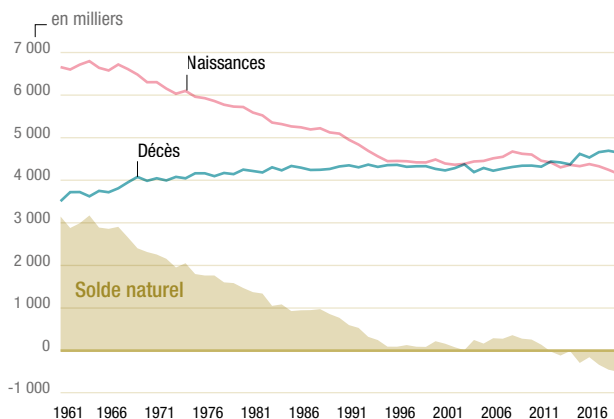
Seuls les apports migratoires* nets (1,34 million d'entrées de plus que de sorties) ont évité le déclin de sa population en 2019. À cette date, la France (y compris ses départements d'outre-mer) a le solde naturel le plus élevé (+140 000) devant celui du Royaume-Uni (+100 000). À l'échelle du continent européen, seule la Turquie enregistre un solde naturel plus élevé (+748 000). En 2019, la population turque augmente davantage que celle de l'ensemble de l'Union européenne (+1,13 million contre +0,88). L'excédent naturel francilien dépasse aujourd'hui celui de n'importe quel pays de l'UE. Il est aussi le plus élevé de toutes les régions métropolitaines* de l'UE. Seule la région de Londres affichait en 2018 une croissance naturelle proche de celle de l'Île-de-France (cf. graphique).

Globalement, les régions métropolitaines du nord-ouest et du nord de l'Europe présentent des excédents naturels, alors que les régions métropolitaines du sud, du centre et de l'est de l'Europe se caractérisent par des déficits naturels.

LA SINGULARITÉ DU SOLDE NATUREL FRANCILIEN CONFIRMÉE EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

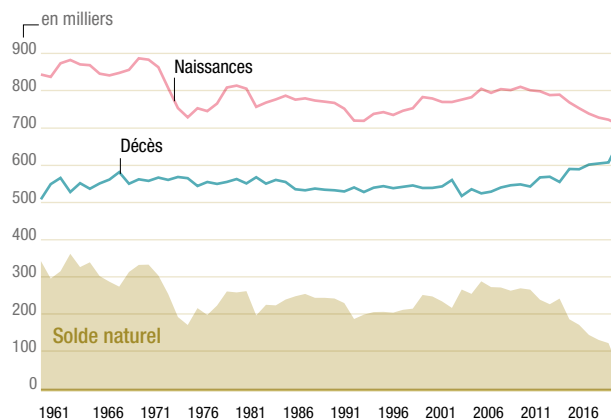
En France, l'excédent naturel francilien, de par son ampleur, fait de plus en plus figure d'exception dans un pays où le déficit naturel tend à devenir la règle. En 2006, 74 départements de France métropolitaine comptaient plus de naissances que de décès. Ils ne sont plus que 40 en 2019 et, selon nos estimations, ne devraient pas dépasser la trentaine en 2020. L'apparition d'un déficit naturel dans un nombre croissant de départements tient avant tout à la faiblesse de l'excédent naturel juste avant l'évolution

Solde naturel dans l'Union européenne à 27



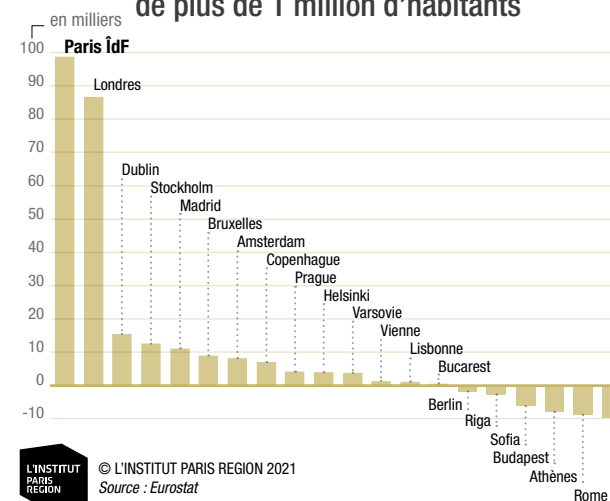
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Eurostat

Solde naturel en France métropolitaine



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, état civil ; L'Institut Paris Region pour l'estimation des naissances par département en 2020

Solde naturel des régions métropolitaines de plus de 1 million d'habitants



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Eurostat

Note de lecture (graphique à droite) : selon Eurostat [1], les régions métropolitaines constituées autour des plus grandes villes européennes, au-delà des seules capitales nationales, affichent des dynamismes naturels très variés.

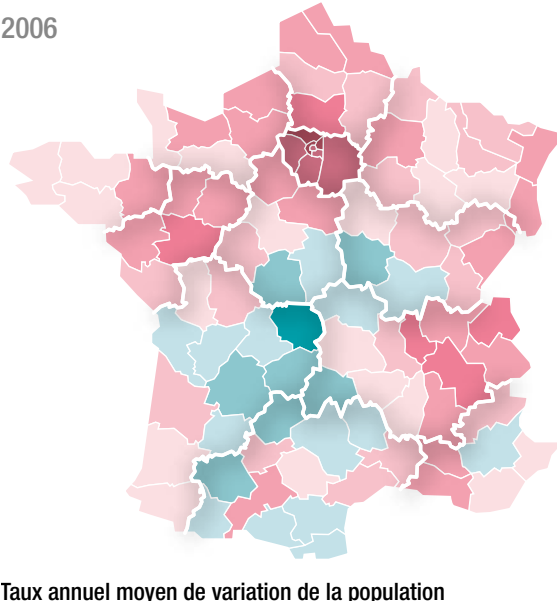
La quasi-totalité des grandes régions métropolitaines italiennes (Turin, Milan, Florence, Bologne, Bari, Brescia, Bergame, Catane) et allemandes (région de la Ruhr, Dresde, Leipzig, Hanovre, Brême, Düsseldorf, Mannheim-Ludwigshafen, Nuremberg, Cologne, Hambourg) comptent en 2018 plus de décès que de naissances.

À l'inverse, hormis Nice, les régions métropolitaines françaises (Lyon, Lille-Dunkerque-Valenciennes, Toulouse, Marseille, Nantes, Grenoble, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Montpellier) affichent plus de naissances que de décès.

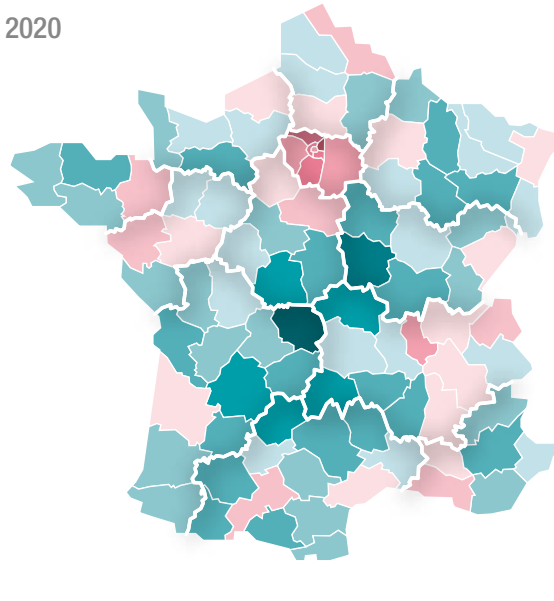


Taux d'accroissement naturel

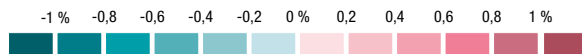
2006



2020



Taux annuel moyen de variation de la population dû au solde naturel en %



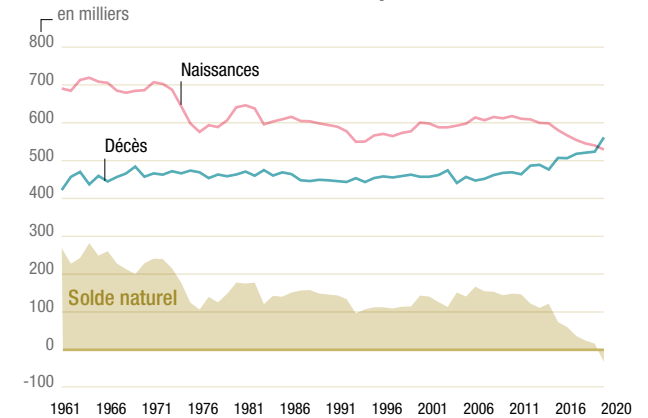
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 - Sources : Insee, état civil, estimation localisées de la population ; L'Institut Paris Region pour l'estimation des naissances par département en 2020



Note de lecture : en 2020, l'excédent naturel reste conséquent en Île-de-France tandis que dans le reste de l'Hexagone, les décès l'emportent sur les naissances, pour la première fois depuis 1946.

LES DEUX TIERS DES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS COMPTENT PLUS DE DÉCÈS QUE DE NAISSANCES EN 2020. LEUR NOMBRE A TRIPLÉ EN UNE QUINZAINE D'ANNÉES, PASSANT DE 22 À 67 ENTRE 2006 ET 2020.

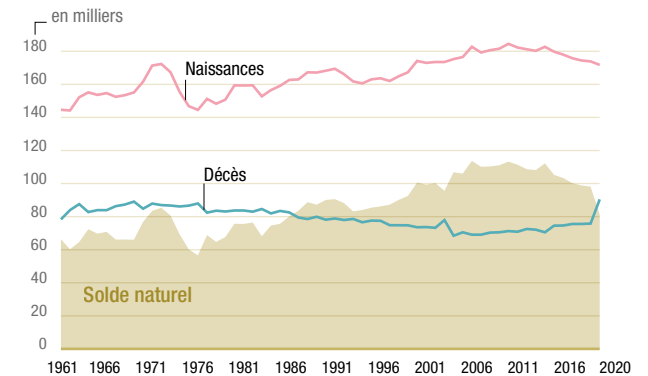
Solde naturel en province



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, état civil ; L'Institut Paris Region pour l'estimation des naissances par département en 2020



Solde naturel en Île-de-France



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, état civil ; L'Institut Paris Region pour l'estimation des naissances par département en 2020



en ciseau des naissances et des décès. Les départements dont l'excédent naturel s'est mué en déficit entre 2014 et 2020 comptaient à peine plus de naissances que de décès à l'origine (+1 100 en moyenne). Ils en comptent aujourd'hui à peine moins (-750 en moyenne en 2020).

Outre l'ensemble des départements de l'Île-de-France, et la moitié de ses départements limitrophes (Oise, Marne, Loiret et Eure-et-Loir), la plupart des départements où le solde naturel reste positif sont le siège d'une métropole régionale : la Gironde avec Bordeaux, la Loire-Atlantique avec Nantes, l'Ille-et-Vilaine avec Rennes, le Maine-et-Loire avec Angers, la Seine-Maritime avec Rouen, le Nord avec Lille, le Bas-Rhin avec Strasbourg, le Doubs avec Besançon, le Rhône avec Lyon, les Bouches-du-Rhône avec Marseille, l'Hérault avec Montpellier et la Haute-Garonne avec Toulouse. Les autres sont situés le long du sillon rhodanien (Vaucluse, Drôme, Isère) auxquels s'ajoutent l'Ain et la Haute-Savoie, à proximité immédiate de la Suisse et de la métropole genevoise.

En dépit de la hausse des décès due à la pandémie de Covid-19, et de la baisse des naissances liée à une moindre fécondité, l'excédent naturel francilien demeure très élevé en 2020 (+80 000 selon nos estimations), alors qu'il est devenu négatif pour l'ensemble de la province (-32 000). À l'échelle nationale, la pandémie de Covid-19 est un révélateur et un accélérateur des dynamiques en cours depuis une dizaine d'années, liées au vieillissement des générations du baby-boom.

EN FRANCE ET EN ÎLE-DE-FRANCE : MORTALITÉ EN HAUSSE, FÉCONDITÉ EN BAISSÉ

Si l'excédent naturel se réduit en Île-de-France, et se mue souvent ailleurs en déficit, c'est la conséquence d'une hausse des décès, combinée à une baisse de la fécondité et des naissances. En 2020, la France aurait dû enregistrer de l'ordre de 5 000 décès de plus qu'en 2019 si l'espérance

de vie avait continué de progresser au même rythme que les années précédentes, et non avec 53 000 décès de plus du fait de la pandémie.

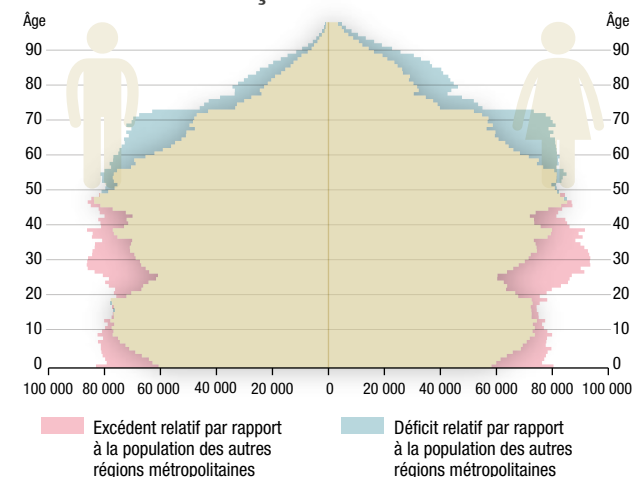
La hausse du nombre de décès entre 2019 et 2020 correspond approximativement à celle qui était attendue entre 2019 et 2030 du fait de l'avancée en âge des « boomers ». Elle est aussi de même ampleur que celle observée entre 2014 et 2019, où le nombre de décès avait déjà progressé de 10 % en France. Cette hausse atteint désormais 19 % entre 2014 et 2020, voire même 28 % en Île-de-France, la pandémie de Covid-19 ayant davantage touché les grands centres urbains.

Pourtant, en dépit d'une hausse bien plus forte du nombre de décès en Île-de-France (+20 000 entre 2014 et 2020, +107 000 en France), l'excédent naturel francilien reste très élevé, pour au moins deux raisons. L'une est structurelle et renvoie à la jeunesse relative de la population francilienne, entretenue par les migrations, qu'elles soient nationales ou internationales. Les départs récurrents de familles, mais surtout de retraités vers la province, limitent d'autant la population âgée et, par conséquent, les décès. À l'inverse, les arrivées permanentes de jeunes adultes dynamisent la natalité. L'autre raison tient surtout à une fécondité aujourd'hui parmi les plus élevées de France et d'Europe, ce qui amplifie d'autant la natalité.

Parallèlement, le nombre des naissances diminue sans discontinuer depuis 2014 (-11 000 en Île-de-France et -79 000 en France entre 2014 et 2020). La fécondité, tant en Île-de-France qu'en France, est orientée à la baisse et reste pourtant parmi les plus élevées de l'UE. La pandémie de Covid-19 semble avoir contribué à prolonger une tendance qui tendait à marquer le pas. La réduction des naissances, moins marquée en Île-de-France (-6 % entre 2014 et 2020) qu'ailleurs en France (-11 %), apparaît aussi très variable d'un département francilien à l'autre.

Les naissances ont peu diminué dans le Val-d'Oise (-0,5 %), en Essonne (-3 %) et en Seine-Saint-Denis (-4 %). Leur baisse est similaire à la moyenne régionale dans trois autres départements (Val-de-Marne, Seine-et-Marne et Yvelines), mais la dépasse à Paris (-8 %) et dans les Hauts-de-Seine (-11 %, comme ailleurs en France).

La population francilienne comparée à celle des autres régions métropolitaines françaises en 2020



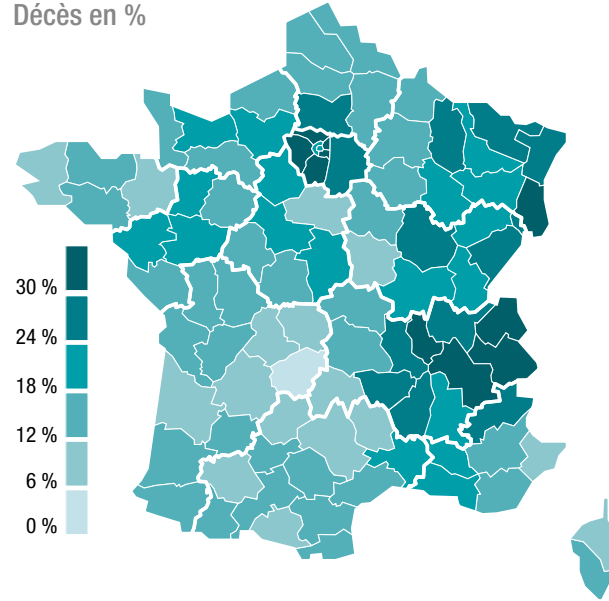
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, estimation localisée de population - Pictos : @123r / Lerey



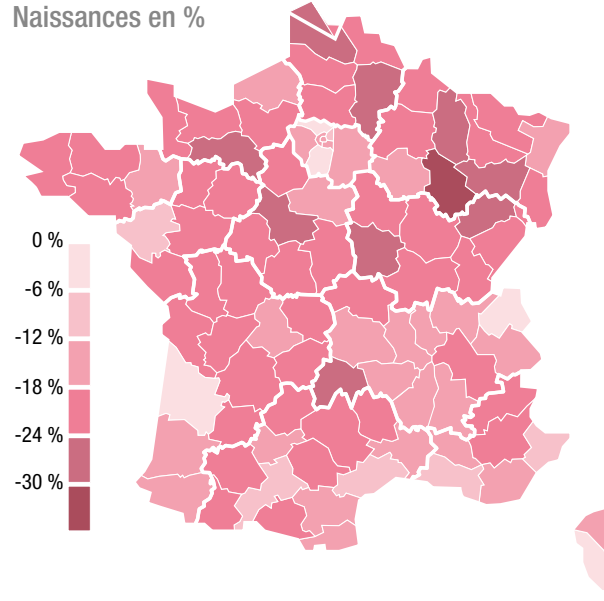
Note de lecture : la jeunesse de la population francilienne, entretenue par les migrations nationales ou internationales, limite le nombre de décès et dope les naissances comme l'excédent naturel en Île-de-France.

Évolution des nombres de décès et de naissances entre 2014 et 2020

Décès en %



Naissances en %



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, état civil ; L'Institut Paris Region pour l'estimation des naissances par département en 2020



LA HAUSSE DES DÉCÈS ATTEINT 19 % EN FRANCE
ENTRE 2014 ET 2020,
VOIRE MÊME 28 % EN ÎLE-DE-FRANCE,
LA PANDÉMIE DE COVID-19
AYANT DAVANTAGE TOUCHÉ
LES GRANDS CENTRES URBAINS.
PARALLÈLEMENT,
LE NOMBRE DES NAISSANCES DIMINUE
SANS DISCONTINUER DEPUIS 2014.

LA CROISSANCE DE LA POPULATION FRANÇAISE SE RÉDUIT, MAIS MOINS QUE NE L'INDIQUENT LES CHIFFRES OFFICIELS

L'affaiblissement du solde naturel contribue à réduire la dynamique démographique des territoires. Parmi les 49 départements où les décès l'emportent sur les naissances entre 2014 et 2020, un peu moins de la moitié voient aussi leur population diminuer (22 sur 49), faute d'un excédent migratoire pouvant contrecarrer leur déficit naturel. Mais dans la majorité des départements, comme à l'échelle nationale, la population continue de croître en dépit d'un solde naturel en forte baisse. En France, hors Mayotte, l'excédent naturel cumulé est passé de 1,9 à 1,1 million de naissances de plus que de décès entre les périodes 2007-2014 et 2014-2021. La population croît ainsi plus lentement qu'auparavant (+2,3 millions entre 2007 et 2014 puis +1,2 million d'habitants entre 2014 et 2021, hors Mayotte), mais pas aussi lentement, en réalité, que ne l'indiquent les chiffres officiels de population légale publiés par l'Insee.

Selon l'Insee, la croissance de la population française, telle qu'elle ressort de la comparaison des recensements successifs, est sous-estimée de près d'un demi-million de personnes entre 2014 et 2021. Cette différence est liée à un changement dans le questionnaire de recensement introduit en 2018 (cf. encadré « Évolution réelle de la population »). La croissance réelle de la population française, à questionnaire inchangé, atteint 1,7 million d'habitants et non 1,2 million comme l'indique la comparaison des recensements. Par rapport à la période antérieure (+2,3 millions d'habitants entre 2007 et 2014), le ralentissement reste patent, mais s'avère pratiquement deux fois moins prononcé, avec une croissance réduite en réalité de -0,6 million habitants entre les deux périodes, et non de -1,1 million.

En Île-de-France, cette évolution du questionnaire conduit à une sous-estimation d'environ 85 000 habitants entre 2015 et 2021. Pour la seule année 2020, la croissance

réelle de la population francilienne, à questionnaire inchangé, est évaluée à +52 000, alors que sa croissance mesurée directement à partir des recensements est estimée à +35 000. Le taux de variation de la population francilienne, à questionnaire inchangé, reste à peu près stable aux alentours de 0,5 % par an depuis 2016, soit le même niveau que depuis une trentaine d'années. En revanche, il diminue ailleurs en France, passant de +0,5 % par an entre 2006 et 2016 à +0,3 % par an entre 2016 et 2021.

La refonte du questionnaire du recensement opérée en 2018 intervient donc dans un contexte où le solde naturel décroît fortement et de façon très différenciée selon les territoires. Elle rend plus difficile la simple mesure, et plus encore l'analyse des dynamiques démographiques en cours, en surestimant fortement le ralentissement de la croissance de la population. Le nombre de départements où la population diminue entre 2014 et 2021 l'illustre puisqu'il passe de 42 à 34 quand on raisonne à questionnaire inchangé. C'est dans ce contexte que l'Insee a prévu de réaliser cette année un nouvel exercice de projection démographique dont le point de départ sera la population en France au 1^{er} janvier 2021. Les difficultés méthodologiques occasionnées par la refonte de ce questionnaire et les incertitudes générées par la pandémie en cours, sur l'évolution aussi bien de la fécondité, de la mortalité que des migrations internationales, feront de ces projections un exercice délicat. La déclinaison spatiale de ces projections constituera un enjeu majeur pour chaque territoire, en particulier pour l'Île-de-France dont la dynamique démographique reste hors norme en France. Aux côtés d'experts et d'institutions, L'Institut contribuera à ce travail prospectif et à sa déclinaison spatiale, dans la mesure de ses connaissances des singularités propres au territoire francilien. ■

*Voir en annexes *Glossaire* et *Bibliographie*.

Quelle est l'évolution réelle de la population de chaque territoire depuis 2015 ?

Depuis 2015, les données publiées par l'Insee pour chaque territoire permettent de calculer facilement l'évolution « apparente » de leur population issue des dénombrements des recensements successifs, mais non leur évolution réelle, qui est plus élevée. L'Insee a en effet modifié le questionnaire du recensement de la population à partir de 2018 pour améliorer la connaissance des situations de multirésidences. Il en résulte moins de doubles comptes dans la population recensée et un nombre d'habitants en France qui diminuerait, toutes choses égales par ailleurs. Les enfants en garde alternée, par exemple, sont mieux repérés et moins souvent comptés deux fois, une fois chez chacun des parents, comme cela pouvait être le cas avant l'enquête de recensement de 2018.

De sorte que même s'il y avait autant de naissances que de décès, et si les échanges migratoires avec le reste du monde étaient équilibrés, et donc leur solde nul, la population ne resterait pas stable mais diminuerait. Cet effet sera sensible jusqu'en 2023 (2021 pour la population légale) compte tenu de la méthode de recensement qui nécessite le cumul de cinq enquêtes annuelles de recensement (EAR) pour calculer les populations légales.

Par conséquent, les évolutions démographiques « apparentes » en France (et dans chaque territoire) depuis 2015 sont sous-estimées et il en sera ainsi jusqu'en 2023. À cet horizon, la sous-estimation de la croissance de la population depuis 2015 devrait atteindre un demi-million d'habitants en France et 90 000 habitants en Île-de-France, soit l'équivalent de près de deux ans de croissance démographique dans la région-capitale.

Pour neutraliser ce biais dû au changement de questionnaire du recensement, l'Insee a introduit un ajustement à l'échelle de chaque département. Ceci permet de calculer la population de chaque région à questionnaire de recensement inchangé, et ses évolutions réelles depuis 2015. Malheureusement, l'Insee n'a pas estimé cet ajustement statistique à l'échelle communale, où seules les évolutions apparentes, qui sous-estiment donc les évolutions réelles, peuvent être calculées.



M. Lacombe / Institut Paris Région

Un recentrage de la croissance démographique francilienne confirmé entre 2007 et 2017

François Michelot, L'Institut Paris Région



L'Île-de-France a vu sa population s'accroître de 576 000 habitants entre 2007 et 2017, à un rythme proche de celui observé au niveau hexagonal. Cette croissance démographique poursuit son recentrage en petite couronne et dans les communes dynamiques voisines de la grande couronne. Dans l'hypercentre, toutefois, le développement du parc inoccupé et la diminution de la taille moyenne des ménages concourent à des baisses de population.

Au 1^{er} janvier 2017, l'Île-de-France compte 12 175 000 habitants, avec un poids démographique national stable, un peu au-dessus de 18 %. Entre 2007 et 2017, l'Île-de-France a gagné 576 000 habitants en moyenne chaque année, soit une augmentation comparable à celle observée sur la période 1990-2006 (+55 000 habitants). Autrement dit, chaque année depuis 1990, la population francilienne s'accroît du nombre d'habitants d'une ville comme Pantin (29^e commune la plus peuplée de la région). La croissance francilienne, proche du rythme national (+0,5 % par an), résulte d'un solde naturel* largement excédentaire (cf. article « Excédent naturel : l'exception francilienne confirmée en 2020 »), grevé en partie par un solde migratoire* sensiblement négatif. Depuis 2007, l'excédent des naissances sur les décès est de +109 500 en moyenne par an et le déficit migratoire annuel de -52 000 personnes. Si à elle seule l'Île-de-France représente 60 % du solde naturel observé au niveau national sur les années 2007-2017, c'est également la région la plus déficitaire dans ses échanges migratoires avec les autres régions.

Au-delà de ces constats, il apparaît également que les dynamiques ne sont pas homogènes dans la région. Où se situent les espaces de croissance en Île-de-France ? Le cœur de la région-capitale poursuit-il sa densification ? Quelles sont les composantes des évolutions locales (solde naturel/migratoire) ? Quel est le lien avec l'évolution du parc de logements, son occupation, et l'évolution des structures familiales (taille moyenne des ménages*) ?

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE FRANCILIENNE QUI PENCHE DE PLUS EN PLUS À L'EST

Par le passé, les départements de la grande couronne constituaient le moteur de la croissance démographique régionale. Leur population augmentait de 60 % entre 1968 et 1990 alors que, dans le même temps, la petite couronne s'accroissait de 4 %, et celle de l'Île-de-France, dans sa globalité, de 15 %. La croissance s'effectuait dans le sens centre-périphérie et concernait tous les départements de la grande couronne. Depuis les années 2000, les rythmes d'accroissement de la population de la grande couronne et de la petite couronne s'harmonisent pour atteindre +0,6 % par an sur la période 2007-2017. La grande couronne continue à gagner plus d'habitants que la petite sur cette décennie (+311 000 contre +271 000), son poids démographique (44 %) excédant celui de la petite couronne (38 %).

Sur la période récente, entre 2007 et 2017, la population francilienne s'est accrue de 576 000 habitants, avec des différences notables selon les départements (cf. carte). Paris voit sa population diminuer légèrement (-5 500 habitants), alors que trois départements (Seine-Saint-Denis,

576 000

habitants supplémentaires en Île-de-France
entre 2007 et 2017

340 000

Franciliens supplémentaires dans un rayon de 20 km
autour de Notre-Dame entre 2007 et 2017

134 000

logements inoccupés supplémentaires en Île-de-France
en 2017 par rapport à 2007 (44 000 à Paris)

Seine-et-Marne et Essonne) concentrent à eux seuls 57 % de cette croissance démographique (et même 70 % en ne retenant que la période 2012-2017). La Seine-Saint-Denis compte désormais plus d'habitants que les Hauts-de-Seine et devient le deuxième département le plus peuplé de la région. La Seine-et-Marne, quant à elle, devient le cinquième département le plus peuplé d'Île-de-France, sa population dépassant désormais celle du Val-de-Marne.

Entre 2007 et 2017, un quart des communes franciliennes a perdu des habitants, pour un total de 72 000 habitants. Les trois autres quarts ont accueilli 648 000 habitants supplémentaires. La croissance démographique des communes est modulée, avant tout, par leur solde migratoire. En effet, si le solde naturel est positif dans plus de 9 communes sur 10, les situations au regard des échanges

migratoires sont plus partagées : un peu plus de la moitié des communes (56 %) affiche un solde migratoire négatif. Les communes déficitaires sont plutôt localisées au centre : 90 % des communes situées à moins de 10 km de Notre-Dame perdent ainsi des habitants dans leurs échanges migratoires. Au-delà de 30 km, cette proportion est de 50 %.

**ENTRE 2007 ET 2017,
LA SEINE-SAINT-DENIS,
LA SEINE-ET-MARNE ET L'ESSONNE
CONCENTRENT À EUX SEULS 57 %
DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE.**

UN TIERS DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE RÉCENTE CONCENTRÉ DANS 25 COMMUNES

Si la croissance démographique régionale est restée stable depuis quarante ans, la géographie des dynamiques démographiques a considérablement évolué au fil du temps, en écho aux politiques d'aménagement et de l'habitat poursuivies. Ainsi, la période 1970-1990 se caractérise par une dédensification du cœur de l'agglomération parisienne, qui perd des habitants, en lien avec l'augmentation de la part des logements inoccupés*, la baisse de la taille des ménages, et, surtout, le développement des villes nouvelles entre 20 et 40 km de Notre-Dame. Ces dernières jouent alors un rôle moteur dans l'accueil des nouveaux habitants de la région en canalisant la moitié de la croissance démographique francilienne contre seulement un sixième entre 1990 et 2007, puis un huitième entre 2007 et 2017. À partir de 1990, un phénomène

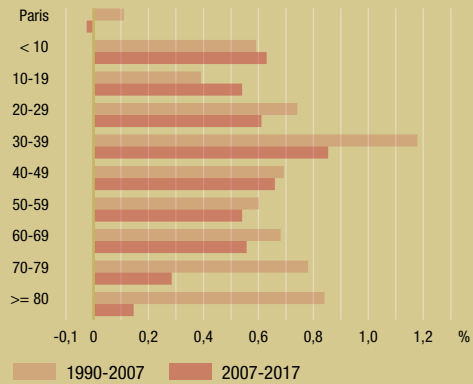
	1990-2007			2007-2017			2017	
	Évolution de la population	TCAM* (%)	Part dans la croissance démographique (%)	Évolution de la population	TCAM* (%)	Part dans la croissance démographique (%)	Population	Part de la population régionale (%)
Paris	40 607	0,1 %	4,3 %	-5 504	-0,0 %	-1,0 %	2 187 526	18,0 %
Hauts-de-Seine	152 753	0,6 %	16,3 %	64 895	0,4 %	11,3 %	1 609 306	13,2 %
Seine-Saint-Denis	121 143	0,5 %	12,9 %	120 771	0,8 %	21,0 %	1 623 111	13,3 %
Val-de-Marne	87 351	0,4 %	9,3 %	85 037	0,6 %	14,8 %	1 387 926	11,4 %
Total petite couronne	361 247	0,5 %	38,5 %	270 703	0,6 %	47,0 %	4 620 343	37,9 %
Seine-et-Marne	211 358	1,1 %	22,5 %	114 473	0,9 %	19,9 %	1 403 997	11,5 %
Yvelines	96 807	0,4 %	10,3 %	34 309	0,2 %	6,0 %	1 438 266	11,8 %
Essonne	117 170	0,6 %	12,5 %	94 136	0,8 %	16,3 %	1 296 130	10,6 %
Val-d'Oise	111 123	0,6 %	11,8 %	67 897	0,6 %	11,8 %	1 228 618	10,1 %
Total grande couronne	536 458	0,7 %	57,2 %	310 815	0,6 %	54,0 %	5 367 011	44,1 %
Île-de-France	938 312	0,5 %	100 %	576 014	0,5 %	100 %	12 174 880	100 %

* TCAM : taux de croissance annuelle moyen
Source : Insee, recensements 1990, 2007 et 2017.

Variation de la population entre 2007 et 2017

Taux d'accroissement annuel moyen

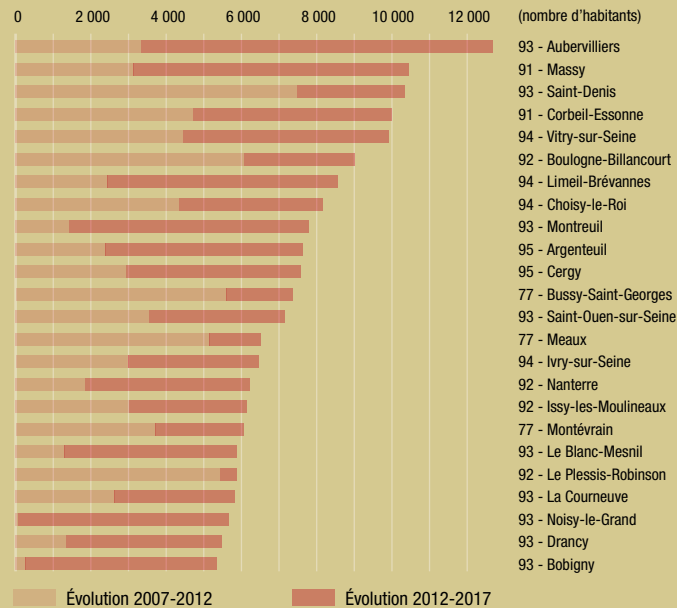
Distance en km au centre de Paris



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021

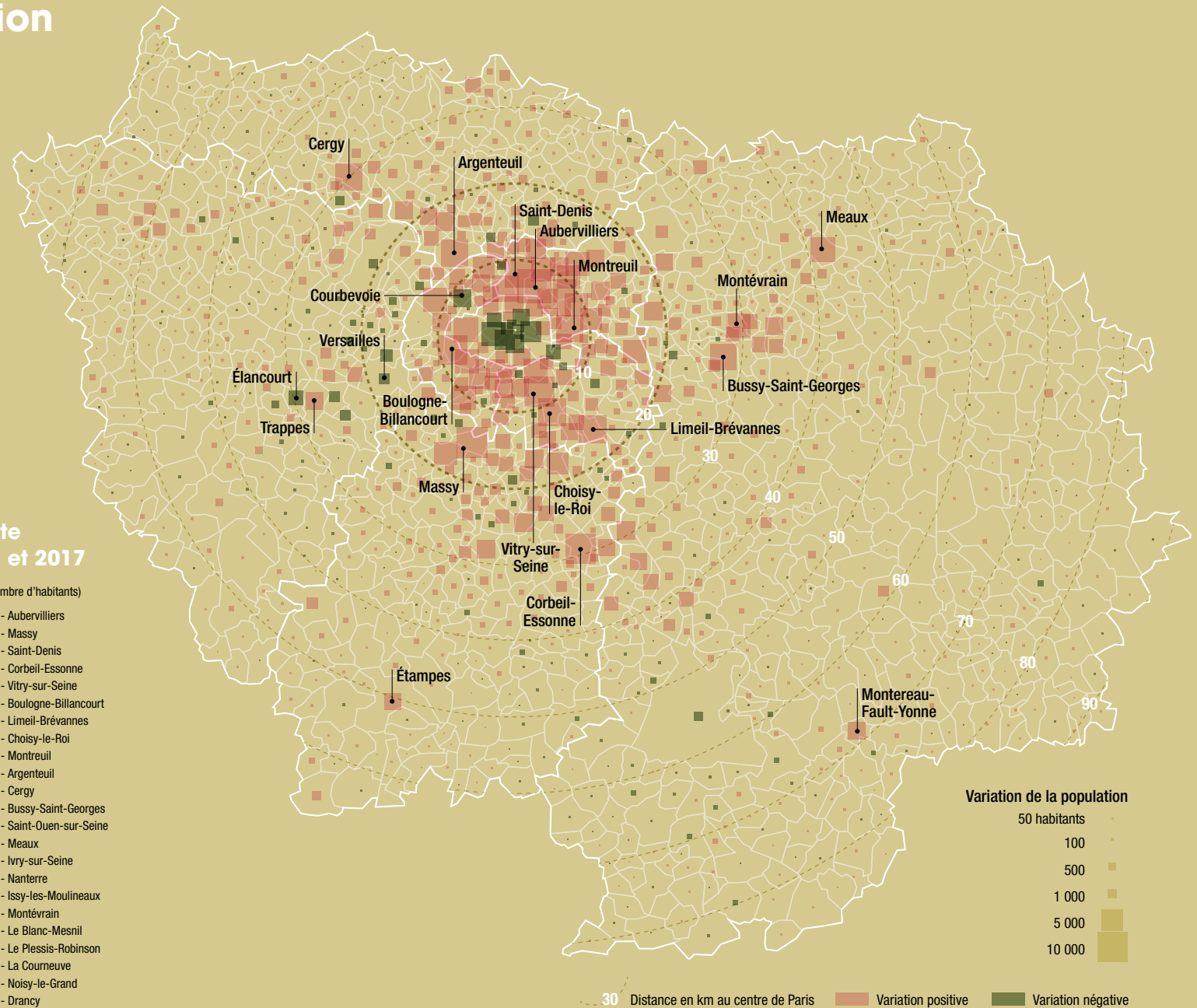
Source : Insee, recensements 2007 et 2017

Les communes ayant connu la plus forte croissance de leur population en 2007 et 2017

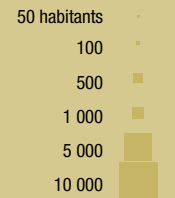


© L'INSTITUT PARIS REGION 2021

Source : Insee, recensements 2007 et 2017



Variation de la population



30 Distance en km au centre de Paris Variation positive Variation négative

N 0 10 km

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, recensements 2007 et 2017



de recentrage se produit : la moitié des habitants supplémentaires s'installe dans un rayon de 20 km autour de Notre-Dame, notamment dans des villes de grande couronne proches du centre comme Chelles en Seine-et-Marne, Athis-Mons, Massy, Palaiseau, Vigneux-sur-Seine dans l'Essonne, Argenteuil, Franconville, Garges-lès-Gonesse, et Montigny-lès-Cormeilles dans le Val-d'Oise. Cette croissance se concentre sur un nombre toujours plus restreint de communes. Entre 1990 et 2007, 63 communes accueillent la moitié des nouveaux Franciliens, seulement 50 depuis 2007. Les 25 communes les plus démographiquement dynamiques rassemblent 29 % de la croissance régionale entre 1990 et 2007, mais 33 % depuis 2007. Ces communes sont surtout situées au cœur de l'agglomération (cf. graphique) : 17 sont en petite couronne (9 en Seine-Saint-Denis, 4 dans les Hauts-de-Seine et 4 dans le Val-de-Marne), 8 en grande couronne (3 en Seine-et-Marne, 3 dans l'Essonne et 2 dans le Val-d'Oise). Aucune commune des Yvelines n'apparaît dans ce classement.

LES 25 COMMUNES
LES PLUS DYNAMIQUES
RASSEMBLENT 33 %
DE LA CROISSANCE RÉGIONALE
ENTRE 2007 ET 2017.

À l'inverse, entre 2007 et 2017, huit arrondissements parisiens (1^{er}, 4^e, 6^e, 7^e, 8^e, 10^e, 11^e et 12^e) ont chacun perdu en moyenne plus de 100 habitants chaque année. C'est le cas pour seulement 7 communes de grande couronne, dont 6 sont dans les Yvelines (Élancourt, Le Chesnay-Rocquencourt, Versailles, Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux) et une seule dans le Val-d'Oise

(Sarcelles). Enfin, Courbevoie est la seule commune de la petite couronne à perdre plus de 100 habitants chaque année. Alors qu'elle avait affiché la plus forte croissance entre 1990 et 2007 (+19 600 habitants), Courbevoie perd plus de 3 200 habitants entre 2007 et 2017.

DES DYNAMIQUES TERRITORIALES
QUI SE CONFIRMENT MALGRÉ L'EXCEPTION
PARISIENNE

Après une faible augmentation entre 1990-2007, la population de Paris connaît une accélération entre 2007 et 2012 avec une hausse de 47 600 habitants, puis un retournement entre 2012 et 2017 avec une perte de 53 100 habitants. Autour de la capitale, l'accroissement démographique se maintient, voire se renforce légèrement sur la ceinture de communes situées à moins de 20 km de Notre-Dame. La croissance démographique de la Métropole du Grand Paris (MGP) illustre parfaitement ces constats. En effet, hors Paris, la population de la MGP s'est accrue de 286 000 habitants à un rythme de 0,5 % par an entre 2007 et 2012, puis de 0,7 % par an entre 2012 et 2017.

Les communes situées entre 30 et 40 km, de plus petite taille, conservent la plus forte croissance relative de leur population, surtout en Seine-et-Marne. Néanmoins, la croissance ralentit fortement dans les zones plus éloignées, essentiellement rurales, sur la dernière décennie, alors qu'elles avaient observé un relatif dynamisme lors de la période précédente. Ce phénomène semble s'accroître sur les dernières années (2012-2017).

Finalement, le centre de gravité de l'accroissement démographique régional se resserre sensiblement depuis 2007, alors même que Paris perd des habitants depuis 2012. Ce recentrage résulte surtout du dynamisme des communes situées entre 10 et 20 km : elles accueillent 31 % de la population francilienne en 2017, mais comptent pour 40 % de la croissance régionale de ces dix dernières années.

DES LOGEMENTS PLUS NOMBREUX,
MAIS MOINS SOUVENT OCCUPÉS
COMME RÉSIDENCES PRINCIPALES

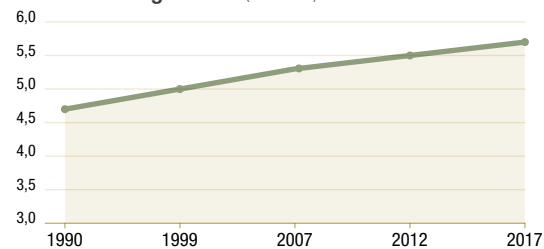
Le dynamisme démographique d'une population, en particulier à l'échelle locale, peut s'analyser à travers l'évolution de quatre paramètres : le nombre de logements, la proportion de logements inoccupés, la taille moyenne des ménages et le nombre de personnes vivant hors ménage*. Si l'Île-de-France a vu sa population augmenter en moyenne de 55 000 à 60 000 habitants chaque année depuis ces trois dernières décennies, l'accueil de ces habitants supplémentaires ne s'est pas fait dans les mêmes conditions sur l'ensemble de la période.

Entre 1990 et 2012, l'accroissement du parc de logements a été faible, avec 35 000 logements supplémentaires en moyenne chaque année. À taille des ménages constante, ces logements auraient pu, en théorie,

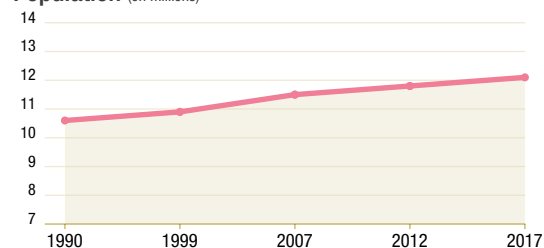


Évolution 1990-2017

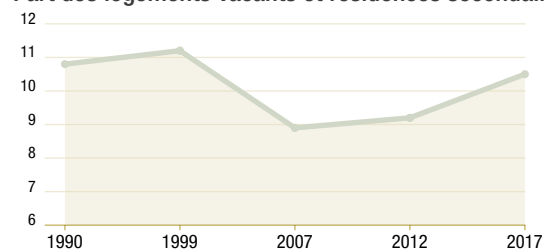
Nombre de logements (en millions)



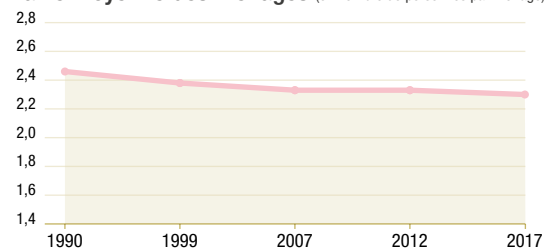
Population (en millions)



Part des logements vacants et résidences secondaires (en %)



Taille moyenne des ménages (en nombre de personnes par ménage)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021

Source : Insee, recensements 1990, 1999, 2007, 2012 et 2017



accueillir 86 000 Franciliens de plus chaque année, mais la baisse de la taille des ménages a limité cette croissance annuelle à environ 55 000 personnes. Durant la décennie 2000, la part des logements inoccupés diminue et contribue à loger davantage de personnes (près de 9 000 personnes de plus par an entre 1990 et 2012).

Dans la décennie 2010, la croissance de la population francilienne reste relativement stable, en dépit d'une reprise de la construction. Le parc de logements s'accroît de +55 000 unités chaque année, mais les effets sont limités par une nouvelle hausse des logements inoccupés (c'est-à-dire des logements non affectés à la résidence principale) et la poursuite de la baisse de la taille des ménages.

Depuis 2007, la croissance du parc de logements aurait ainsi pu permettre de loger 97 000 Franciliens supplémentaires par an, soit 20 000 de plus chaque année qu'entre 1990 et 2007 (la croissance du parc était alors de 35 000 logements par an). Finalement, la hausse réelle de la population fut moindre (+58 000), peu différente de la période précédente (+55 000) en raison de la réduction de la taille moyenne des ménages, mais, surtout, en raison de la hausse de la part des logements non affectée aux résidences principales, limitant d'autant l'installation de nouveaux résidents.

Ces composantes de la dynamique démographique n'ont, néanmoins, pas les mêmes intensités au sein de la région, et notamment dans le cœur de la métropole.

Le premier paramètre, la taille moyenne des ménages, limite la croissance démographique de 15 000 personnes par an, soit deux fois moins qu'au cours de la période précédente (-35 000). Le second, la baisse de la part des résidences principales, a des effets encore plus notables (-21 000). Entre 1990 et 2007, la part des logements utilisés comme résidences principales avait au contraire augmenté et permis de loger près de 14 000 personnes supplémentaires par an.

LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DE PARIS : UNE PARENTHÈSE QUI SE REFERME

Au sein de la Métropole du Grand Paris (cf. graphique), Paris est le seul établissement public territorial (EPT) à perdre des habitants entre 2007 et 2017 (notamment depuis 2012), alors même que son parc de logements augmente (+46 600 logements) et que la taille moyenne des ménages parisiens se stabilise (1,88). Cette baisse de la population s'explique par la hausse de la part des logements inoccupés qui passe de 14,7 % en 2007 à 17,4 % en 2017. Le nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels s'est sensiblement accru (+44 000, soit +26 %). Une partie de ce parc est de plus en plus consacrée à la location touristique de courte durée par les particuliers (cf. article « Quel impact des locations saisonnières à l'année ? »).

À proximité immédiate de Paris, l'EPT Paris Ouest La Défense enregistre aussi une hausse de la part des logements inoccupés, comme à Paris. Avec 13 000 logements supplémentaires, la population a gagné 10 500 habitants entre 2007 et 2017. Mais si le taux d'occupation des logements était resté constant, l'EPT aurait pu accueillir 24 000 habitants supplémentaires. Ce territoire voit même sa population diminuer sur la période 2012-2017, en raison d'une hausse de 7 300 logements inoccupés sur la période. Ce phénomène est également présent, de façon atténuée, dans un rayon de 30 km autour du centre de Paris. Là aussi, il amoindrit les effets de la construction sur le dynamisme démographique. Dans les communes situées à plus de 10 km, la réduction de la taille moyenne des ménages résultant d'une part de la diminution de la fécondité observée depuis 2010 et, d'autre part, du vieillissement de la population, contribue aussi à freiner la croissance démographique. Les territoires où l'on a le plus construit de logements (Plaine Commune, Grand-Orly Seine Bièvre) restent les plus dynamiques d'un point de vue démographique.

VERS UN NOUVEL ÉTALEMENT URBAIN ?

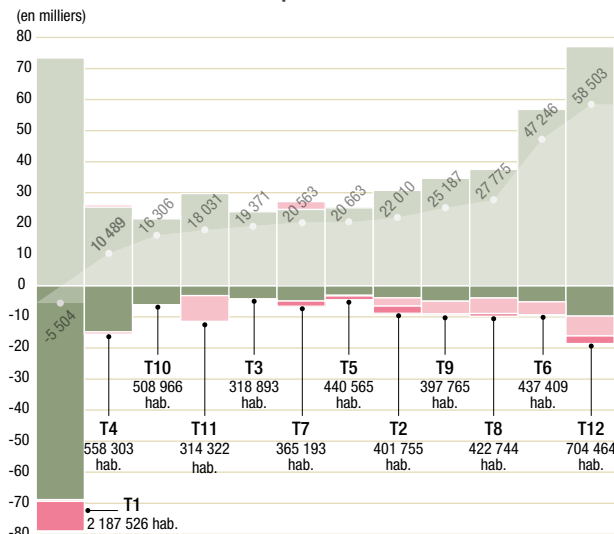
Les tendances démographiques observées depuis les années 1990 tendent donc à perdurer avec une densification de la population dans les zones à proximité de Paris. Cependant, les territoires extrêmement denses de l'hypercentre de la métropole (Paris, Ouest parisien) voient désormais leur population diminuer. La crise actuelle va sans aucun doute rebattre les cartes. Les Franciliens expriment de plus en plus des envies d'espace et de nature, confortés par le développement du télétravail.

Dans les prochaines années, va-t-on voir l'érosion démographique du cœur de la Métropole s'amplifier et se diffuser aux zones denses de la petite couronne ? Conséquemment, un regain démographique devrait émerger au-delà de ces aires géographiques, ce qui ne sera pas sans soulever la question de l'étalement urbain, de l'artificialisation de nouvelles terres et de l'offre de transports en commun pour des habitants de plus en plus éloignés des bassins d'emploi. ■

*Voir en annexes *Glossaire* et *Bibliographie*.

Composantes de l'évolution de la croissance démographique entre 2007 et 2017

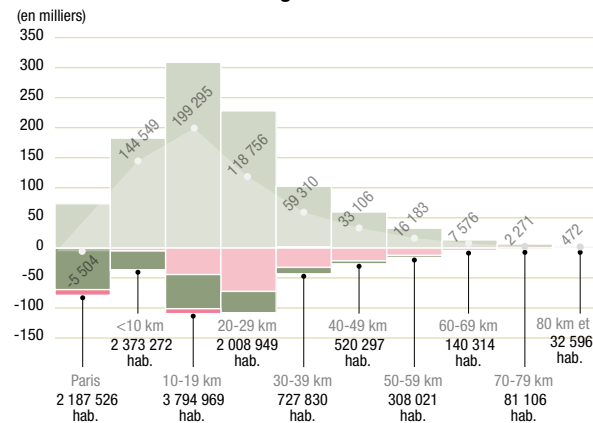
Dans la Métropole du Grand Paris



Établissements publics territoriaux (EPT)

- T1 Paris • T2 Vallée Sud-Grand Paris • T3 Grand Paris Seine Ouest • T4 Paris Ouest La Défense • T5 Boucle Nord de Seine • T6 Plaine Commune • T7 Paris Terres d'Envol • T8 Est Ensemble • T9 Grand Paris Grand Est • T10 Paris Est Marne & Bois • T11 Grand Paris Sud Est Avenir • T12 Grand-Orly Seine Bièvre

Selon l'éloignement à Paris



Évolution de la population si...

- Seul le parc de logements avait évolué
- Seule la part de logements inoccupés avait évolué
- Seule la taille moyenne des ménages avait évolué
- Seule la population hors ménage avait évolué

▲ Variation totale de la population

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021

Source : Insee, recensements 2007 et 2017



DRIEA/Gobry

Quel impact des locations saisonnières à l'année au cœur de l'agglomération parisienne ?

Emmanuel Trouillard, L'Institut Paris Region

Portée par des plates-formes comme Airbnb, la location saisonnière (de courte et moyenne durées, inférieures à neuf mois) a connu une croissance fulgurante au sein de l'agglomération parisienne au cours des années 2010. À côté de ménages occupants à la recherche de revenus d'appoint occasionnels, des investisseurs ont dédié des logements à l'année à ce type de locations, au risque de déstabiliser certains marchés immobiliers locaux. L'Institut Paris Region propose un état des lieux d'avant-crise sur la question.



PARIS, CHAMPION DES LOCATIONS SAISONNIÈRES TOURISTIQUES

Le développement de la location saisonnière, par son impact sur le parc de logements, contribue à tendre le marché du logement, surtout à Paris. Entre 2011 et 2017, période d'implantation d'Airbnb sur le marché parisien, alors que le nombre total de logements continue à augmenter dans la capitale, le nombre de résidences principales diminue, au profit des logements inoccupés*. Avant ce retournement engagé au début des années 2010, le nombre de résidences principales augmentait à Paris depuis la période intercensitaire 1990-1999 (cf. graphique).

Seuls trois arrondissements parisiens (13^e, 19^e et 20^e) échappent à la diminution de leur parc de résidences principales entre 2011 et 2017. À l'inverse, le recul est particulièrement fort dans le 11^e, suivi des 7^e, 14^e, 15^e, 16^e et, dans une moindre mesure, du 18^e arrondissement, qui perdent tous plus de 2 000 résidences principales sur la période. Ce repli des résidences principales profite aux résidences secondaires, occasionnelles et autres logements vacants, dont la croissance sur la même période atteint plus de 3 400 logements par arrondissement pour toute la zone s'étalant du 10^e au 15^e arrondissement, à laquelle il faut rajouter le 18^e arrondissement.

Sur plus de 80 000 locations saisonnières identifiées sur le marché parisien en 2019, environ 29 % ont été louées « à l'année », c'est-à-dire plus de 120 jours (une part similaire au ratio régional, cf. planche infographique). Paris regroupe, à elle seule, 78 % des locations saisonnières louées à l'année en 2017. Cette part s'est réduite à 68 % en 2019

avec la diffusion croissante des locations saisonnières dans le reste de la région.

Ces locations saisonnières à l'année représentent 41 % des logements inoccupés supplémentaires dénombrés à Paris entre 2011 et 2017. Le développement des plates-formes touristiques type Airbnb et de l'offre locative saisonnière contribue donc très largement à retirer du marché des logements destinés aux ménages, au profit de courts séjours. Cette évolution s'inscrit toutefois dans un mouvement plus général de progression des résidences inoccupées à Paris depuis le tournant des années 2010.

L'impact des locations saisonnières à l'année dans l'évolution du parc de logements inoccupés se révèle particulièrement important dans quatre arrondissements centraux (du 3^e au 6^e). Dans ces arrondissements, la quasi-totalité de la progression des logements inoccupés est imputable à la location saisonnière à l'année. À l'inverse, cette même contribution est inférieure à 25 % dans d'autres arrondissements comme les 7^e, 12^e, 13^e, 14^e et 15^e. Ainsi, il n'y a pas de véritable corrélation entre le nombre de locations saisonnières à l'année d'un arrondissement et la contribution estimée de ce parc spécifique à la hausse de son parc inoccupé. De tous les arrondissements parisiens, le 15^e a enregistré la plus forte progression de son parc inoccupé entre 2011 et 2017, mais la location saisonnière à l'année n'a compté que pour 21 % de cette évolution. Cette forte hausse traduit avant tout le développement de « pied-à-terre » plus classiques, dont l'achat ne relève pas directement d'une optique opportuniste d'investissement dans le locatif de courte durée,

mais plutôt de pratiques de doubles résidences. De même, la contribution des locations saisonnières reste inférieure ou égale à 50 % dans des arrondissements concentrant un nombre important de locations saisonnières comme les 10^e, 11^e et 18^e.

Ayant dû faire face à une croissance fulgurante du parc de locations saisonnières en son sein au cours des années 2010, la mairie de Paris est aux avant-postes en matière de régulation du secteur. Elle a institué dès 2014, dans la foulée de la possibilité ouverte par la loi Alur, un régime d'autorisation et de compensation des locations saisonnières à l'année, c'est-à-dire une obligation pour le bailleur de transformer des surfaces commerciales en logements, en contrepartie de la surface d'habitation perdue au profit d'une ou plusieurs locations saisonnières à l'année.

Elle a par ailleurs mis en place une télédéclaration préalable obligatoire des locations saisonnières sur son territoire dès le 1^{er} décembre 2017.

UNE POSSIBLE PROPAGATION DES PROBLÉMATIQUES PARISIENNES DANS D'AUTRES SECTEURS DE L'ÎLE-DE-FRANCE ?

Au regard du centre parisien, la problématique des locations saisonnières reste pour le moment moins aiguë dans le reste de la métropole.

Tout d'abord, peu de communes se sont d'ores et déjà emparées des nouveaux outils de régulation mis à leur disposition depuis le milieu des années 2010 par le législateur, signe d'une volonté de suivi renforcé du phénomène sur leur territoire. Au 1^{er} janvier 2021, en dehors de Paris, seules 18 communes franciliennes (sur plus de 1 280) avaient mis en place une télédéclaration préalable obligatoire des locations saisonnières sur leur territoire, et seules 15 des mesures de compensation. Ces régulations n'étant toutefois effectives que depuis très récemment, le nombre de communes amenées à s'en saisir devrait encore croître à l'avenir.

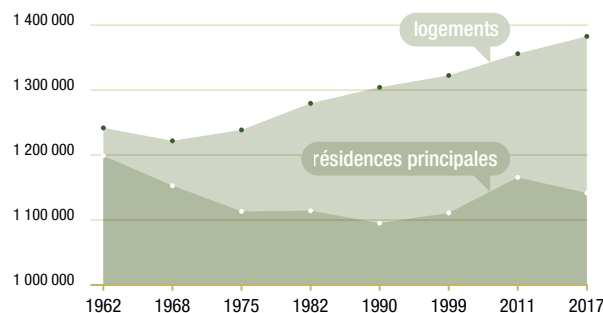
En attendant, peu de communes franciliennes ont connu, à l'instar de Paris, une diminution véritablement marquée de leur parc de résidences principales sur la période récente : ainsi, seules 22 en ont perdu plus de 50 entre 2011 et 2017. Finalement, trois communes se distinguent véritablement par des pertes plus conséquentes : Rueil-Malmaison (-445), Neuilly-sur-Seine (-785) et Courbevoie (-1 940). Elles ont toutes mis rapidement en place une télédéclaration préalable des meublés de tourisme en 2018-2019, disposition complétée, dans le cas de Neuilly-sur-Seine et de Courbevoie, d'une compensation obligatoire des locations saisonnières à l'année créées, et ce « dès le premier logement ». Hormis ces cas spécifiques, l'hypothèse pourrait être faite que des communes ayant vu leur parc résidentiel continuer à progresser ces dernières années pourraient considérer la régulation du développement du parc locatif saisonnier comme moins urgente. Toutefois, une très forte croissance du parc

inoccupé, même combinée à une croissance soutenue du parc de résidences principales, peut amener des communes à réagir face à une captation importante des nouveaux logements créés au profit des résidences secondaires et occasionnelles : c'est en particulier la situation des communes voisines d'Issy les Moulineaux et Boulogne-Billancourt, qui ont, elles aussi, fait le choix de mettre en place une télédéclaration et une compensation au premier logement.

LA CONTRIBUTION DES LOCATIONS SAISONNIÈRES À LA CROISSANCE DU PARC DE LOGEMENTS INOCCUPÉS RESTE FAIBLE HORS DE LA CAPITALE.

Mais, de manière générale, la contribution des locations saisonnières à la croissance du parc de logements inoccupés reste faible hors de la capitale. Elle n'est supérieure à 20 %, en 2017, que dans 23 communes de petite et grande couronnes, où la croissance du parc inoccupé est d'au moins 50 logements (cf. carte) – et c'est notamment le cas dans les pôles touristiques majeurs de grande couronne que sont Versailles et Val d'Europe (Disneyland Paris). Parmi cette vingtaine de communes qui sont les plus concernées par le phénomène, une seule (Versailles, où la contribution estimée des locations saisonnières au développement du parc inoccupé atteint les 30 %) a mis en place à l'heure actuelle une télédéclaration obligatoire des meublés de tourisme.

Évolution du parc de logements et de résidences principales dans Paris



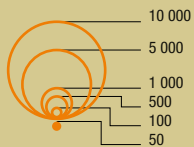
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, recensements 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2011 et 2017



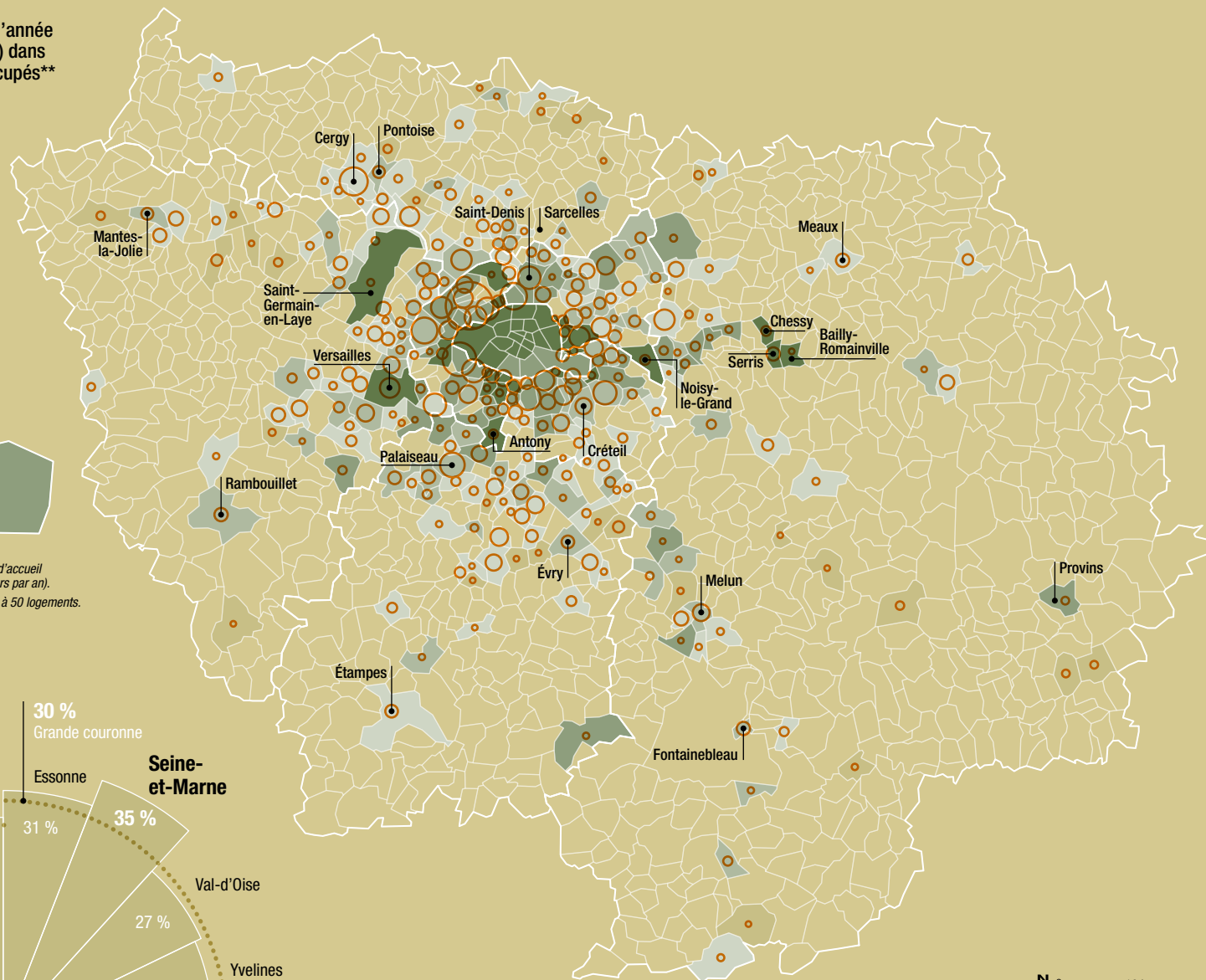
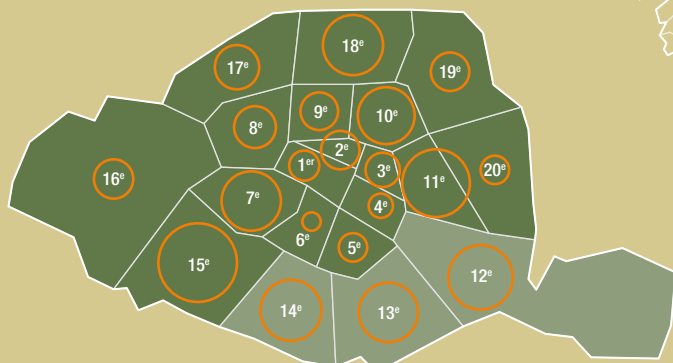
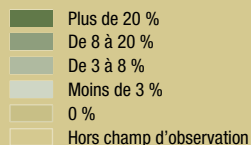


Les locations saisonnières et l'évolution du parc de logements inoccupés* entre 2011 et 2017

Évolution du nombre de logements inoccupés



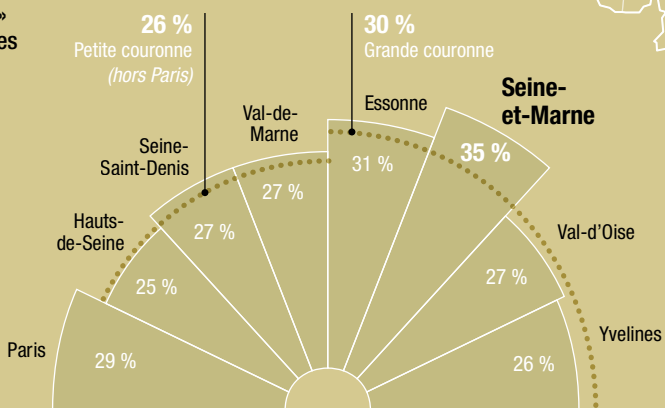
Part des locations saisonnières à l'année (louées plus de 120 jours en 2017) dans la croissance des logements inoccupés**



* Logements vacants, résidences secondaires et logements occasionnels, ceux-ci constituant le parc d'accueil d'une part de l'offre en locations saisonnières, notamment celles « à l'année » (louées plus de 120 jours par an).
 ** Pour les communes où l'augmentation du nombre de logements inoccupés est supérieure ou égale à 50 logements.

29 % des locations saisonnières franciliennes sont louées « à l'année »

Part des locations « à l'année » parmi les locations saisonnières en 2019 ***



*** Une location est considérée « à l'année » lorsqu'elle est louée plus de 120 jours par an.

Les quelques rares communes présentant des contributions particulièrement élevées – comparables à celles des arrondissements centraux parisiens les plus affectés –, comme Vincennes, Clichy ou encore Charenton-le-Pont, se caractérisent quant à elles par des croissances limitées de leur parc inoccupé.

SE PROJETER AU-DELÀ DE LA CRISE SANITAIRE

À l'instar de l'ensemble du secteur touristique, le paysage de la location saisonnière en Île-de-France a été très largement bouleversé par la crise sanitaire, qui a fait fondre les revenus des bailleurs, et notamment de ceux qui exploitaient leur bien en location saisonnière à l'année. De nombreux sites spécialisés et articles de presse ont ainsi décrit le reflux d'une partie de ces investisseurs vers la location meublée classique de longue durée. Reste bien entendu la question cruciale de l'après-crise, lorsque l'activité touristique francilienne aura repris son rythme de croisière. Si l'on peut s'attendre à un fort redémarrage de la location saisonnière une fois la crise passée, la géographie du secteur est toutefois certainement appelée à évoluer. La mise en place d'une véritable régulation des locations saisonnières à l'année au niveau national (dont la validité juridique vient d'être confirmée au niveau européen après des années de procédures entre bailleurs, collectivités locales et plates-formes spécialisées) devrait a priori signer la fin du « far-west » réglementaire qui a longtemps perduré au cœur des métropoles et principaux pôles touristiques. Pour peu que les mécanismes de contrôle et de sanction se révèlent efficaces, cette nouvelle régulation permettra de limiter tout nouvel essor incontrôlé.

Le développement désormais entravé à Paris et dans les communes en cœur de marché devrait alimenter la dynamique centrifuge des locations saisonnières à l'année vers le reste de la région, au sein de communes moins régulées.

En effet, si la focalisation sur Paris *intra-muros* et le cœur de la métropole a mis en avant des antagonismes entre collectivités locales et bailleurs/plates-formes de locations saisonnières, les communes plus excentrées pourraient, au contraire, tirer profit de ces plates-formes pour développer une offre d'hébergement touristique abondante et structurée. Ces évolutions seront à n'en pas douter favorisées par un projet de transport structurant comme le Grand Paris Express, ou encore par certaines retombées potentielles de la crise sanitaire (développement d'un tourisme vert, de proximité, essor du télétravail, etc.). ■

*Voir en annexes *Glossaire* et *Bibliographie*.

Les données Airdna

Les analyses présentées, outre les données issues du recensement de la population, s'appuient sur les données fournies par la société Airdna, qui sont issues du scraping (aspiration automatisée de données) des plates-formes Airbnb et Aritel-HomeAway, spécialisées dans la mise en relation d'une offre et d'une demande de locations saisonnières.

La société Airdna collecte les données sur les annonces Airbnb pour des logements localisés dans Paris *intra-muros* depuis novembre 2014, et sur 492 autres communes de la région parisienne depuis mai 2015. À cela s'ajoute, depuis juin 2017, l'ensemble des annonces partagées sur le site Aritel-HomeAway, avec un travail de dédoublement effectué par l'entreprise pour ne pas compter en double les annonces pour un même logement publiées sur les deux plates-formes. La société propose également une ventilation des locations saisonnières selon leur nombre estimé de jours de location effectifs par an. Il est ainsi possible d'estimer la part des locations saisonnières « à l'année », c'est-à-dire louées plus de 120 jours au cours d'une année. Selon l'article 2 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs : « La résidence principale est entendue comme le logement occupé au moins 8 mois par an, sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure. »



Quatre illustrations de la diversité du développement urbain francilien

Martin Omhovère, L'Institut Paris Region

Les croissances démographiques significatives dans les zones urbaines franciliennes sont liées généralement à des transformations importantes du tissu urbain. Elles peuvent prendre plusieurs formes, comme le réaménagement de ZAC, la création de foncier dédié à la construction de logements dans des zones ultradenses, l'artificialisation des terres agricoles, ou encore la reconversion d'un tissu urbain existant. Retour sur quatre monographies emblématiques de cette diversité des dynamiques urbaines sur le territoire francilien entre 2007 et 2017.

MASSY (ESSONNE) : UN RENOUVELLEMENT URBAIN VOLONTARISTE EN CŒUR D'AGGLOMÉRATION

Au cours de la décennie 2007-2017, avec près de 10 500 habitants supplémentaires, Massy se place, après Aubervilliers et juste avant Saint-Denis, dans le tiercé de tête des communes ayant connu les plus importantes croissances démographiques d'Île-de-France. Ce dynamisme fait suite à la croissance du parc de logements (+6 000), largement liée à l'opération d'aménagement Atlantis. Située au sud de la ville et concernant une centaine d'hectares, soit un dixième du territoire communal, l'opération vise la transformation d'un parc d'activités constitué dans les années 1960. Elle parie sur l'intérêt des

entreprises installées, grands propriétaires fonciers, comme Alstom ou Bull, à rationaliser leur patrimoine foncier, contribuant ainsi à la mutation du secteur. Bien qu'encadrée par une zone d'aménagement concertée (ZAC) spécifiant les attendus d'aménagement et encadrant les participations au financement des équipements publics, ce morceau de ville a progressivement émergé au gré de transactions foncières réalisées directement entre les propriétaires initiaux et les opérateurs immobiliers. En dehors des nouveaux espaces publics et des emprises d'équipement, l'aménageur n'a donc pas assuré la maîtrise foncière. La constitution de ce nouveau morceau de ville est non seulement liée au volontarisme de la ville et de son aménageur, qui ont assuré la promotion et la négociation du projet avec les propriétaires fonciers, mais aussi à l'incitation de la rente foncière, dans un secteur jouissant d'une forte demande en logements, alimentée par une accessibilité exceptionnelle (gares RER B et C, mais aussi TGV).

**MASSY SE PLACE DANS LE TIERCÉ
DE TÊTE DES COMMUNES AYANT
CONNU LES PLUS IMPORTANTES
CROISSANCES DÉMOGRAPHIQUES
D'ÎLE-DE-FRANCE.**

PARIS 13^e : LE FONCIER SE FABRIQUE MÊME SUR DES VOIES DE CHEMIN DE FER

À l'instar de quelques autres arrondissements périphériques de Paris, le 13^e se démarque par l'ampleur des opérations d'aménagement qui s'y achèvent, au premier rang desquelles celle de Paris Rive Gauche. Dans un contexte parisien marqué par la captation de logements anciens pour de nouveaux usages (locaux professionnels, résidences secondaires, locations meublées, cf. article « Quel impact des locations saisonnières à l'année ? »), les opérations d'aménagement présentent une opportunité stratégique pour construire massivement des logements neufs permettant de continuer à accueillir des Parisiens. À titre d'exemple, dans le 13^e, la croissance du parc de logements a permis d'accueillir 14 200 personnes de 2007 à 2017, une période pendant laquelle la contraction de la part des résidences principales occasionnait une perte de 8 500 habitants. Aux côtés de considérations urbaines, cette situation peut expliquer le soutien accordé à une opération d'aménagement éminemment complexe, la ZAC Rive Gauche, engagée au cours des années 1990, mais dont la programmation résidentielle s'est véritablement déployée à partir des années 2000, puis 2010. Au prix d'investissements considérables, abondés par des financements publics et des recettes profitant de la montée des prix immobiliers privés (50 % sont privés, 50 % sont sociaux), cette opération consiste à créer du foncier constructible là où il n'existait pas : au-dessus de voies ferrées !



© IGN 2018

Massy (Essonne)



© IGN 2018

Paris 13°

MONTÉVRAIN (SEINE-ET-MARNE): ABOUTISSEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DES VILLES NOUVELLES

À l'extrémité de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, Montévrain, dont la population a crû de 75 % entre 2007 et 2017, gagnant plus de 6 000 habitants, témoigne de l'aboutissement d'une stratégie d'aménagement planifiée. Initiées dans les années 1960 pour canaliser le développement économique et démographique rapide de l'Île-de-France, véritables laboratoires urbains, les cinq villes nouvelles franciliennes ont accueilli jusqu'à la moitié de la croissance démographique de la région du milieu des années 1970 aux années 1990. À l'heure actuelle, cette part s'est stabilisée autour de 15 %, l'exemple de l'éco-quartier de Montévrain illustre en lui-même la puissance de cette stratégie d'aménagement (150 ha, 3 200 logements attendus à terme, en 2026), ainsi que des défis qu'il pose pour les territoires. Si les formes d'urbanisation ont évolué au fil des époques, l'aménagement des villes nouvelles repose sur une équation constante : à partir de réserves foncières constituées au prix de la terre agricole, tirer parti de la rente d'urbanisation pour financer les équipements et espaces publics. L'efficacité de cette stratégie n'est pas sans poser de difficulté, en matière de consommation d'espaces naturels d'abord, mais aussi d'équipements, en particulier scolaires, pour répondre aux besoins de vagues de peuplement homogènes. Mais en alliant l'anticipation foncière à une ingénierie financière et technique, il a fait la démonstration de l'intérêt d'une planification stratégique et opérationnelle pour accompagner le développement régional et répondre aux besoins en logements des Franciliens.

ORVILLIERS (YVELINES): UNE MOBILISATION FONCIÈRE PAR INCITATION RÉGLEMENTAIRE DANS LE PÉRIURBAIN

En lisière du parc naturel régional (PNR) de la haute vallée de Chevreuse, Orvilliers est une commune comptant 924 habitants. Sa population a crû de moitié entre 2007 et 2017, conférant à ce village yvelinois une trajectoire singulière au sein du rural francilien. Et ce d'autant plus que ce dynamisme démographique n'est pas à mettre au crédit d'un nouveau lotissement pavillonnaire, perpétuant une forme d'urbanisation synonyme d'étalement urbain et de consommation d'espaces agricoles qui, des années 1970 aux années 2000, a été caractéristique des campagnes urbaines. Ici la stratégie foncière est tout autre : il s'agit de valoriser les opportunités existant au sein de l'enveloppe urbaine, tout en préservant l'identité patrimoniale des lieux. Pour y parvenir, la commune a révisé son PLU en 2010 de manière à faciliter les découpages parcellaires au sein du tissu urbain constitué. Voyant dans le parc d'une grande propriété ayant appartenu à Orson Welles l'opportunité de développer un programme d'une cinquantaine de logements alliant du collectif, de l'individuel groupé et libre, elle a également défini un plan d'aménagement d'ensemble. Ce dernier a permis le financement des équipements rendus nécessaires par l'opération immobilière, opération réalisée par un promoteur de façon homogène et intégrée au reste du village. De cette façon, la commune a satisfait aux objectifs de construction fixés par le programme local de l'habitat intercommunal, tout en proposant une offre d'habitat diversifiée, jusqu'alors inexistante, à ses habitants. ■

L'AMÉNAGEMENT
DES VILLES NOUVELLES REPOSE
SUR UNE ÉQUATION CONSTANTE :
À PARTIR DE RÉSERVES FONCIÈRES
CONSTITUÉES AU PRIX
DE LA TERRE AGRICOLE,
TIRER PARTI DE LA RENTE
D'URBANISATION POUR FINANCER
LES ÉQUIPEMENTS
ET ESPACES PUBLICS.



Montévrain (Seine-et-Marne)



Orvilliers (Yvelines)

Des locataires moins mobiles en Île-de-France qu'en France

François Michelot, L'Institut Paris Region



Par son étendue et sa diversité, le marché de l'emploi de l'Île-de-France attire de nombreux actifs résidant hors de ses limites. Cette attractivité a tendance à accroître les tensions sur le marché locatif de l'Île-de-France et freine le parcours résidentiel de ses habitants, notamment à Paris et dans les secteurs modestes. L'Île-de-France se singularise par une ancienneté des ménages propriétaires plus faible que celle observée au niveau hexagonal et, *a contrario*, par des locataires qui restent plus longtemps dans leur logement.

L'attractivité d'un espace métropolitain, ou de territoires aussi vastes que les départements, peut se mesurer à l'aune de leur dynamisme démographique, l'ampleur de leur marché du travail, et l'importance des courants migratoires qui les traversent. À cette échelle macroscopique, l'attractivité va de pair avec la mobilité résidentielle. Paradoxalement, à une échelle plus fine comme celle de la commune, l'ancrage dans un même logement semble plutôt synonyme d'attractivité, même s'il résulte toujours d'arbitrages divers. Pourquoi changer de logement si on s'y trouve bien et qu'il offre des avantages comparatifs ? Existe-t-il des territoires en Île-de-France dans lesquels on s'attarde plus qu'ailleurs, indépendamment de la structure particulière de leur parc de logement ? Est-ce toujours signe d'attractivité ou, à l'inverse, d'impossibilité d'accéder à d'autres territoires ? Comment se concrétise l'attractivité de la région dans les différents segments de son parc de logement au regard du reste de l'Hexagone ?

L'ÎLE-DE-FRANCE : FORTE ATTRACTIVITÉ ET FAIBLE ANCIENNETÉ DANS LE LOGEMENT

En Île-de-France, comme en France métropolitaine, un ménage sur neuf a changé de logement au cours de l'année précédente, selon le recensement de 2016. Pourtant, l'ancienneté (cf. encadré « Méthode ») des ménages franciliens dans leur logement actuel est la plus faible de toutes les régions métropolitaines (14,3 années contre 15,8 années), signe d'une mobilité résidentielle plus élevée.

Cette différence ne s'explique pas par l'importance de la construction neuve au cours des dix dernières années : la part des logements habités en 2016, construits dans la décade précédente, y est plus faible qu'ailleurs (8,3 % en Île-de-France contre 11,7 % en France métropolitaine). Or, plus celle-ci est faible, comme en Île-de-France, plus la part des ménages ayant emménagé depuis moins de dix ans est réduite et plus l'ancienneté moyenne des ménages dans leur logement devrait être forte. Pourtant, c'est l'inverse qui s'observe en Île-de-France.

La faiblesse de l'ancienneté dans le logement actuel en Île-de-France est due à l'attractivité de son marché de l'emploi, vaste et diversifié, qui attire les jeunes en phase d'insertion professionnelle, mais aussi aux retours en province à des âges plus avancés. Les échanges avec la province rythment les durées d'installation dans les logements : arrivées de jeunes, départs de familles avec enfant(s), puis de retraités. Autant d'événements qui supposent des déménagements et expliquent que les longues durées passées dans le même logement sont moins fréquentes dans la région.

Si la moitié des ménages franciliens occupe son logement depuis moins de 9,5 années (comme en France métropolitaine), ils sont 25 % à y être depuis au moins vingt années

25 %

Part des ménages franciliens dans leur logement depuis au moins vingt années

14,8 ans

Ancienneté moyenne des Franciliens locataires du parc social dans leur logement

7,9 ans

Ancienneté moyenne des Franciliens locataires du parc privé dans leur logement

(30 % en France métropolitaine). Les occupations longues, moins fréquentes en Île-de-France, expliquent donc l'essentiel des écarts avec les autres régions. Elles traduisent la jeunesse de la population francilienne, la part des personnes âgées y étant nettement plus faible que dans les autres régions.

L'attractivité économique et universitaire de l'Île-de-France soutient donc son dynamisme démographique. Celui-ci concourt à une mobilité plus forte (nouvelles arrivées, changement de logement à l'agrandissement des familles, etc.), à un moindre vieillissement de la population, et, en conséquence, tend à réduire l'ancienneté moyenne des ménages dans leur logement. Ce lien est nettement perceptible à l'échelle des départements et des régions. Les régions qui affichent le plus faible dynamisme démographique depuis 2006 sont aussi celles où les ménages vivent le plus longtemps dans leur logement, comme dans le Grand Est (17,5 années), en Bourgogne-Franche-Comté (17 années), dans les Hauts-de-France (16,9 années) ou dans le Centre-Val-de-Loire (16,7 années).

UNE STRUCTURE DU PARC DE LOGEMENT À PREMIÈRE VUE PROPICE À LA MOBILITÉ

La faiblesse de l'ancienneté moyenne dans les logements est aussi en partie liée à la structure du parc de logement francilien. Avec davantage de petits logements locatifs propices à l'accueil des jeunes et moins de grands logements détenus en propriété, ce parc offre, *a priori*, un terrain favorable à une plus grande mobilité (cf. encadré « Singularité du parc »).

Les ménages propriétaires affichent, en effet, l'ancienneté moyenne la plus forte dans le logement, tant en Île-de-France (18,3 années) qu'ailleurs en France (20,7 années). Cette ancienneté est d'autant plus marquée que le logement compte de pièces. *A contrario*, les ménages locataires du parc privé (non meublé et meublé) demeurent moins longtemps dans leur logement

– 7,9 années en moyenne en Île-de-France et 6,8 années dans l'Hexagone –, d'autant moins que le nombre de pièces est réduit. Les petits logements locatifs du secteur libre sont mécaniquement générateurs d'une plus grande mobilité résidentielle.

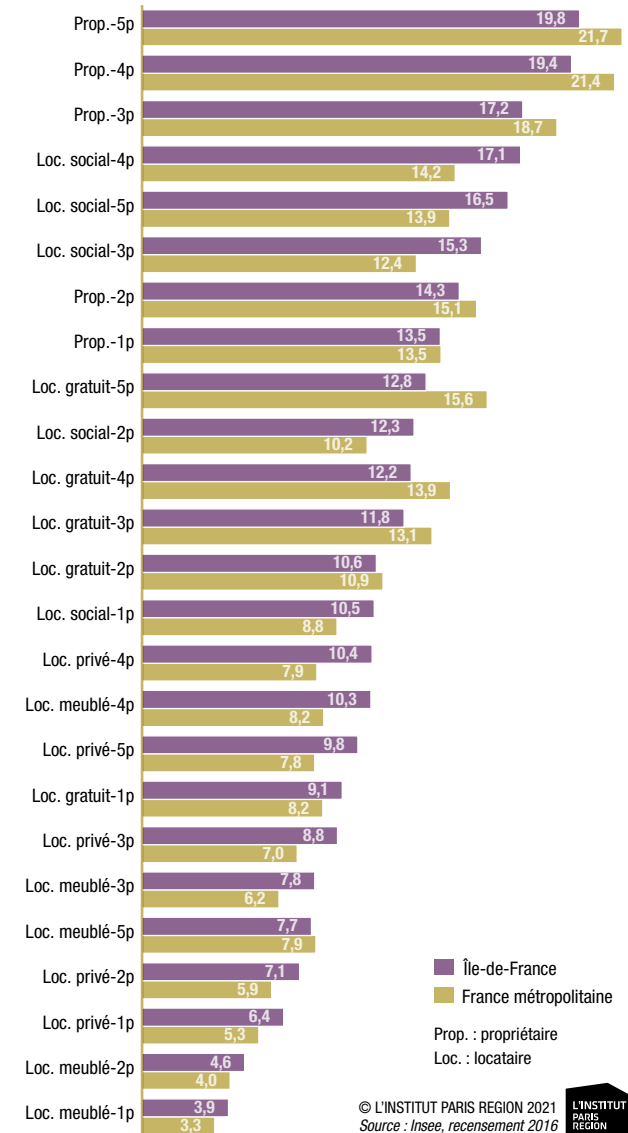
Dans le parc social, l'ancienneté moyenne des locataires est de 14,8 années (12,5 années en France), inférieure à celle des propriétaires et plus proche de celle de l'ensemble des ménages.

L'Île-de-France se singularise donc par une ancienneté des ménages propriétaires plus faible que celle observée au niveau hexagonal et, *a contrario*, par des locataires qui restent plus longtemps dans leur logement.

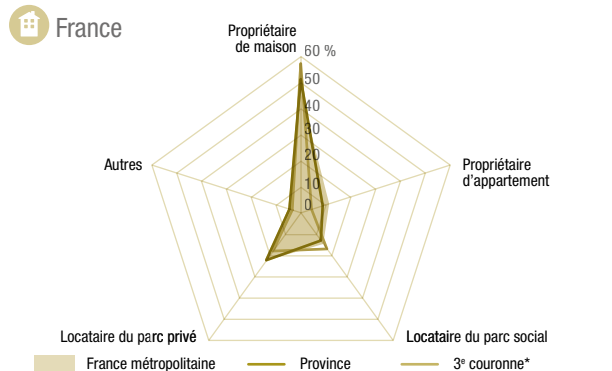
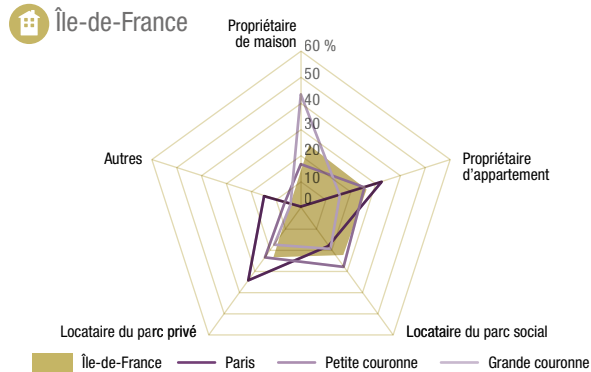
Bien qu'ils se compensent en partie, ces comportements singuliers participent globalement à la surmobilité (cf. encadré « Méthode ») des Franciliens. En effet, si on applique aux différents segments du parc francilien les anciennetés moyennes observées en France, l'ancienneté moyenne de l'ensemble des ménages franciliens dans leur logement serait un peu plus forte que ce qui est observé (14,8 années contre 14,3 années), mais demeurerait sensiblement en deçà du niveau national (15,8 années). La structure spécifique du parc francilien, tout comme les comportements de mobilité des Franciliens, contribuent donc à cette surmobilité régionale.

L'ÎLE-DE-FRANCE SE SINGULARISE
PAR UNE ANCIENNETÉ DES MÉNAGES
PROPRIÉTAIRES PLUS FAIBLE
QUE CELLE OBSERVÉE AU NIVEAU
HEXAGONAL ET PAR DES LOCATAIRES
QUI RESTENT PLUS LONGTEMPS
DANS LEUR LOGEMENT.

Ancienneté moyenne dans le logement au 1^{er} janvier 2016 (en années)



Structure du parc de logement



* Zone comprenant les départements limitrophes de l'Île-de-France

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, recensement 2016



LA RÉGION SE CARACTÉRISE PAR UNE PROPORTION DE MÉNAGES PROPRIÉTAIRES EN DEÇÀ DE CELLE OBSERVÉE DANS L'HEXAGONE... ET UNE PART DE MÉNAGES RÉSIDANT EN HLM PLUS ÉLEVÉE.

Singularité du parc de logement francilien

En Île-de-France, la faiblesse de l'ancienneté dans le logement actuel s'explique en partie par la structure spécifique du parc (date de construction, statut d'occupation, taille des logements). La région se caractérise par une proportion de ménages propriétaires en deçà de celle observée dans l'Hexagone (47 % contre 58 %), une part de ménages locataires du privé semblable (23 %), et une part de ménages résidant en HLM plus élevée (22 % contre 15 %). De plus, le parc de résidences principales est constitué de logements plus petits comparé à celui de la France métropolitaine (trois fois plus de logements d'une pièce, deux fois plus de logements de deux pièces, et une fois et demie moins de logements comptant cinq pièces et plus). Ce trait est particulièrement prononcé à Paris et dans la petite couronne. La structure du parc de logement observée en grande couronne, selon son statut d'occupation et le nombre de pièces, est en revanche assez proche de celui de l'Hexagone.



DES LOCATAIRES FRANCILIENS MOINS MOBILES QU'À L'ÉCHELLE NATIONALE, EN LIEN AVEC UN MARCHÉ DU LOGEMENT TENDU...

En Île-de-France, les anciennetés dans les parcs locatifs privé et social sont supérieures à celles observées en France métropolitaine, quel que soit l'âge de la personne de référence. La sous-mobilité (cf. encadré « Méthode ») dans le parc locatif est d'autant plus forte que l'âge est avancé, conséquence en partie des niveaux de loyers plus élevés des logements récents. Les loyers sont comparativement d'autant plus faibles que l'ancienneté dans le logement est plus grande, ce qui n'incite pas les locataires à déménager.

Dans le parc locatif privé, les écarts de mobilité sont très marqués entre départements. Les ménages parisiens affichent les anciennetés les plus élevées, quel que soit l'âge de la personne de référence. Cette ancienneté diminue quand on s'éloigne de la capitale. Elle s'aligne sur le niveau national en grande couronne, la Seine-et-Marne étant le seul département francilien où la mobilité des ménages du parc locatif privé apparaît plus élevée que dans l'Hexagone.

Dans le parc locatif social, l'hétérogénéité des situations est moins marquée que dans le parc locatif privé. Au cœur de la région, et plus particulièrement à Paris et dans les Hauts-de-Seine, l'ancienneté des ménages vivant dans le parc social se confond presque avec l'ancienneté des ménages propriétaires. Elle s'affaiblit quand on s'éloigne du centre de la région, tout en restant plus élevée qu'en France. Seule la Seine-et-Marne offre un profil d'ancienneté par âge similaire à celui de la France métropolitaine.

Cette sous-mobilité dans le parc locatif, privé comme social, surtout à Paris et en petite couronne, reflète les tensions sur le marché immobilier, avec des loyers et des prix de vente peu compatibles avec la concrétisation des envies de déménager pour un logement plus grand et/ou d'accéder à la propriété, au prix d'une perte de centralité.

Cette sous-mobilité découle d'une tension entre attractivité et contraintes budgétaires, bloquant le bon déroulement du parcours résidentiel souhaité.

Ce phénomène d'ancrage des locataires du privé se renforce avec l'âge de la personne de référence jusqu'aux âges de départ à la retraite, un moment où certains ménages font le choix de partir en province. Dans le parc social, au contraire, l'ancrage ne cesse de se renforcer avec l'âge, sauf en Seine-et-Marne où ce parc est plus récent.

... MAIS DES PROPRIÉTAIRES EN APPARTEMENT COMPARATIVEMENT PLUS MOBILES

Contrairement aux locataires, les propriétaires franciliens ont une ancienneté moyenne dans leur logement inférieure à la moyenne hexagonale des propriétaires (18,3 années contre 20,7). Ils y restent donc moins longtemps.

Seuls les jeunes propriétaires de moins de 30 ans, peu nombreux, sont moins mobiles. C'est aux âges d'activité et de la vie en famille que la surmobilité des ménages propriétaires franciliens est notable. Elle s'estompe ensuite une fois l'âge de départ à la retraite atteint.

L'ancienneté des ménages propriétaires est relativement homogène au sein de la région et suit les mêmes variations selon l'âge, mais tend à être un peu plus faible dans les deux départements les plus aisés : Paris et les Hauts-de-Seine. Les propriétaires d'appartement restent moins longtemps dans leur logement (16 années) que ceux qui détiennent une maison (20,5 années). Il faut y voir l'effet de logements plus petits, d'où il faut partir pour s'ajuster au mieux à l'agrandissement de la famille. Parmi les propriétaires de maison, les ménages de petite couronne présentent une ancienneté plus élevée que ceux qui résident en grande couronne (21,6 années contre 20,1 années), et plus particulièrement vis-à-vis de ceux résidant dans le Val-d'Oise, les Yvelines et la Seine-et-Marne. Le parc de petite couronne est beaucoup plus

ancien, ce qui favorise structurellement des anciennetés plus marquées.

Finalement, la légère surmobilité des ménages franciliens tient aussi à celle des propriétaires franciliens dont la personne de référence est âgée de 30 à 65 ans, autrement dit les classes d'âge de mise en couple et d'agrandissement des familles.

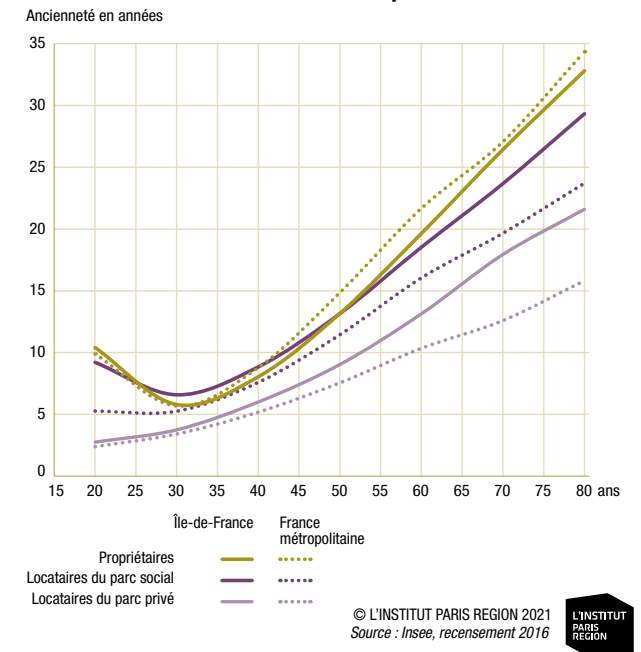
DES MÉNAGES MOINS MOBILES À PARIS ET DANS LES SECTEURS MODESTES, PLUS MOBILES EN GRANDE COURONNE

Les écarts d'ancienneté dans le logement entre les territoires dépendent à la fois de la structure du parc, mais aussi de l'attrait particulier du lieu ou des contraintes pour en partir, qui s'expriment à travers les comportements de mobilité. Pour démêler ces deux types d'effets, de structures et de comportements, il convient de comparer le niveau actuel d'ancienneté à celui qu'on observerait si les comportements de mobilité étaient les mêmes qu'à l'échelle de la France pour chaque segment du parc (cf. encadré « Méthode »).

Les départements de la grande couronne apparaissent ainsi nettement en surmobilité dans le contexte national, notamment dans les périmètres des villes nouvelles. L'ancienneté moyenne dans les logements est plus faible que celle attendue au regard de l'importance de leur parc en propriété individuelle. Dans les départements de la petite couronne, l'ancienneté observée est, quant à elle, supérieure à l'ancienneté attendue, ce qui indique donc une certaine sous-mobilité. Mais, à Paris, on devrait observer une ancienneté plus faible compte tenu de l'importance du parc locatif de petite taille. Ce résultat atteste clairement d'une sous-mobilité résidentielle dans la capitale, liée d'une part à la forte attractivité résidentielle que lui confère sa centralité et, d'autre part, à la cherté croissante de l'immobilier locatif qui rend l'installation des nouveaux entrants de moins en moins accessible.

LA SOUS-MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DANS LA CAPITALE EST LIÉE À SA FORTE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE ET À LA CHERTÉ CROISSANTE DE L'IMMOBILIER LOCATIF.

Ancienneté dans le logement actuel selon l'âge de la personne de référence et le statut d'occupation



Note de lecture : les niveaux d'ancienneté observée pour les jeunes dans le parc social et chez les propriétaires sont liés aux déclarations ambiguës dans le recensement (ils étaient déjà dans le parc HLM quand ils vivaient avec leurs parents).

Toutefois, Paris se caractérise par une situation contrastée. Les arrondissements de la rive gauche et de l'est sont en sous-mobilité car ils concentrent la très grande majorité du parc locatif social de la capitale, marqué par une forte sous-mobilité. Les arrondissements de la rive droite, eux, présentent en leur centre une certaine surmobilité qui peut être liée au développement des meublés et des locations de courte durée. On observe aussi des zones de sous-mobilité dans les espaces de banlieue modeste, liée à la sous-mobilité particulièrement forte du parc social qui s'y trouve très développé. Dans le contexte d'un marché francilien tendu où les loyers sont élevés, le parc social est devenu un parc refuge que l'on quitte de moins en moins.

DES CARTES REBATTUES PAR LA PANDÉMIE ?

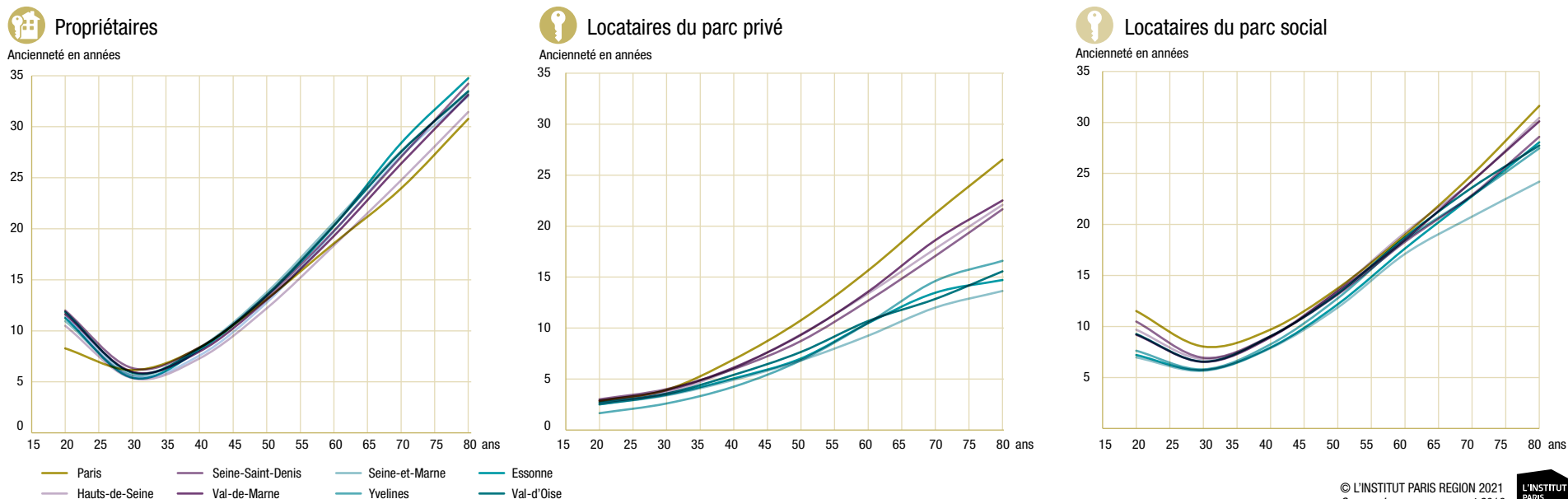
Les ménages franciliens locataires apparaissent donc moins mobiles qu'ailleurs en France. Pendant la pandémie, le choc vécu à travers les phases de confinement (restrictions de mouvement et d'espace de vie) a été d'autant plus difficile à vivre pour les occupants d'appartements et de logements exigus. Cette période a sans doute réveillé des envies d'espace et de déménagement au vert, souhait conforté par le développement du télétravail. Il est fort probable que la concrétisation de ces envies dépendra du métier exercé, du type de logement dans lequel vivent les Franciliens, du statut d'occupation et évidemment de leur âge. L'avenir nous dira si la crise actuelle va rendre attractives des zones qui ne l'étaient plus, ou rendre répulsives celles actuellement en tension. ■

Méthode

Ancienneté théorique d'occupation du logement

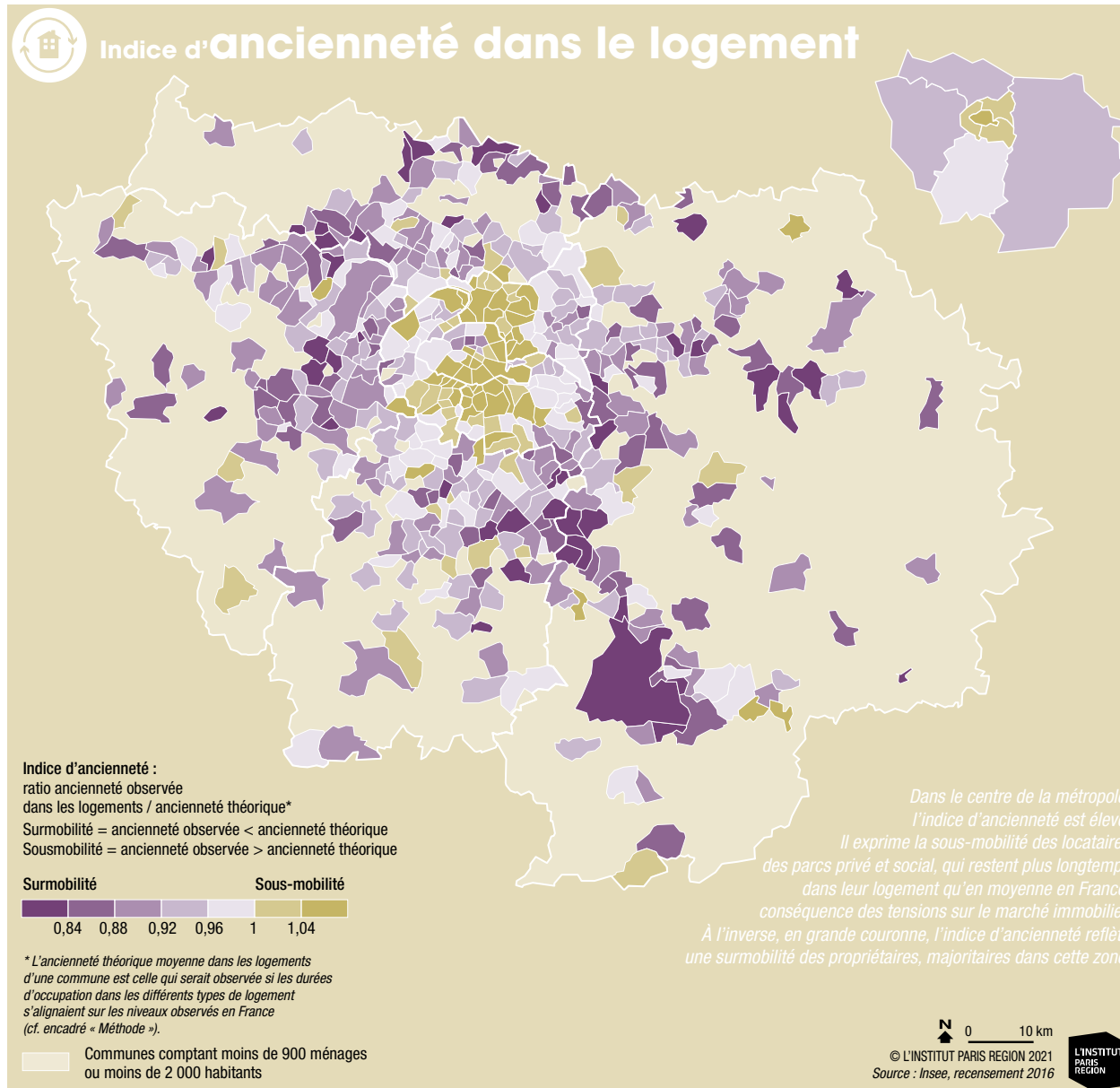
La durée d'ancienneté moyenne dans un logement dépend de la structure du parc de logement, mais aussi des comportements de mobilité des occupants. Le parc de logement de chaque territoire a été découpé en 175 segments (issus des fichiers détails du recensement), selon le type de construction, la période d'achèvement (7), le nombre de pièces (5) et le statut d'occupation (5). Pour estimer la **surmobilité** ou **sous-mobilité** des occupants d'un territoire, l'ancienneté moyenne observée dans les logements a été comparée à l'ancienneté « théorique » qui serait obtenue en supposant que les durées d'occupation sont les mêmes qu'à l'échelle de la France métropolitaine pour chaque segment du parc. Cette ancienneté « théorique » ne dépend que de la structure du parc du territoire retenu. Si l'ancienneté observée est supérieure à l'ancienneté calculée, les ménages sont comparativement moins mobiles qu'en moyenne en France, et inversement.

Ancienneté dans le logement selon l'âge de la personne de référence et le statut d'occupation, par département



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, recensement 2016





Les Franciliens privilégient les déménagements de proximité au sein de leur région

Alexandre Floury, Juliette Dupoizat, L'Institut Paris Region



Pierre Morel/Divergence Images

La majorité des déménagements réalisés au sein de l'Île-de-France se font à proximité du lieu de résidence initial. D'un type de ménages à l'autre, des nuances sont identifiables : les plus jeunes ont plutôt tendance à se rapprocher du cœur de l'agglomération parisienne, tandis que les ménages en couple, avec ou sans enfants, tendent au contraire à s'en éloigner. Cycles de vie et caractéristiques locales des logements conditionnent et orientent ces trajectoires.

Cet article prolonge les approches développées par Luc Guibarard dans des travaux relatifs à la mobilité des Franciliens couverts par les caisses d'allocations familiales [1] d'une part, et par l'Institut Paris Region [2] d'autre part. Il analyse l'impact des caractéristiques des territoires de départ ou d'arrivée, en termes de densité ou d'offre de logements notamment, sur le profil des ménages mobiles et la portée de leurs déplacements. En quoi les choix des plus jeunes et des personnes seules diffèrent-ils de ceux des couples avec enfant(s) ? La mobilité dans les espaces périurbains ou ruraux se distingue-t-elle des mobilités urbaines ?

DES MOBILITÉS DE PROXIMITÉ SURTOUT EN ZONES AGGLOMÉRÉES

Au recensement de 2016, 565 500 ménages franciliens ont déclaré un changement de résidence au cours de l'année écoulée, soit 11 % des ménages. Parmi eux, 454 400 résidaient déjà dans la région un an auparavant. Les

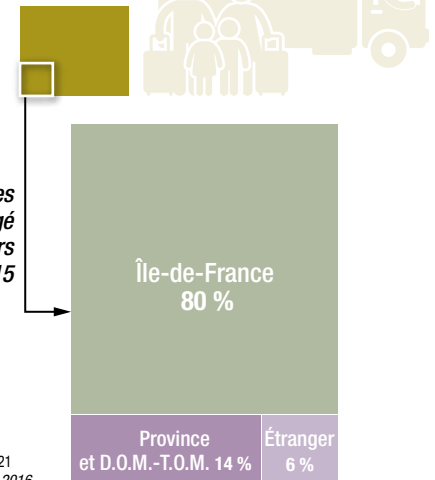
déménagements intrarégionaux s'inscrivent dans la proximité : plus du tiers se déroule dans la même commune, 70 % dans une couronne de trois communes autour de la commune de départ [2]. Pour la moitié des ménages mobiles, moins de 3,6 km séparent le nouveau logement de l'ancien. Toutefois, à mesure que l'on s'éloigne de Paris et de son agglomération, les distances parcourues par les nouveaux emménagés tendent à s'allonger (cf. encadré « Éléments de méthode »).

Ainsi, le logement des ménages mobiles domiciliés à Paris se situe en moyenne à 5,8 km de l'ancien. Cette distance est comprise entre 6,5 km et 7,1 km pour les ménages ins-

Mobilité des ménages franciliens selon le lieu de résidence un an auparavant

5 141 000 ménages franciliens en 2016

565 000 ménages ont déménagé au cours de l'année 2015



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, recensement 2016

80 %
Part des ménages franciliens mobiles qui résidaient déjà en Île-de-France un an auparavant

Moins de 3,6 km
séparent le nouveau logement de l'ancien pour la moitié des ménages ayant déménagé au sein de la région

35 %
Part des déménagements intrarégionaux qui se sont effectués dans la même commune

tallés dans les départements de petite couronne. En grande couronne, la distance moyenne, proche de 11 km, recouvre des situations très hétérogènes liées à la densité du bâti et à la dispersion des zones agglomérées. Elle s'échelonne de 9,3 km pour les ménages qui se sont installés dans les communes appartenant à l'agglomération de Paris, à 16,8 km pour ceux qui ont élu domicile dans des communes rurales et périphériques (cf. encadré « Le découpage territorial »). Les nouveaux résidents des principales agglomérations secondaires présentent des mobilités d'une portée intermédiaire, à 14,6 km en moyenne. Cette augmentation progressive de la distance parcourue par les ménages s'explique, certes, par la morphologie des différents territoires, mais aussi par le caractère globalement centrifuge des mobilités franciliennes.

LES JEUNES S'ÉLOIGNENT LE PLUS DE LEUR ANCIEN LOGEMENT

Les jeunes, plus souvent seuls et locataires du privé, qu'ils soient étudiants ou actifs, sont les plus mobiles et s'éloignent le plus de leur ancien domicile. Ils privilégient les pôles de formation et d'emploi, et les secteurs offrant de petits logements en locatif, plus présents dans les territoires les plus denses, et notamment à Paris. Les jeunes ménages, dont la personne de référence a moins de 25 ans, se sont en moyenne déplacés à 10,6 km de leur ancien domicile. C'est 3 km de plus que les ménages dont la personne de référence a plus de 30 ans (7,6 km), car davantage avancés dans leur parcours de vie. L'écart tend à s'inverser parmi les ménages s'installant dans les communes rurales et périphériques, mais peu de jeunes ménages de moins de 25 ans y emménagent (3 %). Ce sont plus souvent des actifs.

Les structures familiales influent aussi sur le degré de proximité entre l'ancien et le nouveau lieu de résidence. Quel que soit le type de territoire, les ménages avec enfant(s) s'éloignent moins de leur ancien logement

(7,3 km contre 8,6 km pour ceux qui n'ont pas d'enfant). La scolarité des enfants peut inciter les parents à rester à proximité de l'établissement scolaire dans lequel sont inscrits leurs enfants.

Deux tiers des couples avec trois enfants ou plus et des familles monoparentales déménagent dans un rayon inférieur à 5 km de leur ancien domicile. Cette proportion n'est que de 55 % pour les personnes seules.

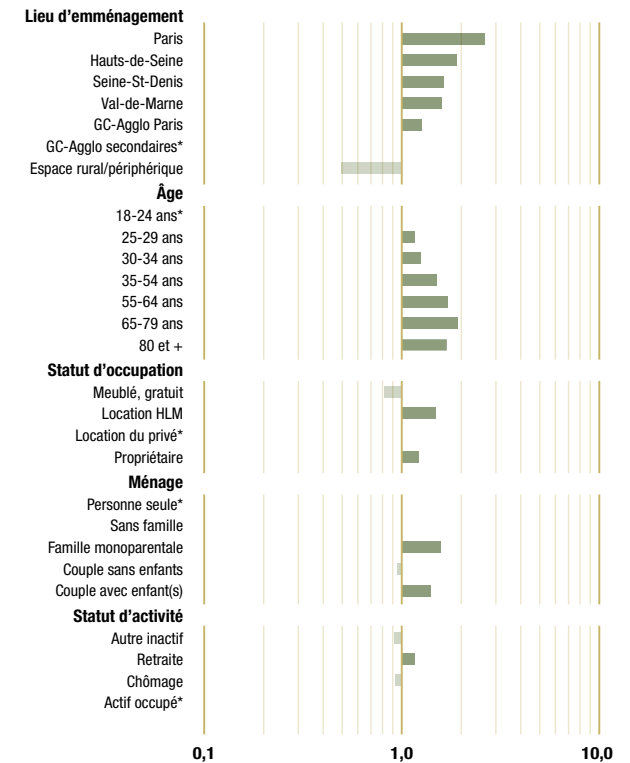
Spécificité francilienne, les marchés immobiliers tendus et très hiérarchisés affectent également les possibilités et arbitrages résidentiels des ménages. Dans le parc social, plus du quart des attributions bénéficie à des ménages déjà locataires de ce parc. Or, la concentration du parc social dans certaines communes du cœur de l'agglomération favorise les déménagements de proximité : 50 communes et arrondissements parisiens accueillent la moitié du parc régional, comptant chacun entre 6 000 et 30 000 logements sociaux. Ainsi, les ménages emménagés dans le parc social se localisent en moyenne à 6,6 km de leur ancien logement, contre 7,9 km pour les propriétaires et 8,7 km pour les locataires du parc privé. Ces écarts sont perceptibles dans tous les territoires, sauf dans les espaces ruraux et périphériques, où les distances parcourues par les propriétaires sont les plus longues : l'habitat de ces derniers y est beaucoup plus dispersé que le locatif, davantage regroupé dans les petites communes urbaines.

LA DENSITÉ URBAINE, L'AVANCÉE EN ÂGE ET LA MONOPARENTALITÉ FAVORISENT LES DÉMÉNAGEMENTS DE PROXIMITÉ

La mobilité résidentielle dépend des caractéristiques des ménages et des territoires. Le recours à un modèle statistique « toutes choses égales par ailleurs » permet d'isoler l'effet de chacune d'entre elles sur la probabilité de rester à proximité de son ancien domicile lors d'un déménagement. La proximité est alors définie comme un déplacement de moins de 5 km.

Déménager à proximité de son ancien logement (-5 km)

Champ : ménages franciliens recensés en 2016 ayant déménagé au sein de l'Île-de-France depuis le 1^{er} janvier 2015

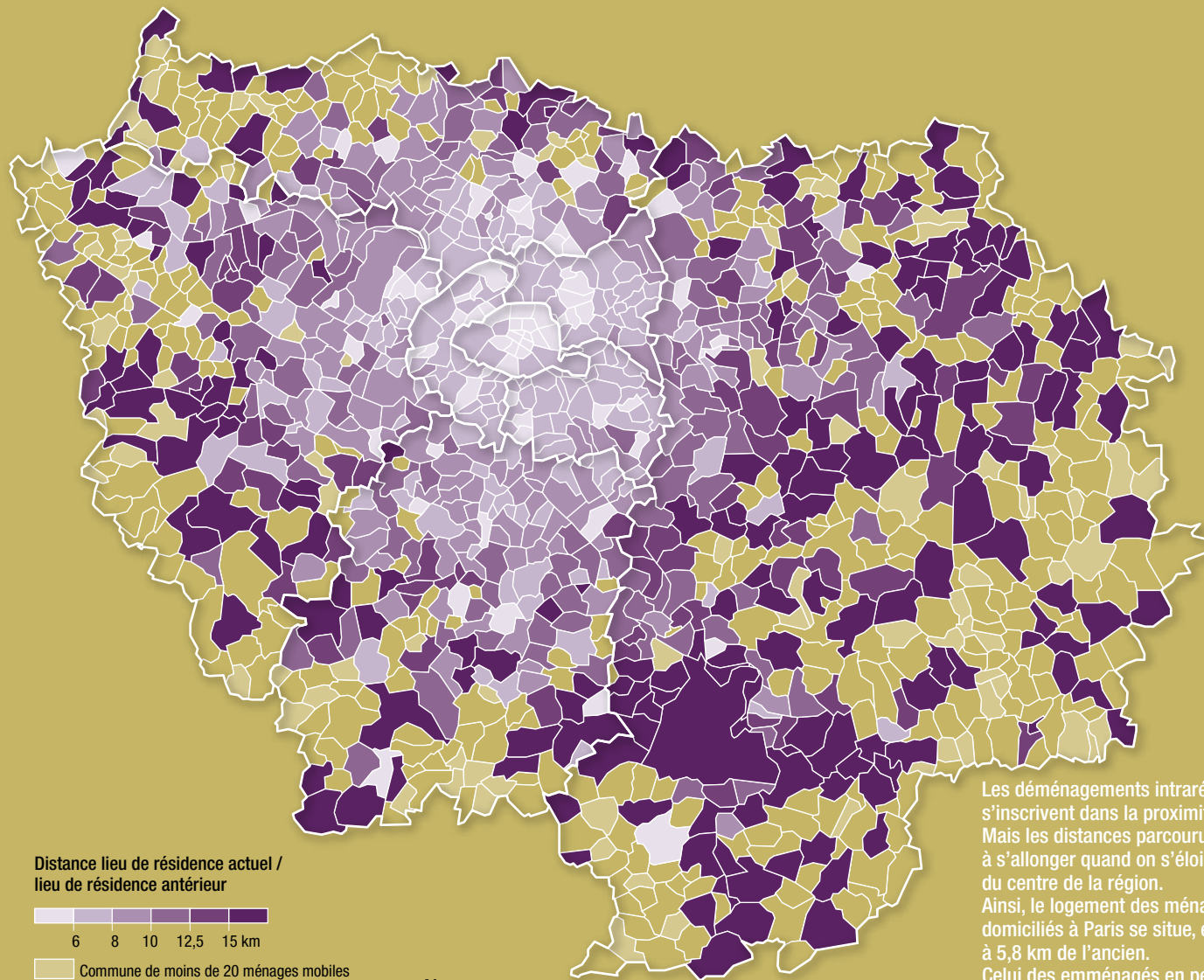


* Modalités de référence du modèle statistique

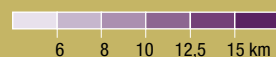
Note de lecture : dans cette analyse «toutes choses égales par ailleurs», une probabilité (odds ratio) supérieure à 1 signifie que cette modalité du ménage augmente les chances de déménager à proximité, par rapport à la modalité de référence, et inversement quand la probabilité est inférieure à 1.

Distance entre le lieu de résidence actuel et le lieu de résidence antérieur

des ménages ayant déménagé en Île-de-France en 2015



Distance lieu de résidence actuel / lieu de résidence antérieur



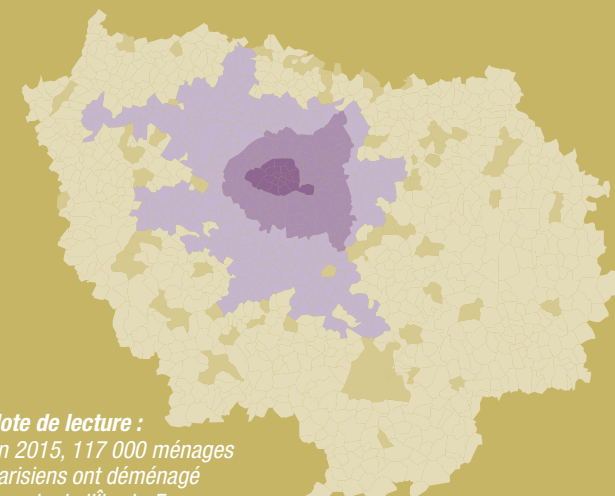
Commune de moins de 20 ménages mobiles
Commune n'ayant pas eu de départ/arrivée



Les déménagements intrarégionaux s'inscrivent dans la proximité. Mais les distances parcourues tendent à s'allonger quand on s'éloigne du centre de la région. Ainsi, le logement des ménages mobiles domiciliés à Paris se situe, en moyenne, à 5,8 km de l'ancien. Celui des emménagés en petite couronne à près de 7 km. En grande couronne, la distance moyenne, proche de 11 km, recouvre des situations très hétérogènes liées à la densité du bâti et à la dispersion des zones agglomérées.

Déplacements de proximité

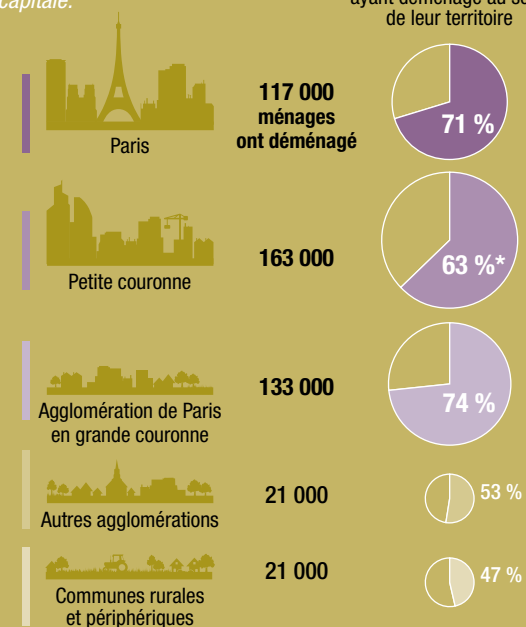
Part des ménages ayant déménagé au sein de leur territoire



Note de lecture :

En 2015, 117 000 ménages parisiens ont déménagé au sein de l'Île-de-France. Parmi eux, 71 % sont restés dans la capitale.

Part des ménages ayant déménagé au sein de leur territoire

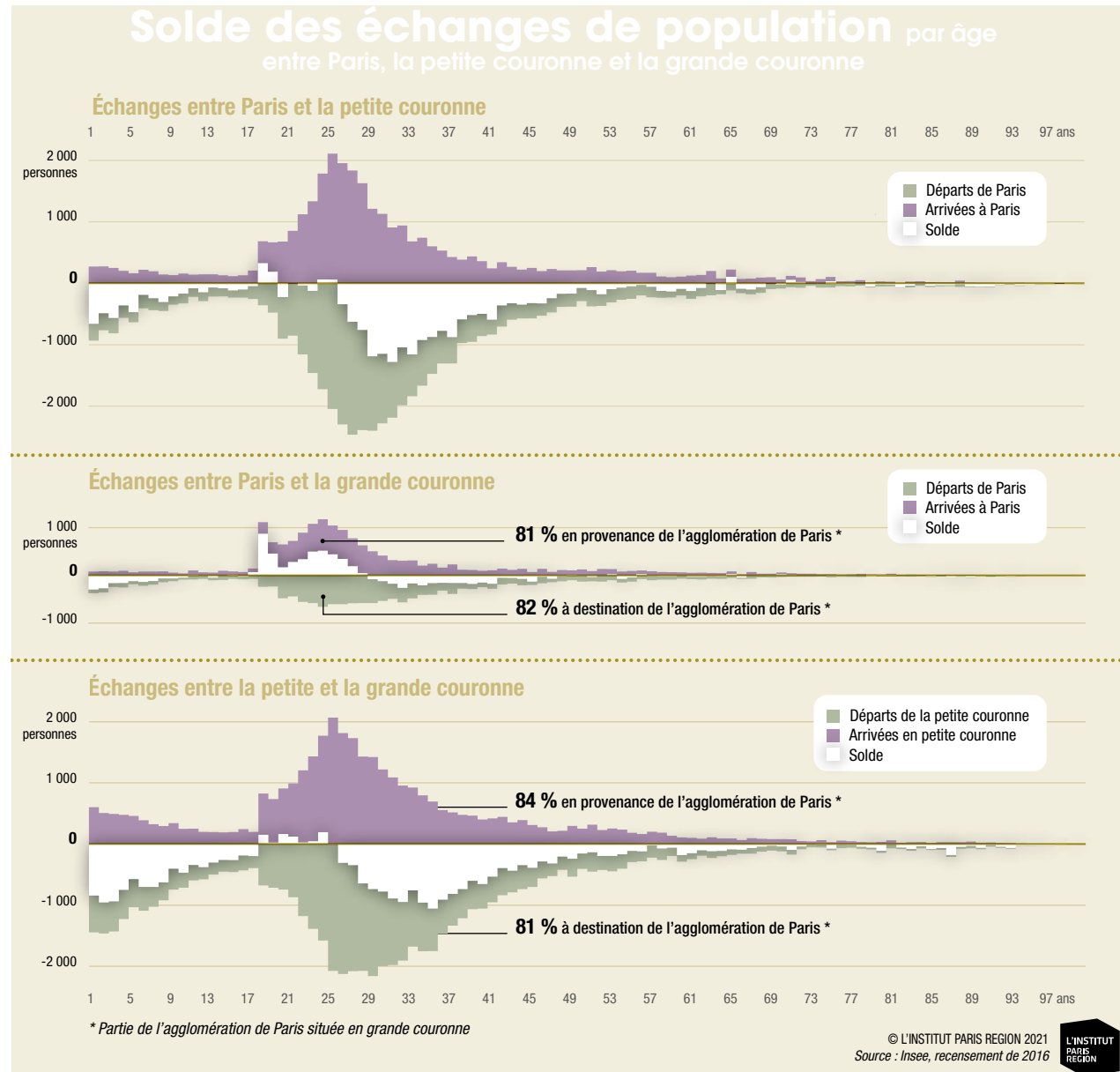


* Moyenne des départements de petite couronne
Champ : ensemble des déménagements au sein de l'Île-de-France en 2015

Ce modèle confirme et précise l'impact de l'âge, de la structure familiale, du statut d'occupation, mais aussi du territoire de destination sur les déménagements de proximité. C'est le choix du lieu de vie qui est le facteur le plus discriminant. Ainsi, un ménage mobile qui s'est installé à Paris, territoire le plus dense, a 2,6 fois plus de chance d'être resté à proximité qu'un ménage venu s'installer dans une des principales agglomérations secondaires de grande couronne. L'âge est également un facteur déterminant. Les plus âgés restent davantage à proximité : les ménages dont la personne de référence a entre 65 et 79 ans ont 1,9 fois plus de chance de rester à moins de 5 km de leur ancien domicile que ceux dont la personne de référence a entre 18 et 24 ans. Côté structure familiale, les familles monoparentales ont près de 1,6 fois plus de chance de se déplacer à proximité de leur ancien domicile que les personnes seules ; les couples avec enfant(s), 1,4 fois plus de chance. L'emménagement dans le parc social ou dans le parc occupé en propriété a plus de chance de se faire à proximité que l'emménagement dans du locatif privé (respectivement 1,5 fois et 1,2 fois plus de chance).

UN MOUVEMENT PROGRESSIF DE DESSERREMENT DES HABITANTS

Plus le territoire est dense et aggloméré, plus les déménagements restent concentrés en ses frontières. Parmi les ménages parisiens qui ont déménagé en Île-de-France en 2015, 71 % sont restés dans la capitale. Cette proportion oscille entre 62 % et 64 % pour les départements de petite couronne. En grande couronne, la situation est très hétérogène selon la morphologie urbaine des territoires. Parmi les ménages de l'agglomération parisienne qui ont déménagé dans la région, les trois quarts sont restés dans ce territoire. Cette proportion tombe à 53 % pour les ménages des principales agglomérations secondaires et à 47 % pour ceux des communes rurales et périurbaines.



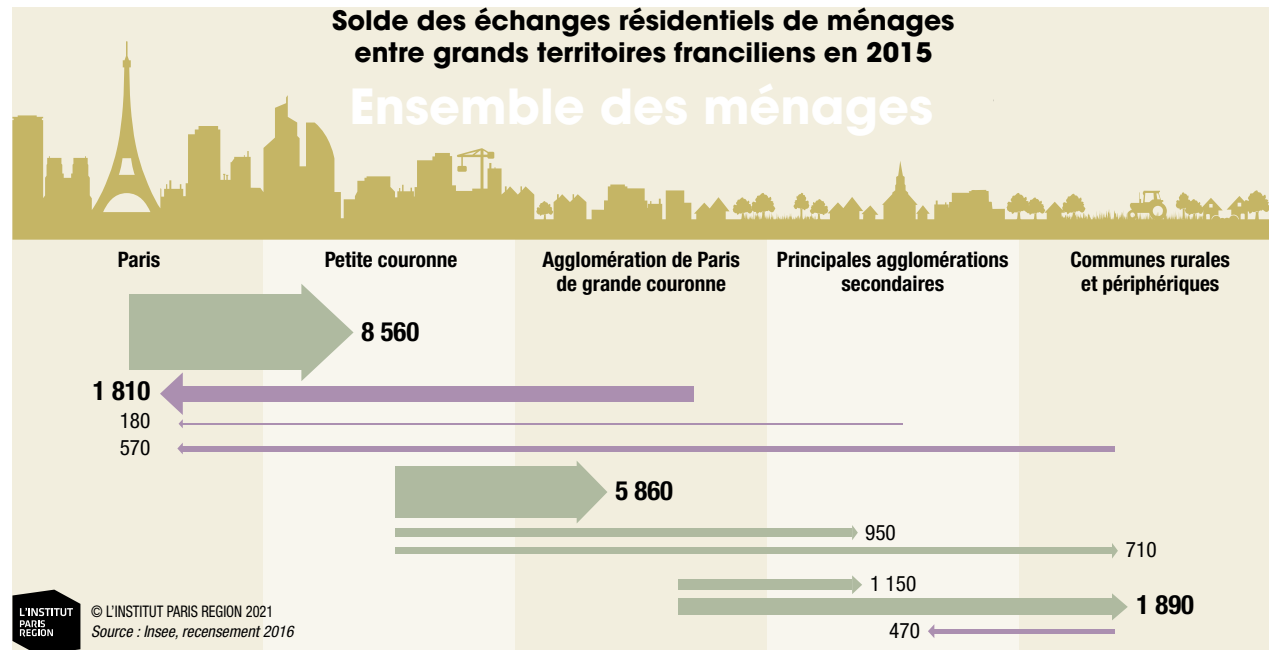


C. Galopin/L'Institut Paris Region

Les échanges entre tous les territoires du découpage retenu (cf. encadré « Le découpage territorial ») recouvrent 151 200 déménagements, soit un tiers des mobilités intra-régionales. Ils obéissent à la fois à des logiques de proximité, mais témoignent aussi d'un mouvement de desserrement des ménages du centre vers la périphérie. Cette double logique rend ce desserrement tangible, tant au sein des zones de l'agglomération parisienne, qu'entre ces dernières et les territoires plus périphériques de la

grande couronne. Ainsi, Paris perd des ménages dans ses échanges avec la petite couronne (-8 600 ménages), mais, à l'encontre de la tendance générale, en gagne avec la grande couronne (+2 600 ménages). À son tour, la petite couronne perd des ménages dans ses échanges avec la grande couronne, surtout avec les communes appartenant à l'agglomération de Paris (-5 900 ménages, dont -2 700 au départ de la Seine-Saint-Denis). Ce desserrement se prolonge en grande couronne, où les com-

**CONTRAIREMENT À LEURS AÎNÉS,
LES JEUNES MÉNAGES DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE
A MOINS DE 25 ANS SONT PLUS NOMBREUX À SE RAPPROCHER DE PARIS
QU'À S'EN ÉLOIGNER.**



munes appartenant à l'agglomération de Paris perdent 3 000 ménages au profit des autres territoires de la grande couronne. Toutefois les principales agglomérations secondaires gagnent des ménages de leur environnement rural et périphérique : arrivées nettes de 500 ménages, constitués essentiellement de ménages de moins de 30 ans.

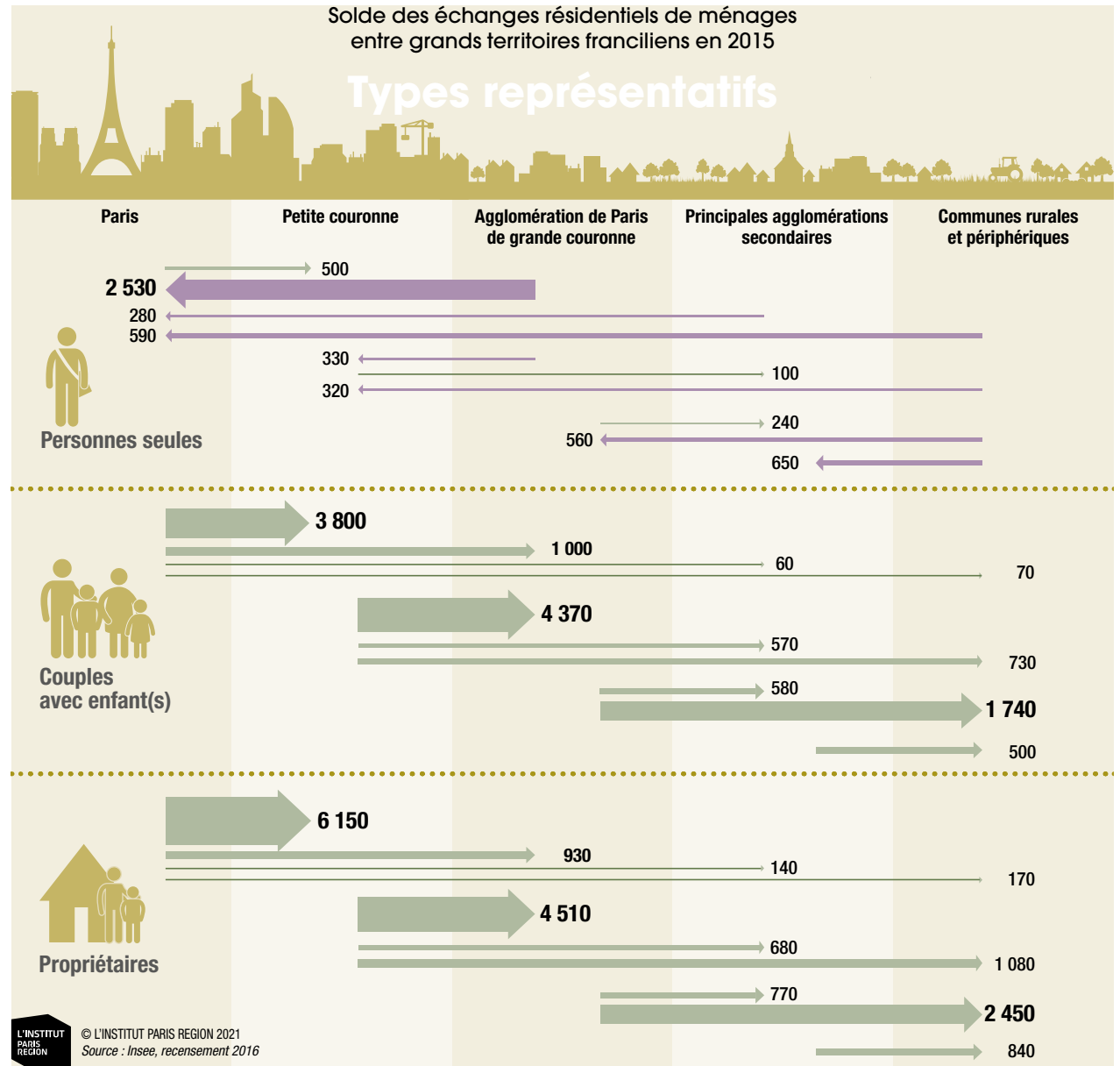
MOBILITÉ CENTRIPÈTE DES PLUS JEUNES...

La mobilité des jeunes, motivée par les études, l'insertion dans la vie active ou encore la mise en couple, est la plus élevée. Alors que les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans ne représentent que 11 % des ménages franciliens, ils constituent un tiers des déménagements intrarégionaux.

Contrairement à leurs aînés, les jeunes ménages dont la personne de référence a moins de 25 ans sont plus nombreux à se rapprocher de Paris (42 %) qu'à s'en éloigner (32 %). Ces proportions tendent à s'équilibrer entre 25 et 30 ans (36,5 % s'éloignent et 35 % se rapprochent). Les universités et l'importance de l'offre d'emploi font de Paris et la petite couronne des territoires très attractifs pour ces catégories d'âge.

C'est surtout Paris et les Hauts-de-Seine qui gagnent des jeunes ménages dans leurs échanges avec la grande couronne. Le phénomène centrifuge des mobilités intrarégionales prend réellement de l'ampleur à partir de 30 ans. Les ménages s'éloignent alors graduellement du cœur de la région.

Ainsi, Paris gagne des jeunes ménages de moins de 30 ans avec le reste de l'Île-de-France (+4 400) et en perd dès 30 ans (solde de -10 000 ménages entre 30 et 65 ans), principalement au profit de la petite couronne. Ce phénomène s'observe aussi entre la petite et la grande couronne. Au sein de la grande couronne, les communes de l'agglomération de Paris et les principales agglomérations secondaires accueillent deux fois plus de jeunes des



espaces périphériques que Paris et la petite couronne. À partir de 35 ans, les arrivées en petite couronne (en provenance essentiellement de Paris) ne comblent plus les départs de ménages de la petite vers la grande couronne. Cette dernière enregistre des arrivées nettes de ménages de 30 à 65 ans (+9 400). Au sein de la grande couronne, cet effet d'éloignement des ménages ayant plus de 30 ans se propage de l'agglomération parisienne vers les autres territoires (+3 300 ménages entre 30 et 65 ans). Aux âges plus élevés, la mobilité est plus faible et cet effet d'éloignement moins marqué.

De la même façon, la capitale, qui offre pléthore de petits logements, attire globalement plus de personnes seules, jeunes pour la plupart, qu'elle n'en perd (+2 900 ménages). Elle perd toutefois des personnes seules dans ses échanges avec la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Les départements de la petite couronne et les principales agglomérations secondaires de grande couronne gagnent aussi des personnes seules dans leurs échanges intrarégionaux. Les communes rurales et périphériques sont les seuls territoires à perdre des personnes seules à destination de tous les autres territoires d'Île-de-France (-2 100 ménages), l'essentiel de ces départs s'effectuant à destination des zones agglomérées de grande couronne.

UNE FOIS EN COUPLE,
QU'ILS SOIENT AVEC OU SANS ENFANT,
LES MÉNAGES TENDENT
À S'ÉLOIGNER DU CŒUR
DE LA RÉGION.

... MOBILITÉ CENTRIFUGE DES FAMILLES ET DES PROPRIÉTAIRES

L'agrandissement des familles se traduit plutôt par un éloignement de l'hypercentre de l'agglomération parisienne vers des territoires où l'offre de logements de grande taille, souvent en maison individuelle, est plus importante et plus abordable. Une fois en couple, qu'ils soient avec ou sans enfant, les ménages tendent donc à s'éloigner du cœur de la région.

La petite couronne enregistre un excédent de 3 800 couples avec enfant(s) dans ses échanges avec la capitale. Les couples avec enfant(s) quittant la capitale pour la petite couronne s'installent avant tout dans les Hauts-de-Seine (40 % d'entre eux). À une échelle plus

large, Paris et la petite couronne enregistrent un déficit avec les territoires de grande couronne (-6 800 ménages), notamment avec les communes de l'agglomération parisienne (-5 400 ménages). Les communes rurales et périphériques sont quant à elles nettement excédentaires dans leurs échanges avec les autres territoires de grande couronne (+2 200).

Ce desserrement progressif s'observe aussi pour les couples sans enfant. La petite couronne enregistre un excédent de 3 200 ménages en couples sans enfant dans ses échanges avec la capitale. La moitié d'entre eux s'installe dans le département voisin des Hauts-de-Seine. Paris et la petite couronne perdent 2 400 couples sans enfant dans leurs échanges avec la grande couronne



(principalement en faveur des communes de l'agglomération parisienne). Enfin, les communes rurales et périphériques accueillent davantage de couples sans enfant des autres territoires de grande couronne qu'ils n'en voient partir (+900 ménages).

L'accession à la propriété favorise aussi le déplacement des ménages du centre vers la périphérie, le statut de propriétaire, notamment de grands logements, étant nettement plus répandu en grande couronne. De fait, la part des ménages propriétaires parmi les emménagés récents venant d'un autre territoire tend à augmenter quand on s'éloigne de Paris : 13 % à Paris, un quart en petite couronne, 30 % en zones agglomérées de grande couronne, et 60 % dans les communes rurales et périphériques. Aussi, Paris perd 7 100 ménages propriétaires dans ses échanges avec le reste de l'agglomération parisienne. Les départements de la petite couronne en perdent 4 500 avec les communes de l'agglomération parisienne de grande couronne, et les zones agglomérées de grande couronne, 3 300 au profit des communes rurales et périphériques.

Ces logiques de mobilité au sein de la région ont-elles évolué dans le temps ? En 2006, les soldes des mouvements entre les territoires (cf. encadré « Éléments de méthode ») se structuraient de la même façon : desserrement géographique des ménages en couple avec ou sans enfant(s) et rapprochement des jeunes vers la capitale. Toutefois, les principales agglomérations secondaires de grande couronne et Paris drainent davantage de jeunes des espaces périphériques que par le passé. Et contrairement au début des années 2000, Paris perd davantage de ménages avec la Seine-Saint-Denis qu'avec les Hauts-de-Seine. La gentrification en cours aux abords de la capitale peut être un des éléments expliquant cette évolution. ■

*Voir en annexes *Glossaire* et *Bibliographie*.

Le découpage territorial retenu

Dans cet article, le maillage territorial utilisé est celui des départements pour Paris et la petite couronne. Pour les territoires de grande couronne, nous avons utilisé le découpage morphologique des agglomérations (DMA) élaboré par L'Institut Paris Region (3). Celui-ci distingue les communes selon leur taux d'urbanisation, leur densité et activité humaines, et leur appartenance à l'agglomération parisienne. Ainsi, trois catégories ont été retenues pour les territoires de grande couronne : les communes de l'agglomération parisienne, les principales agglomérations secondaires, et les communes rurales et périphériques. Pour ces dernières, l'activité humaine comprend moins de 5 000 individus (nombre d'emplois + nombre d'habitants) et la densité humaine est inférieure à 30 individus par hectare urbanisé.

Éléments de méthode

L'article se focalise sur les déplacements au sein de la seule région d'Île-de-France : ne sont donc pas pris en compte les déplacements en provenance ou à destination des territoires non franciliens.

Les **comparaisons dans le temps des mobilités résidentielles** se heurtent au changement de formulation de la question sur le lieu de résidence antérieur. En 2016, l'analyse des mobilités résidentielles est établie à partir du lieu de résidence déclaré par les Franciliens au 1^{er} janvier de l'année précédente. Or, cette information n'est disponible que depuis le recensement de 2013. Les recensements de 2006, 2007 et 2008 renseignaient sur le lieu de résidence cinq ans auparavant. Ce changement de définition ne permet pas d'analyser l'évolution des flux de mobilité résidentielle entre territoires : plus la période d'observation s'allonge, plus la possibilité d'enchaîner plusieurs déplacements s'accroît, et plus le risque de sous-estimer ces déplacements augmente, puisque, in fine, seul le dernier déplacement est pris en compte. Toutefois, il est possible de comparer l'évolution des soldes annuels des déménagements entre les territoires (4).

La **distance parcourue** entre l'ancien et le nouveau domicile est la distance à vol d'oiseau entre le « centroïde » (centre de gravité) de la commune de résidence actuelle et le « centroïde » de la commune de résidence antérieure. Pour les ménages ayant déménagé au sein de la même commune, il a été appliqué une distance moyenne égale au rayon de la commune, avec un seuil fixé à 3 km pour les communes dont le rayon est supérieur à cette distance.







EMPLOI ET ACCESSIBILITÉ

La région a gagné 500 000 emplois entre 2007 et 2019, période encadrée par deux crises mondiales majeures : celle de 2008 et celle de la Covid-19 engagée début 2020. Comment se situe cette reprise à l'aune des évolutions nationales ? Comment se sont réalisées les transformations économiques sur le territoire francilien ? La polarisation des emplois s'est-elle amplifiée avec le développement des fonctions métropolitaines pourvoyeuses d'emplois très qualifiés ? Les désajustements entre la géographie de l'emploi et celle des actifs, doublés localement d'inadéquations entre qualifications des actifs et emplois offerts, génèrent des déplacements quotidiens nombreux pour se rendre sur le lieu de travail. Comment ont évolué ces distances domicile-travail selon les catégories sociales ? Le développement économique de certains territoires, comme la Seine-Saint-Denis, s'est-il accompagné d'une meilleure adéquation entre emplois proposés et profils des actifs résidents ? Les cadres n'ont-ils pas bénéficié du renforcement de la centralité des emplois les plus qualifiés compte tenu de la valorisation des prix immobiliers dans le cœur de l'agglomération ? Cet éclairage sur les évolutions récentes questionne l'offre et l'accès aux futures infrastructures de transport.

D'une crise à l'autre, une décennie de croissance de l'emploi en Île-de-France

Delphine Brajon, Renaud Roger, L'Institut Paris Region

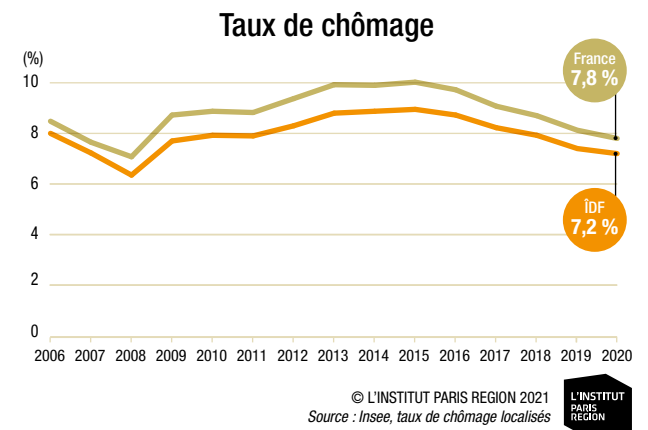
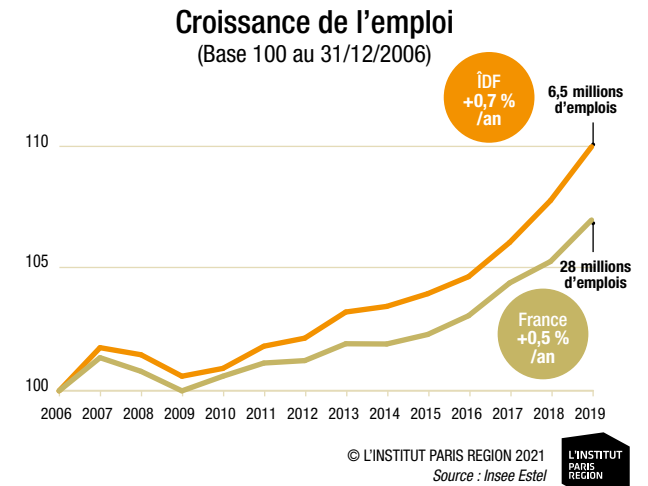


L'apparition de la Covid-19 et ses conséquences économiques marquent l'arrêt d'une décennie de croissance de l'emploi. La région Île-de-France s'est très largement inscrite dans le phénomène de métropolisation observé dans les économies avancées, avec une polarisation de la croissance de l'emploi au cœur du territoire.

L'Île-de-France est de loin la région française la plus dense en emploi. Fin 2019, elle comptait 6,5 millions d'emplois, soit 23 % du total national, une proportion assez stable depuis plus de trente ans. Entre fin 2006 et fin 2019, soit le cycle économique incluant l'épisode récessif de 2009, la croissance moyenne de l'emploi francilien a été de +45 000 emplois par an. L'Île-de-France est ressortie plus forte de la crise de 2009, concentrant ainsi 31 % des gains d'emplois en France depuis 2010, deux fois plus que les deux précédentes décennies.

500 000 EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES CES DIX DERNIÈRES ANNÉES

La croissance du nombre d'emplois place donc l'Île-de-France en tête des régions françaises, devant Auvergne-Rhône-Alpes qui affiche un rythme de +22 000 emplois par an sur la même période. Cependant, si le taux de création d'emplois* annuel francilien est supérieur à la moyenne française (+0,7 % contre +0,5 % à l'échelle nationale), les régions Occitanie (+0,9 %) et Pays de la Loire (+0,8 %) apparaissent plus dynamiques. Toutefois,

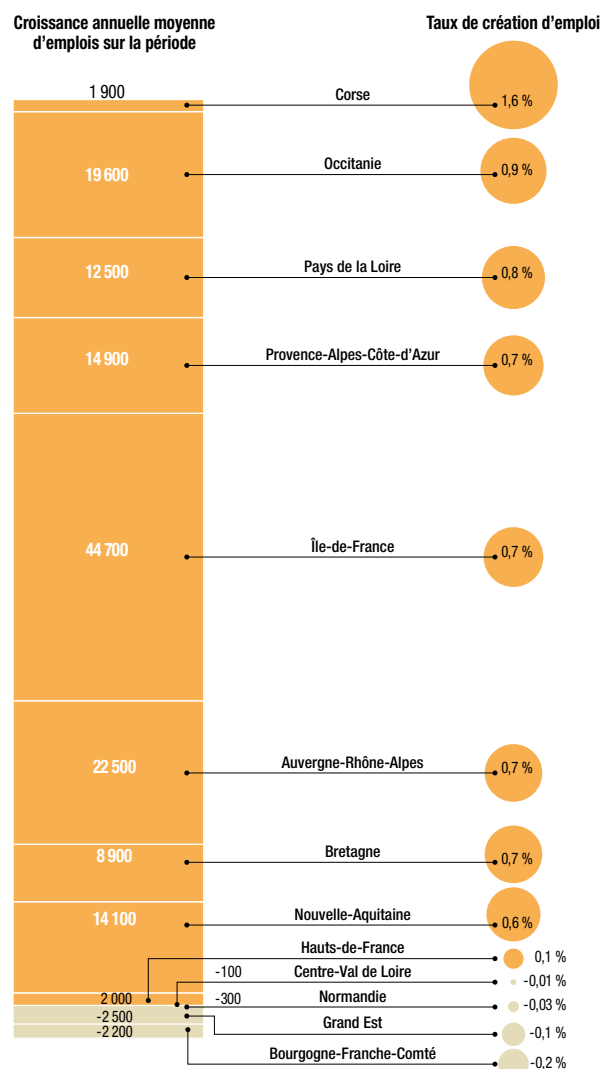


31 %
Part de l'Île-de-France dans la croissance de l'emploi français depuis 2010

45 000
emplois/an créés en Île-de-France entre 2007 et 2019

8 %
Taux de chômage moyen en Île-de-France entre 2007 et 2019

Évolution de l'emploi entre 2007 et 2019 par région



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee Estel par région 2020 ; calculs L'Institut Paris Region



Le volume de création d'emplois de ces dernières est deux à quatre fois moins important que celui de l'Île-de-France (respectivement +20 000 et +12 500 emplois par an).

De plus, cette croissance de l'emploi est allée de pair avec une croissance démographique soutenue sur la dernière décennie (+5 %). Entre 2006 et 2016, 280 000 personnes supplémentaires sont ainsi arrivées sur le marché du travail en Île-de-France. Cette hausse traduit aussi, globalement, celle de l'activité des personnes en âge de travailler, avec des différences selon l'âge : le taux d'activité des plus de 55 ans augmente avec le recul de l'âge à la retraite, mais celui des plus jeunes (moins de 25 ans) tend à diminuer.

Concernant le taux de chômage, son évolution est intrinsèquement liée aux dynamiques de création d'emplois avec, néanmoins, des effets de décalage. Ainsi, son mouvement de baisse s'amorce véritablement à partir de 2015, année qui coïncide avec le retour du niveau d'emploi salarié de 2007. Avant cette date, c'est surtout l'essor de l'emploi non salarié qui porte la croissance de l'emploi total. Sur une longue période, l'évolution du taux de chômage francilien est proche du taux national. Si le taux francilien est structurellement inférieur au taux national (d'un point), l'écart tend à se resserrer en haut de cycle économique. *A contrario*, pendant la crise de 2009, et les quelques années qui ont suivi, l'Île-de-France résiste mieux et s'affirme comme l'une des régions où le taux de chômage est le plus faible.

UNE POLARISATION SPATIALE CROISSANTE DES GAINS D'EMPLOIS

La dynamique régionale revêt des réalités très différenciées à l'échelle des territoires franciliens. La structure du tissu économique et les moteurs du développement économique varient fortement entre l'espace rural, les territoires de villes petites et moyennes [1], et l'agglomération

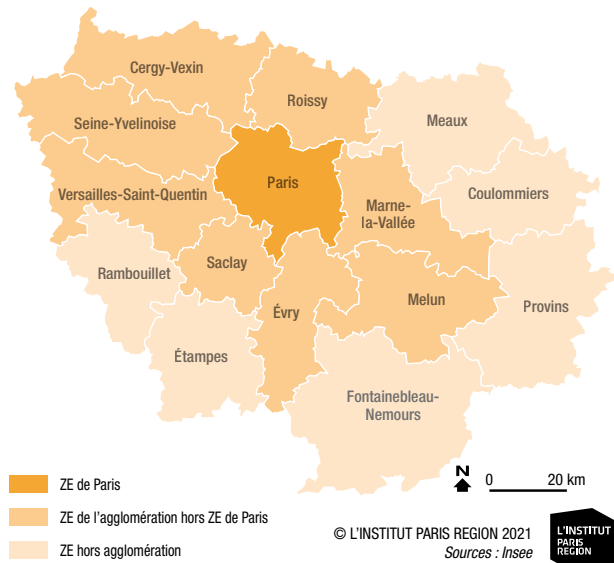
parisienne*. Au sein même de cette dernière, des disparités apparaissent également en fonction de spécificités sectorielles ou fonctionnelles. Les différentes polarités interagissent et fonctionnent en réseaux, mais s'inscrivent sur des trajectoires hétérogènes. La zone d'emploi (ZE)* est l'échelon géographique le plus intéressant pour appréhender ces dynamiques locales à l'intérieur de la région. L'Île-de-France compte 15 zones d'emploi selon la dernière refonte opérée par l'Insee en 2020.

LE TAUX DE CHÔMAGE FRANCILIEN EST INFÉRIEUR D'UN POINT AU TAUX NATIONAL.

Parmi elles, six sont situées en dehors de l'agglomération parisienne (cf. carte), à savoir Coulommiers, Étampes, Fontainebleau, Meaux, Provins et Rambouillet. Ces zones d'emploi, caractérisées par des espaces ruraux importants et la présence de villes petites et moyennes, représentent une part réduite des emplois régionaux (4 %). Dans le cycle économique 2006-2017, elles ont accueilli moins de 1 % de la croissance de l'emploi régional, et ont été affectées comme toutes les autres zones d'emploi par la crise de 2009. Mais ces territoires sont ceux qui ont mis le plus de temps à retrouver une trajectoire de croissance.

Les zones d'emploi de l'agglomération parisienne, hors zone d'emploi de Paris, affichent des trajectoires contrastées, reflets des spécificités économiques propres à chacune. Les zones de Marne-la-Vallée et Évry enregistrent des performances supérieures à la moyenne régionale entre 2006 et 2017, avec des taux de création d'emploi de 10 % et 7 %, contre 6 % à l'échelle régionale. Les zones d'emploi de Melun (taux de création de 5 %), Seine-Yvelinoise (3,5 %) et Saclay (2 %) s'inscrivent quant à elles

Les zones d'emploi franciliennes (ZE)



plutôt dans la dynamique régionale. En revanche, les zones d'emploi de Versailles-Saint-Quentin, Roissy et Cergy-Vexin n'ont pas retrouvé leur niveau d'emploi d'avant crise.

La zone d'emploi de Paris dont le périmètre épouse celui de la Métropole du Grand Paris, concentre plus de deux tiers de l'emploi régional (68 %). Cette polarisation, aussi ancienne que l'urbanisation de la région elle-même, s'est toutefois singulièrement amplifiée. Alors qu'entre 1998 et 2007, elle capte 65 % de la croissance régionale de l'emploi lors des cycles de croissance, cette part atteint 77 % entre 2010 et 2017. Ce territoire, qui avait été durement touché par la récession du début des années 2000, a beaucoup mieux traversé celle de 2009 et a rebondi plus rapidement que les autres zones d'emploi. La croissance économique et la concentration spatiale des activités ressortent ainsi comme deux phénomènes qui se nourrissent

l'un et l'autre, et caractérisent le processus de métropolisation à l'œuvre jusqu'au déclenchement de la crise de la Covid-19. Paris *intra-muros*, qui accueille 32 % de l'emploi régional, a ainsi encore enregistré une progression de plus de 100 000 emplois entre 2006 et 2017, trajectoire qui s'est accélérée jusqu'à la crise sanitaire (+80 000 emplois entre fin 2017 et fin 2019 selon le fichier Estel). Les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne ont conservé leur dynamisme de long terme, captant respectivement 25 % et 9 % de la croissance de l'emploi régional entre 2006 et 2017. De son côté, la Seine-Saint-Denis récolte les fruits des transformations en cours et concentre 26 % des gains d'emplois franciliens entre 2006 et 2017, contre 15 % sur la période 1998-2006.

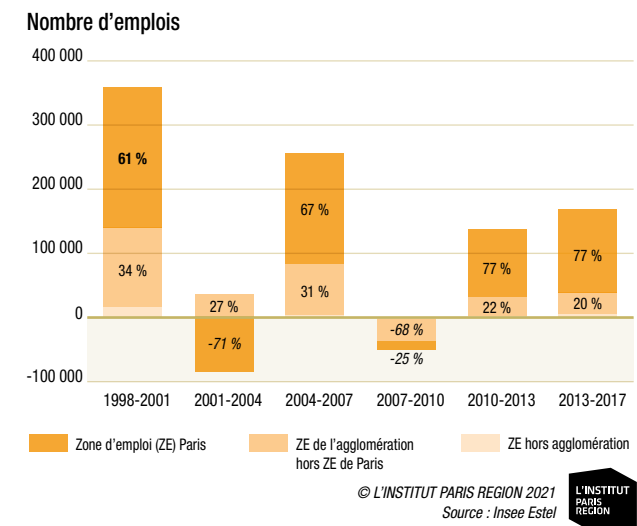
POPULATION ACTIVE ET EMPLOIS : UNE LOCALISATION PAS FORCÉMENT CORRÉLÉE

L'emploi se révèle plus concentré géographiquement que la population et dessine une région avec une diversité de configurations territoriales. Cette mise en regard des emplois présents sur un territoire avec la population résidente active permet de mesurer des taux d'emploi* qui rendent compte des spécialisations fonctionnelles des territoires, mais peuvent masquer des désajustements possibles entre les types d'emplois offerts et les profils des actifs résidents. Les configurations territoriales sont très diverses, avec des taux d'emploi sensiblement plus élevés en cœur de métropole. Les évolutions attestent alors, dans la plupart des cas, des inadéquations entre les évolutions économiques et démographiques.

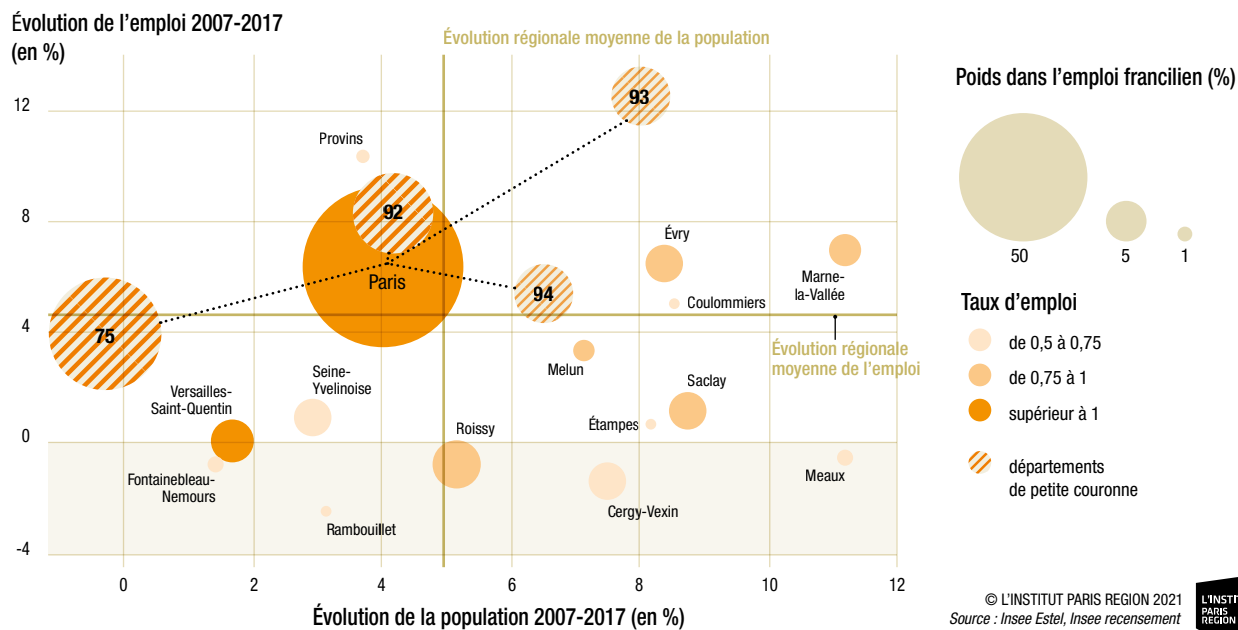
Les zones d'emploi en dehors de l'agglomération parisienne affichent les taux d'emploi les plus faibles de la région : entre deux et trois emplois sur leur territoire pour quatre actifs résidents. Pour un certain nombre d'entre elles, ce profil résidentiel s'est encore renforcé depuis dix ans, avec une croissance démographique supérieure à la

LA SEINE-SAINT-DENIS RÉCOLTE
LES FRUITS DES TRANSFORMATIONS
EN COURS ET CONCENTRE 26 %
DES GAINS D'EMPLOIS FRANCILIENS
ENTRE 2006 ET 2017, CONTRE 15 %
SUR LA PÉRIODE 1998-2006.

Répartition de la croissance d'emploi

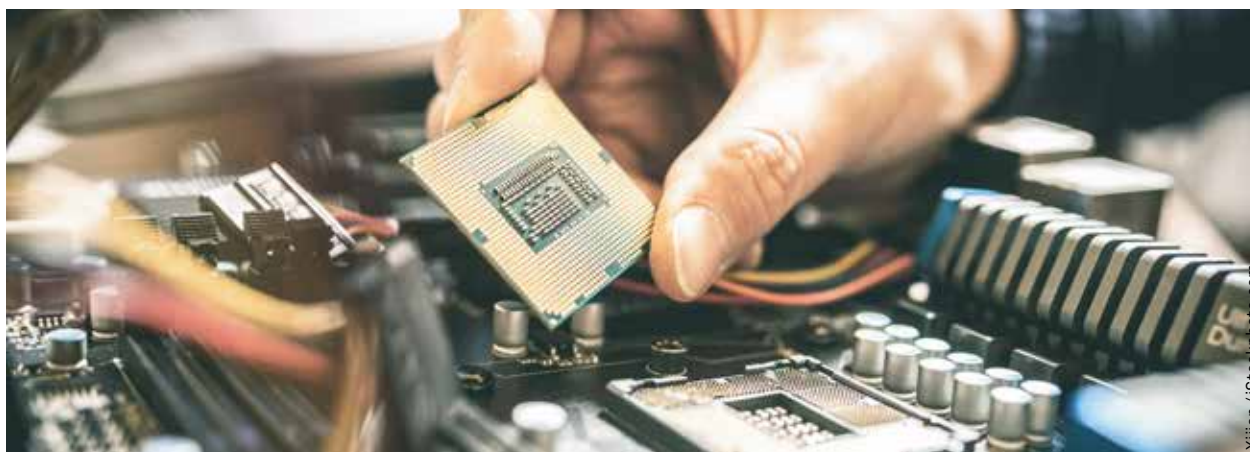


Évolution comparée de l'emploi et de la population par zone d'emploi



moyenne régionale, à l'instar de Coulommiers, Étampes et Meaux. Ce faisant, moins de 40 % des actifs de ces zones y travaillent, soit les parts les plus faibles observées dans la région, avec la zone d'emploi de Rambouillet. À l'opposé, l'hyperpolarité de la zone d'emploi de Paris s'intensifie avec un taux d'emploi déjà supérieur à 1 et qui tend à augmenter. La croissance de l'emploi est significativement plus forte que celle de la population active qui, elle, évolue dans les mêmes proportions que la tendance régionale. Des disparités sont toutefois à noter au sein de ce vaste territoire. Si dans le Val-de-Marne, emplois

L'HYPERPOLARITÉ DE LA ZONE D'EMPLOI DE PARIS S'INTENSIFIE AVEC UN TAUX D'EMPLOI DÉJÀ SUPÉRIEUR À 1 ET QUI TEND À AUGMENTER. LA CROISSANCE DE L'EMPLOI EST SIGNIFICATIVEMENT PLUS FORTE QUE CELLE DE LA POPULATION ACTIVE.





Emploi et population dans les zones d'emploi franciliennes (2007-2017)

Zones d'emploi	Nombre d'emplois 2017	Part dans l'emploi régional	Évolution de l'emploi 2007-2017	Population 2017	Part dans la population régionale	Évolution de la population 2007-2017	Taux d'emploi 2017
Cergy-Vexin	201 027	3,2 %	-1,3 %	620 439	5,1 %	7,5 %	0,7
Coulommiers	17 280	0,3 %	5,0 %	73 150	0,6 %	8,6 %	0,5
Étampes	28 553	0,5 %	0,6 %	108 164	0,9 %	8,2 %	0,5
Évry	218 794	3,5 %	6,4 %	608 151	5,0 %	8,4 %	0,7
Fontainebleau-Nemours	54 611	0,9 %	-0,8 %	198 611	1,6 %	1,5 %	0,6
Marne-la-Vallée	188 351	3,0 %	6,9 %	470 160	3,9 %	11,2 %	0,8
Meaux	53 179	0,9 %	-0,5 %	205 805	1,7 %	11,2 %	0,5
Melun	73 934	1,2 %	3,3 %	197 882	1,6 %	7,2 %	0,8
Paris	4 188 091	67,5 %	6,3 %	6 692 712	55,0 %	4,0 %	1,2
Provins	14 736	0,2 %	10,2 %	57 947	0,5 %	3,7 %	0,5
Rambouillet	23 899	0,4 %	-2,4 %	78 907	0,6 %	3,2 %	0,6
Roissy	347 479	5,6 %	-0,8 %	931 614	7,7 %	5,2 %	0,8
Saclay	230 375	3,7 %	1,2 %	542 315	4,5 %	8,8 %	0,9
Seine-Yvelinoise	237 767	3,8 %	0,9 %	792 929	6,5 %	3,0 %	0,6
Versailles-Saint-Quentin	329 097	5,3 %	0,1 %	596 094	4,9 %	1,7 %	1,1
Île-de-France	6 207 173	100 %	4,7 %	12 174 880	100 %	5,0 %	1,0

Source : Insee Estel, Insee recensements

la moitié des emplois sont occupés par des non-résidents, tandis que le taux de chômage des Séquano-Dionysiens est structurellement très élevé [2]. Paris *intra-muros* connaît une situation particulière marquée par une quasi-stagnation de sa population active alors que l'emploi y augmente.

Exception faite de Versailles-Saint-Quentin, dont le taux d'emploi est aussi supérieur à 1, les autres zones d'emploi de l'agglomération accueillent entre trois et quatre emplois pour quatre actifs, soit un taux d'emploi proche de 1. Toutefois, là encore, moins de la moitié des actifs travaillent et résident au sein de leur zone d'emploi. Ces territoires, qui ressortent comme équilibrés à travers ce prisme habitat-emplois, ont connu une croissance plus forte de leur population en comparaison avec la moyenne régionale. Surtout, un lien ressort, celui entre dynamisme démographique et dynamisme de l'emploi.

Dans l'ensemble, le taux de chômage et son évolution sont indépendants du taux d'emploi initial et des trajectoires de croissance de l'emploi des zones d'emplois. Ceci met en évidence un appariement sur le marché du travail qui s'opère à l'échelle de la région et déborde largement du simple périmètre de ces territoires. L'ajustement entre lieu de résidence et lieu d'emploi se fait par l'amplitude plus ou moins forte des navettes domicile-travail qui renvoie aux arbitrages des ménages et à leur stratégie de localisation. Il conviendra de suivre avec attention les possibles évolutions de ces comportements résidentiels nées de la crise que nous traversons, avec le développement du télé-travail notamment. ■

*Voir en annexes *Glossaire* et *Bibliographie*.

Estimations d'emploi localisées (Estel)

Si les données de population et des actifs sont issues de l'exploitation principale du recensement de population, les données d'emploi et de taux de chômage proviennent du dispositif Estel.

La source Estel, qui fournit des estimations localisées d'emploi sur longue période, et est toujours privilégiée lorsqu'elle est disponible par rapport au recensement, prend en compte la multi-activité et mesure l'emploi de telle façon à entreprendre des comparaisons internationales (Bureau international du travail/BIT). L'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Estel combine plusieurs sources administratives : déclarations sociales réalisées par les employeurs (DSN qui remplacent les déclarations annuelles de données sociales unifiées/DADS) portant sur les salariés du privé, données des fichiers de paie de l'État (FIPE), les salariés des particuliers employeurs ; Mutualité sociale agricole (MSA) pour les affiliés au régime agricole et les fichiers de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss) pour les autres.

Estel permet de disposer pour chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés, et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

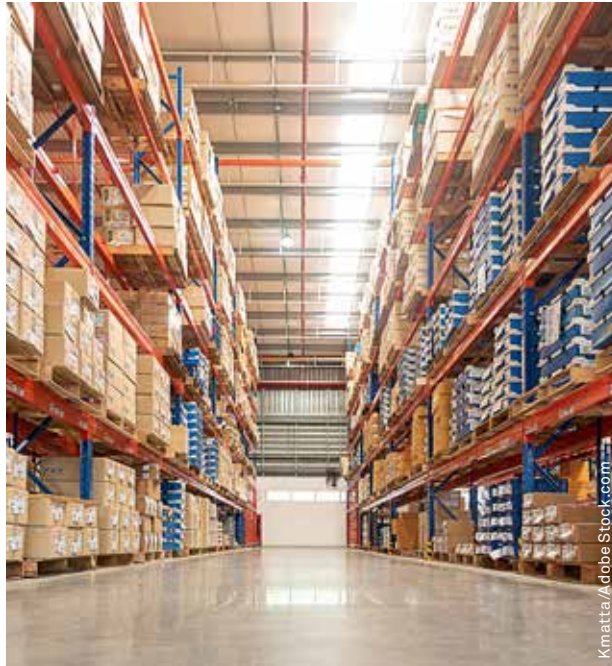
Taux de chômage localisés

Produits par l'Insee, ils synthétisent les informations de l'enquête Emploi en continu et celles du Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM).



Davantage d'emplois dans les fonctions métropolitaines que dans les présentes en Île-de-France

Pascale Leroi, L'Institut Paris Region



Kmatia/Adobe Stock.com

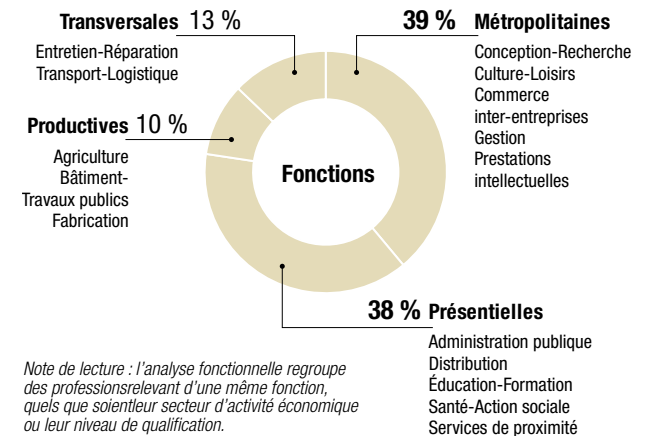
L'analyse de l'emploi francilien, à travers ses fonctions et catégories professionnelles, permet d'en apprécier les polarités et spécificités territoriales. Les fonctions métropolitaines, qui tirent de plus en plus l'économie régionale, tendent à se concentrer sur quelques intercommunalités du Grand Paris. Le développement de la plupart d'entre elles repose sur des fonctions présentes, dont la croissance se ralentit. La grande couronne pâtit davantage des pertes d'emplois dans les fonctions transversales et productives.

Spécifiques de l'économie francilienne, occupées pour plus de la moitié par des cadres, les fonctions métropolitaines ne cessent de voir leurs effectifs croître depuis 1990. Les fonctions présentes, tout aussi importantes en effectifs, mais moins caractéristiques de l'économie régionale et plus diversifiées dans leurs qualifications, se développent également. À elles deux, ces fonctions représentent près de huit emplois franciliens sur dix en 2016. Les autres emplois relèvent des fonctions productives ou transversales, dont les effectifs diminuent entre 1990 et 2016. Sur la période plus récente (2006-2016), marquée par la crise de 2008, les emplois métropolitains maintiennent leur croissance, mais celle des emplois présents se ralentit, et le nombre d'emplois productifs et transversaux diminue.

FONCTIONS MÉTROPOLITAINES : CONCENTRÉES SUR PEU DE TERRITOIRES

Les fonctions métropolitaines rassemblent les métiers de conception-recherche, de prestations intellectuelles, de commerce inter-entreprises, de gestion et de culture-loisirs. Spécifiques des économies des grandes métropoles, elles totalisent 2,2 millions d'emplois, soit 39 % des emplois de l'Île-de-France en 2016, contre 37 % en 1990. De 1990 à 2006, l'ensemble des emplois a augmenté de 0,9 % en moyenne par an, un résultat supérieur à la moyenne des emplois franciliens (+0,5 % par an).

Répartition des emplois par fonction en 2016 en Île-de-France



Note de lecture : l'analyse fonctionnelle regroupe des professions relevant d'une même fonction, quels que soient leur secteur d'activité économique ou leur niveau de qualification. Par exemple, une personne dont l'emploi serait dédié à la gestion des salaires dans une grande entreprise du bâtiment sera affectée à la fonction gestion et non à la fonction BTP.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, RP 2016



2,2 millions
Nombre d'emplois dans les fonctions métropolitaines en Île-de-France

39 %
Part des emplois franciliens relevant des fonctions métropolitaines

49 %
Part des emplois métropolitains localisés à Paris et Paris Ouest La Défense

Entre 2006 et 2016, leur rythme de croissance s'est légèrement ralenti (+0,8 %), mais demeure performant par rapport à celui des autres fonctions. Les fonctions métropolitaines emploient une proportion importante de cadres : 55 % en moyenne, jusqu'à 88 % dans la conception-recherche. Ces « cadres des fonctions métropolitaines » occupent 1,2 million d'emplois, considérés comme stratégiques pour l'économie. Ils sont surreprésentés en Île-de-France, qui concentre 43 % de ces effectifs en France.

Les prestations intellectuelles ont le vent en poupe

La fonction **Prestations intellectuelles** est la plus dynamique de toutes avec un taux annuel de croissance de 4,7 % en moyenne entre 1990 et 2016. Elle rassemble des professions du conseil et de l'analyse : avocats, architectes, juristes, interprètes, chefs de projets informatiques, principalement. Ces 211 700 emplois supplémentaires depuis 1990 représentent 34 % du solde net d'emplois franciliens sur la période.

Sur la même période, la fonction **Culture-Loisirs** (journalistes, auteurs, cadres et ouvriers du spectacle, moniteurs, etc.) gagne 104 650 emplois, soit une croissance de 3 % en moyenne par an. La fonction **Conception-Recherche** (chercheurs, ingénieurs, techniciens) augmente de 0,9 %, un rythme peu élevé par rapport aux deux fonctions précédentes et qui ralentit entre 2006 et 2016. La fonction **Commerce inter-entreprises** (grossistes, vendeurs en gros, acheteurs, cadres commerciaux) se développe plus faiblement que la moyenne des emplois en Île-de-France. Enfin, la fonction **Gestion** (chefs d'entreprise, cadres de la finance, de la documentation, de la comptabilité, agents d'accueil, standardistes, secrétaires, employés des services administratifs, de la banque, des assurances, etc.) reste quasiment stable.

Des emplois implantés majoritairement à l'ouest

Si les fonctions métropolitaines sont emblématiques de l'économie francilienne, elles sont concentrées sur un

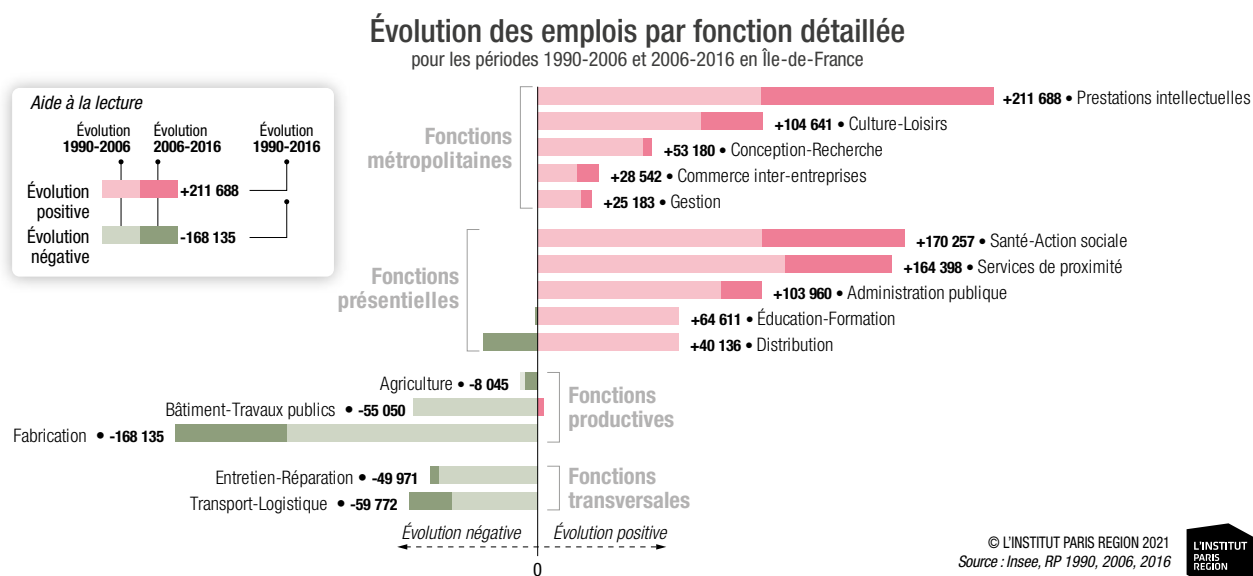
petit nombre de territoires. Ainsi, Paris et Paris Ouest La Défense concentrent près de la moitié de ces emplois franciliens (respectivement 36 % et 13 %). Ces fonctions sont spécifiques de cinq intercommunalités où elles occupent une part des emplois significativement supérieure à la moyenne régionale : majoritaires à Paris Ouest La Défense (60 % de l'emploi) et Grand Paris Seine Ouest (58 %), elles sont aussi très présentes à Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris, et Vallée Sud-Grand Paris (entre 48 % et 44 %).

Dans les territoires fortement orientés sur les fonctions métropolitaines, les autres fonctions sont généralement sous-représentées. Cependant, la part des fonctions présentes est un peu supérieure à la moyenne régionale à Paris, et celle des fonctions transversales et productives est supérieure à la moyenne régionale à Paris-Saclay et dans la Boucle Nord de Seine.

Entre 2006 et 2016, la croissance se concentre

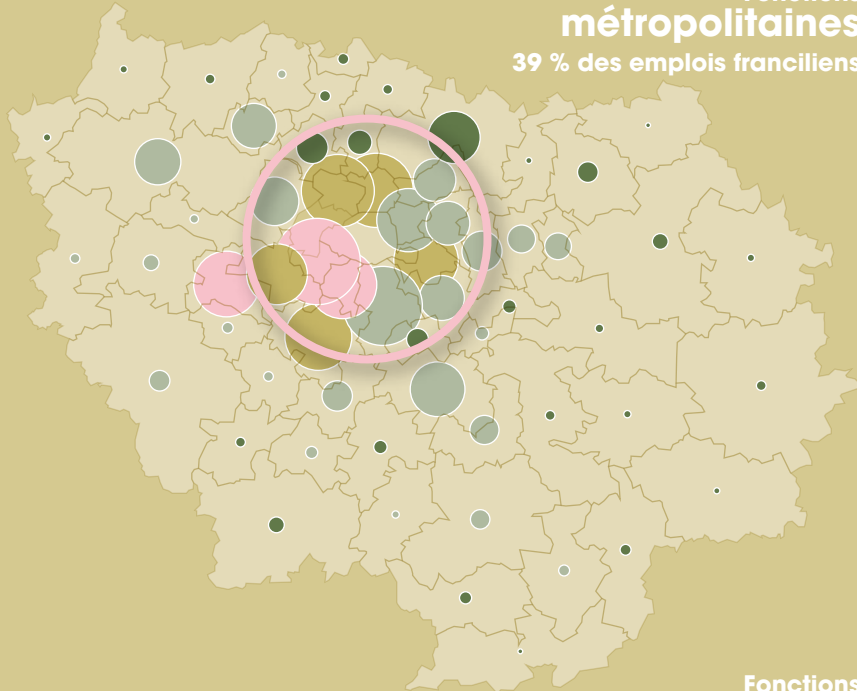
Entre 1990 et 2006, la plupart des territoires franciliens ont bénéficié du développement des fonctions métropolitaines, mais la donne a changé depuis. En effet, entre 2006 et 2016, « seulement » la moitié des intercommunalités enregistre un gain d'emplois métropolitains et 94 % de ces nouveaux emplois se sont concentrés dans neuf intercommunalités situées dans la métropole du Grand Paris. Les croissances les plus élevées sont celles de Plaine Commune et Boucle Nord de Seine (respectivement +3,4 % et +2,1 % par an en moyenne). Les diminutions les plus importantes en effectifs sont celles de Paris Vallée de la Marne, Versailles Grand Parc, Grand Paris Grand Est, Roissy Pays de France et Cergy-Pontoise (entre 1 000 et 4 000 emplois en moins).

Si Paris affiche une croissance de 37 900 emplois métropolitains sur la période, sa part relative en Île-de-France chute de 43 % en 1990 à 36 % en 2016. À l'inverse, Grand

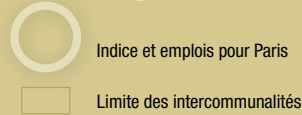
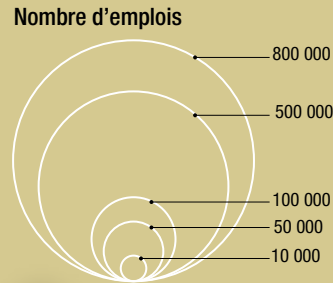
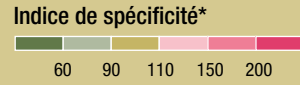
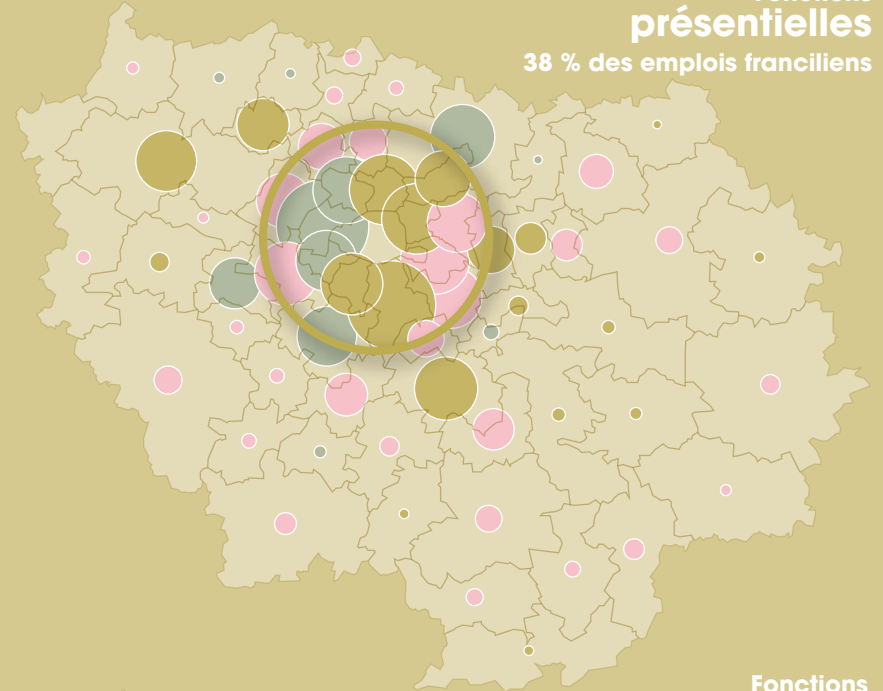


Les fonctions économiques caractérisent les intercommunalités

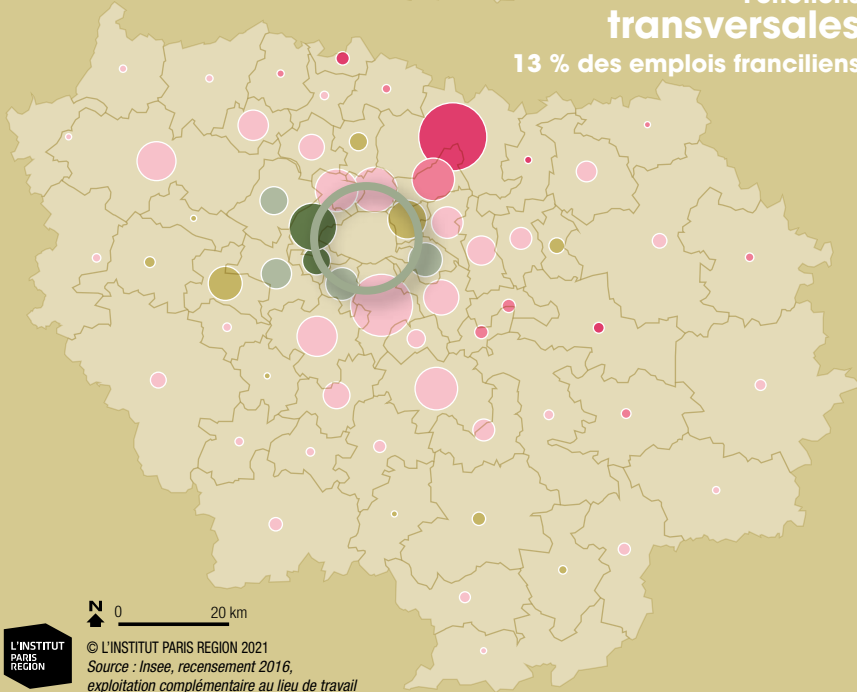
Fonctions
métropolitaines
39 % des emplois franciliens



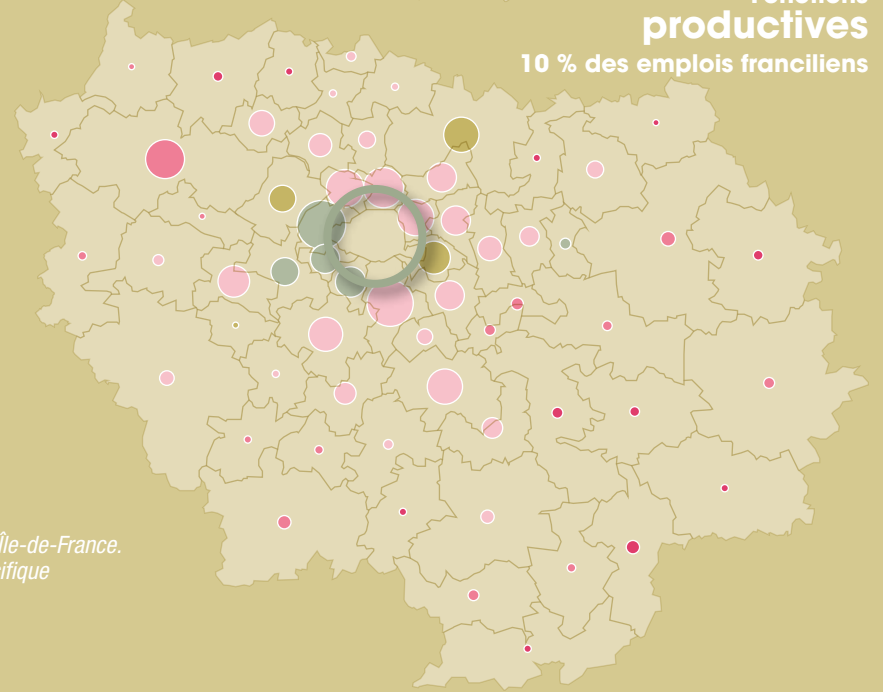
Fonctions
présentielles
38 % des emplois franciliens



Fonctions
transversales
13 % des emplois franciliens



Fonctions
productives
10 % des emplois franciliens



* Indice de spécificité :
% des emplois de la fonction
de l'intercommunalité rapporté
au % des emplois de la fonction en Île-de-France.
Au-delà de 100, la fonction est spécifique
au territoire considéré.

Paris Seine Ouest (+2 points), Paris Ouest La Défense, Plaine Commune et Saint-Quentin-en-Yvelines (+1 point) se renforcent avec des gains situés entre 23 600 et 67 700 emplois.

FONCTIONS PRÉSENTIELLES : UNE CROISSANCE RALENTIE ENTRE 2006 ET 2016

Les fonctions présentes rassemblent des professions dédiées aux besoins des habitants et des entreprises locales : services de proximité, administration publique, santé-action sociale, distribution. Elles occupent 38 % des emplois de l'Île-de-France en 2016, davantage qu'en 1990 (32 %).

Entre 1990 et 2016, la part de l'emploi présentiel progresse dans les effectifs de Grand Paris Seine Ouest (+2 points), Paris Ouest La Défense et Plaine Commune (+1 point). Dans la capitale, elle diminue de 6 points du fait d'une croissance des emplois présents (+81 400 emplois) inférieure à la moyenne régionale (respectivement +0,5 % et +1,3 % par an).

Le développement des emplois présents depuis 1990 dépasse en volume celui des emplois « métropolitains » dans la quasi-totalité des intercommunalités (59 sur 63), y compris à Paris. Il est aussi plus diffus : 95 % des gains d'emplois se sont répartis entre 35 intercommunalités pour les fonctions présentes, et 20 pour les fonctions métropolitaines.

Santé-Action sociale et services de proximité sont les plus dynamiques

Toutes les fonctions présentes augmentent entre 1990 et 2016. En tête, la fonction **Santé-Action sociale** (professions de la santé et de l'accompagnement social) progresse de 170 300 emplois, soit une croissance globale de +58 %. Les **Services de proximité** (artisans, coiffeurs, esthéticiens, blanchisseurs, employés de maison, clergé, etc.) suivent avec 164 400 emplois supplémentaires, soit une croissance

de +40 %. Les effectifs de la fonction **Administration publique** augmentent de 25 %, ceux de l'**Éducation-Formation** de 31 %, et de la **Distribution** de 13 %.

Après une progression marquée entre 1990 et 2006 (+1,7 % en moyenne par an), la croissance des fonctions présentes s'est considérablement ralentie entre 2006 et 2016 (+0,5 %), devenant inférieure à celle des fonctions métropolitaines. Pour toutes ces fonctions présentes, le taux annuel d'évolution décroît fortement entre 2006 et 2016, par rapport à 1990-2006. La fonction Santé-Action sociale résiste mieux. Les effectifs de l'Éducation-Formation ne progressent plus et ceux de la Distribution reculent.

LE DÉVELOPPEMENT DES EMPLOIS PRÉSENTIELS DEPUIS 1990 DÉPASSE CELUI DES EMPLOIS « MÉTROPOLITAINS » DANS LA QUASI-TOTALITÉ DES INTERCOMMUNALITÉS, Y COMPRIS À PARIS.

Des fonctions assez bien réparties sur le territoire régional

Les fonctions présentes sont moins polarisées que les fonctions métropolitaines. Leur part dans l'emploi des intercommunalités s'échelonne de 26 % à 54 % en 2016, sans logique spatiale évidente, sauf à constater une plus grande proportion dans les intercommunalités de grande couronne. Ainsi, Val d'Yvelines Val de Seine, Plaine Vallée, Trois Forêts, et Provinois comptent plus de 50 % d'emplois dans les fonctions présentes. Dans la métropole, six intercommunalités affichent une part supérieure à la moyenne régionale, dont Grand Paris Sud Est Avenir

(49 %), Grand Paris Grand Est (48 %) et Paris Est Marne & Bois (43 %).

Sur la période récente, les croissances ont été plus concentrées puisque la quasi-totalité (95 %) des gains « présents » se sont partagés entre 26 territoires (35 sur la période antérieure). Il en va de même pour les fonctions métropolitaines (14 intercommunalités contre 20 précédemment). Entre 2006 et 2016, le taux de croissance annuel des emplois présents est supérieur à 2 % dans cinq intercommunalités : Val d'Europe Agglomération, Marne et Gondoire, Haut Val-d'Oise, Entre Juine et Renarde, et Sausseron-Impressionnistes.

LES FONCTIONS PRODUCTIVES ET TRANSVERSALES EN RECUL

En 2016, les fonctions transversales comptent 733 700 emplois et les fonctions productives 555 400, soit 13 % et 10 % de l'emploi francilien. Ces activités, qui pour beaucoup demandent des surfaces immobilières importantes, sont fragilisées par la pression foncière et par des délocalisations hors de l'Île-de-France.

Un recul des fonctions productives moins marqué depuis dix ans

Les fonctions productives regroupent la fabrication, le bâtiment et l'agriculture. Elles ont perdu plus de 231 000 emplois entre 1990 et 2016, soit -29 % des effectifs initiaux. Entre 2006-2016, la décroissance est atténuée par rapport au début de période, passant de -1,4 % par an entre 1990 et 2006 à -0,8 % entre 2006 et 2016.

La **Fabrication** est la fonction la plus affectée : -168 000 emplois entre 1990 et 2016, soit une baisse de -36 %. Elle se compose d'artisans, d'ingénieurs, de nombreuses professions d'ouvriers dans la chimie, le bois, les métaux, la biologie, le papier, le carton. Sa décroissance est presque aussi importante, en volume, que la hausse des prestations intellectuelles. Le **Bâtiment** (emplois dans

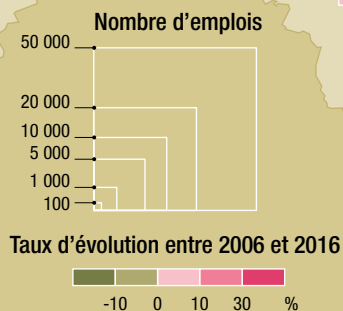
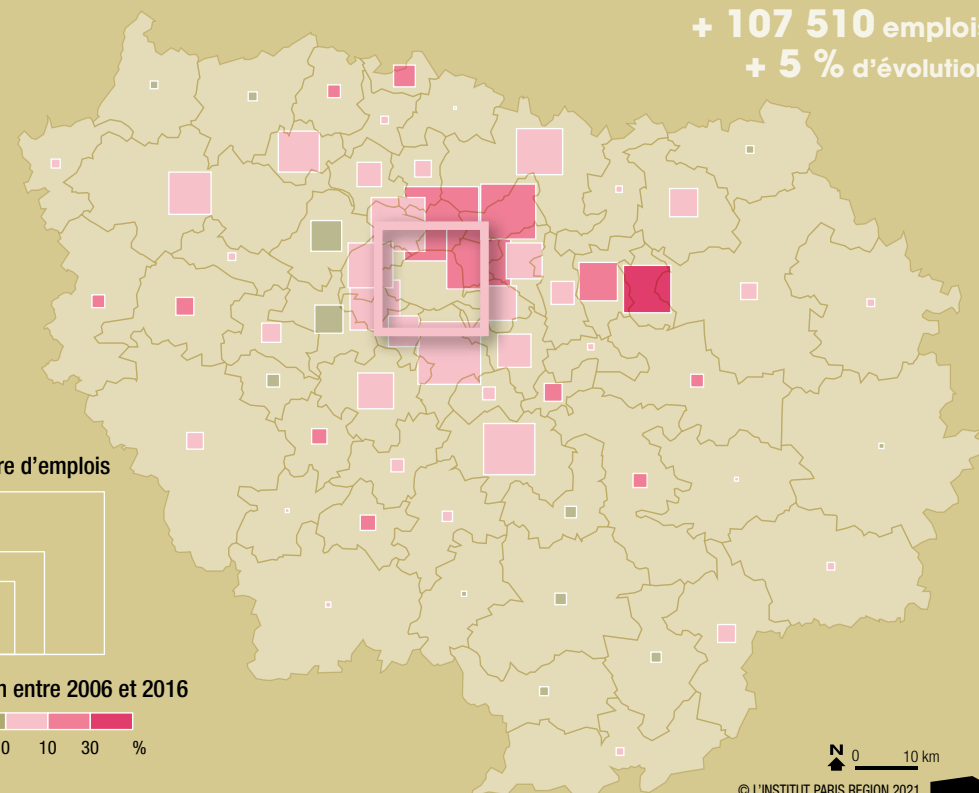
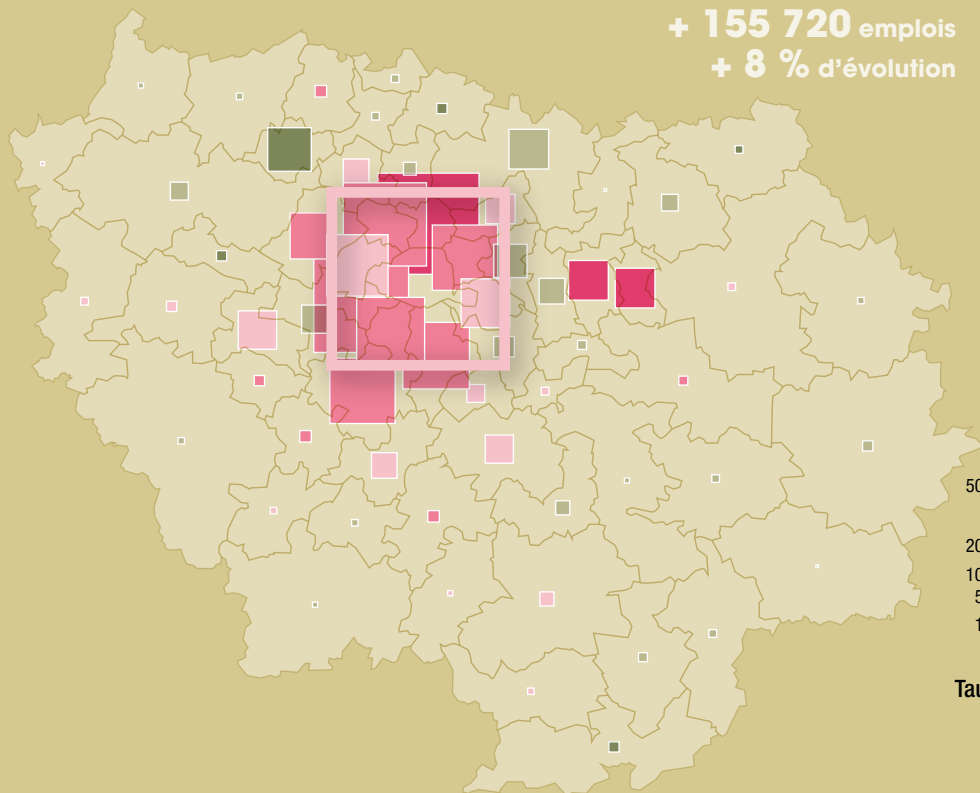
Évolution 2006 - 2016 des emplois en Île-de-France

Fonctions métropolitaines

+ 155 720 emplois
+ 8 % d'évolution

Fonctions présentes

+ 107 510 emplois
+ 5 % d'évolution



Emplois et taux d'évolution pour Paris

Limite des intercommunalités

0 10 km

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, recensements 2006 et 2016, exploitation complémentaire au lieu de travail



Depuis 2006, la croissance de l'emploi en Île-de-France repose essentiellement sur les fonctions métropolitaines (conception-recherche, prestations intellectuelles, commerces inter-entreprises, gestion, culture-loisirs) et présentes (services de proximité, administration publique, santé-action sociale, distribution).

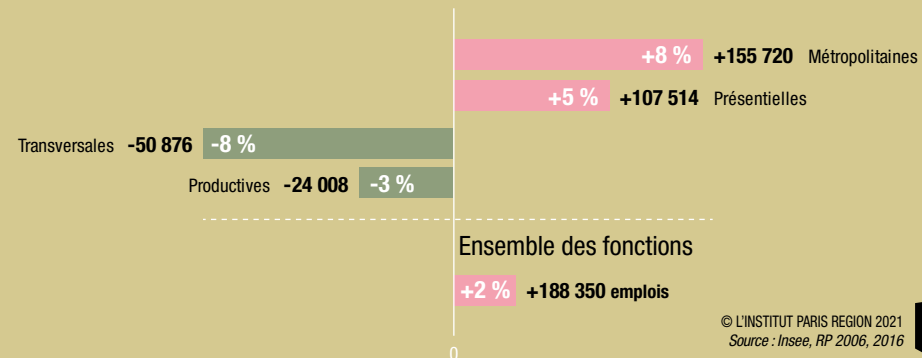
Entre 2006 et 2016, la croissance des emplois métropolitains s'est fortement concentrée dans la métropole du Grand Paris : 94 % des nouveaux emplois concernent neuf intercommunalités et notamment Plaine Commune et Boucle Nord de Seine.

Mieux réparties sur le territoire régional, les fonctions présentes se sont moins développées depuis 2006 qu'entre 1990 et 2006. La croissance récente est aussi plus concentrée sur le territoire.

Entre 2006 et 2016, la croissance de ces emplois présents est marquée à Val d'Europe Agglomération et dans plusieurs EPCI de grande couronne comme Marne et Gondoire, Haut Val-d'Oise, Entre Juine et Renarde, et Sausseron-Impressionnistes.

Elle est aussi notable sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.

Évolution des emplois par fonction entre 2006 et 2016 en Île-de-France



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, RP 2006, 2016



les chantiers) recule légèrement. L'Agriculture perd aussi des effectifs. Seules trois intercommunalités ont connu une augmentation significative des fonctions productives : Saint-Quentin-en-Yvelines, Val d'Europe Agglomération, Marne et Gondoire.

Les fonctions transversales perdent des emplois

Vitales pour l'économie, les fonctions transversales assurent la gestion des flux, la distribution de la production vers les lieux de consommation. Elles sont sensibles à la conjoncture économique et au niveau de la production. Entre 1990 et 2016, l'emploi dans ces fonctions a diminué de 13 %. Sur la période récente 2006-2016, le recul est moindre : -0,3 % en moyenne par an au lieu de -0,6 % par an entre 1990 et 2006.

La fonction **Transport-Logistique** rassemble des métiers de la manutention, des conducteurs, des ouvriers du tri et de l'emballage, des déménageurs et des métiers de la Poste. Elle perd près de 59 800 emplois entre 1990 et 2016, soit 12 % des effectifs. Ce recul peut surprendre car les activités d'entrepôt et de manutention sont très dynamiques, boostées par le développement du e-commerce. Cependant, cette fonction comprend aussi des emplois dans des activités postales, de courrier, ainsi que de transport ferroviaire (fret et voyageur), lesquelles perdent continûment des emplois depuis plus de quinze ans.

La fonction **Entretien-Réparation** comprend des mécaniciens, des techniciens d'installation, des éboueurs, des ouvriers non qualifiés de l'entretien, des déchets. Elle diminue de 50 000 emplois sur la période, soit une baisse de 14 % des effectifs.

Une spécificité de la grande couronne

Si elles représentent « seulement » 10 % de l'emploi au niveau régional, les fonctions productives sont spécifiques de plusieurs territoires de grande couronne. Ainsi, dans onze d'entre eux, leur part est deux fois supérieure à la moyenne régionale. Elle dépasse 25 % dans les

intercommunalités des 2 Morin, Haute Vallée de Chevreuse, Plaines & Monts de France, Vexin Centre. Dans la vallée de la Seine, le territoire industriel de Grand Paris Seine & Oise compte 17 % d'emplois productifs pour un effectif notable de 126 430 emplois en 2016. Pour autant, 60 % des emplois des fonctions productives sont localisés dans la Métropole, un poids important même si celui-ci recule : il était de 63 % en 1990. La part de Paris en revanche est stable (22,2 % en 1990, 22,6 % en 2016).

La part des fonctions transversales est au moins deux fois supérieure à celle de la moyenne régionale dans quatre intercommunalités : Roissy Pays de France (37 %) et Haut Val-d'Oise dans le Val-d'Oise ; Plaines & Monts de France et Val Briard en Seine-et-Marne. Ces intercommunalités comptent plus du quart de leurs emplois dans ces fonctions. La carte montre clairement le rôle logistique de la place aéroportuaire de Paris CDG. Dans la Métropole, Paris Terres d'Envol est également remarquable pour la part occupée par ces catégories d'emplois (23 %). Dans la quasi-totalité des intercommunalités, notamment de grande couronne, les emplois des fonctions transversales ont un poids supérieur à celui de la moyenne régionale.

Ce panorama atteste de spécificités territoriales marquées, tant pour les fonctions métropolitaines que transversales. Il montre un développement basé à la fois sur des ressorts métropolitains, qui bénéficient à quelques intercommunalités centrales, et locaux, avec une progression des emplois présents mieux équilibrée au sein de la région. Si les fonctions métropolitaines ont poursuivi leur développement entre 2006 et 2016 dans un contexte peu porteur, la crise sanitaire actuelle qui réaffirme l'importance de la proximité géographique pose un nouveau cadre pour les années à venir, et pourrait conduire à modifier l'équilibre actuel entre les fonctions. ■

*Voir *Bibliographie en annexe*.



Navettes domicile-travail : les cadres grands bénéficiaires du recentrage des emplois

Sandrine Beauflis, Jérémy Courel, L'Institut Paris Region



bee32 / iStock / Photo.com

10 km

Distance moyenne à vol d'oiseau entre le domicile et le lieu de travail pour les Franciliens travaillant en Île-de-France

44 %

Part des actifs utilisant les transports en commun pour rejoindre leur lieu de travail. C'est désormais le mode dominant devant la voiture

50 %

Part des cadres utilisant les transports en commun pour aller travailler. Ils en sont les premiers utilisateurs

Entre 2007 et 2017, la métropolisation s'est poursuivie en Île-de-France, avec une progression des emplois plus rapide que celle des actifs, accompagnée d'une part croissante des emplois qualifiés en cœur d'agglomération. Les cadres, premiers bénéficiaires de ces évolutions, tant en termes de centralité de leur résidence que de leurs emplois, sont désormais les premiers utilisateurs des transports en commun. Pour les autres catégories socioprofessionnelles, l'allongement des distances domicile-travail pose la question de l'offre et de l'accès aux futurs aménagements de transport.

Alors que les conséquences sur les modes de travailler et d'habiter engendrées par la crise sanitaire commencent à peine à se faire sentir et ne sont pas encore perceptibles dans les données publiques, cet état des lieux « pré-Covid » dresse le bilan de l'évolution des déplacements domicile-travail en Île-de-France au cours de la décennie 2007-2017, en lien avec celles des actifs et des emplois. En 2017, l'Île-de-France compte plus de 5,4 millions d'actifs occupés pour 5,7 millions d'emplois. Quelque 80 000 Franciliens travaillent en dehors de la région et environ 370 000 provinciaux viennent y travailler, provenant majoritairement du Bassin parisien. On compte ainsi 105 emplois pour 100 actifs occupés à l'échelle de la région, un léger excédent qui concerne toutes les catégories socioprofessionnelles. Avec la poursuite de la tertiarisation de l'économie et la progression de la

qualification des actifs, les cadres sont toujours plus nombreux et représentent près de 31 % des actifs et 30,5 % des emplois. Les catégories « professions intermédiaires » et « employés » comptent chacune un peu plus d'un quart des actifs, la proportion est de 12,7 % pour les ouvriers.

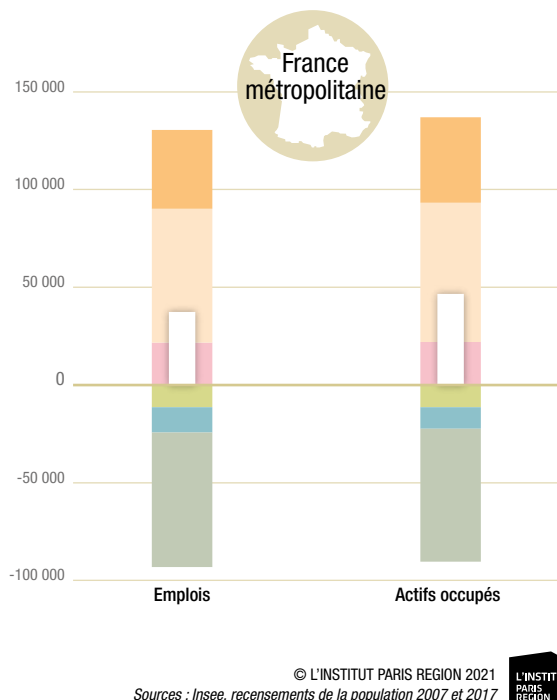
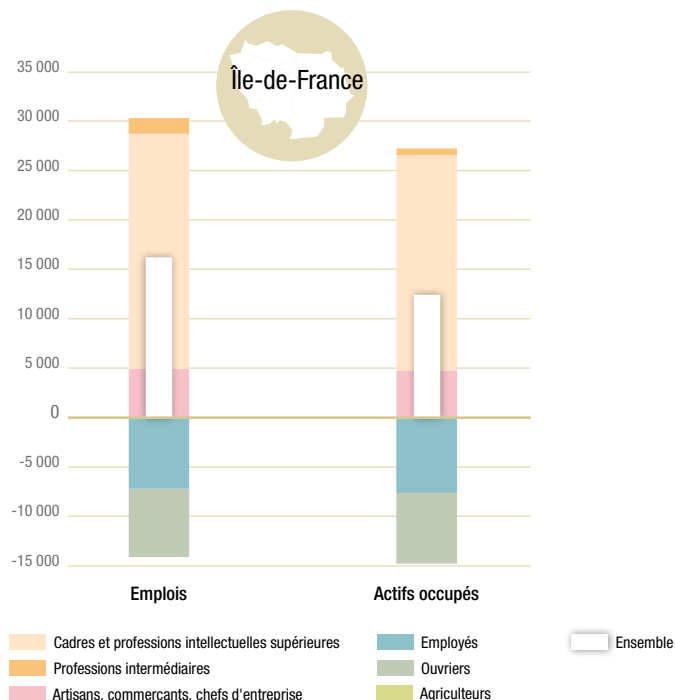
DES EMPLOIS ET DES ACTIFS TOUJOURS PLUS QUALIFIÉS EN ÎLE-DE-FRANCE

La progression de l'emploi entre 2007 et 2017 (+16 000 par an) recouvre des évolutions très hétérogènes selon les catégories socioprofessionnelles : forte hausse des emplois de cadres (+24 000 par an) et recul des emplois occupés par les employés et les ouvriers (-7 000 emplois chacun par an). Les professions du commerce, de l'artisanat et des petites entreprises, un peu plus nombreuses (+4 900 par an), rassemblent de nouvelles formes d'emploi peu qualifié. Un glissement s'opère de plus en plus du salariat vers des statuts moins protégés d'autoentrepreneurs ou petits indépendants.

Les emplois de cadres ont davantage progressé dans les territoires où ils étaient déjà très présents (Paris, Paris Ouest La Défense ou Grand Paris Seine Ouest), mais aussi au sein de territoires traditionnellement plus ouvriers (Plaine Commune, Boucle Nord de Seine, Grand-Orly Seine Bièvre et Est Ensemble). La corrélation entre l'évolution des emplois de cadres et des emplois totaux est globalement forte, exceptée dans quelques territoires où les emplois de cadres ont augmenté alors que les emplois totaux diminuaient (Versailles Grand Parc, Grand Paris Seine & Oise ou Melun Val de Seine).

On retrouve ce schéma d'évolution pour les actifs occupés. L'Île-de-France a gagné, en moyenne, 12 000 actifs ayant un emploi par an entre 2007 et 2017. Cette hausse recouvre

Évolution annuelle des emplois et des actifs entre 2007 et 2017



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2017

une augmentation annuelle de 22 000 cadres et des baisses de 7 500 employés et 7 200 ouvriers. En l'accentuant, ces évolutions reflètent la tendance nationale (cf. graphiques).

DES EMPLOIS PLUS POLARISÉS EN CŒUR D'AGGLOMÉRATION

Après des années de desserrement spatial des emplois franciliens à la fin du siècle dernier, la tendance s'inverse dans les années 2000 avec l'entrée de l'Île-de-France dans l'ère de la globalisation. L'emploi, notamment tertiaire,

tend à se concentrer, dans les territoires du cœur d'agglomération. Paris, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis centralisent, en effet, l'essentiel de la croissance de l'emploi entre 2007 et 2017 (+14 600 emplois par an), soit plus de 90 % de la hausse régionale (+16 000). Le même processus est à l'œuvre pour les actifs. La dynamique démographique s'est en effet recentrée, avec plus de la moitié des habitants supplémentaires accueillie à moins de 20 km de Notre-Dame. Les départements de proche couronne ont bénéficié d'un rebond de la construction. Ils ont ainsi capté 60 % de l'augmentation annuelle du nombre d'actifs (+7 500 actifs).

Si l'indice de concentration de l'emploi* (c'est-à-dire le nombre d'emploi pour un actif occupé) est resté stable en Île-de-France avec 1,05 emploi pour un actif occupé en 2007, comme en 2017, cet indicateur a eu tendance à progresser au cœur de l'agglomération et à rester plus faible en grande couronne. À Paris et dans les Hauts-de-Seine, les emplois disponibles sont nettement supérieurs aux actifs occupés résidant dans ces départements (respectivement 1,68 et 1,27 en 2017). En Seine-Saint-Denis, département aux fortes mutations sociales et économiques, et où de nombreuses institutions et entreprises se sont installées au cours de la décennie (siège de la Région Île-de-France, Agence régionale de santé, SFR, etc.), l'indice de concentration de l'emploi progresse aussi et atteint 0,90 en 2017. En grande couronne, les taux d'emploi se situent entre 0,74 en Seine-et-Marne et 0,84 dans les Yvelines. Ces désajustements entre la géographie de l'emploi et celle des actifs, doublés de profils sociaux et d'emplois différents, génèrent des déplacements quotidiens nombreux pour se rendre sur le lieu de travail (navettes).

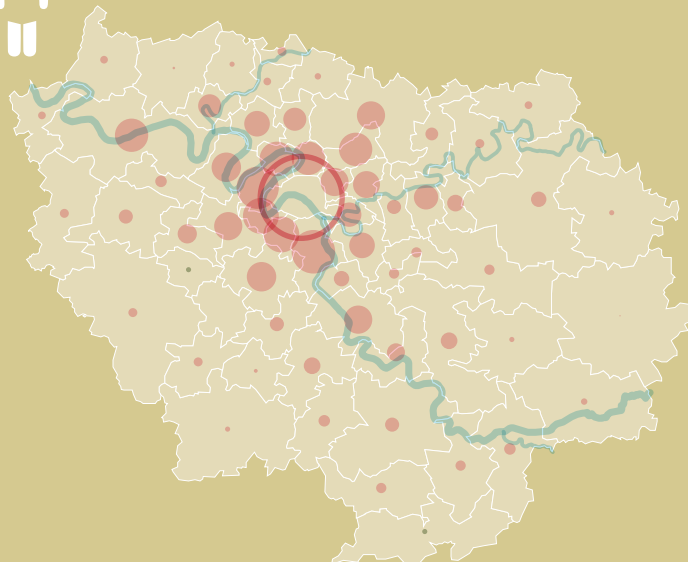
LA CENTRALITÉ DES EMPLOIS BÉNÉFICIE AUX CADRES

Si près de 40 % de l'ensemble des actifs occupés franciliens se localisent à moins de 10 km du centre de Paris et 30 % de 10 à 20 km, cette répartition n'est pas homogène selon les catégories socioprofessionnelles. La polarisation des emplois en cœur d'agglomération bénéficie avant tout aux cadres. En effet, ces derniers, catégorie désormais la plus nombreuse en Île-de-France, se localisent pour plus de la moitié (53 %) à moins de 10 km du centre de Paris. Tous les établissements publics territoriaux limitrophes à Paris bénéficient de leur progression, y compris en Seine-Saint-Denis. *A contrario*, la situation des artisans, commerçants et chefs d'entreprise, des professions intermédiaires et des employés, est proche de la moyenne

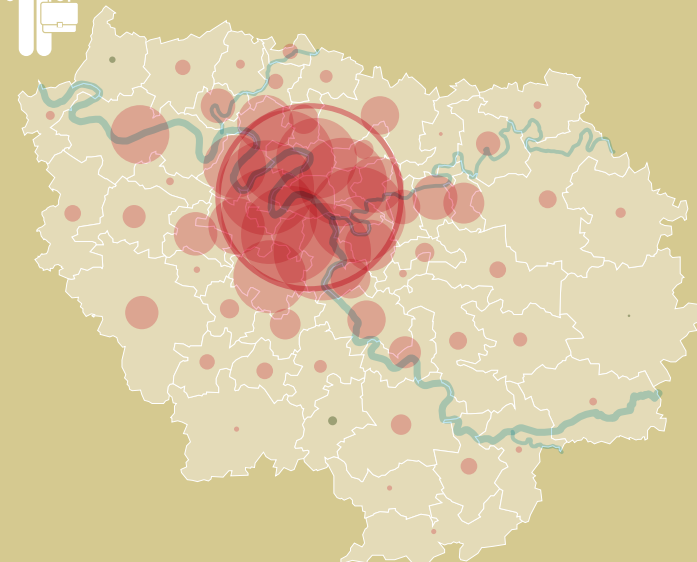
Évolution des actifs occupés au lieu de résidence



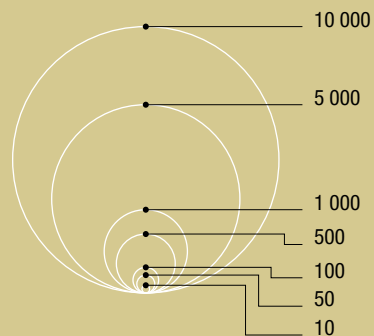
Artisans, commerçants,
chefs d'entreprise



Cadres et professions
intellectuelles supérieures



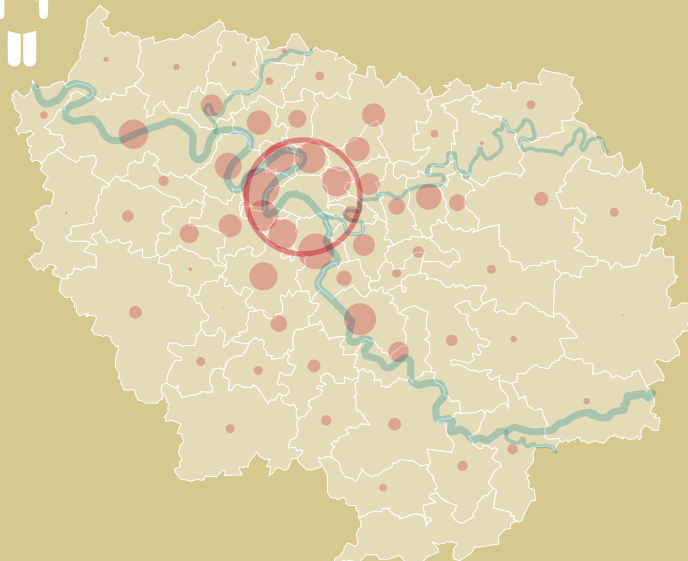
Évolution annuelle du nombre d'emplois ou d'actifs entre 2007 et 2017



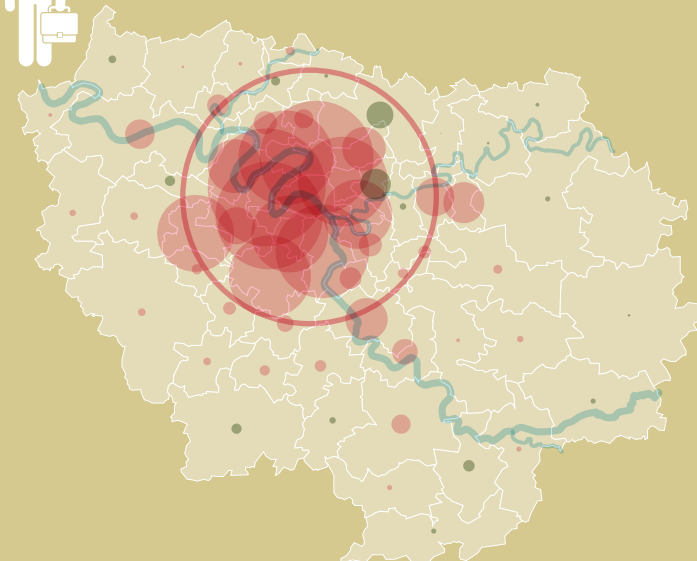
Évolution des emplois au lieu de travail



Artisans, commerçants,
chefs d'entreprise



Cadres et professions
intellectuelles supérieures



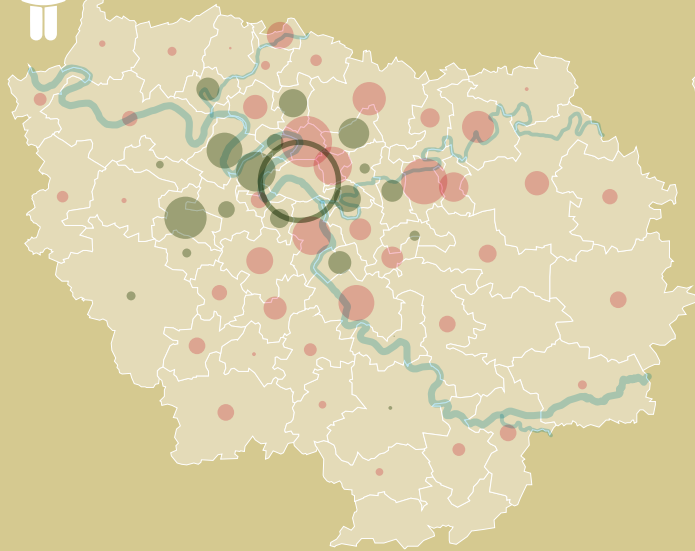
Tous les établissements publics territoriaux limitrophes à Paris bénéficient à la fois de la progression des emplois de cadres, mais aussi de résidents actifs cadres, y compris en Seine-Saint-Denis.
Dans la MGP, seul l'EPT Grand Paris-Grand Est a perdu des emplois de cadres entre 2007 et 2017.

La Seine-Saint-Denis, plus particulièrement Plaine Commune et Est Ensemble, sont désormais les territoires où les actifs « professions intermédiaires » et les emplois correspondants progressent le plus (page de droite).

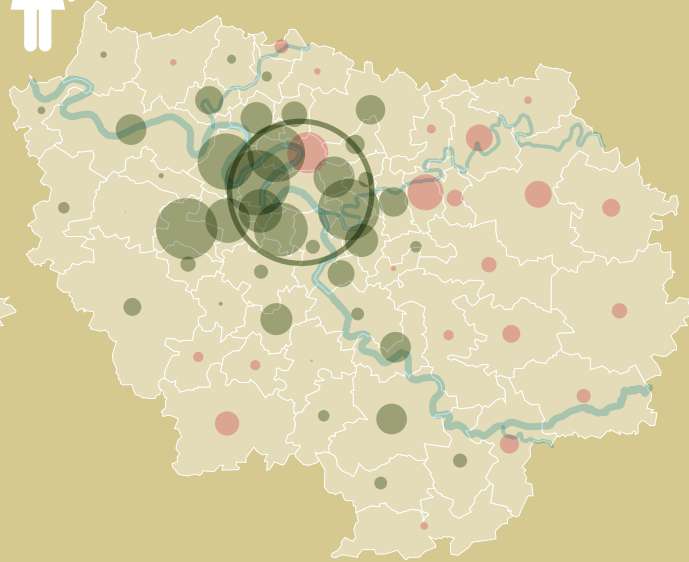
N 0 20 km



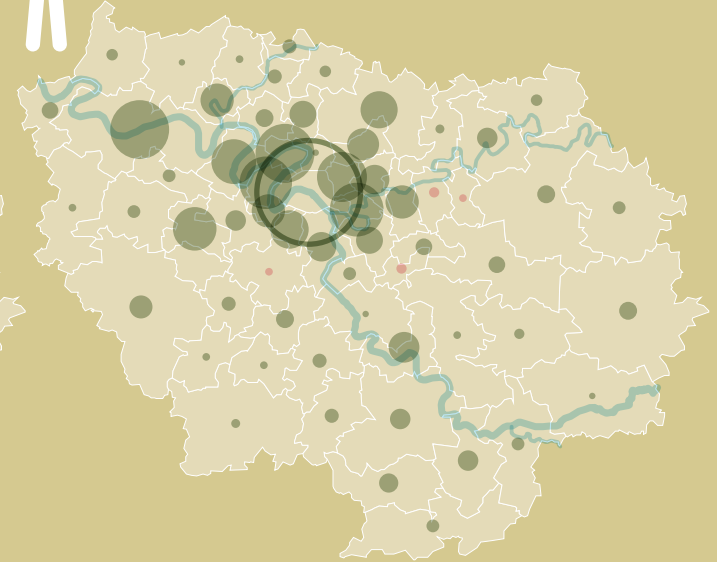
Professions intermédiaires



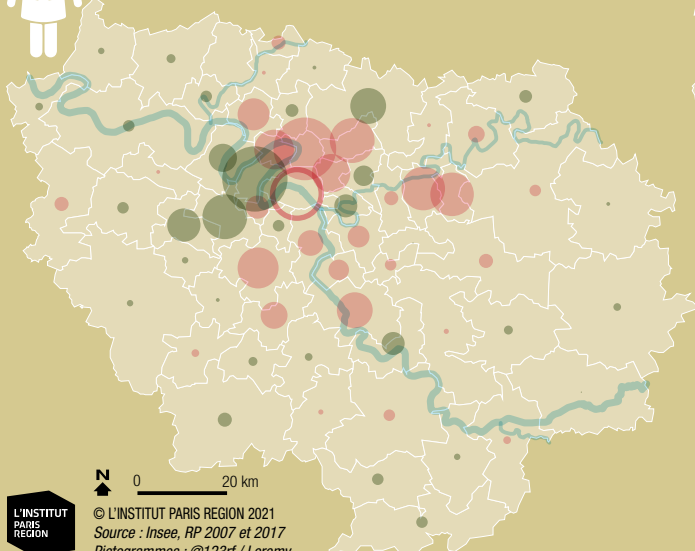
Employés



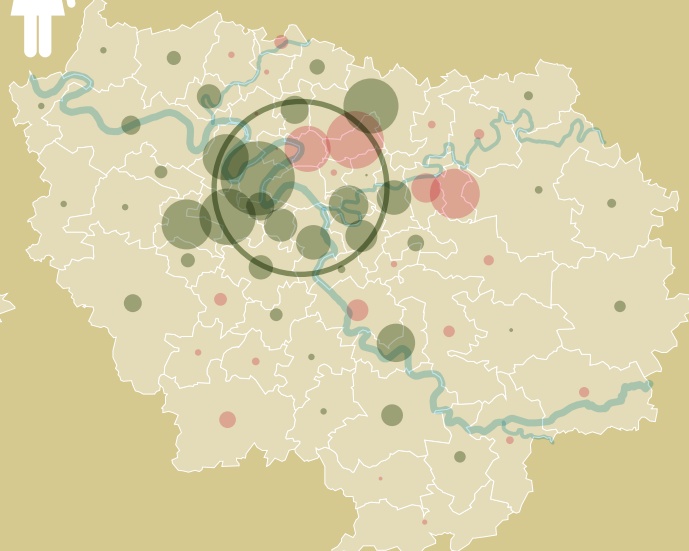
Ouvriers



Professions intermédiaires



Employés



Ouvriers



N 0 20 km

régionale, avec respectivement 41 %, 36 % et 35 % des actifs occupés à moins de 10 km du centre. Les ouvriers (29 %) sont les plus éloignés. Depuis 2007, seuls les cadres sont proportionnellement plus nombreux à résider à moins de 10 km de Paris. Le coût du logement rend en effet difficile le maintien des catégories modestes au cœur de l'agglomération, comme en témoignent les phénomènes de transformation et de valorisation de quartiers initialement modestes aux portes de Paris.

De façon symétrique, la polarisation des emplois concerne aussi, et avant tout, les plus qualifiés. Si 54 % des emplois occupés par les Franciliens se situent dans un périmètre de 10 km autour de Notre-Dame (+1,2 point de plus qu'en 2007), cette concentration est encore plus marquée pour les emplois de cadres (65,5 %) et progresse plus vite encore (+1,8 point par rapport à 2007).

ALLONGEMENT DES DISTANCES DOMICILE-TRAVAIL POUR LES ACTIFS FRANCILIENS, À L'EXCEPTION DES CADRES

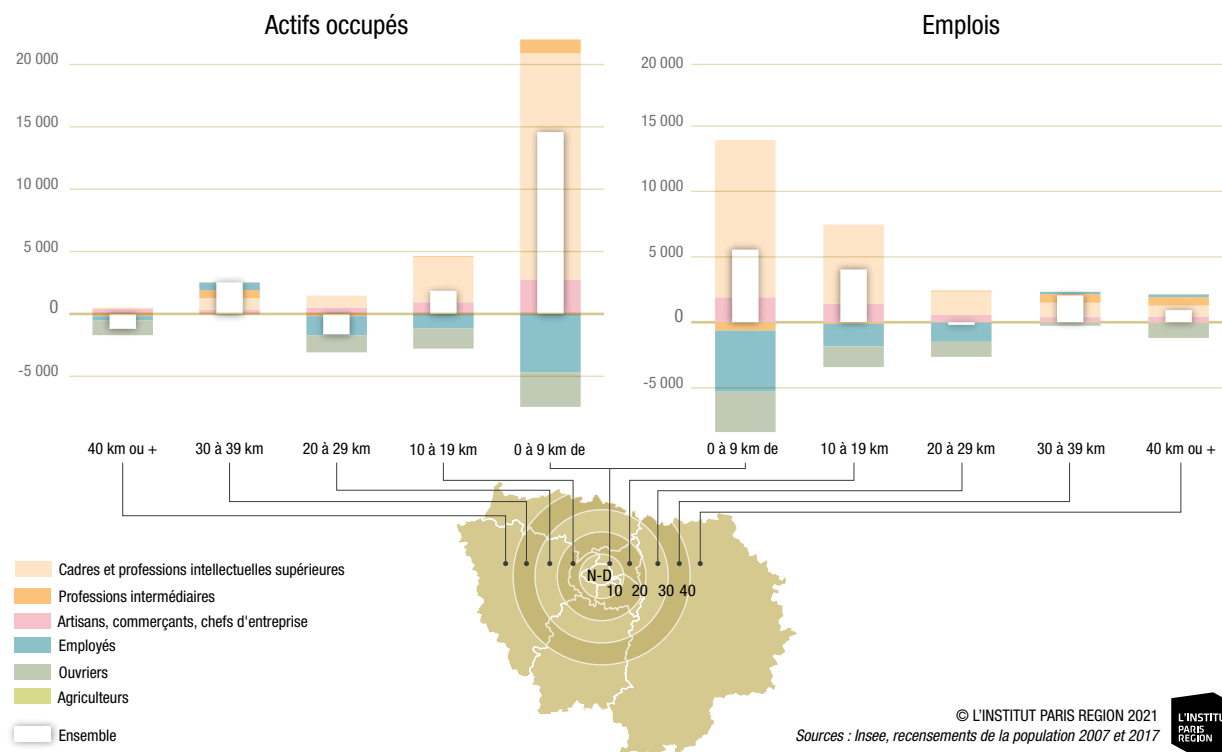
La portée*, ou distance moyenne à vol d'oiseau parcourue par un actif francilien pour se rendre à son travail dans la région, est de 10 km en 2017, en légère hausse par rapport à 2007 (9,7 km). Cette portée, très sensible à la localisation géographique des actifs, est plus forte en grande couronne. Elle varie de 5,2 km pour les Parisiens à 18,3 km pour les Seine-et-Marnais. En revanche, en termes de temps de déplacement, les écarts sont beaucoup plus resserrés : ils étaient de 38 min en moyenne pour un déplacement domicile-travail d'un Parisien, contre 43 min pour un résident de Seine-et-Marne en 2010. En effet, les modes utilisés, les conditions de déplacement, et donc la vitesse moyenne, sont très différents selon la zone géographique où s'effectue le déplacement.

Depuis 2010, les distances ont très peu évolué dans les départements où l'emploi a significativement augmenté (Paris, Seine-Saint-Denis et Hauts-de-Seine). L'allongement des portées de déplacements est plus sensible en grande couronne, et notamment pour les actifs de Seine-et-Marne et des Yvelines.

Les différences entre catégories socioprofessionnelles sont moins marquées qu'entre lieux de résidence. En 2017, les ouvriers (10,8 km), les professions intermédiaires (10,6 km) et les cadres (10,4 km) résident toutefois sensiblement plus loin de leur lieu de travail que les employés (9,2 km) et, surtout, les artisans, commerçants, chefs de petites entreprises (6,9 km). Depuis dix ans, la portée moyenne des déplacements s'est légèrement accrue (+0,3 km), principalement pour les ouvriers (+0,9 km) et, dans une moindre mesure, pour les employés (+0,5 km). Celle des cadres n'a pas varié.

Par ailleurs, si, au sein de chaque département, les cadres parcourent toujours des distances plus longues pour rejoindre leur emploi, leur surreprésentation en cœur d'agglomération, notamment à Paris et dans les

Évolution des emplois et des actifs entre 2007 et 2017 selon la catégorie socioprofessionnelle et la distance à Notre-Dame



Hauts-de-Seine, joue en sens inverse. La portée moyenne de leurs déplacements domicile-travail est désormais proche de celle de l'ensemble des actifs.

À l'échelle infrarégionale, les portées moyennes des déplacements des actifs selon leur lieu de résidence dessinent une géographie concentrique : elles augmentent graduellement en s'éloignant de Paris (carte 2017). Ainsi, les actifs de la Métropole du Grand Paris « parcourent » les distances les plus faibles pour rejoindre leur emploi. Cette distance a stagné, voire baissé, notamment dans les établissements publics territoriaux (EPT), où les cadres sont surreprésentés, comme à Paris, Paris Ouest La Défense ou Grand Paris Seine Ouest. À l'inverse, dans les intercommunalités les plus éloignées de Paris, les actifs parcourent les distances les plus longues et ces distances se sont accrues au cours des dix dernières années.

Un croisement avec les catégories socioprofessionnelles montre que les portées de déplacement des cadres et des professions intermédiaires résidant à Paris ou en proche couronne, se sont réduites. C'est aussi le cas pour les cadres essonniers. À l'opposé, celles des employés et des ouvriers s'allongent quel que soit leur lieu de résidence, surtout en grande couronne.

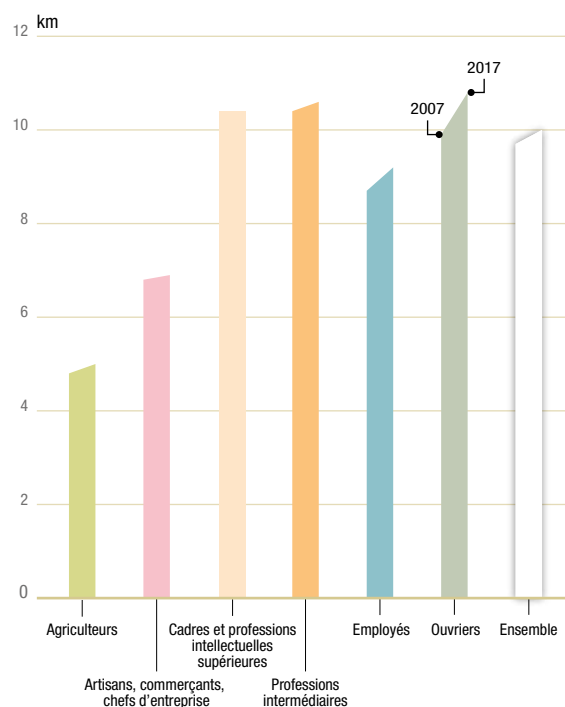
Les transformations de l'appareil productif francilien profitent ainsi nettement aux professions les plus qualifiées, mais aussi aux métiers non salariés qui ressortent de l'économie présenteielle. Les actifs cadres, les commerçants et les artisans sont les seuls à progresser dans la capitale, où l'on observe, comme en proche couronne, une relocalisation de l'emploi.

Une autre géographie se dessine si l'analyse porte sur les distances parcourues selon le lieu de travail des actifs. Dans ce cas, une distance moyenne parcourue faible est signe d'une aire d'influence plutôt locale d'une zone d'emploi. C'est le cas des intercommunalités situées entre Cergy-Pontoise, Roissy Pays de France et la Métropole du Grand Paris. Les actifs qui s'y rendent parcourent les distances les plus faibles. On trouve parmi ces

intercommunalités : Plaine Vallée, Val Parisis, Vallée de l'Oise et des 3 forêts, Carnelle Pays-de-France ou le Haut Val-d'Oise.

Les actifs travaillant en Seine-et-Marne, aux limites de l'agglomération parisienne (Val d'Europe, Val Briard, Brie Nangissienne, L'Orée de la Brie à l'est et Melun Val de Seine, Pays de Fontainebleau, et Pays de Nemours au sud) parcourent, eux, des distances supérieures aux autres. Mais dans l'ensemble, les situations entre les intercommunalités sont assez semblables.

Portées en km par catégories socioprofessionnelles en 2007 et 2017



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2017

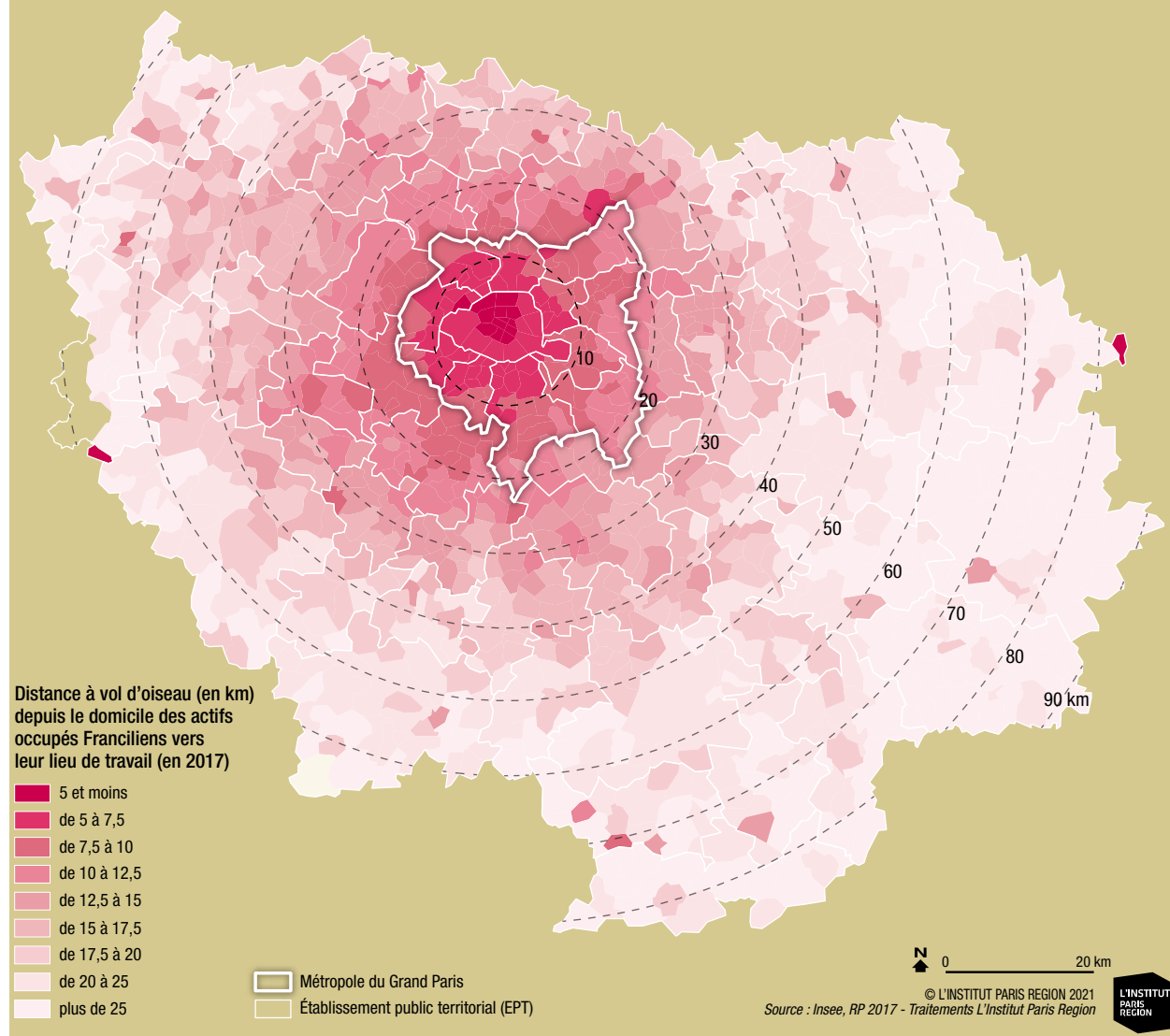


LES CADRES, PREMIERS UTILISATEURS DES TRANSPORTS EN COMMUN GRÂCE À LA CENTRALITÉ DE LEURS LIEUX DE RÉSIDENCE ET D'EMPLOI

En 2017, comme en 2007, 85 % des actifs franciliens utilisent les transports en commun ou leur voiture pour rejoindre leur lieu de travail. Toutefois, les transports en commun sont devenus le principal mode de déplacement cité par les actifs (44 % contre 41 % pour la voiture). C'était le contraire en 2007, où la voiture représentait le mode dominant (43 % contre 41 % pour les transports en commun). L'utilisation des transports en commun est très forte à Paris (65 %), du fait de la densité du réseau, tandis qu'elle se réduit en s'éloignant du cœur d'agglomération : 49 % des actifs y ont recours en proche couronne et 31 % en grande couronne. La progression de leur utilisation s'observe dans tous les départements, mais surtout en proche couronne (+4 points entre 2007 et 2017), conséquence notamment du développement de lignes de tramway et du prolongement du métro sur ce territoire. Cette croissance de l'usage des transports en commun pourrait être aussi liée à une prise de conscience écologique et à une transition vers des modes plus sobres, devenus une alternative plus attractive du fait de la congestion. Cette progression correspond très probablement à un strict report modal depuis la voiture puisque l'utilisation de cette dernière a baissé dans des proportions similaires.

L'arbitrage entre voiture et transports publics pour aller travailler reste principalement déterminé par le lieu de travail : 70 % des actifs travaillant à Paris s'y rendent en transports en commun et seulement 15 % en voiture. Pour les actifs dont le lieu de travail se trouve en grande couronne, c'est strictement l'inverse : 18 % vont travailler en transports en commun et près de 70 % en voiture. En petite couronne, la situation est plus contrastée : dans les Hauts-de-Seine, qui bénéficient d'une desserte en transports en commun très dense, notamment sur

Distance moyenne en km domicile-lieu de travail en 2017



les grands pôles d'emploi, la moitié des actifs vient y travailler en transports en commun, contre un tiers en voiture. C'est l'inverse dans le Val-de-Marne. Pour les actifs travaillant en Seine-Saint-Denis, les usages sont plus équilibrés entre la voiture (45 %) et les transports publics (42 %).

Les cadres, dont les lieux de résidence comme d'emploi sont surreprésentés à Paris et en proche couronne, donc mieux desservis par les transports publics, utilisent désormais ce mode davantage que les autres actifs. La moitié d'entre eux y a recours pour ses déplacements professionnels. C'est à peine plus que les employés (48 %), mais davantage que les professions intermédiaires (42 %) et les ouvriers (39 %), plus nombreux à vivre et à travailler en grande couronne. La part des cadres utilisant les transports en commun a augmenté de 5 points, contre seulement 3 points pour l'ensemble des actifs. Ils sont de moins en moins nombreux à utiliser leur voiture pour aller travailler (35 % en 2017, soit -7 points entre 2007 et 2017). *A contrario*, les localisations plus excentrées des ouvriers nécessitent un recours plus fréquent à la voiture particulière, mais il n'a pas progressé depuis 2007.

Les choix modaux sont également marqués selon le genre : les hommes utilisent plus fréquemment les modes motorisés individuels (voiture et deux-roues motorisés), les femmes, les transports collectifs et la marche. Ainsi, 45 % des hommes vont travailler en voiture contre 36 % des femmes, alors qu'elles sont 49 % à se rendre sur leur lieu de travail en transports en commun contre 39 % pour ceux-ci. Ces différences sont accentuées par la géographie : plus on s'éloigne de Paris, plus l'écart homme-femme s'accroît sur l'usage des transports collectifs, alors qu'inversement, c'est à Paris que cet écart est maximal pour la voiture. Ainsi, parmi les Parisiens, les rares usagers de la voiture sont quasiment tous des hommes (18 % contre 4 %), alors que les usagers des transports en commun en grande couronne sont nettement plus souvent des femmes (40 %) que des hommes (25 %).

VERS UN DÉVELOPPEMENT PLUS INCLUSIF ?

Face à ces évolutions, un des défis de l'Île-de-France consistera à veiller à ce que l'investissement massif de 35 milliards d'euros dans les transports en commun du Grand Paris Express profite aux employés et ouvriers, et pas seulement aux classes les plus aisées. Pour cela, les territoires devront veiller à maintenir une diversité d'offre de logements afin d'éviter que l'inflation du marché immobilier éloigne les actifs les plus modestes du cœur d'agglomération.

D'autre part, compte tenu de l'usage encore dominant des modes de transport « carbonés » par les actifs peu qualifiés, un accompagnement des politiques publiques vers

des modes plus sobres sera indispensable pour rendre la nécessaire transition énergétique socialement acceptable.

Cet état des lieux à partir du recensement de la population de 2017 (compilation des collectes 2015 à 2019) ne tient pas compte des conséquences de la crise sanitaire sur nos modes d'habiter, de travailler et de se déplacer. À moyen terme, elles pourraient modifier la donne et rendre les disjonctions entre lieux d'habitat et lieux de travail plus facile à gérer. ■

*Voir en annexes *Glossaire* et *Bibliographie*.

Travailler en Île-de-France sans y résider : des profils différents selon le lieu de résidence

En 2017, 370 000 actifs occupent un emploi en Île-de-France sans y résider. Ces actifs occupent 6,5 % des emplois franciliens. Près de 60 % résident dans l'un des huit départements limitrophes (la troisième couronne), 40 % au-delà. Le nombre de personnes effectuant des migrations pendulaires à destination de l'Île-de-France a progressé de 5 000 par an depuis 2007, réparti pour moitié entre une progression dans la troisième couronne et pour moitié dans le reste de la France.

Les actifs de troisième couronne résident le plus souvent aux marges de l'Île-de-France, ce qui témoigne d'installations davantage motivées par des stratégies résidentielles : les trois quarts sont propriétaires et huit sur dix vivent en maison individuelle (cf. article « L'attractivité des franges de l'Île-de-France se confirme »). Les employés et les ouvriers sont surreprésentés (45 % des actifs). Ils tirent parti d'un marché immobilier plus abordable qu'en Île-de-France.

Les actifs qui résident dans les autres départements de province sont plus souvent cadres (41 % contre 21 %) et diplômés. Les professions très qualifiées sont surreprésentées : cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, mais aussi des professions qui ne nécessitent pas des navettes quotidiennes comme le personnel navigant ou les enseignants de l'enseignement supérieur.

Les lieux de travail en Île-de-France et les modes de transport utilisés varient nettement selon les lieux de résidence. Les actifs de troisième couronne travaillent plus fréquemment en grande couronne (54 % contre 25 %) et utilisent majoritairement leur voiture pour se déplacer (68 % contre 49 %). Ceux qui vivent plus loin, travaillent plus souvent à Paris et rejoignent généralement la région-capitale en transport en commun (45 % contre 31 %). En troisième couronne, les agglomérations qui accueillent le plus d'actifs travaillant en Île-de-France sont toutes desservies par le train : Creil (13 700 actifs), Chantilly (8 200 actifs), Dreux (4 800 actifs), Orléans (4 600 actifs) et Chartres (4 300 actifs). Les autres agglomérations comptabilisent moins de 4 000 navetteurs chacune à destination de l'Île-de-France. Au cours des dix dernières années (2007-2017), les navetteurs ont davantage progressé dans les communes non agglomérées que dans les principales villes de ces départements.

Les actifs en provenance du reste de la province résident plus fréquemment dans des grandes villes. Le département du Nord (10 800 actifs), avec l'agglomération de Lille (5 500 actifs) et celle de Douai-Lens (2 000 actifs), accueille le plus grand nombre de navetteurs à destination de l'Île-de-France, suivi de la Seine-Maritime (9 900 actifs, dont 5 400 actifs dans l'agglomération de Rouen). Ce sont ensuite les départements comprenant les agglomérations les plus peuplées qui envoient les volumes d'actifs les plus conséquents en Île-de-France : le Rhône, 6 700 actifs dont 6 200 de Lyon ; la Gironde, 6 300 actifs dont 4 300 de Bordeaux ; et les Bouches-du-Rhône, 5 500 actifs dont 4 100 avec Marseille-Aix-en-Provence. Les progressions les plus marquées de navetteurs coïncident avec les agglomérations les plus peuplées et les mieux desservies par le train à grande vitesse : Lyon (+200 actifs par an au cours des dix dernières années), Bordeaux (+160), Lille (+100), Nantes et Marseille-Aix-en-Provence (+77 chacune), Rennes (+64). Ces progressions restent toutefois modérées comparativement au volume d'emploi francilien.





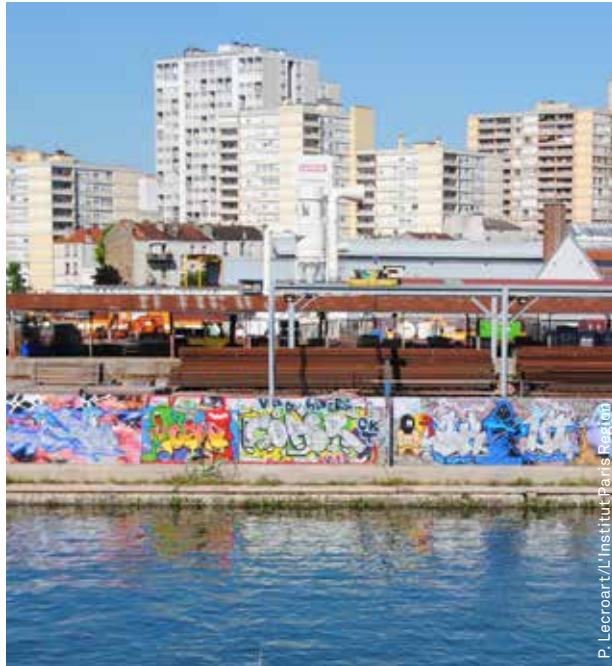


SOCIÉTÉ

Le territoire régional est socialement très contrasté. La prise en compte simultanée de la position professionnelle et de l'origine des ménages éclaire sous un angle nouveau les logiques qui président à l'organisation socio-spatiale de l'Île-de-France et à son évolution depuis le début des années 2000. Les données des caisses d'allocations familiales viennent préciser les contours de la pauvreté et son imprégnation différenciée selon les lieux de vie, et pointent les événements qui font basculer dans la pauvreté. Elles offrent également la possibilité d'étudier la mobilité résidentielle des ménages allocataires : dans une région où la valorisation des espaces centraux tend à s'amplifier, assiste-t-on à une « périphérisation » de la pauvreté ? Enfin, comment a évolué la situation des jeunes Franciliens aux âges charnières de fin d'études, de transition vers un premier emploi et un logement indépendant ? Les difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi après la crise de 2008 se sont-elles accompagnées d'un prolongement de la cohabitation chez leurs parents ? Comment a évolué leur accès aux différents types de parcs de logement ?

L'espace social francilien à la croisée des origines et positions professionnelles

Mariette Sagot, L'Institut Paris Region



P. Lacroart/L'Institut Paris Region

Entre 1999 et 2017, les contrastes se sont accentués entre secteurs aisés du centre-ouest francilien, où la présence des cadres se renforce, et les secteurs modestes, où celle des ménages immigrés (hormis les cadres) s'intensifie. La valorisation du centre métropolitain par les cadres (natifs* et immigrés mêlés), doublée d'un recul du parc locatif privé à Paris, contribuent à y réduire la présence des ménages les plus modestes. Les classes moyennes et modestes françaises de naissance accèdent à la propriété de plus en plus loin du cœur de la métropole. La concentration des ménages immigrés, qui s'était accentuée entre 1999 et 2006, s'est stabilisée sur la période 2006-2017.

La segmentation sociale du territoire francilien s'appréhende généralement via les positions sociales ou le revenu des populations résidentes. Ces deux modalités conditionnent l'accessibilité des différents territoires, compte tenu de la forte hiérarchisation des marchés immobiliers (locatifs et de l'accession). Traitée séparément, la question de l'origine* (via la nationalité et le pays de naissance) est le plus souvent abordée sous le prisme de la ségrégation des immigrés et des regroupements plus ou moins accentués de ces populations selon leurs origines nationales. Dans une région où 24 % des ménages ont une personne de référence immigrée, et où il a été maintes fois souligné que les territoires les plus défavorisés sont aussi ceux qui concentrent beaucoup de population immigrée,

le croisement de ces deux dimensions – position professionnelle et origine immigrée – permet d'éclairer sous un angle nouveau les logiques qui président à l'organisation socio-spatiale du territoire francilien (cf. encadré « Typologie des communes » et carte « Géographie sociale »).

LA QUESTION DE L'ORIGINE N'EST PAS SOLUBLE DANS CELLE DES POSITIONS SOCIALES

Appréhender la géographie sociale en gommant l'origine revient à considérer que la localisation des immigrés reflète avant tout leur position sociale. Qu'en est-il en Île-de-France ? En 2017, en reclassant les retraités selon leur ancienne catégorie professionnelle, 54 % des ménages immigrés ont une personne de référence relevant des catégories « ouvriers » ou « employés », davantage que les Français de naissance, les « natifs » (34 %). Et inversement, 31 % exercent ou ont exercé un métier de cadre ou une profession intermédiaire, contre 55 % pour les natifs. En dépit du fort recul des ouvriers et de la progression régulière des cadres et des professions intermédiaires parmi les immigrés, depuis le début des années 1990, seulement 14 % des personnes de référence cadres et 16 % des professions intermédiaires sont immigrées en 2017 en Île-de-France, contre 43 % des ménages ouvriers, pour une moyenne de 24 % de ménages immigrés en Île-de-France. Cette structure socioprofessionnelle très modeste n'explique pourtant que faiblement la spécificité de la géographie résidentielle des ménages d'immigrés. En 2017, il faudrait que 22 % d'entre eux changent de lieux de résidence pour qu'ils se répartissent entre les communes franciliennes de la même façon que les ménages français de naissance (ou l'inverse). Mais si les ménages

24 %

Part des ménages dont la personne de référence est immigrée* en Île-de-France

3,7 fois +

Les ménages ouvriers immigrés sont 3,7 fois plus concentrés en Île-de-France que les ménages français de naissance exerçant une profession intermédiaire

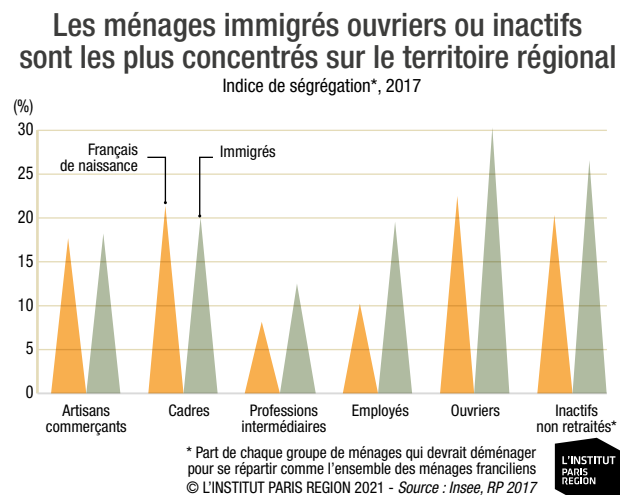
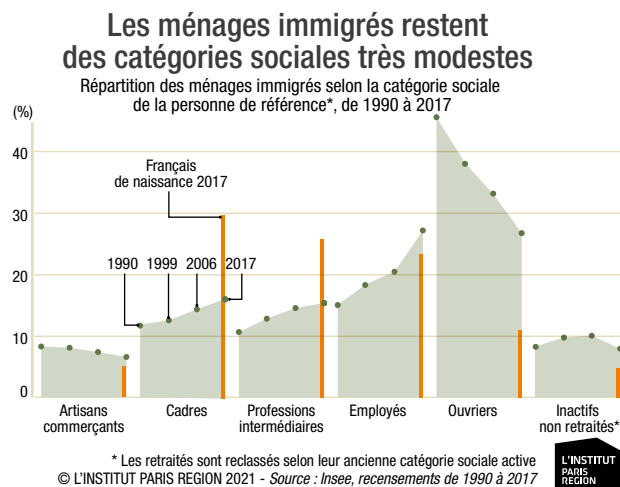
14 %

Part des immigrés parmi les personnes de référence cadres

immigrés, pour chacune des catégories sociales, partageaient les mêmes lieux de résidence que les autres ménages, c'est seulement 6 % des ménages immigrés qui « devraient » déménager pour se répartir comme les Français de naissance. La différence de composition sociale n'explique donc que faiblement, à hauteur de 29 %, leur concentration relative par rapport à l'ensemble des natifs. La littérature scientifique souligne l'intrication de nombreux facteurs conduisant à la concentration des populations d'origine étrangère [1], où s'entremêlent : les traces de l'industrie passée, forte demandeuse de travailleurs étrangers logeant à proximité ; les effets des politiques urbaines et de logement – avec notamment la construction des ZUP dans les années 1960, puis les politiques d'aide à l'accession qui ont permis à nombre de classes moyennes du parc social de le quitter quand le regroupement familial rendait accessible le parc social aux ménages immigrés ; les préférences individuelles comme la recherche de l'entre-soi et de la solidarité des uns, renforcées par les logiques d'évitement des autres, notamment des quartiers où la part des enfants immigrés dans les établissements scolaires est très élevée ; le jeu du marché de l'immobilier, qui rend une partie croissante du territoire inaccessible aux plus modestes et aux classes moyennes ; les discriminations à l'entrée dans des logements selon l'origine ou les politiques d'attribution différenciées dans les logements HLM selon leur localisation.

La recherche de solidarité communautaire, souvent dénoncée, doit être relativisée. Si des logiques de rapprochement avec des personnes dont on partage les pratiques et les modes de vie, dont on recherche l'appui pour s'insérer sur le marché du travail ou pour développer des activités économiques sont à l'œuvre, elles n'expliquent ni l'extrême variété des origines dans les secteurs dévalorisés de la région, qui renvoie davantage à la conséquence de mécanismes d'évitement et d'exclusion du reste du territoire, ni l'éventail des degrés de regroupement

selon l'origine nationale. La concentration des ménages immigrés s'est accentuée en Île-de-France entre 1999 et 2006, mais se stabilise depuis, avec des indices de ségrégation* respectivement de 20,0 % en 1999, 22,0 % en 2006 et 21,8 % en 2017.



L'ORIGINE ÉTRANGÈRE ET LA CATÉGORIE MODESTE, FACTEURS CUMULATIFS DE RELÉGATION SOCIALE

Les ménages les plus ségrégués sur le territoire régional, en référence à l'ensemble des ménages franciliens, sont les ouvriers immigrés et les inactifs immigrés non retraités (jeunes et personnes en âge d'activité inactives). À l'opposé, les moins concentrés, sont les ménages français de naissance relevant des catégories professions intermédiaires ou employés. L'indice de ségrégation des ménages ouvriers immigrés est ainsi 3,7 fois plus élevé que celui des ménages natifs exerçant une profession intermédiaire (30 % contre 8 %). Les cadres immigrés ont un indice (20 %) proche de celui des cadres natifs (21 %), et il en va de même pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise de moins de dix salariés. Pour les autres catégories socioprofessionnelles, la concentration des ménages immigrés est nettement plus forte que celle des ménages natifs.

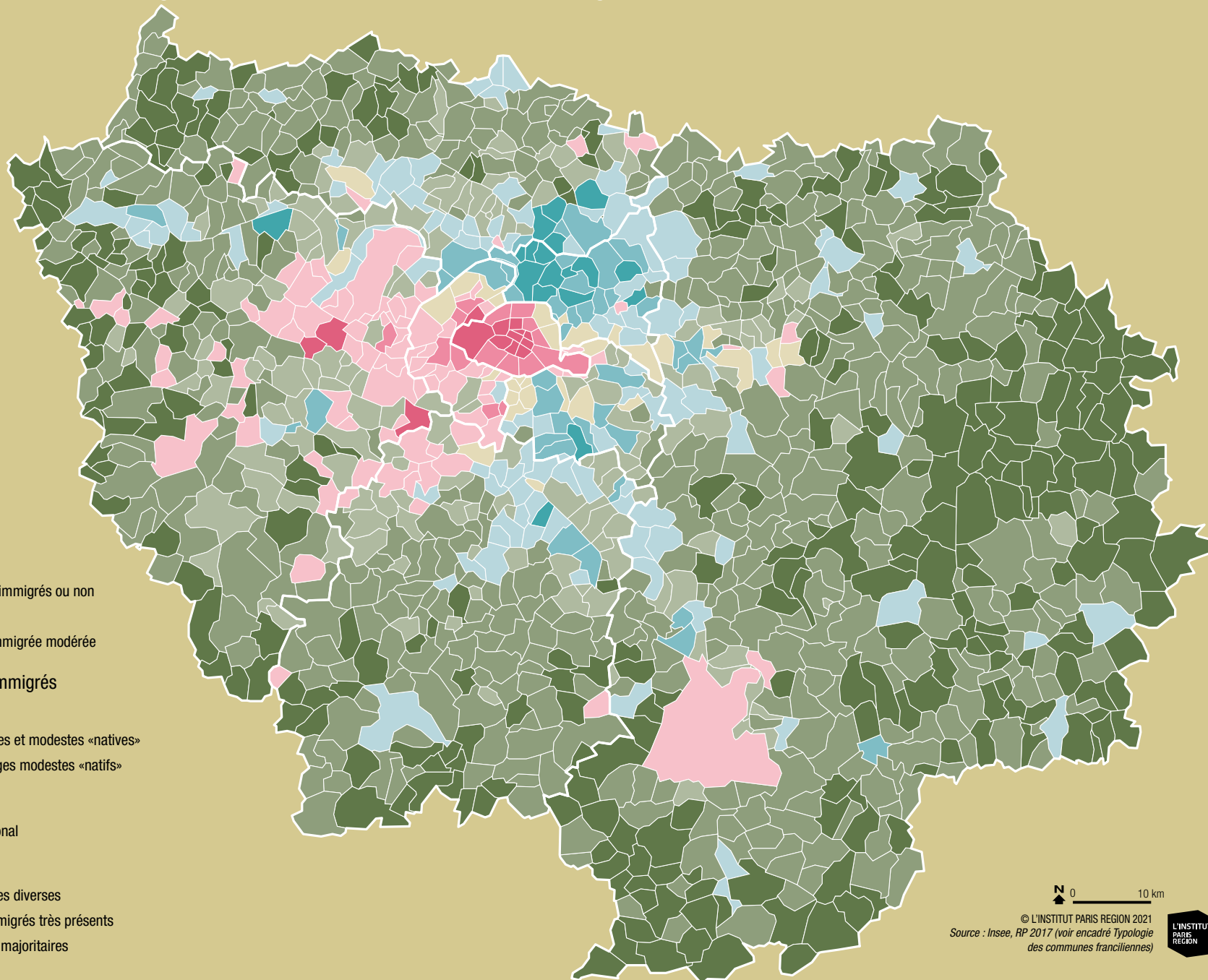
LES CADRES ET LES OUVRIERS, DES TERRITOIRES DE VIE DISSOCIÉS

Une comparaison des catégories de ménages deux par deux, croisant position sociale et origine, montre que les territoires qui s'excluent le plus sont ceux des cadres et ceux des ouvriers, et plus encore des cadres natifs et des ouvriers immigrés (49 % des premiers devraient déménager pour se répartir entre les différentes communes comme les seconds, ou inversement). Les cadres sont fortement surreprésentés à Paris et dans les Hauts-de-Seine. À l'inverse, les ouvriers d'origine étrangère sont fortement présents en Seine-Saint-Denis, quand les ouvriers natifs résident davantage en grande couronne et notamment en Seine-et-Marne. Pour les premiers, la présence de logements locatifs bon marché, et pour les seconds la possibilité d'accéder à la propriété au prix d'un éloignement du centre sous-tendent des logiques résidentielles différentes. S'y ajoutent aussi la distanciation



Géographie sociale des Franciliens

croisant la catégorie sociale et l'origine de la personne de référence des ménages en 2017



Typologie des communes

Espaces aisés des cadres

- 1 - Très forte part de ménages cadres, immigrés ou non
- 2 - Cadres surreprésentés
- 3 - Cadres surreprésentés, présence immigrée modérée

Espaces ruraux et périurbains, peu d'immigrés

- 4 - Périurbain aisé proche
- 5 - Périurbain éloigné, classes moyennes et modestes «natives»
- 6 - Espace agricole très éloigné, ménages modestes «natifs»

Espaces mixtes

- 7 - Espace mixte, proche du profil régional

Espaces modestes

- 8 - Territoires urbains modestes, origines diverses
- 9 - Territoires ouvriers et employés, immigrés très présents
- 10 - Territoire le plus ouvrier, immigrés majoritaires



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, RP 2017 (voir encadré Typologie des communes franciliennes)



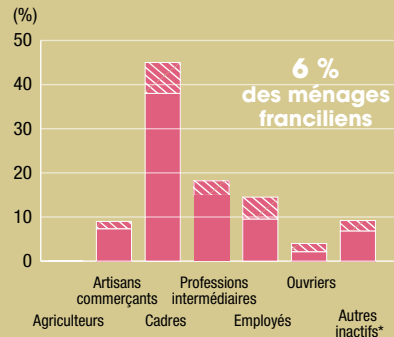


Profil des différents secteurs géographiques de la typologie sociale

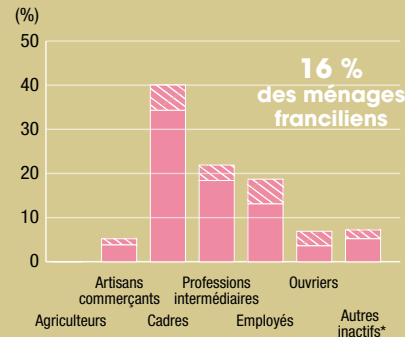
Structure des personnes de référence des ménages

Immigrés Non immigrés

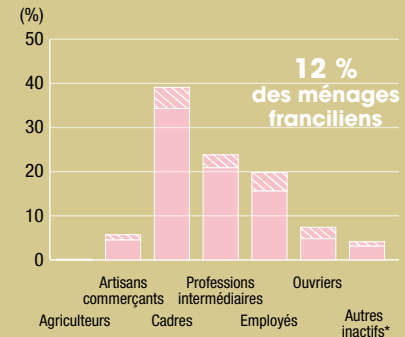
1 - Très forte part de ménages cadres, immigrés ou non



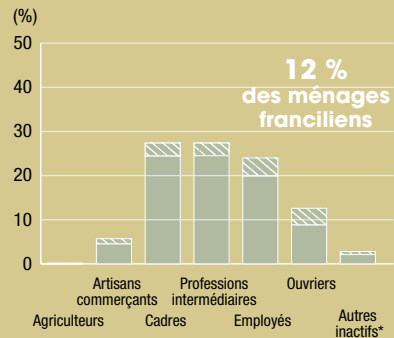
2 - Cadres surreprésentés



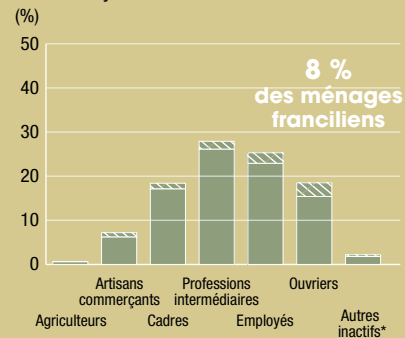
3 - Cadres surreprésentés, présence immigrée modérée



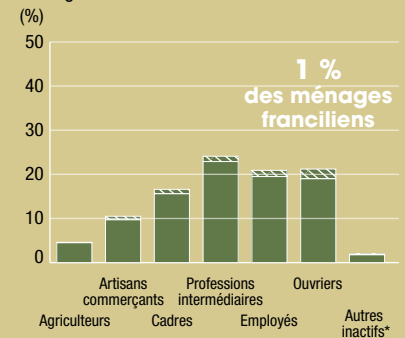
4 - Périurbain aisé proche



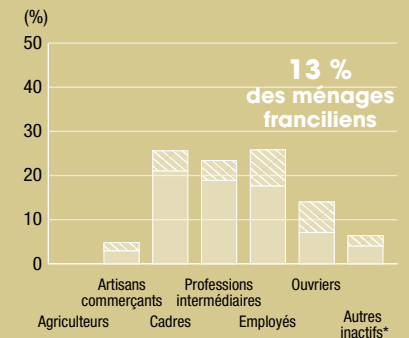
5 - Périurbain éloigné, classes moyennes et modestes «natives»



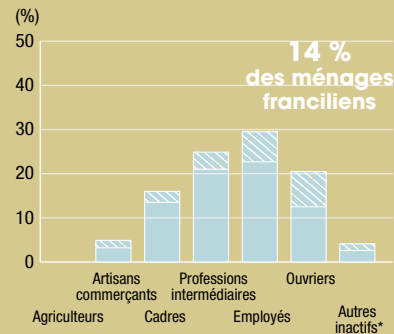
6 - Espace agricole très éloigné, ménages modestes «natifs»



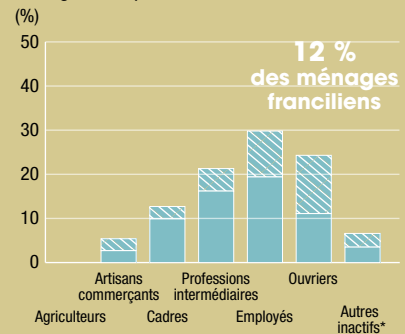
7 - Espace mixte, proche du profil régional



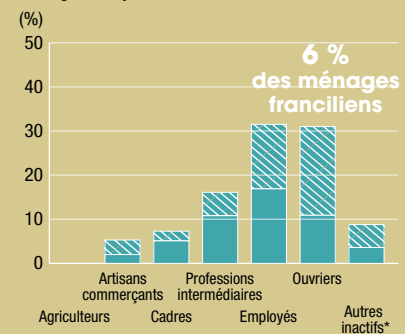
8 - Territoires urbains modestes, origines diverses



9 - Territoires ouvriers et employés, immigrés très présents



10 - Territoire le plus ouvrier, immigrés majoritaires



*Les retraités sont reclassés selon leur ancienne catégorie sociale active
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, RP 2017 (voir encadré Typologie des communes franciliennes)



entre ouvriers immigrés et indépendants natifs (artisans, commerçants, chefs d'entreprise de moins de dix salariés) peu présents en Seine-Saint-Denis.

À l'opposé, la proximité des lieux de résidence se fait le plus souvent au sein de l'univers des natifs ou de celui des immigrés. Chez les natifs comme chez les immigrés, les catégories les plus proches sont celles des employés et des professions intermédiaires (11 %). Ce sont aussi les catégories où les personnes de référence sont plus souvent des femmes (respectivement 70 % et 50 %), qui vivent souvent seules avec ou sans enfant(s), sans doute davantage à proximité des équipements. Les artisans-commerçants immigrés vivent aussi à proximité des employés (12 %) et des professions intermédiaires immigrés (13 %) dans les mêmes territoires urbains souvent peu valorisés.

À la croisée des origines, les cadres natifs sont peu distants des cadres immigrés (indice de 14 %). Les cadres natifs sont plus proches des cadres immigrés que de n'importe quelle autre catégorie sociale de ménages natifs ou non. Il en va de même pour les cadres immigrés, ce qui atteste du rôle moteur que jouent les prix immobiliers dans l'organisation sociale du territoire et de la recherche d'un entre-soi parmi les plus aisés, comme plusieurs recherches sociologiques l'ont montré [2] à [4].

L'ORIGINE ET LA POSITION PROFESSIONNELLE OPÈRENT LA SEGMENTATION SOCIALE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

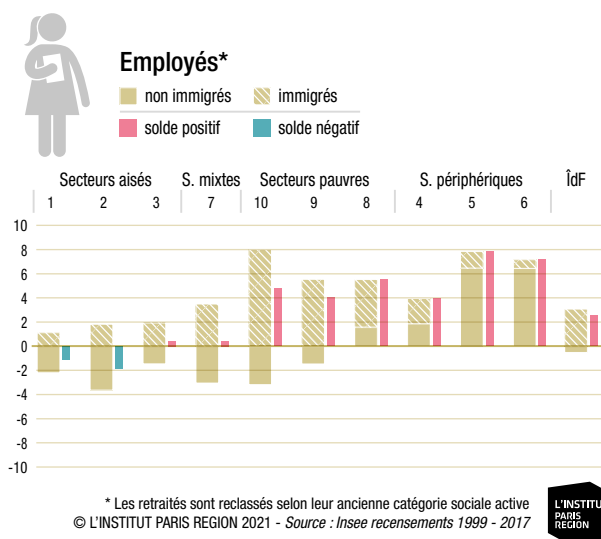
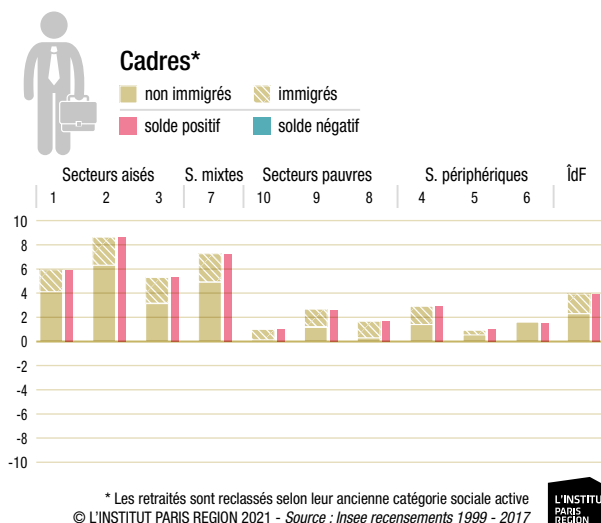
Une typologie des communes franciliennes croisant l'origine (immigrée ou non) et la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence des ménages (cf. encadré « Typologie des communes ») atteste de deux éléments structurants : une mise à distance des territoires où les immigrés sont très présents (hormis les cadres) par les natifs les plus aisés principalement (cadres, professions intermédiaires) ; et l'attrait qu'exerce la centralité

sur les cadres (immigrés ou non) en opposition à la nécessité des catégories moins aisées, natives pour la plupart, de s'éloigner pour pouvoir accéder à la propriété. La typologie permet de classer les communes en dix secteurs distincts dessinant quatre grands types d'espace (cf. carte « Géographie sociale »).

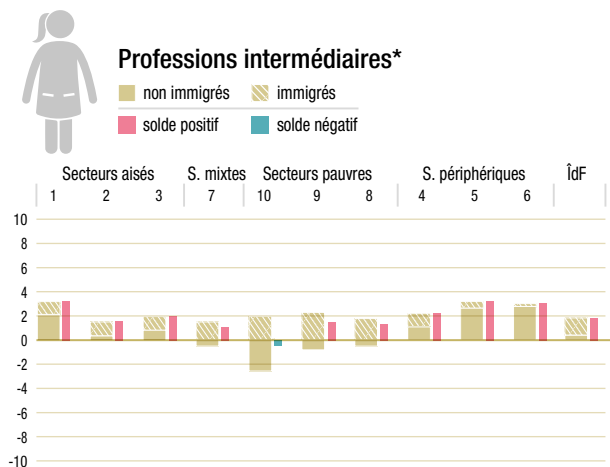
Dans les **espaces aisés** (secteurs 1 à 3 représentant 34 % des ménages), les cadres dominent. Dans le secteur le plus aisé, où figurent les arrondissements ouest de la capitale et Neuilly-sur-Seine, la part des ménages dont la personne de référence est cadre ou ancien cadre, est maximale (45 %), à la fois chez les Français de naissance et chez les immigrés, même si ces derniers restent très minoritaires. Dans les secteurs 2 et 3, la part des cadres reste élevée, respectivement 40 % et 39 %. Les profils par catégorie sociale sont assez proches, avec toutefois davantage d'immigrés dans le secteur 2, plus central – 22 % contre 17 % –, et davantage d'inactifs autres que retraités. Le secteur 2 reste très ancré sur Paris, le secteur 3 s'inscrit davantage dans le prolongement de cette zone aisée vers l'ouest, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines.

Dans les **espaces urbains très modestes** (secteurs 8 à 10 représentant 32 % des ménages), les catégories modestes sont prédominantes et en grande partie issues de l'immigration. Dans le secteur 10, le plus pauvre, sept ménages sur dix relèvent des catégories employés, ouvriers ou inactifs autres que retraités. Plus de la moitié des personnes de référence sont immigrées. Ce secteur forme un ensemble quasi contigu nord-sud de communes s'étirant de Saint-Denis et Aubervilliers à Villiers-le-Bel et Goussainville. S'y ajoutent Sevran et Clichy-sous-Bois plus à l'est, Villeneuve-Saint-Georges dans le Val-de-Marne, Grigny dans l'Essonne, Les Mureaux dans les Yvelines et Montereau-Fault-Yonne en Seine-et-Marne. Les trois secteurs forment des ensembles imbriqués et compacts dans l'agglomération parisienne : la banlieue

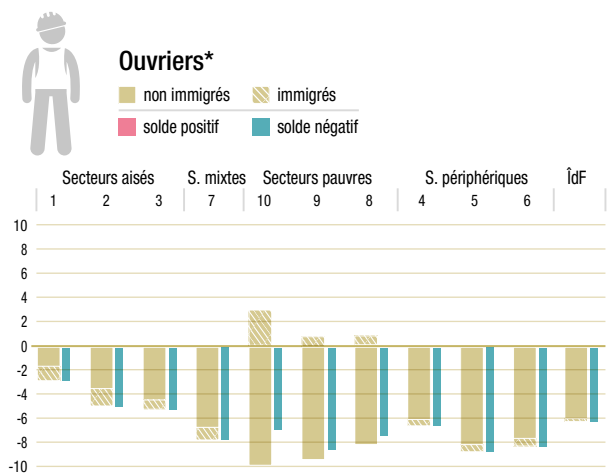
Évolution 1999-2017 de la part des ménages selon la catégorie sociale (en points)



Évolution 1999-2017 de la part des ménages selon la catégorie sociale (en points)



* Les retraités sont reclassés selon leur ancienne catégorie sociale active
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 - Source : Insee recensements 1999 - 2017



* Les retraités sont reclassés selon leur ancienne catégorie sociale active
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 - Source : Insee recensements 1999 - 2017



nord, avec des ramifications jusqu'à Pontoise à l'ouest et Torcy à l'est; le sud de Paris d'Ivry au secteur d'Évry avec des prolongements vers Saint-Georges-lès-Arpajon d'un côté et Melun de l'autre; entre les deux, à l'est, l'axe Champigny-sur-Marne/Roissy-en-Brie. S'y ajoutent en grande couronne des villes emblématiques de la rénovation urbaine (Mantes-la-Jolie, Meaux ou Persan) ou structurant les espaces ruraux alentours (La Ferté-sous-Jouarre, Nangis, Nemours, Étampes).

Les **espaces à dominante rurale et périurbaine** sont situés majoritairement hors de l'agglomération centrale (secteurs 4 à 6 représentant 21 % des ménages). Ils se caractérisent par l'importance des ménages natifs, et notamment des professions intermédiaires, et *a contrario* par la faiblesse de la présence immigrée. Le profil social est d'autant plus modeste qu'on s'éloigne de Paris. Le secteur le plus aisé de cet ensemble (4) est situé de 20 à 30 km de Notre-Dame : plus d'un ménage sur quatre est cadre et autant exercent une profession intermédiaire. On y trouve des communes situées à l'ouest et au sud de Versailles, dans le secteur de Rambouillet, au nord de Saint-Germain-en-Laye sur les boucles de la Seine, ou encore, de façon plus dispersée dans un triangle formé, à l'est, par Maisons-Alfort, Chessy et Saint-Pierre-du-Perray près du plateau de Tigery. L'habitat y est un peu plus diversifié que dans les secteurs plus éloignés, ce qui permet l'accueil d'une population plus mixte : les maisons n'y constituent que la moitié des logements – 9 sur 10 dans le secteur le plus excentré (6) – et six ménages sur dix sont propriétaires (83 % dans le plus éloigné). Plus loin, la part des cadres est beaucoup plus faible (17 % à 18 %) au profit des classes intermédiaires et plus modestes. Dans le secteur le plus excentré, très rural, qui s'étend jusqu'aux limites administratives de la région, les natifs agriculteurs, artisans et ouvriers constituent 33 % des ménages, près de trois fois plus qu'en moyenne dans la région (13 %). Enfin, un **espace plus mixte** présente des caractéristiques proches du profil

moyen régional (secteur 7 regroupant 13 % des ménages). La structure de son parc de logement est assez proche des deux secteurs les plus pauvres, avec toutefois un peu moins de logements sociaux (31 %). Deux types de communes s'y rattachent : des communes centrales à l'interface des secteurs aisés et modestes du centre (Nanterre, Asnières, Clichy, 19^e, 20^e, Montreuil, l'ouest du Val-de-Marne, Créteil ou encore Alfortville); des communes dont le développement urbain est plus récent et le parc de logements très diversifié, qui forment pour la plupart un corridor s'étirant de Fontenay-sous-Bois à Bailly-Romainvilliers situé à Marne-la-Vallée, auxquelles s'ajoutent des communes de grande couronne comme Massy, Cergy ou encore Carrières-sous-Poissy.

ACCENTUATION DES CONTRASTES ENTRE SECTEURS AISÉS ET MODESTES OÙ LA PRÉSENCE IMMIGRÉE S'INTENSIFIE

Depuis 1999, la progression du nombre de cadres (immigrés ou non) s'est faite pour l'essentiel dans les trois secteurs les plus aisés et le secteur mixte, qui ont accueilli les deux tiers des ménages de cadres supplémentaires. La part des cadres s'est le plus accrue dans le secteur 2 (+9 points) et le secteur mixte (+7 points) attestant, dans le premier cas, d'un renforcement et d'une extension des territoires des plus aisés dans les arrondissements parisiens et dans certaines communes des Hauts-de-Seine; dans le deuxième cas, d'une gentrification du nord de Paris et de nombre de communes plus modestes de proche banlieue. Dans les secteurs les plus aisés, 13 communes enregistrent une croissance du nombre de ménages cadres supérieure à 10 points entre 1999 et 2017, la moyenne francilienne étant de +4 points : les 2^e, 9^e, 10^e, 11^e et 18^e arrondissements à Paris, La Garenne-Colombes, Puteaux, Suresnes, Bois-Colombes, Issy-les-Moulineaux, Montrouge, Châtillon dans les Hauts-de-Seine, et Vincennes à l'est de Paris. Dans le secteur mixte,

sept communes sont aussi dans ce cas : Clichy-sur-Seine, Asnières, Colombes, Malakoff, Alfortville, Serris et Massy. Dix autres territoires de ce même secteur enregistrent une hausse de 7 à 10 points de la part des cadres : les 19^e et 20^e, Montreuil, Les Lilas, Neuilly-Plaisance, Arcueil, Cachan, Le Kremlin-Bicêtre, Nanterre et Carrières-sous-Poissy. La plupart sont à proximité de Paris. La présence des cadres s'est aussi nettement renforcée dans des communes plus pauvres en pleine transformation sociale et urbaine, aux portes de Paris et des espaces aisés, comme Saint-Ouen (+11 points), Pantin (+8), Romainville et Bagnolet (+7), Ivry (+6) et, un peu plus loin, Sartrouville (+8). Ces évolutions témoignent de l'attrait de plus en plus vif des cadres pour la centralité et de phénomènes de gentrification dans des communes plus modestes qui se doublent d'une accentuation des disparités sociales entre quartiers de ces territoires, comme c'est le cas notamment à Pantin, où les quartiers des Courtilières et des Quatre-Chemins, en lisière d'Aubervilliers, restent à l'écart de la gentrification qui s'opère au sud-est de la commune autour du canal de l'Ourcq.

À l'autre extrémité du spectre social, dans un contexte de désindustrialisation, la part des ménages ouvriers a baissé de 6 points en Île-de-France depuis 1999 pour passer sous les 15 % en 2017. Le recul des ménages ouvriers natifs est général et d'autant plus fort dans les secteurs modestes où ils étaient encore très présents à la fin des années 1990. Toutefois, à l'encontre de cette tendance, la présence des ménages ouvriers et employés immigrés s'est renforcée dans les secteurs les plus modestes. Si à l'échelle de la région, la part de ces ménages s'est accrue de 3 points sous l'effet essentiellement d'une hausse des ménages employés immigrés (+3 points), cette progression dépasse 5 points dans les secteurs modestes et atteint même +12 points dans le secteur 9, attestant d'un report de ménages immigrés modestes dans des espaces un peu plus éloignés de Paris. À l'opposé, la hausse est très faible dans les territoires les plus aisés et

reste en deçà de la moyenne régionale dans le secteur mixte.

De façon plus générale, la part des immigrés non cadres s'est accrue beaucoup plus fortement dans les trois territoires urbains les plus modestes : respectivement +8, +17 et +11 points dans les secteurs 8, 9 et 10, pour une hausse régionale de +5 points. L'évolution est proche de cette moyenne dans le secteur mixte, mais nettement en deçà dans les secteurs les plus aisés et le périurbain aisé. Enfin, les deux secteurs périurbains les plus éloignés voient la part des natifs relevant des professions intermédiaires et des employés s'accroître fortement, de près de 10 points, alors que cette proportion est restée stable en Île-de-France. La hausse de la part des employés natifs compense presque le recul de la part des ouvriers natifs. Ce phénomène est en partie lié au vieillissement de la population et à une certaine homogamie entre ouvriers et employés, un ménage « ouvrier » en 1999 pouvant être

devenu un ménage « employé » du fait du décès du conjoint. Il tient aussi à la désindustrialisation et à la poursuite de la tertiairisation des emplois. La progression de la part des ménages immigrés y reste très faible, bien en deçà des autres secteurs. Celle des ménages de cadres y est aussi faible que dans les secteurs modestes. En comparaison, le secteur périurbain le plus proche du cœur de l'agglomération, plus aisé, gagne un peu plus de cadres, mais en deçà de la hausse régionale. La progression des immigrés y est plus soutenue (+5 points) mais, là aussi, moindre que dans la région (+7).

LES NOUVEAUX LOCATAIRES DU PARC LIBRE PÂTISSENT DES EFFETS DE GENTRIFICATION DU CENTRE

Les déménagements se traduisent généralement par un éloignement du centre, sauf pour les cadres accédant à la



propriété. Au sein des ménages propriétaires natifs, les emménagés depuis moins de cinq ans sont plus près du centre que les autres. Chez les propriétaires immigrés, ils sont à équidistance. En 2016, les cadres natifs résident un peu plus près du centre (-0,5 km) qu'en 1999, pour un éloignement moyen de +0,6 km de l'ensemble des ménages. Le recentrage des cadres natifs témoigne des phénomènes de gentrification et de valorisation des territoires centraux. Pour les classes moyennes et modestes, la difficulté d'accéder aux parties les plus valorisées de l'espace central se traduit plus souvent chez les natifs par un départ vers la grande couronne, d'autant plus loin que les ressources sont modestes, alors que les immigrés restent davantage dans les secteurs peu valorisés de proche couronne. Entre 1999 et 2016, les employés et ouvriers natifs, tous statuts confondus, se sont éloignés de 2,1 km, les employés et ouvriers immigrés de 0,9 km.

Ce sont surtout les ouvriers et employés locataires du parc privé libre qui se sont le plus éloignés du centre (respectivement +2,9 et +3,6 km). C'est aussi le cas des inactifs (hors retraités). Ils pâtissent de la transformation des petits logements locatifs libres centraux en meublés, de la concurrence des mises en location touristiques, ou de leur mise en vente à échéance des durées obligatoires de location associés aux dispositifs ayant favorisé la production de logements locatifs (lois Robien, Borloo, Scellier, Duflot et Pinel). Paris a perdu 79 000 logements locatifs libres entre 1999 et 2017, les Hauts-de-Seine, 4 700. L'offre nouvelle plus excentrée contribue aussi à cet éloignement (supplément de 72 000 locatifs libres en grande couronne sur la même période). Rien de tel pour les locataires du parc social, dont la géographie relativement centrale permet encore le maintien des populations les plus modestes au cœur de l'agglomération. ■

*Voir en annexes **Glossaire** et **Bibliographie**.

LES DÉMÉNAGEMENTS SE TRADUISENT GÉNÉRALEMENT PAR UN ÉLOIGNEMENT DU CENTRE, SAUF POUR LES CADRES ACCÉDANT À LA PROPRIÉTÉ.

Typologie des communes franciliennes

La typologie des communes selon la catégorie sociale en huit postes de l'Insee (agriculteurs exploitants ; artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; cadres et professions intellectuelles supérieures ; professions intermédiaires ; employés ; ouvriers ; retraités ; autres personnes sans activité professionnelle) croisée avec l'origine immigrée ou non de la personne de référence en 2017 porte sur les communes franciliennes, Paris étant découpé en 20 arrondissements. Les retraités ont été classés selon leur ancienne catégorie professionnelle. Elle a été réalisée à partir d'une analyse en composantes principales, en tenant compte du poids démographique (nombre de ménages) des communes. Une classification ascendante hiérarchique a été menée à partir des coordonnées des communes sur les trois premiers axes factoriels. Ces trois axes expliquent respectivement 41 %, 30 % et 9 % de la variance.

- L'axe 1 oppose les secteurs où la concentration des immigrés est élevée (à l'exception de celle des cadres) aux secteurs où les cadres, les indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprise de moins de 10 salariés) et les professions intermédiaires, tous non immigrés, sont bien représentés.
- L'axe 2 se polarise entre les espaces des cadres (immigrés ou non) et des inactifs autres que retraités (notamment des jeunes), aux espaces à dominante rurale et périurbaine où les ouvriers et employés, et dans une moindre mesure les professions intermédiaires, tous français de naissance, sont surreprésentés.
- L'axe 3 met en évidence les espaces ruraux des agriculteurs ou des artisans natifs.

Cette typologie souligne à la fois la dissociation des espaces de vie selon l'origine, mais aussi la mise à distance des cadres des autres catégories sociales, par le biais notamment des prix immobiliers. Elle permet de distinguer 10 secteurs différents (cf. carte « Géographie sociale »).



E. Garaut / Institut Paris Région

Pantin à l'heure de la mixité sociale : portraits de cadres résidents

Isabelle Barazza, L'Institut Paris Region

La ville de Pantin est devenue le symbole des processus de gentrification qui opèrent dans des secteurs traditionnellement modestes du cœur de la métropole francilienne. Cette mutation urbaine et sociale s'est traduite par un recul de la pauvreté, une hausse de la part des cadres, un triplement des prix des appartements anciens depuis le début des années 2000, mais aussi par une accentuation des contrastes sociaux entre quartiers de la politique de la ville (les Courtillières, les Quatre-Chemins) et ceux qui attirent des populations plus aisées. Comment est vécue cette métamorphose ? Qui sont ces nouveaux-venus ? Quels parcours de vie, quelles aspirations ? Comment vivent-ils leur installation ?
Éléments de réponse avec quelques portraits de ces nouveaux résidents pantinois.

ARESKI (32 ans), **directeur de l'expérience utilisateur chez BETC.**

Val-d'Oise (95) > Paris > Pantin

Areski est originaire du Val-d'Oise (Argenteuil, Herblay). Il effectue ses études à Paris et emménage dans le 2^e arrondissement, puis dans le 10^e près de l'agence de communication BETC, où il commence à travailler. Il suit l'agence lorsque celle-ci s'installe en 2016 à Pantin pour de bonnes raisons : la proximité professionnelle, le dynamisme de la commune, sa vie culturelle, la possibilité de déplacements à vélo et les opportunités immobilières. Areski prospecte de Laumière à Paris, au Pré-Saint-Gervais, en passant par Les Lilas, Romainville, Bobigny, mais c'est à Pantin qu'il s'installe il y a deux ans et demi. En attendant de trouver un bien à acquérir, il loue un appartement meublé au 7^e étage d'un immeuble avec vue sur le canal, à 7 min à pied de BETC. Seule « frontière » à sa quête immobilière, le quartier des Quatre-Chemins, à ses yeux trop enclavé, éloigné du centre-ville et, bien qu'en mutation, encore trop peu sûr. Un témoignage qui accrédite la vision d'une ville marquée par une coupure entre un quartier paupérisé à l'ouest des voies ferrées et, de l'autre côté, un centre en fort développement.

« Banlieusard de base », les secteurs périphériques de la capitale ne l'ont jamais repoussé. Pantin offrant en outre l'avantage d'une banlieue desservie par le métro, et très praticable à vélo. L'implantation et la qualité de vie pantinoises sont telles que son « centre de gravité s'est

complètement modifié » : il ne se rend plus à Paris que tous les trois/quatre mois. Areski déplore l'impact de la gentrification, déjà entamée il y a quelques années de cela, mais renforcée par l'arrivée des « BETCiens » et « néo-Pantinois » : le prix du mètre carré a doublé en dix ans et les familles ne trouvent plus à se loger.

“ IL EXISTE
PLUSIEURS PANTIN
DANS PANTIN... ”

Si Pantin était jusqu'à récemment une destination professionnelle, elle s'affirme désormais comme une commune d'ancrage résidentiel et familial. Plusieurs « bulles » cohabitent : celles des « néo » et des Pantinois historiques, mais une certaine porosité s'opère peu à peu, à travers par exemple les nombreuses instances de participation populaire, la programmation culturelle variée, et les espaces de « rassemblement » : cinéma 104, lieux hybrides tel le Dock B, d'abord enclavé BETC au pied des Magasins généraux, aujourd'hui fréquenté par les Pantinois, jeunes, moins jeunes, célibataires, familles. « On ne s'installe pas à Pantin par hasard. Il faut quand même partager certaines valeurs, politiques, écologiques, et être ouvert à la mixité sociale. » ■

Selon Areski :



Village urbain, esprit de quartier. Qualité de vie, calme et convivialité. Ville en plein essor culturel et économique.



Inégalités sociales et urbaines très marquées. Une transformation sociologique qui continue à faire flamber loyers et prix de l'immobilier : en moyenne 6 900-7 300 euros le m², notamment dans le quartier Église de Pantin, qui constitue désormais le « triangle d'or » de la commune.



P. Lecroart/L'Institut Paris Région

LUCILE (35 ans), **directrice de création chez BETC,** et **JOHANN** (35 ans).
Un bébé de 18 mois.

Est parisien > Pantin

Comme son conjoint, Lucile est une « vraie » parisienne, qui a toujours vécu dans l'est de la capitale, notamment vingt-cinq années chez ses parents dans le 19^e arrondissement. Devenue locataire dans le 10^e, Lucile se met en quête d'un bien à acquérir avec son conjoint Johann, toujours dans l'Est parisien. Entre-temps, BETC, l'agence où elle travaille, déménage à Pantin.

Ils visitent une vingtaine de sites, mais c'est une petite maison accolée à un ancien hôtel à Pantin qui les fait franchir le périphérique il y a trois ans. Une situation idéale dans le quartier Pommiers (Haut-Pantin), à 10 min du canal. Prix d'acquisition : 6 000 €/m² pour 85 m² en loi Carrez (110 m² de surface totale). S'il est certes confortable de se rendre à pied sur son lieu de travail, c'est avant tout le charme de cette maison qui décide de leur installation. Un emménagement qui aurait eu lieu de toute façon, même si BETC était restée à Paris.

“ LA SEULE CHOSE QU'IL MANQUE À PANTIN, C'EST LA MER... ”

Lucile découvre une ville métamorphosée. Elle considérerait Pantin comme peu fréquentable, gardant le souvenir de visites chez des amis de sa famille habitant le secteur Hoche, « un des pires quartiers où habiter quand j'étais enfant », et de promenades à vélo vers les Magasins généraux, alors haut lieu du graff, mais aussi zone « un peu glauque », suscitant en elle un sentiment d'insécurité. Aujourd'hui, c'est plutôt « bobo », pas encore de réel « mélange », mais les différentes sphères sociales se côtoient sans difficulté dans le centre-ville, se retrouvent même au Dock B, au skate park, etc. Il demeure cependant une ligne de fracture qui coupe la ville en deux : d'une part le secteur église/canal, d'autre part celui situé de l'autre côté de la ligne SNCF, qu'elle juge « moins secure ».

Lucile et Johann ne pouvaient pas trouver « meilleur environnement et qualité de vie ». Ils se sentent parfaitement implantés, en étant impliqués dans les concertations citoyennes (réunions avec les élus sur la révision du PLU, construction d'un nouveau stade, etc.) et actifs sur le groupe Facebook Pantin Family, « une communauté solidaire » qui fédère anciens et nouveaux Pantinois autour d'échanges d'infos, de bons plans, de discussions sur l'évolution de la ville, etc. ■

Selon Lucile :



Plus de surface d'habitation, de lumière, de calme et d'espaces verts : le stade Charles-Auray en face, deux parcs à proximité, jamais bondés. Une crèche formidable.



Peu de commerces de proximité : une première épicerie à 10 min à pied, une boulangerie encore plus éloignée (quartier de l'église).

CLAIRE (48 ans), chargée de coordination technique au Centre national de la danse, et **Olivier** (48 ans). Deux enfants de 15 ans et de 3 ans.

Brunoy (91) > Pantin > Noisy-le-Sec > Pantin

Claire a vécu depuis l'enfance principalement à Vincennes (Val-de-Marne), puis à Brunoy (Essonne). Embauchée au CND en 2006, cette mère avec enfant souhaite se rapprocher de son lieu de travail situé à Pantin et réduire ses temps de transport. Autre exigence d'implantation : une bonne desserte en transports en commun, la proximité de Paris avec une liaison directe en métro. Initialement, Claire n'est pas particulièrement attirée par Pantin, qu'elle trouve même « très moche avec sa RN3 traversante ». Elle

“ APRÈS QUELQUES RÉTICENCES SUR LE TERRITOIRE, JE MÈNE UNE VIE ÉPANOUIE À PANTIN... ”

réexamine toutefois ses opinions et aspirations résidentielles pour se rapprocher du CND et d'un travail qui va probablement se pérenniser : elle s'installe une première fois à Pantin en 2006 dans une location privée, puis à Noisy-le-Sec pendant trois ans, où elle peut accéder pour la première fois à la propriété. Mais l'expérience ne la convainc pas et elle retourne à Pantin en 2017. Les prix immobiliers qui ont flambé entre-temps ne lui permettent plus d'acquérir un bien. Elle obtient alors assez facilement un logement social dans les nouvelles constructions

situées en bord de canal, dans le « centre-église » : loyer de 960 €/mois pour 84 m² (toutes charges comprises), qu'elle partage avec son compagnon et leurs deux enfants. Claire est depuis tombée sous le charme de Pantin et goûte à une qualité de vie qu'elle n'aurait pas soupçonnée il y a quelques années. Elle a pu y développer une vie sociale et culturelle riche, des amitiés solides. Elle apprécie l'équilibre entre les logements sociaux et en accession, l'animation liée à l'activité économique, qui favorisent dans son quartier un « brassage » de populations harmonieux. C'est un quotidien paisible aux portes de Paris, et très peu de dégradations et d'actes de malveillance sont à déplorer.

Claire et son conjoint se sentent tout à fait Pantinois et impliqués dans la vie sociale et de loisirs, grâce notamment à leurs enfants, mais aussi à travers l'association qu'ils ont créée pour enseigner la programmation informatique aux plus jeunes. Cela leur a permis de découvrir les quartiers des Courtilières et des Quatre-Chemins, très isolés géographiquement, à tel point qu'ils n'avaient pas conscience de leur appartenance à Pantin. ■

Selon Claire :



Richesse de la vie sociale et culturelle. Le canal de l'Ourcq, point de rassemblement et lieu de promenade des plus agréables. Qualité du logement social neuf. Mixité sociale. Commune très active en faveur des habitants et des jeunes. Proximité parisienne.



Les revers du développement urbain : beaucoup de constructions et de « béton ». Très peu d'espaces verts.



Areski Dehloum

EMMANUEL (34 ans), **directeur d'une société de conseil et de formation**, et **CLAIRE** (35 ans). **Un enfant de 1 an.**

Paris 16^e > International > Paris 16^e > Pantin, Quatre-Chemins

Emmanuel a vécu dans le 16^e arrondissement de Paris (Trocadéro) jusqu'à l'âge de 20 ans. La poursuite de ses études le conduit dans diverses villes françaises et européennes, puis il regagne Paris. Il imagine alors monter un projet d'habitat partagé en indivision avec des cousins et cousines, et un ami. Ils recherchent alors une maison à rénover à Aubervilliers ou Pantin, seuls territoires où trouver encore quelques opportunités. Le groupe fait ainsi l'acquisition en 2015 d'une maison avec jardin et dépendance dans le quartier des Quatre-Chemins à Pantin, avec de lourds travaux à la clé. L'ensemble est redécoupé en logements individuels totalement indépendants, complétés par un espace collectif. C'est un habitat à la fois de jouissance, occupé par deux cousins, et de rapport pour les autres membres du groupe avec la mise en location de certains appartements. Coût de l'acquisition : 510 000 euros, auxquels s'ajoutent 160 000 euros de travaux.

Le métier d'Emmanuel consiste à accompagner les entreprises et les organismes dans la mise en place de nouveaux modèles de gouvernance partagée, telle l'holocratie, à travers la mutation des rôles de pouvoir : partage des responsabilités et responsabilisation, décision par consentement, processus de médiation, définition de la « raison d'être » individuelle et collective, etc. Ces principes ont également été mis en pratique au sein de l'indivision, qui prévoit une gouvernance collégiale et concertée. Les décisions les plus importantes sont prises grâce à un processus de gestion par consentement. Chacun est

« responsable » de son appartement, occupé ou loué, et verse un loyer mensuel à l'indivision. Ce loyer est calculé sur la seule surface privative sans prise en compte des espaces partagés, car « quand quelque chose est dû, il s'accompagne d'exigence, quand c'est offert, on en prend soin ». La conception de l'espace et de la circulation au sein de la maison permet de respecter l'indépendance de chacun et de limiter éventuellement les tensions.

“ NOUS AVONS TROUVÉ
UN ESPACE IDÉAL
POUR NOTRE PROJET D'HABITAT
PARTAGÉ ”

Emmanuel apprécie le cosmopolitisme des villes qu'il a traversées et où il s'est senti très à l'aise. La gentrification, à Pantin ou ailleurs, est un sujet largement débattu « entre cousins ». Ils pratiquent volontiers l'autodérision : « Oui, nous sommes des bobos parisiens qui débarquons... ». Emmanuel reconnaît le « bobo en lui », par exemple, lorsqu'il fait ses courses dans le quartier de l'église, secteur qui correspond davantage à ses « codes sociaux ». Selon lui, c'est l'hyperconcentration de la gentrification en centre-ville qui pose problème à Pantin. Un processus qu'il a observé à l'étranger. Par ailleurs, à Londres et à New York, désignées généralement comme des métropoles au multiculturalisme « réussi », les diverses communautés se côtoient assez peu, chacune demeurant sur son territoire. Un même regard qu'il porte sur la « mixité sociale », en France notamment, où « la peur de l'autre semble

davantage marquée ». Dans le cadre d'une de ses missions professionnelles, en accompagnement des agents d'accueil PASS (permanence d'accès aux soins de santé) des exilés à la mairie de Saint-Denis, en coordination avec l'hôpital Avicenne, Emmanuel constate l'existence d'interactions entre les communautés, mais pas de réelle rencontre. Une « difficulté de la rencontre » qui empêche de créer une communauté plus large que les communautés d'appartenance.

Il pointe ainsi l'absence « d'espaces de rencontre ». Les tentatives pour rééquilibrer la ville de Pantin et aménager de tels lieux, comme la Cité fertile, la Halle Papin, etc., ont attiré inmanquablement les mêmes publics parisiens, mais aucun habitant des Quatre-Chemins, par exemple. Cette position de « gentrifieur » peut paraître d'autant plus inconfortable que le groupe ne vit pas replié sur lui-même et réfléchit à des solutions pour endiguer le phénomène, ne serait-ce qu'à une micro-échelle de quartier. Emmanuel et son cousin avaient ainsi repéré une salle de cinéma désaffectée dans le secteur, pour y aménager un lieu où les différentes communautés pouvaient se retrouver. Des discussions ont été entamées avec le maire, mais n'ont pu aboutir, le bien en question étant une propriété privée.

La mairie, elle, continue à maintenir un parc social important, à construire du logement « mixte », social et en accession. Cela permet de « ne pas exclure » et de « ne pas repousser plus loin ». En ce sens, cet objectif est atteint, selon Emmanuel.

Pour l'heure, à défaut de pouvoir agir plus concrètement aux Quatre-Chemins, la « rencontre » a lieu au sein même de la maison, grâce à la présence des locataires aux profils très variés : médecins de l'hôpital Avicenne, réfugiés libyens, cousine en cheminement spirituel de retour du Mexique, etc. ■

Selon Emmanuel :



« Il n'y a que des plus à Pantin. » Sur le plan de la mobilité, les bureaux de sa société, situés rue des Archives dans le Marais, sont accessibles en 30 min.



La limite serait précisément « l'image » de Pantin : ville clivée, emblème de la gentrification.



P. Lecroart / L'Institut Paris Region

Caroline (55 ans), **ingénieur de recherche en sciences humaines au CNRS, présidente de l'association Les 5-Chemins, à Pantin.**

Versailles (78) > Pantin, 5-Chemins

Caroline s'est installée dans le quartier des 5-Chemins à Pantin en 2011, près de la rue Cartier-Bresson, dos au cimetière (de l'Est parisien) et proche du futur écoquartier. Ce quartier est séparé de celui des Quatre-Chemins par les *sheds*, anciens bâtiments industriels réhabilités. Elle a longtemps vécu à Versailles, mais n'avait plus de raison d'y résider et a cherché à se rapprocher de membres de sa famille installés dans l'Est parisien. Afin d'éviter les complications de la vie en copropriété, elle se met en quête d'une petite maison dans une banlieue proche de Paris, où elle travaille. La nouvelle ligne du RER E, qui dessert Pantin, oriente ses recherches. Elle évite de prospecter du côté des Quatre-Chemins, quartier trop bruyant, avec beaucoup d'immeubles en mauvais état, entraînant de lourdes charges de copropriété. Elle recherche avant tout le calme, peu de charges, et finit par acquérir une maison dans une micro-copropriété de deux lots, ancien habitat ouvrier caractéristique de cet ancien quartier industriel. Les 5-Chemins offrent un avantage de poids : l'accès à pied à trois modes de transport, RER, métro et tram. Un secteur par ailleurs en pleine mutation.

Dès son installation, Caroline a apprécié ce quartier « de l'autre côté de la voie ferrée » pour son calme et son esprit familial. Elle se l'est approprié progressivement, « même le soir vers 21 h... 23 h, en y promenant mon chien ! », sans jamais ressentir de crainte particulière grâce à une vie nocturne peuplée de petits commerçants, de personnes qui traînent un peu, dans une ambiance « méditerranéenne » assez bonhomme. Depuis Caroline a eu vent de

petits gangs qui sévissaient dans son secteur, avec vols à l'arraché, de plus en plus violents. Des commerçants ont été agressés, rackettés, et se sont réunis en association pour se faire entendre auprès de la mairie. Ses connaissances aux Quatre-Chemins se plaignent aussi de la dégradation de leurs conditions de vie par l'insécurité et ont créé le collectif SOS Quatre-Chemins.

“ J'AI PU ACQUÉRIR À PANTIN
UNE PETITE MAISON,
DANS UN QUARTIER EN PLEINE
RÉNOVATION, CONVIVIAL, ET DESSERVI
PAR TROIS MODES DE TRANSPORT. ”

Caroline est devenue présidente de l'association de quartier Les 5-Chemins, qui a une activité d'animation, mais dont les membres sont de plus en plus investis dans le suivi des projets urbains, principaux leviers d'amélioration du cadre de vie. Régulièrement, l'association prend rendez-vous avec les élus pour des « déambulations » dans le quartier, afin de discuter *in situ* des sujets qui affectent le quotidien des résidents : voirie, propreté, rénovation, etc. Les associations des Quatre-Chemins et 5-Chemins se soutiennent dans leurs initiatives et partagent leur expérience auprès des élus. Caroline témoigne de la présence d'un élan solidaire pour venir en aide aux personnes en grande précarité dans ces quartiers, mais déplore qu'une partie de la population ne participe pas aux consultations et débats organisés par la mairie. En ce sens, les associations tiennent un rôle de relais pour les prises de contact et le dialogue avec les élus.

Au regard de la rénovation urbaine, elle constate que « ces quartiers reviennent de très loin... Et il reste tant à faire... La ville n'a pas vraiment le choix ». Le programme de renouvellement urbain s'inscrit sur le temps long : la gestation puis la mise en route des projets s'étirent sur des décennies. Caroline assiste ainsi depuis dix ans à la transformation de son secteur. Le premier effet positif est d'abord « visuel » : les Quatre-Chemins, quartier alors délabré et extrêmement sale, est devenu un peu plus « propre », modifiant considérablement l'aspect général de la ville. Le marché Magenta, qui génère beaucoup de salissures, va être entièrement rénové. La mairie a également détruit des îlots insalubres dans lesquels il y avait eu des incendies mortels. Des immeubles de logement ont été reconstruits et agrémentés du square Anne-Frank, qui profite aujourd'hui aux enfants et aux adultes. Le parc Diderot a été agrandi et a fait l'objet d'une dépollution des sols. Rue Cartier-Bresson, l'ancienne usine des sciures de bois, désaffectée, squattée, puis incendiée, a été entièrement restaurée en tant que patrimoine industriel pour y aménager des appartements de standing. Ce nouvel ensemble immobilier, La Fabrique, a attiré une population beaucoup plus aisée, inédite dans ce secteur. La population pantinoise se transforme en même temps que son parc immobilier. L'environnement gagne certes en qualité, mais les Pantinois vivent une situation délicate « d'entre-deux » en étant confrontés aux effets secondaires de ces grands travaux (invasion de rats). Restent de fortes attentes concernant la voirie, très abîmée, avec des trottoirs impraticables pour les poussettes et les enfants, des problèmes de visibilité et de signalisation.

Caroline est aussi sensible à la fragmentation sociale et urbaine du territoire communal. Elle cite le projet phare de l'écoquartier qui vise ce désenclavement en reliant les Quatre-Chemins et 5-Chemins à la gare et à la mairie. La mairie a négocié âprement avec la SNCF pour racheter une friche ferroviaire et y lancer ce chantier. Ce nouvel

ensemble accueillera, entre autres, un centre de santé et un pôle artisanat. La rue Denis-Papin attenante a été refaite, végétalisée, et dotée d'une piste cyclable. En revanche, désenclaver les Courtillières, quartier le plus éloigné du centre-ville, de l'autre côté du cimetière et du fort d'Aubervilliers, est une opération plus complexe. Pour l'heure, seule l'ouverture de l'ensemble des portes du cimetière permet aux habitants de le traverser et d'accéder plus facilement à la rue Diderot et au secteur de la gare.

Conséquence de cette fragmentation communale, Caroline déplore le peu d'échanges entre les différents secteurs de Pantin. Au moment des fêtes de quartiers, les habitants des Quatre-Chemins participent très peu aux animations des 5-Chemins. À chacun ses fêtes, ses brocantes... Les habitants des Quatre-Chemins accèdent plus facilement à Aubervilliers, grâce notamment à une ligne de bus qui relie les deux communes. Les jeunes sont attirés par Paris, et les familles fréquentent La Villette. Les abords du canal de l'Ourcq se sont en effet boboisés et ne proposent pas vraiment de restauration populaire. L'emploi peut parfois être un moyen de faire communiquer les quartiers. Caroline connaît par exemple dans son quartier des personnes recrutées chez Hermès pour l'activité d'entretien ou de restauration à la cantine. ■

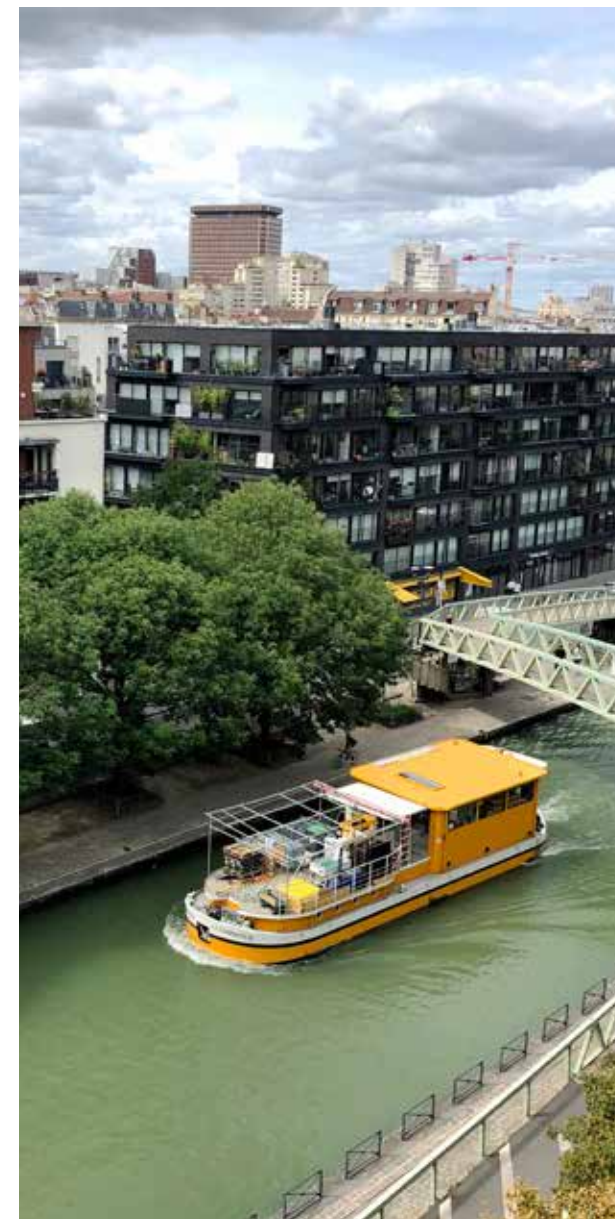
Selon Caroline :



Opportunité immobilière.
Quartier agréable, convivial
et solidaire, avec beaucoup de potentiel.



La fracture urbaine et sociale.



Les ménages franciliens inégaux face à la précarité et à la pauvreté

Emmanuelle Pascal, cellule technique de réflexion et d'aide à la décision (Ctrad), Caisse d'allocations familiales d'Île-de-France



SDF Productions / iStockphoto.com

Les caisses d'allocations familiales versent, sous conditions de ressources et d'éligibilité, plusieurs prestations dans le but de soutenir les familles dans leurs parcours de vie. La moitié des Franciliens en bénéficie. La finesse des données recueillies et leur actualisation régulière en font une source incontournable pour suivre, au plus près de l'actualité, les situations de précarité des ménages et leur imprégnation différenciée sur le territoire.

Selon les données des caisses d'allocations familiales (CAF), 17 % des Franciliens de moins de 65 ans et 24 % des enfants de moins de 20 ans vivent dans un foyer à bas revenus* (données 2017). Les adultes isolés, avec ou sans enfants, sont les plus touchés. Les deux tiers des foyers à bas revenus dépendent à plus de 50 % des prestations de la CAF. La population des allocataires à bas revenu tend à augmenter. Depuis 2016, cette hausse tient pour l'essentiel à la mise en place de la prime d'activité (cf. encadré), qui a permis de prendre la mesure de la précarité des jeunes actifs. Par ailleurs, les ressources des allocataires âgés de 65 ans ou plus étant mal appréhendées par les CAF, l'analyse détaillée dans cet article porte sur les personnes de moins de 65 ans (cf. encadré « Champ de l'étude »).

LES FAMILLES MONOPARENTALES ET LES HOMMES SEULS SONT LES PLUS EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ

En 2017, en Île-de-France, 786 250 foyers allocataires des CAF vivent sous le seuil de pauvreté*, regroupant

1 788 400 personnes, dont 743 570 jeunes de moins de 20 ans (soit 42 %).

Les familles monoparentales et les allocataires vivant seuls sont les plus vulnérables : 35 % des familles monoparentales sont à bas revenus ; parmi les personnes seules de moins de 65 ans, 31 % sont des hommes et 20 % des femmes.

Les couples avec des enfants sont d'autant plus exposés que le nombre d'enfants est élevé : 10 % des couples avec un ou deux enfants sont pauvres, 22 % des couples qui ont trois enfants ou plus.

LA PAUVRETÉ CONCENTRÉE DANS LE CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION

La pauvreté est particulièrement marquée en Seine-Saint-Denis, où 30 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, bien au-delà des niveaux atteints par le Val-d'Oise (20 %) et le Val-de-Marne (18 %), plus proches de la moyenne régionale (17 %). À l'inverse, les trois départements les plus aisés de la région – Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines – sont beaucoup moins touchés.

Ce constat vaut aussi pour les jeunes. En Seine-Saint-Denis, 40 % des moins de 20 ans vivent dans des foyers à bas revenus, soit 2,5 fois plus que dans les Yvelines.

L'analyse communale atteste d'une pauvreté plus aiguë dans le cœur de l'agglomération. Elle est très élevée en banlieue nord, où elle dépasse 20 % des personnes de moins de 65 ans dans 33 des 40 communes de la Seine-Saint-Denis. C'est également le cas dans la plupart des communes attenantes du Val-d'Oise et du nord des Hauts-de-Seine, telles Garges-lès-Gonesse (37 %), Argenteuil (28 %), Gennevilliers (29 %) ou Villeneuve-la-Garenne

17 %
Part des Franciliens de moins de 65 ans vivant dans un foyer à bas revenus fin 2017

744 000
jeunes Franciliens de moins de 20 ans vivant dans un foyer à bas revenus fin 2017

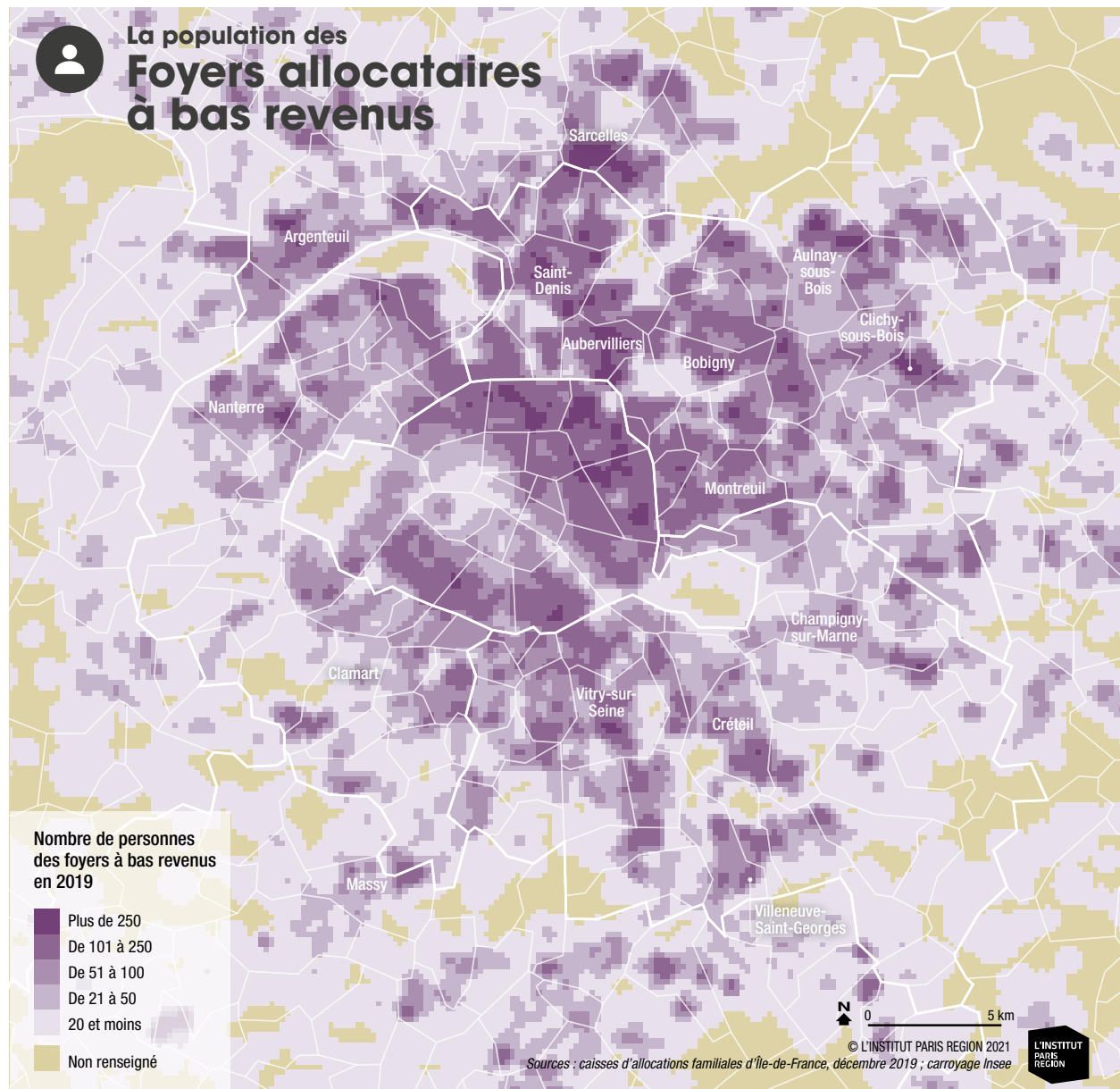
64 %
Part des foyers à bas revenus dépendant à plus de 50 % des prestations de la CAF

(26 %). Elle s'étend aussi au sud-ouest du Val-de-Marne, avec des taux très élevés à Villeneuve-Saint-Georges (35 %) et Valenton (30 %). En grande couronne, elle est prégnante dans les communes qui relèvent de la politique de la ville et où le parc social est important, comme à Grigny (41 %) et, plus généralement, le secteur d'Évry, de Melun et à Montereau-Fault-Yonne (45 %), soit l'un des taux les plus élevés de la région, ou encore à Mantes-la-Jolie (33 %). Elle est nettement plus faible en zone rurale, où elle tend à se concentrer dans les villes structurantes comme Provins (33 %), La Ferté-Gaucher (27 %) ou Nemours (27 %), dotées d'un parc social et d'un parc privé dégradé plus importants.

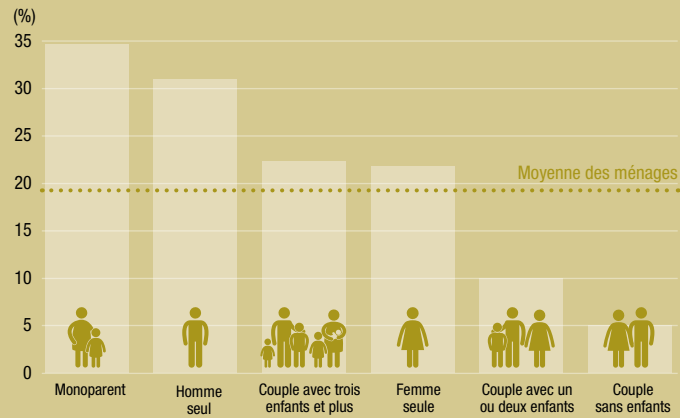
LE HALO DE LA PRÉCARITÉ

Tous les allocataires de la CAF ne touchent pas les minima sociaux et ne sont donc pas « pauvres ». C'est notamment le cas d'une grande partie des familles percevant les prestations familiales. Au-delà de la pauvreté, d'autres indicateurs étayent la notion de précarité monétaire, telles que la fragilité économique, ou encore la dépendance aux prestations. La fragilité économique concerne les allocataires qui basculeraient dans le champ des allocataires à bas revenus en l'absence de prestations sociales. La dépendance aux prestations se mesure par le poids des prestations sociales versées dans les ressources des allocataires.

En 2017, sans prendre en compte les aides de l'État, la région compterait 275 070 foyers allocataires à bas revenus supplémentaires, soit 36 % de plus. Ces ménages fragiles sont plus souvent des familles avec enfants (63 %) que les foyers à bas revenus (47 %). La différence porte surtout sur les familles nombreuses : les couples avec au moins trois enfants constituent 20 % de ces ménages fragiles, contre 9 % des ménages à bas revenus. Ce constat atteste du rôle très important joué par les prestations familiales dans le soutien des familles aux revenus très



Les foyers* les plus exposés à la pauvreté



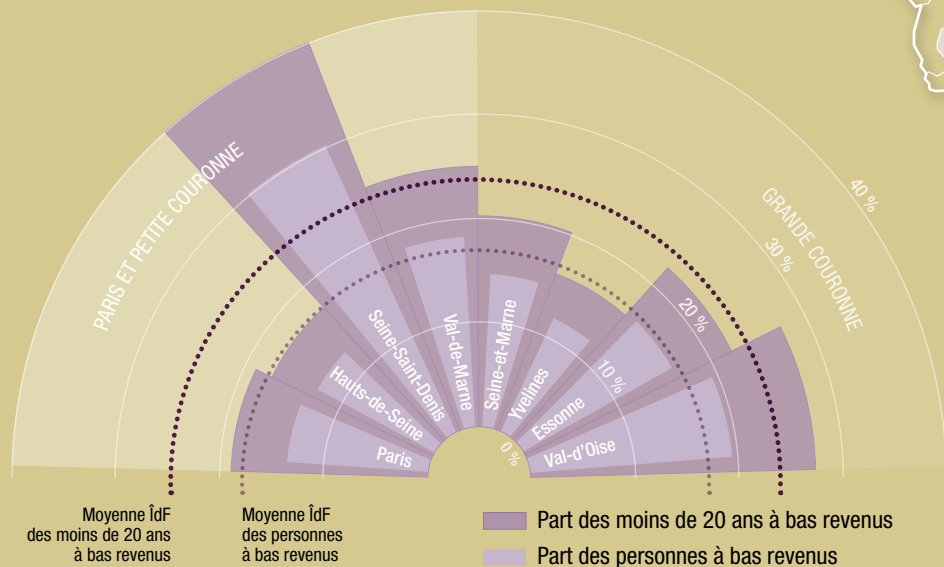
*Foyers allocataires dont le référent a moins de 65 ans



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017 ; Insee, recensement de 2017

Note de lecture :
parmi les hommes vivant seuls de moins de 65 ans, 31 % vivent sous le seuil de bas revenus.

Part des personnes à bas revenus par département



Moyenne IdF des moins de 20 ans à bas revenus

Moyenne IdF des personnes à bas revenus

■ Part des moins de 20 ans à bas revenus

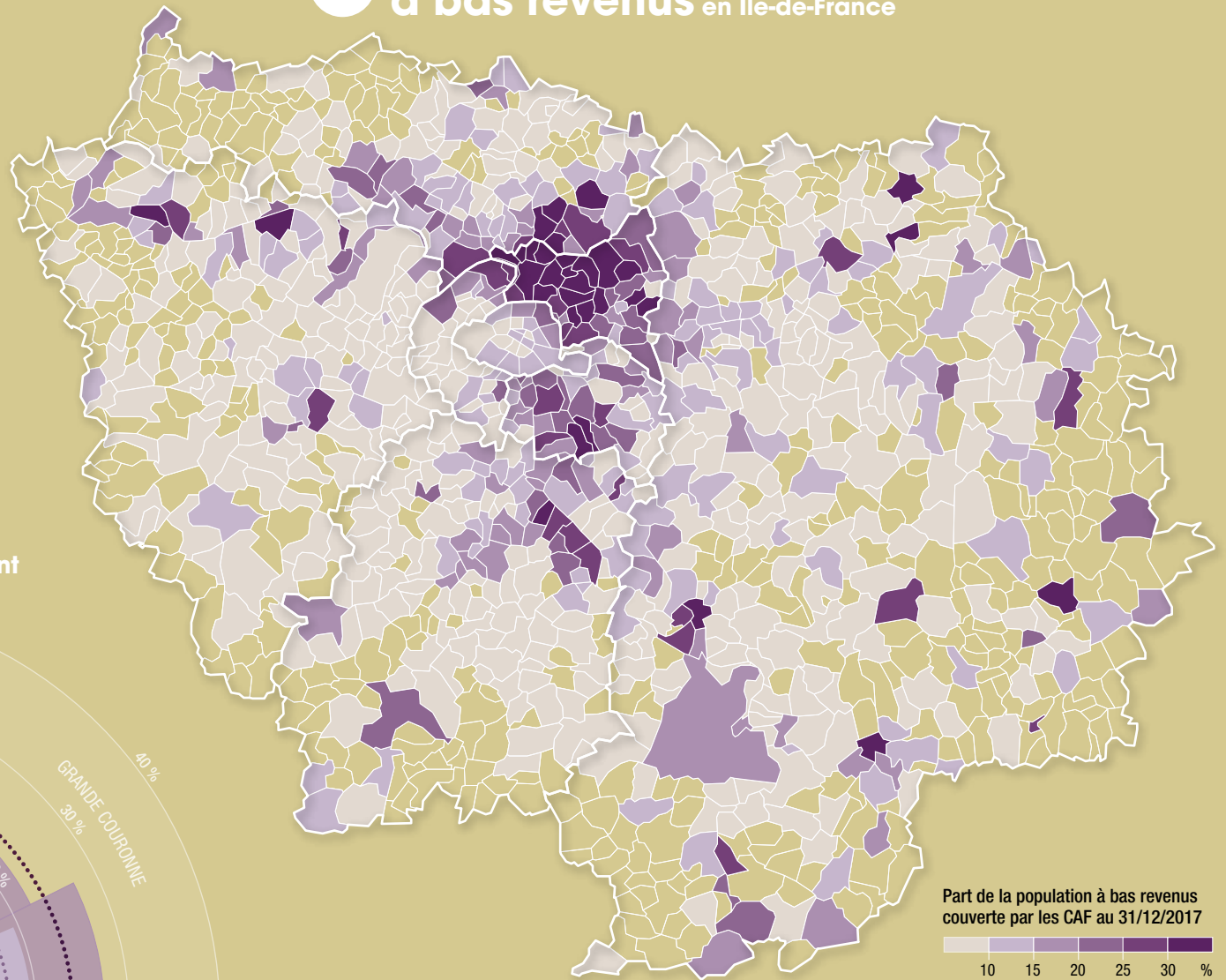
■ Part des personnes à bas revenus



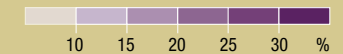
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, RP 2017 ; caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017



La population des moins de 65 ans à bas revenus en Île-de-France



Part de la population à bas revenus couverte par les CAF au 31/12/2017



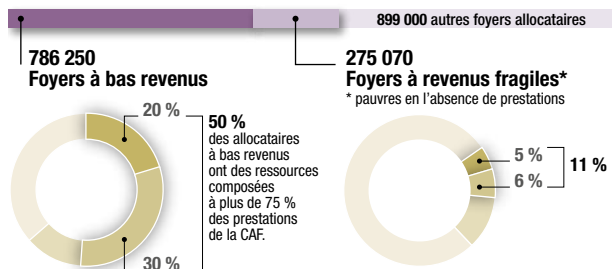
Note de lecture :
la pauvreté est avant tout un phénomène urbain.
Elle très élevée en banlieue nord, à l'ouest de la Seine-Saint-Denis et dans la plupart des communes attenantes du Val-d'Oise et du nord des Hauts-de-Seine.
Présente au sud-ouest du Val-de-Marne, elle est aussi prégnante en grande couronne dans les villes dotées d'un parc social conséquent, qu'elles relèvent de la politique de la ville (Grigny, Montreau-Fault-Yonne...) ou qu'elles structurent l'espace rural (Provins, La Ferté-Gaucher).

0 10 km

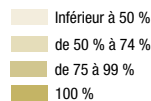
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee recensement RP 2017 ; caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017



Le niveau de dépendance des foyers allocataires de la CAF selon la précarité économique



Niveau de dépendance aux allocations

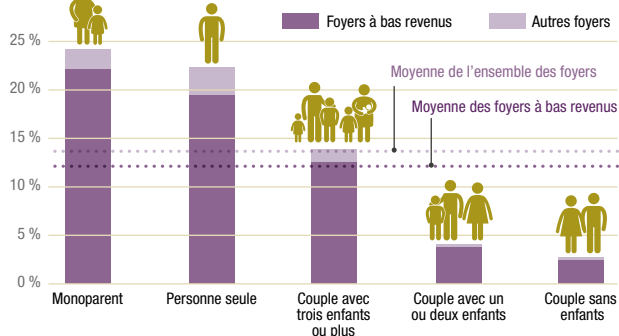


Note de lecture :
parmi les foyers allocataires à bas revenus, 20 % dépendent à 100 % des prestations sociales.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017



Les foyers allocataires dépendants à plus de 50 % des prestations en 2017



Note de lecture : en Île-de-France, 14 % des couples avec au moins 3 enfants dépendent à 50 % des prestations sociales, 12,5 % sont à bas revenus.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee, RP 2017 ; caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017



modestes. *A contrario*, les personnes seules (34 %) sont moins fréquentes qu'au sein des foyers à bas revenus (48 %). Géographiquement, on retrouve, comme pour les foyers à bas revenus, une très forte surreprésentation des adultes isolés à Paris et, dans une moindre mesure, dans les Hauts-de-Seine. On note également une présence importante de familles avec enfants en Seine-Saint-Denis et en grande couronne.

Au regard de la dépendance aux prestations sociales, 500 200 foyers à bas revenus franciliens et 61 300 ménages fragiles ont des ressources composées à plus de 50 % des aides de l'État, soit 64 % des premiers et 22 % des seconds. La dépendance aux prestations est particulièrement prégnante parmi les allocataires à bas revenus : ces aides constituent la totalité des ressources pour 20 % d'entre eux, et au moins les trois quarts des ressources pour la moitié des foyers à bas revenus. Ce sont les familles monoparentales et les personnes seules, essentiellement à bas revenus, qui dépendent le plus des prestations sociales. Les aides de la CAF dépassent la moitié des ressources de près du quart des premières (24 %) et de 22 % des seconds.

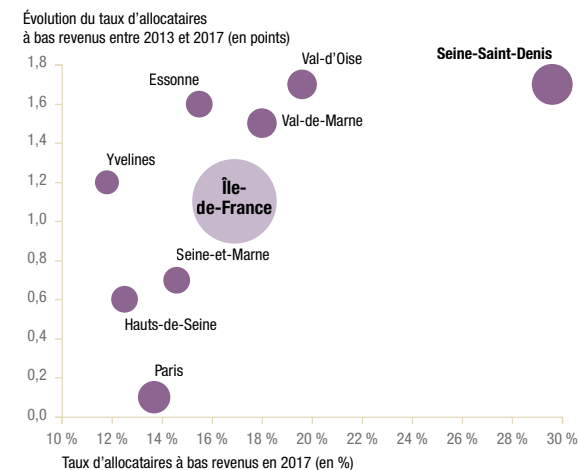
ENTRE 2013 ET 2017, UN APPAUVRISSEMENT MARQUÉ DANS LES TERRITOIRES LES PLUS DÉFAVORISÉS

Entre 2013 et 2017, le nombre de personnes vivant dans un foyer à bas revenus a augmenté de 158 880 (+9,8 %) et les moins de 20 ans de 49 110 (+7,1 %). Une partie de cette hausse est « artificielle » puisqu'elle découle d'un meilleur repérage des jeunes en situation précaire grâce à la mise en place de la prime d'activité en 2016 (cf. encadré).

Entre 2013 et 2015, année précédant la mise en place de la prime d'activité, le nombre de personnes vivant dans un foyer à bas revenus augmente de 101 850, puis de 57 030 personnes entre 2015 et 2017. Sur 160 800 allocataires nouvellement entrés en 2016, 130 000 ont intégré le

système des CAF pour le bénéfice de la prime d'activité. Parmi les nouveaux allocataires concernés par cette prestation, 61 200 sont à bas revenus et 17 000 sont considérés comme étant des allocataires fragiles. La montée en charge de la prime d'activité s'est poursuivie en 2017 avec 90 000 nouveaux allocataires, dont 46 750 à bas revenus et 10 900 fragiles. Fin 2017, 403 600 allocataires perçoivent la prime d'activité, 135 000 ne touchent que la prime d'activité et, parmi ces derniers, 53 620 sont à bas revenus. Autrement dit, si la hausse des foyers à bas revenus entre 2015 et 2017 repose majoritairement sur la mise en place de la prime d'activité, la progression du nombre

Seine-Saint-Denis : une pauvreté élevée, une évolution marquée



Population des foyers allocataires à bas revenus



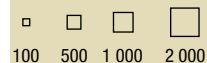
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 - Sources : Insee, RP 2017 ; caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017



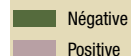
Évolution de la population à bas revenus entre 2013 et 2017

Évolution en nombre

Nombre d'allocataires



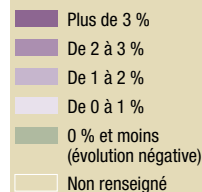
Évolution



Les plus fortes progressions de personnes pauvres se situent dans des communes modestes (Aubervilliers, Argenteuil).

À l'inverse, le quart nord-est de Paris, en voie de gentrification, voit le nombre d'allocataires à bas revenus baisser.

Évolution en taux Part de la population à bas revenu



Les hausses du taux de pauvreté sont particulièrement fortes dans une diagonale qui relie Villiers-le-Bel et Goussainville dans le Val-d'Oise, d'une part, à Montfermeil et Neuilly-sur-Marne, à l'est de la Seine-Saint-Denis, d'autre part, témoignant d'une extension des territoires très pauvres en banlieue nord, dans des secteurs plus éloignés de Paris.

N 0 10 km



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : caisses d'allocations familiales d'Île-de-France,
Ctrad, fichier d'allocataires décembre 2013 et 2017



d'allocataires à bas revenus sur la période 2013-2017 est bien réelle : elle atteint 3 % l'an en moyenne entre 2013 et 2015.

Géographiquement, la hausse a été maximale en Seine-Saint-Denis (+32 440 personnes à bas revenus entre 2013 et 2017), significative dans le Val-de-Marne, l'Essonne et le Val-d'Oise (à plus de 19 000). Ces quatre départements rassemblent les trois quarts de la progression des foyers pauvres en Île-de-France. La pauvreté s'est ainsi accentuée dans les départements où elle était la plus élevée, et s'étend notablement en Essonne. Le même schéma d'évolution vaut pour les moins de 20 ans. Ces départements accueillent 86 % de ces nouveaux enfants pauvres. À l'encontre de cette tendance, le nombre des moins de 20 ans vivant sous le seuil de bas revenus a baissé à Paris. L'évolution de la pauvreté dans les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne est plus faible qu'en moyenne dans la région, et à peine plus élevée dans les Yvelines.

Les plus fortes évolutions de la population relevant des foyers allocataires à bas revenus se situent dans des communes modestes. Aubervilliers compte 3 900 personnes à bas revenus supplémentaires entre 2013 et 2017, et Argenteuil, 3 300 de plus. Les croissances relatives sont particulièrement fortes dans une diagonale qui relie Villiers-le-Bel et Goussainville dans le Val-d'Oise, d'une part, à Montfermeil et Neuilly-sur-Marne, à l'est de la Seine-Saint-Denis, d'autre part, témoignant d'une extension des territoires très pauvres en banlieue nord, dans des secteurs plus éloignés de Paris. On observe aussi des progressions relatives élevées au sud du Val-de-Marne (Choisy-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Ablon, Villecresnes) et dans le secteur d'Évry (Ris-Orangis, Viry-Châtillon, Fleury-Mérogis), dans des communes déjà touchées par la précarité.

À l'opposé, des territoires centraux, en voie de gentrification, voient leur nombre d'allocataires à bas revenus baisser. C'est le cas du quart nord-est de Paris, où les 10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements enregistrent



J. Sarris/L'Institut Paris Région

Répartition de la population francilienne à bas revenus par département en 2017 et évolution depuis 2013

	2017				Évolution 2013-2017			
	Population des foyers allocataires à bas revenus	Dont enfants de moins de 20 ans	Part de la population à bas revenus (en %)	Part des enfants de moins de 20 ans à bas revenus (en %)	Population des foyers allocataires à bas revenus	Dont enfants de moins de 20 ans	Part de la population à bas revenus (en point)	Part des enfants de moins de 20 ans à bas revenus (en point)
Paris	263 010	81 470	14,2	19,2	5 670	-4 990	0,6	-0,7
Hauts-de-Seine	175 450	69 110	12,8	17,2	12 380	3 680	0,9	0,9
Seine-Saint-Denis	425 900	186 720	30,2	40,6	40 530	14 440	2,3	2,1
Val-de-Marne	216 590	89 960	18,4	25,6	24 140	8 060	1,9	2,0
Seine-et-Marne	177 920	80 020	14,8	20,5	13 040	4 530	1,0	0,8
Yvelines	144 840	62 420	12,0	16,2	16 930	5 900	1,4	1,5
Essonne	173 080	77 780	15,8	22,2	22 960	8 780	2,0	2,2
Val-d'Oise	211 600	96 090	20,0	27,8	23 240	8 710	2,0	2,1
Île-de-France	1 788 400	743 570	17,3	23,9	158 880	49 110	1,5	1,4

Source : caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2013 et 2017 ; Insee, recensements de 2013 et 2017 (voir encadré « Champ de l'étude »).

5 000 allocataires à bas revenus de moins qu'en 2013. Ces arrondissements sont de plus en plus valorisés par les ménages aisés, ce qui se traduit par l'éviction de ménages plus modestes du parc locatif privé, qui disparaît en partie lors d'opérations d'acquisition-rénovation en propriété, ou à échéance des dispositifs favorisant leur production telles les lois Duflot et Pinel. Les mises en location de type Airbnb viennent aussi puiser dans le parc privé locatif disponible. À Saint-Ouen et à Clichy, le nombre d'allocataires à bas revenus continue de progresser dans les quartiers pauvres, mais à l'échelle de la commune, la pauvreté recule en proportion, en raison de la livraison de programmes de logements importants accueillant des populations plus aisées.

LES ALLOCATAIRES AYANT DÉCLARÉ UNE SÉPARATION ENTRE 2013 ET 2017 ONT SUBI LE PLUS SOUVENT UNE DÉGRADATION IMPORTANTE DE LEUR NIVEAU DE VIE.

CES ÉVÉNEMENTS QUI FONT BASCULER DANS LA PAUVRETÉ

L'évolution de la pauvreté est fortement liée à la conjoncture économique et à l'exposition au chômage. D'autres éléments relevant de la sphère familiale peuvent aussi faire basculer dans la pauvreté. C'est notamment le cas des séparations. Les allocataires ayant déclaré une séparation entre 2013 et 2017 ont subi le plus souvent une dégradation importante de leur niveau de vie. Certains sont passés d'un niveau de confort économique à la zone de fragilité économique, d'autres sont entrés dans la zone des bas revenus : 24 % des allocataires ayant déclaré une séparation entre 2013 et 2017 ont franchi le seuil des bas revenus et 12 % vivent une situation de fragilité économique. Cette précarité s'accompagne d'une dépendance aux prestations élevée.

À l'inverse, la mise en couple permet aux allocataires préalablement isolés de sortir de la zone de précarité économique (une fois sur quatre) et de moins dépendre des prestations.

Le départ d'un enfant améliore aussi la situation financière des foyers allocataires. Globalement, 43 % des allocataires ayant déclaré le départ d'un enfant sortent de la zone des bas revenus. Le niveau de dépendance aux prestations, en revanche, s'infléchit moins que dans le cas des mises en couple, se situant toujours parmi les tranches les plus élevées.

Enfin, la naissance d'un enfant, ou la mise en couple jumelée à une naissance, n'influent pas significativement sur les niveaux de pauvreté et de dépendance aux prestations. L'allocataire reste le plus souvent dans sa situation économique d'origine, le versement des prestations sociales ne changeant rien à la situation financière antérieure du foyer au regard de l'augmentation du nombre d'ayants droits.

Depuis sa mise en place en 2016, la prime d'activité a permis de mieux appréhender la précarité des jeunes et a donc concouru à la hausse du nombre de foyers à bas



F. Dugény/L'Institut Paris Région

revenus de la CAF, du moins dans sa période de montée en charge. En revanche, l'amélioration de la situation de l'emploi depuis 2016, et qui perdure jusqu'à fin 2019, a eu plutôt l'effet inverse. Ainsi, fin 2018, l'Île-de-France compte 17 000 allocataires à bas revenus de moins que fin 2017, mais ce nombre augmente légèrement en 2019, avec +2 000 allocataires. Finalement, à la fin de l'année 2019, le nombre de foyers allocataires à bas revenus (771 300) et le nombre de Franciliens vivant dans ce type de foyer (1 785 000) est un peu en deçà de son niveau de 2017. Toutefois, la pandémie de 2020 et ses conséquences négatives sur le marché du travail changent totalement la donne. Selon une étude de la Drees [1], le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) a fortement augmenté depuis le début de la crise sanitaire (+8,5 % entre octobre 2019 et octobre 2020). Ces chiffres ne couvrant pas le deuxième confinement, il faudra attendre la disponibilité des données pour avoir une vue d'ensemble des effets de la pandémie à l'échelle nationale. ■

*Voir en annexes *Glossaire* et *Bibliographie*.

Champ de l'étude

Les données sont issues du fichier de référence des caisses d'allocations familiales (CAF) de la région Île-de-France au 31 décembre 2013 et 2017.

La population étudiée exclut des catégories d'allocataires situés hors champ des CAF (les agriculteurs) et ceux dont les ressources sont mal appréhendées : les allocataires âgés de 65 ans ou plus et ceux dont le conjoint est âgé de 65 ans ou plus ; les étudiants ne percevant qu'une aide au logement ; les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) résidant en maison d'accueil spécialisée.

Pour plus d'information : Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision (Ctrad), caisse d'allocations familiales d'Île-de-France <https://www.ctrad-caf-idf.fr/>

L'impact de la mise en place de la prime d'activité

L'analyse de l'évolution de la pauvreté en Île-de-France entre 2013 et 2017 montre une forte augmentation dès 2016, année d'entrée en vigueur du nouveau dispositif luttant contre la pauvreté : la prime d'activité. Se substituant à la prime pour l'emploi et au RSA activité, elle a pour ambition de soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs les plus modestes. Elle vise à inciter à la reprise d'un emploi grâce au cumul possible des prestations sociales et des revenus d'activité.

Cette nouvelle prestation a fait entrer des profils de personnes préalablement exclues des prestations CAF (soutien pour une situation de handicap, aide au logement, soutien familial ou RSA), notamment des jeunes ou des personnes sans enfants. Parmi les bénéficiaires de la prime d'activité, sept nouveaux entrants sur dix ont moins de 30 ans et plus des trois quarts vivent seuls. Malgré le soutien financier informel apporté par les familles (aides au paiement du loyer et autres factures, etc.), non pris en compte dans les revenus, cette nouvelle prestation a mis en évidence la précarité économique des jeunes : près de sept jeunes de moins de 25 ans sur dix, et près de la moitié des 25-29 ans, bénéficiaires de la prime d'activité, sont à bas revenus.



J.-C. Pattacini / Institut Paris Région

Déménager en Île-de-France : les ménages aux revenus modestes s'éloignent davantage de Paris

Luc Guibard, cellule technique de réflexion et d'aide à la décision (Ctrad), Caisse d'allocations familiales d'Île-de-France



A. Duguet/L'Institut Paris Region

10,4 %

Taux de mobilité résidentielle des Franciliens allocataires des CAF en 2019

8,6 km

Distance moyenne parcourue par les allocataires des CAF lors de leurs déménagements en Île-de-France (9,3 km pour les allocataires à bas revenus)

+3,8 km

L'éloignement moyen du centre de Paris des familles allocataires à bas revenus suite à un déménagement depuis la capitale

L'analyse de la mobilité résidentielle des Franciliens couverts par des prestations des caisses d'allocations familiales atteste de l'effet prépondérant des événements familiaux ou professionnels sur le fait de déménager. S'il s'agit, en majorité, de déménagements de proximité, ce sont les foyers pauvres qui s'éloignent le plus de leur ancien logement. Ces déplacements reflètent et renforcent la partition sociale du territoire francilien. Des mécanismes de « périphérisation » de la pauvreté sont par ailleurs à l'œuvre au départ de la capitale.

Les caisses d'allocations familiales (CAF) assurent, sous conditions d'éligibilité et/ou de ressources, le versement de prestations sociales et familiales à la moitié de la population de l'Île-de-France. Elles sont ainsi amenées à collecter des informations individuelles sur la composition familiale, le niveau de vie, mais également la localisation des foyers. L'historique de ces informations particulièrement riches permet de repérer et d'étudier les mobilités résidentielles des Franciliens allocataires*.

UN FRANCILIEN SUR DIX COUVERT PAR LES CAF A DÉMÉNAGÉ EN 2019, MAJORITAIREMENT À PROXIMITÉ DE SON ANCIEN DOMICILE

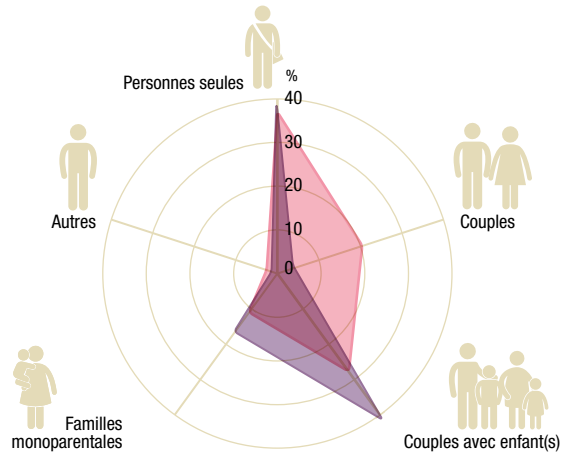
Au 31 décembre 2018, 2,3 millions de foyers (6,1 millions d'individus) étaient couverts par au moins une prestation des CAF d'Île-de-France, soit la moitié des Franciliens. Même si la population couverte par les CAF est

considérable, le profil moyen des allocataires n'est pas identique à celui de la population générale. La population allocataire est en moyenne plus pauvre et plus jeune. Les familles avec enfant(s), et notamment les foyers monoparentaux, y sont surreprésentées. Le taux de couverture de la population par les CAF présente par ailleurs des disparités départementales : 61 % en Seine-Saint-Denis contre 41 % à Paris et 47 % dans les Hauts-de-Seine. Aussi, la géographie et les déterminants des mobilités résidentielles observées pour les allocataires peuvent différer en partie de ceux identifiés pour la population générale.

L'observation des adresses des foyers allocataires révèle que 10,4 % des personnes couvertes par les CAF d'Île-de-France fin 2018 ont déménagé au cours de l'année 2019, soit une proportion comparable à celle observée pour l'ensemble des Franciliens au recensement de 2018. Parmi ces personnes mobiles, 21 % sont restées dans la même commune, 38 % ont déménagé dans une autre commune du même département, 22 % sont allées dans un autre département de la région et 19 % ont quitté l'Île-de-France.

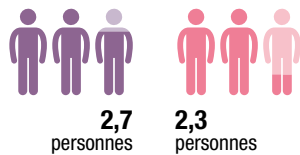
La géolocalisation des adresses des allocataires permet de mesurer les distances routières parcourues lors des déménagements (cf. encadré « Méthode »). En Île-de-France, les déménagements se sont effectués principalement à proximité de l'ancien domicile : la moitié des allocataires franciliens ayant changé d'adresse en 2019 sont partis à moins de 10 min et de 4,5 km de leur ancien lieu de résidence ; les trois quarts sont allés à moins de 19 min (et 11 km) et 90 % à moins de 31 min (et 22,4 km).

Profil des allocataires CAF

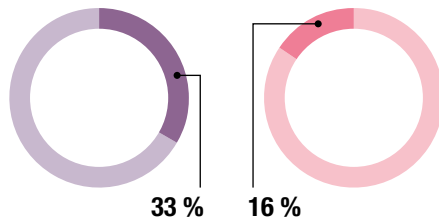


Allocataires franciliens* (purple) / Ménages franciliens** (pink)

Taille moyenne des ménages



La pauvreté



*Champ allocataires : foyers allocataires des caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, résidant dans la région au 31 décembre 2018

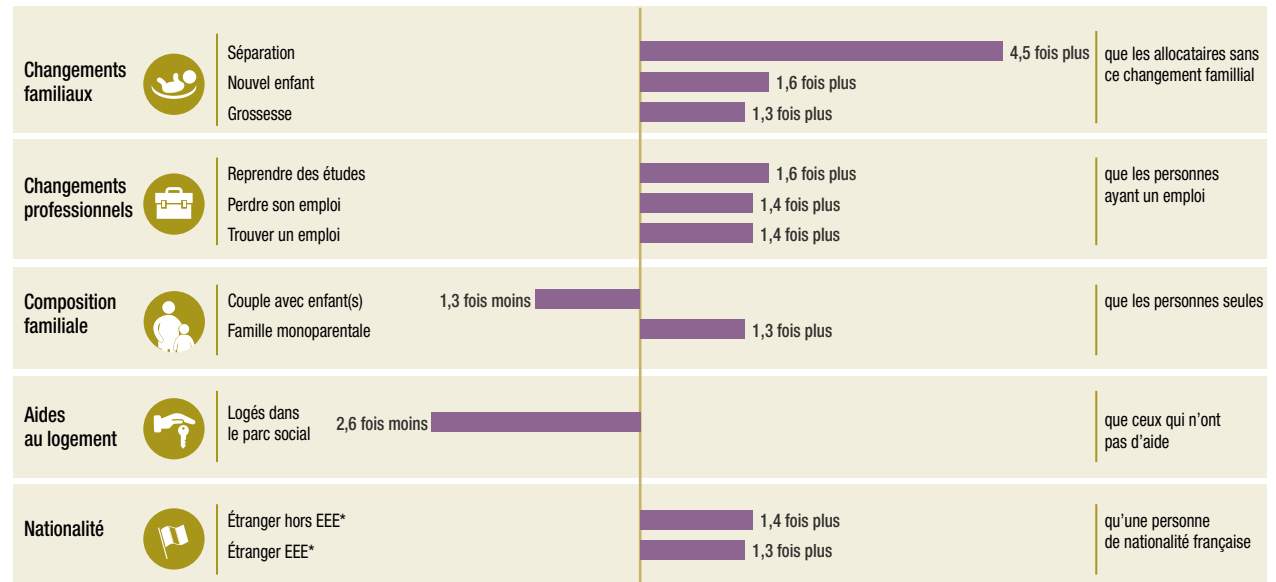
**Champ ménages franciliens : ménages résidant en Île-de-France au moment du recensement

LES ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX ET PROFESSIONNELS SONT LES PRINCIPAUX FACTEURS DE MOBILITÉ

Un modèle a été construit pour estimer l'effet spécifique de chaque caractéristique des foyers allocataires (revenu, composition familiale...) sur leur probabilité de déménager, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire en contrôlant l'effet des autres variables prises en compte. D'après cette modélisation, les événements familiaux et les changements de situation professionnelle de la personne responsable du dossier allocataire sont les caractéristiques qui favorisent le plus la mobilité résidentielle. Côté familial, les séparations multiplient par plus de quatre la probabilité de déménager. La déclaration d'une

grossesse et l'arrivée d'un nouvel enfant augmentent cette probabilité de respectivement 32 % et 59 %. Côté professionnel, devenir inactif, chômeur, ou employé accroît de 28 % à 40 % la mobilité ; la reprise d'étude, moins fréquente, s'accompagne d'une forte surmobilité (+55 %). Ces résultats corroborent des études déjà réalisées sur les relations entre l'avancée dans les parcours de vie et les mobilités [1] : à chaque grande étape est généralement associé un réajustement de la position résidentielle. À statut d'activité inchangé dans l'année, la probabilité de déménagement des allocataires au chômage ou des inactifs est inférieure de 18 % à celle des allocataires occupant un emploi. De même, les couples avec enfant(s) sont moins

Déménager en Île-de-France en 2019 Les facteurs influençant le plus la probabilité de déménager



* Espace économique européen

Résultats complets de l'analyse logit : <https://bit.ly/logit-idf>

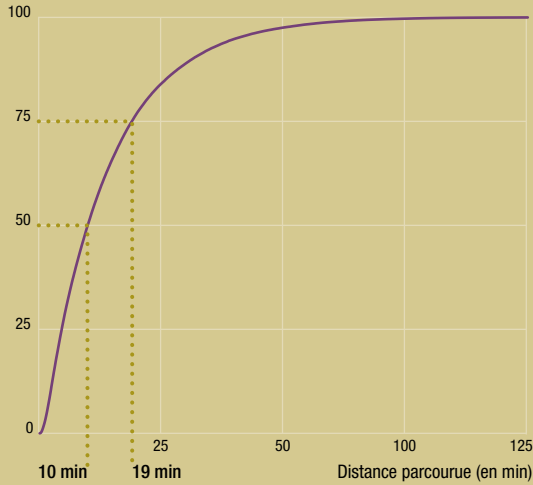
Source : caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2018 et décembre 2019



Densité des foyers allocataires en Île-de-France

Distance parcourue lors des déménagements en Île-de-France

Déménagements (en %)

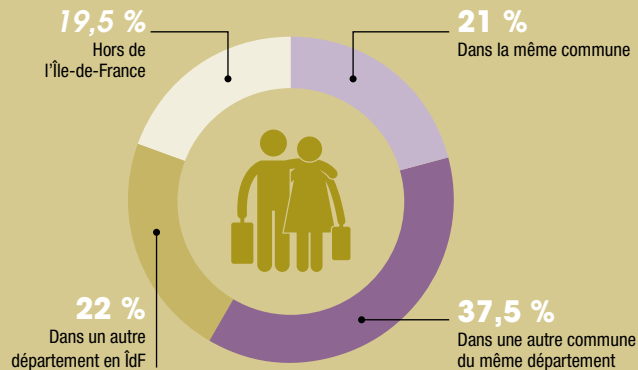


Lecture : la moitié des allocataires ont déménagé à moins de 10 min de leur ancien domicile.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021

Sources : caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2018 et décembre 2019, Open Source Routing Machine

633 000 Franciliens couverts par la CAF ont déménagé en 2019

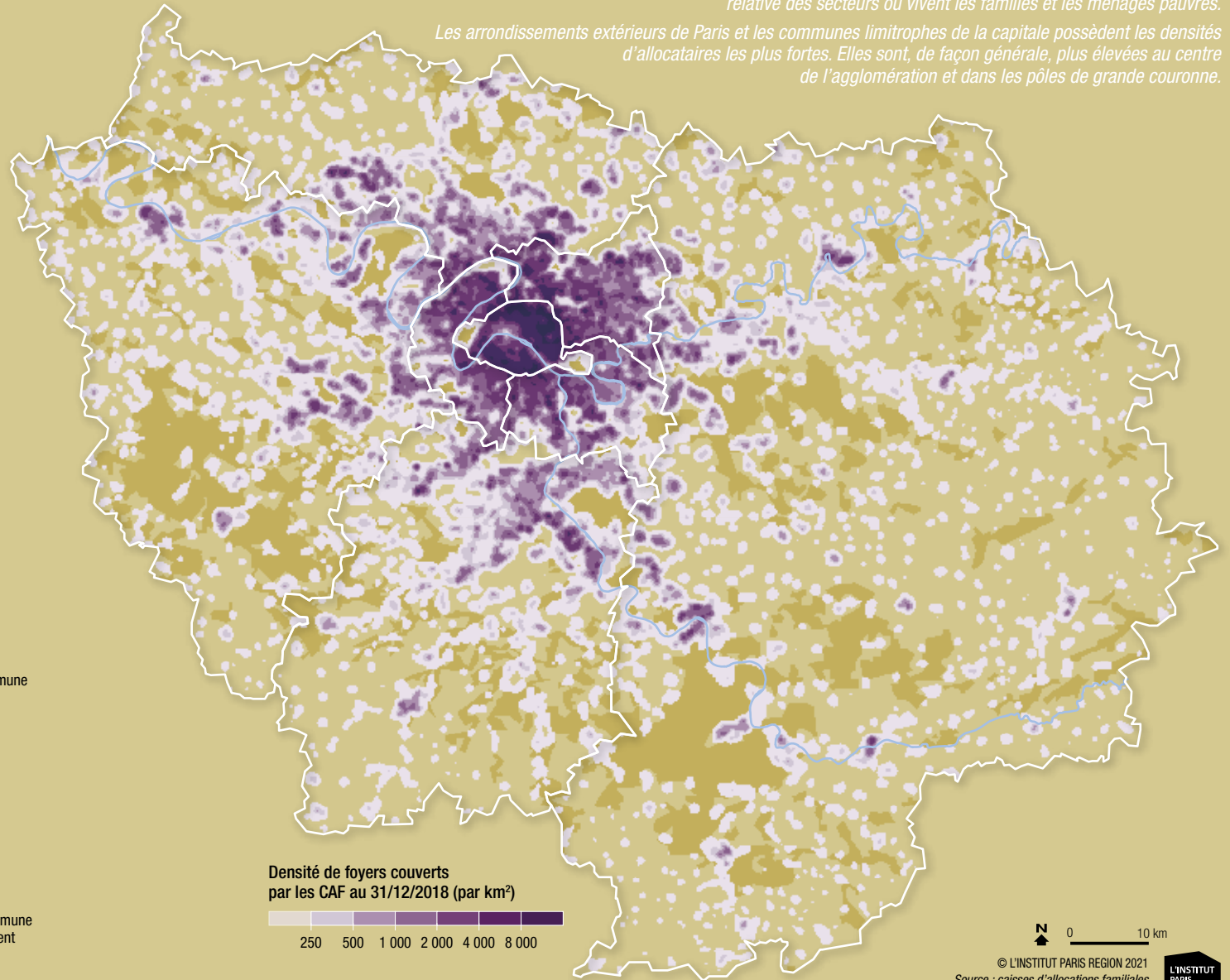


© L'INSTITUT PARIS REGION 2021

Source : caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2018 et décembre 2019

Cette carte de densité est réalisée à partir d'un lissage spatial des données de géolocalisation des allocataires afin de préserver leur confidentialité. Les valeurs de chaque point sont estimées selon une fonction décroissante du nombre de foyers réellement observés dans le voisinage du point. La moitié des Franciliens sont couverts par une CAF. La répartition de la population allocataire est donc proche de celle de la population générale, avec une surreprésentation relative des secteurs où vivent les familles et les ménages pauvres.

Les arrondissements extérieurs de Paris et les communes limitrophes de la capitale possèdent les densités d'allocataires les plus fortes. Elles sont, de façon générale, plus élevées au centre de l'agglomération et dans les pôles de grande couronne.



N 0 10 km

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2018



mobiles (-22 %) que les personnes seules, la scolarité des enfants semblant les ancrer davantage dans un territoire. Les familles monoparentales échappent néanmoins à ce constat. Elles sont plus mobiles que les personnes seules (+31 %). Leur plus grande vulnérabilité pouvant se traduire par une multiplication des étapes résidentielles [2].

En ce qui concerne le niveau de vie, les foyers aux revenus fragiles et moyens déménagent dans des proportions relativement similaires à celles des ménages à bas revenus, mais ceux aux revenus plus élevés ont une mobilité moindre (-31 %) (cf. encadré « Méthode »). Ce résultat peut être lié à la non-prise en compte des mobilités extrarégionales dans le modèle. En effet, des travaux ont montré que les mobilités de longue distance sont plus fréquentes chez les ménages favorisés [3]. Les foyers aux revenus plus élevés sont aussi plus souvent propriétaires, un statut associé à des déménagements moins fréquents que dans le secteur locatif libre notamment.

Le statut d'occupation n'est connu des CAF que pour les allocataires percevant une aide au logement (parmi lesquels les foyers aux revenus plus élevés sont très minoritaires). Les bénéficiaires d'une aide dans le secteur social ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité de déménager inférieure de 61 % aux allocataires ne percevant pas d'aide. Au contraire, les allocataires percevant une aide au logement dans le secteur privé ont un peu plus tendance à déménager que ceux ne percevant pas d'aide. Au regard des prix de l'immobilier et des loyers dans le secteur privé, le logement social constitue de plus en plus un parc refuge, comme en témoignent les longues listes d'attente pour y entrer ou changer de logement [4].

Enfin, l'âge et la nationalité des bénéficiaires ont également des effets significatifs sur la probabilité de déménager. Celle-ci diminue fortement avec l'âge et augmente pour les allocataires de nationalité étrangère, en particulier lorsque le pays concerné est situé hors de l'espace économique européen, attestant de plus de difficultés à s'établir pour ces ménages [5].

LA GÉOGRAPHIE DU DESSERREMENT RÉSIDENTIEL DES ALLOCATAIRES EST SENSIBLE AU REVENU

L'analyse à l'échelle intercommunale des mobilités résidentielles des allocataires franciliens fait ressortir une tendance générale au desserrement résidentiel. La comparaison des déplacements des foyers à bas revenus avec ceux des foyers aux revenus les plus élevés (supérieurs à deux fois le seuil de pauvreté) montre toutefois que le niveau de vie influe nettement sur la géographie de ce desserrement.

Au regard des soldes migratoires internes à la région, Paris enregistre des départs nets d'allocataires, qu'ils soient à bas revenus ou aux revenus les plus élevés. Les soldes sont aussi négatifs dans l'essentiel des intercommunalités de la petite couronne, avec quelques nuances. Ainsi, le sud de la Seine-Saint-Denis et le nord du Val-de-Marne

LE SUD DE LA SEINE-SAINT-DENIS
GAGNE DES ALLOCATAIRES
AUX REVENUS PLUS ÉLEVÉS SOUS
L'EFFET DES MOBILITÉS INTERNES
À LA RÉGION, MAIS PERD
DES ALLOCATAIRES À BAS REVENUS.

gagnent des allocataires aux revenus plus élevés sous l'effet des mobilités internes à la région, mais perdent des allocataires à bas revenus, ce qui semble attester des phénomènes de gentrification en cours dans ces territoires. C'est l'inverse qui s'observe au nord de la Seine-Saint-Denis et dans l'intercommunalité Grand Paris Sud Est Avenir (autour de Créteil). Par ailleurs, le sud des Hauts-de-Seine présente des soldes positifs plus marqués pour les allocataires à bas revenus. Dans l'ensemble,

les espaces centraux perdent néanmoins des allocataires au profit des intercommunalités de la grande couronne. Celles-ci possèdent toutes des soldes positifs pour les deux groupes, à l'exception notable des intercommunalités des villes nouvelles de Marne-la-Vallée, Cergy, Évry, ou encore Saint-Quentin-en-Yvelines dont le solde n'est positif que pour les bas revenus.

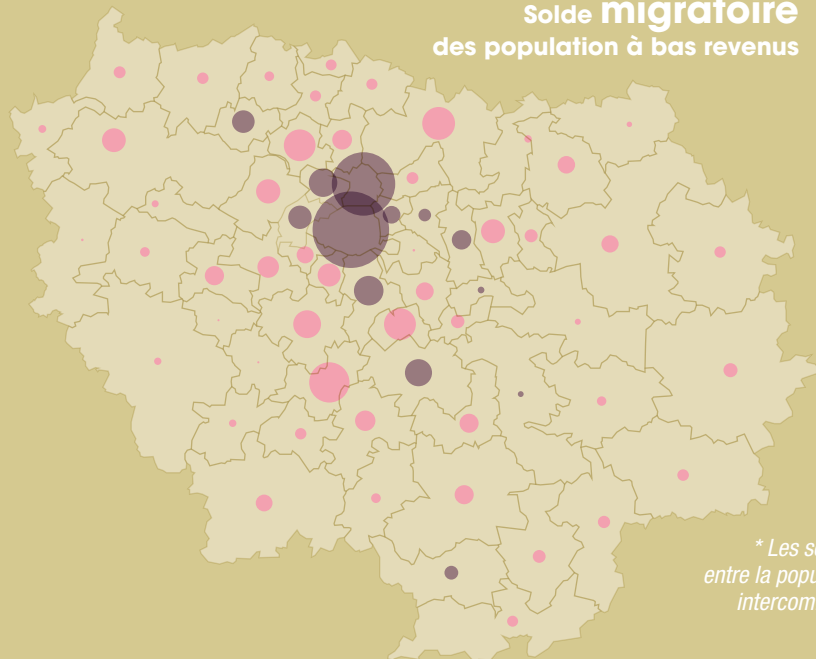
Cette dynamique de desserrement s'explique à la fois par le cycle de vie et l'agrandissement des familles, qui trouvent plus d'espace en grande couronne, mais aussi par le gradient des prix immobiliers en Île-de-France. Lors de la recherche d'un logement plus grand ou dans le cadre d'un projet d'accession, les ménages franciliens sont souvent amenés à s'éloigner du centre [6]. Les cartes font néanmoins apparaître des tropismes sociaux. Les arrivées nettes des allocataires aux revenus les plus élevés excèdent celles des allocataires à bas revenus dans toutes les intercommunalités des Yvelines (à l'exception de la ville nouvelle), notamment à Saint-Germain Boucles de Seine ou Versailles Grand Parc. C'est aussi le cas, à l'est, dans les boucles de la Marne. Le constat s'inverse dans les intercommunalités de Roissy Pays de France dans le Val-d'Oise ou Cœur d'Essonne Agglomération (autour de Sainte-Geneviève-des-Bois). De même, les arrivées nettes d'allocataires à bas revenus sont plus nombreuses aux franges est de la Seine-et-Marne.

LA MOBILITÉ DES ALLOCATAIRES RENFORCE LE MARQUAGE SOCIAL DES TERRITOIRES

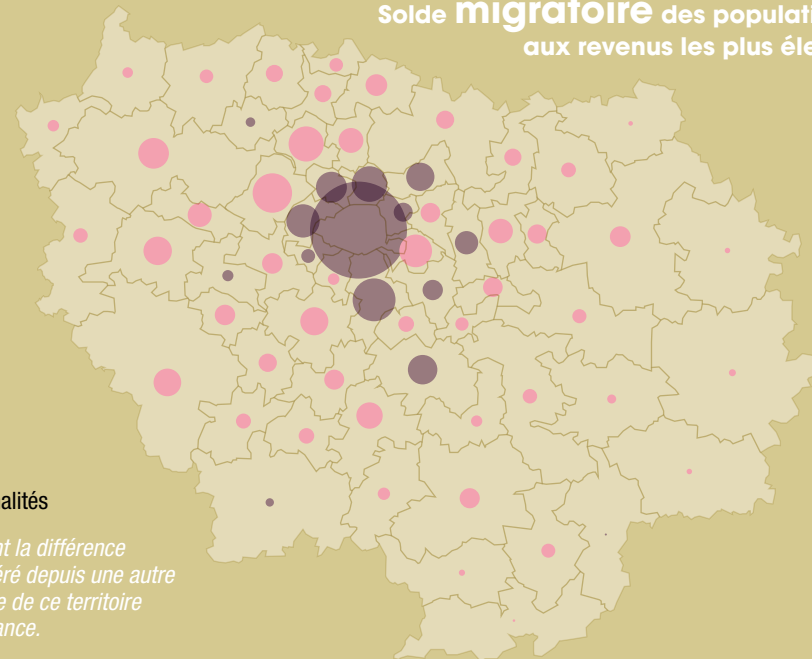
L'ampleur des déménagements entre intercommunalités est mécaniquement influencée par leur poids démographique, mais aussi par la distance qui les sépare. Ainsi, plus les territoires sont peuplés et proches, plus les mobilités y sont nombreuses ; plus deux territoires sont éloignés et moins les échanges entre eux sont importants. Un modèle, dit gravitaire (cf. encadré « Méthode »), évalue ces effets et isole des flux résiduels non expliqués par la

Les mobilités résidentielles de la population allocataire en Île-de-France

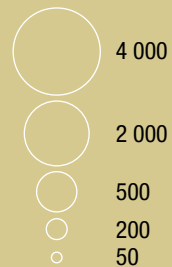
Solde migratoire des population à bas revenus



Solde migratoire des populations aux revenus les plus élevés



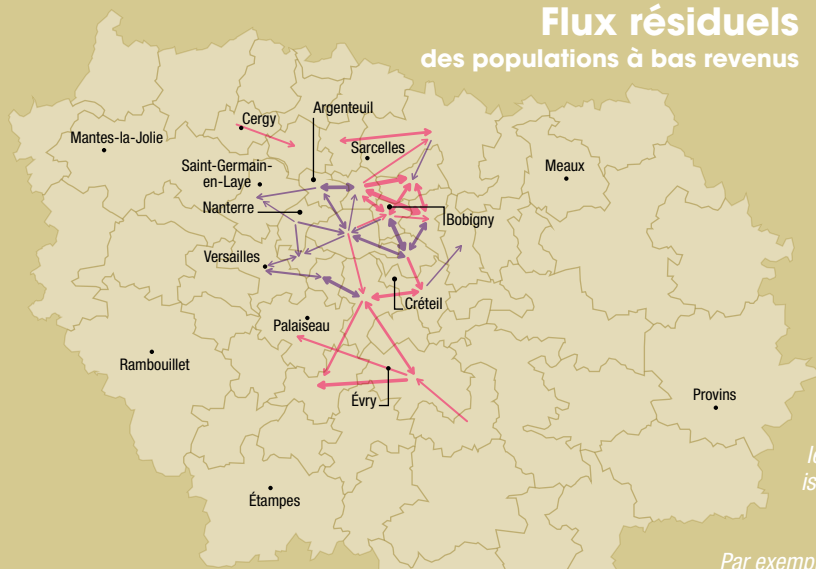
Soldes migratoires *



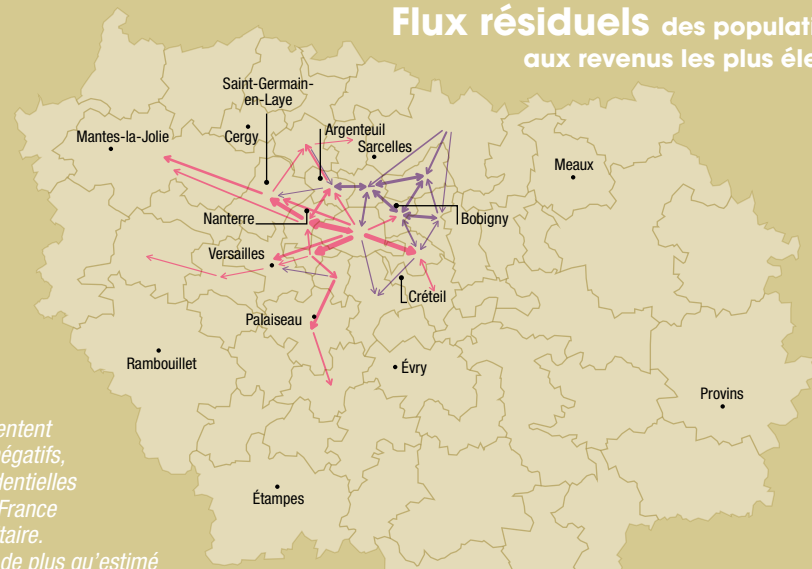
- Solde migratoire positif
- Solde migratoire négatif
- Limite des intercommunalités

* Les soldes migratoires internes représentent la différence entre la population entrée dans le territoire considéré depuis une autre intercommunalité d'Île-de-France et celle partie de ce territoire pour se rendre ailleurs en Île-de-France.

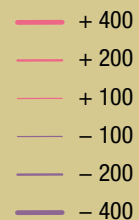
Flux résiduels des populations à bas revenus



Flux résiduels des populations aux revenus les plus élevés



Principaux résidus **



** Les cartes de flux résiduels représentent les 25 plus grands résidus, positifs et négatifs, issus de l'estimation des mobilités résidentielles entre les intercommunalités d'Île-de-France effectuée à partir d'un modèle gravitaire.

Par exemple, 514 personnes aux revenus élevés de plus qu'estimé par le modèle ont effectué une mobilité de Paris vers l'intercommunalité Paris Ouest La Défense.

N 0 20 km

distance et l'importance des populations. Des résidus positifs attestent de relations préférentielles entre les territoires pour la catégorie d'allocataire considérée ; lorsqu'ils sont négatifs, ce sont au contraire des effets barrières qui ressortent.

Les résidus présentent des géographies très contrastées selon le revenu des allocataires. Ces différences révèlent et renforcent la structure socio-spatiale de l'Île-de-France. Tout d'abord, les mobilités des allocataires à bas revenus entre les intercommunalités de la Seine-Saint-Denis sont nettement plus importantes que celles estimées par le modèle. À l'inverse, les allocataires aux revenus les plus élevés déménagent beaucoup moins que prévu vers ce département et entre ses intercommunalités. Plus largement, les déménagements « préférentiels » des allocataires à bas revenus sont situés sur un arc allant des environs de Cergy-Pontoise à ceux d'Évry et Melun,

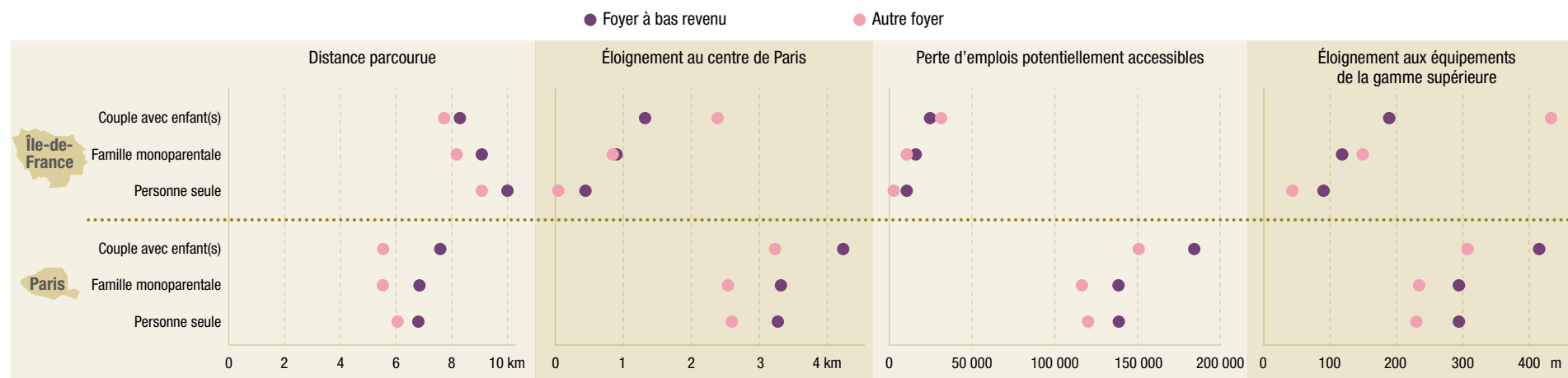
en passant par la Seine-Saint-Denis et le sud-ouest du Val-de-Marne (les alentours d'Ivry, Vitry et Créteil). Il s'agit des espaces les moins favorisés de la région parisienne. Les déménagements des allocataires aux revenus les plus élevés sont particulièrement concentrés, eux, dans les Hauts-de-Seine et vers les intercommunalités de Saint-Germain Boucles de Seine, Versailles Grand Parc et Paris-Saclay, c'est-à-dire dans des territoires parmi les plus aisés de la région. Ces mobilités « aisées » sont par ailleurs nettement centrifuges, de Paris vers la petite couronne, puis des Hauts-de-Seine vers l'Essonne, les Yvelines et le Val-d'Oise. On retrouve ici la dynamique de desserrement résidentiel observée pour les soldes. Les résidus négatifs à destination de Paris des allocataires à bas revenus, attestent des difficultés grandissantes des populations les plus modestes à s'y installer.

VERS UNE « PÉRIPHÉRISATION » DE LA PAUVRETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE ET AU-DELÀ ?

Plusieurs recherches témoignent de la sélectivité sociale croissante du centre de l'agglomération parisienne, des phénomènes de gentrification, et des difficultés des ménages les moins aisés à s'y maintenir [7, 8, 9]. Ces dynamiques ont été mises en relation avec des mécanismes de « périphérisation » de la pauvreté [10], qu'il est possible d'analyser au sein de la région, mais aussi à travers les mobilités sortantes de l'Île-de-France vers les huit départements limitrophes.

Près de 21 300 personnes couvertes par une prestation des CAF d'Île-de-France fin 2018 ont quitté la région et se sont installées dans ces départements en 2019 (soit 3 % des allocataires mobiles franciliens). Comparés à l'ensemble des allocataires mobiles, les allocataires aux revenus fragiles et surtout moyens sont surreprésentés parmi

Distance parcourue et périphérisation des allocataires suite au déménagement



Note de lecture : l'éloignement à Paris est mesuré par rapport aux coordonnées de l'hôtel de ville de Paris. La variation du nombre d'emplois potentiellement accessibles est calculée selon la méthode des potentiels de Stewart. Un emploi situé à 5 kilomètres du lieu de résidence est considéré comme deux fois moins accessible qu'un emploi situé à moins de 1 km. L'éloignement aux équipements de la gamme supérieure (géolocalisés) correspond à l'évolution de la distance minimale moyenne à ce type d'équipement.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2018 et décembre 2019, Base permanente des équipements 2018, Insee RP 2016
Champ : foyers allocataires franciliens au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019 ayant déménagé dans l'année.



QUELLE QUE SOIT LA COMPOSITION FAMILIALE,
LES FOYERS À BAS REVENUS DÉMÉNAGENT PLUS LOIN
DE LEUR ANCIEN LOGEMENT QUE LES AUTRES.



J.-C. Pattacini/L'Institut Paris Region

ces sortants (respectivement +2 points et +7 points). À l'inverse, les allocataires à bas revenus (-1 point), mais surtout aux revenus les plus élevés (-7 points), franchissent moins les limites régionales. La périphérisation de la pauvreté vue sous cet angle doit donc être relativisée. Ce sont davantage des ménages modestes qui s'éloignent, tirant profit de prix immobiliers plus faibles pour devenir propriétaires [11].

Au sein de la région, la périphérisation peut être appréhendée à l'aune de plusieurs indicateurs (figure) : l'éloignement au centre de Paris, la diminution du nombre d'emplois accessibles depuis le domicile, et l'allongement de la distance moyenne aux équipements de la gamme dite supérieure (comprenant notamment les lycées, les hypermarchés, les hôpitaux et les cinémas). Un quatrième indicateur – la distance séparant le nouveau logement de l'ancien – traduit une possible perte d'ancrage territorial des foyers.

Pour l'ensemble de la région, cette dernière mesure est celle qui différencie le plus les ménages selon leurs revenus : quelle que soit la composition familiale, les foyers à bas revenus déménagent plus loin de leur ancien logement que les autres. Les ménages à bas revenus qui déménagent depuis Paris s'éloignent aussi davantage que les autres du centre, des équipements et des zones d'emploi, ce qui révèle, en creux, un processus d'éviction des territoires centraux les mieux équipés.

Hors de Paris, les couples mobiles avec enfant(s) font figure d'exceptions : les foyers situés au-dessus du seuil de bas revenus partent plus loin du centre et des équipements. Il faut y voir l'effet des stratégies résidentielles, où les ménages qui en ont la possibilité accèdent à la propriété au prix d'un éloignement, quand les plus pauvres s'orientent davantage vers le parc social qui reste plus centralisé. Pour les familles monoparentales de petite ou grande couronnes, l'effet du revenu joue faiblement. Le parc social semble donc opérer comme un frein à ces

mécanismes d'éloignement des plus modestes du centre de la région.

Les revenus jouent ainsi davantage sur la géographie des déménagements que sur leur fréquence. Au-delà d'une tendance générale au desserrement résidentiel, ces mobilités attestent et renforcent la partition sociale du territoire francilien. Elles témoignent aussi d'une périphérisation plus marquée des ménages aux revenus modestes. Alors que les foyers au niveau de vie fragile ou

moyen s'éloignent, notamment dans le cadre de projets d'accession, la périphérisation des ménages à bas revenus reste contenue par la centralité du parc social et agit surtout au départ de Paris. Ces dynamiques augmentent les inégalités d'accès aux ressources urbaines et à l'emploi. Elles soulèvent aussi un enjeu écologique en participant à l'allongement des mobilités quotidiennes. ■

*Voir en annexes *Glossaire* et *Bibliographie*.

Source et méthode

Les données sont issues des fichiers de référence des CAF de la région Île-de-France aux 31 décembre 2018 et 2019, consolidés à six mois. Les géoréférences 2018 et 2019 des foyers allocataires ont été réalisés par l'Insee. Pour les équipements, c'est la Base permanente des équipements (BPE) de 2018 de l'Insee qui a été utilisée.

La **géolocalisation** des adresses permet de mesurer précisément les distances parcourues par les allocataires lors de leurs déménagements dans la région. Elle n'a été possible que pour ceux ayant des droits au 31/12/2018 et au 31/12/2019, et restés en Île-de-France. Le calcul des distances a été complété par celui des temps de trajet par la route en utilisant le calculateur d'itinéraire Open Source Routing Machine, qui s'appuie sur la base de données OpenStreetMap. Il permet de tenir compte du rôle structurant des infrastructures dans la perception des distances.

Un **modèle gravitaire** a été appliqué aux flux de populations allocataires entre les intercommunalités franciliennes. C'est une régression multiple visant à estimer le nombre de foyers mobiles entre deux intercommunalités à partir de leurs populations, de leur distance et de leur contiguïté ou non. Le modèle permet de prédire correctement près de 86 % des mobilités résidentielles des allocataires observées entre les intercommunalités de l'Île-de-France. La variance expliquée par le modèle s'élève à 84 % pour les allocataires à bas revenus et 76 % pour ceux aux revenus les plus élevés. Les flux non expliqués, dits « flux résiduels », permettent de rendre compte de mouvements spécifiques qui répondent à d'autres logiques.

Pour les besoins de l'analyse, **les allocataires ont été classifiés en quatre groupes** : les foyers allocataires à bas revenu, en deçà du seuil de pauvreté fixé à 1 096 € en décembre 2019 ; les foyers dits fragiles, qui basculeraient dans la pauvreté en l'absence de prestations de la CAF ; les foyers allocataires aux revenus moyens, dont le revenu par unité de consommation (RUC)* est plus élevé, mais inférieur à deux fois le seuil de bas revenus ; et les foyers allocataires aux revenus les plus élevés dont le RUC est supérieur à deux fois le seuil de pauvreté. Les CAF ne disposent pas d'informations suffisamment précises sur les ressources de certaines catégories de foyers pour estimer le niveau de leurs revenus. Il s'agit notamment des allocataires âgés de plus de 65 ans ou dont le conjoint est âgé de 65 ans et plus, des étudiants sans enfant ne percevant qu'une aide au logement et des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés résidant en maison d'accueil spécialisée. Dans ce cas, les revenus de ces foyers sont considérés comme inconnus.

Au 31 décembre 2018, 29,4 % de la population francilienne couverte par au moins une prestation est à bas revenus, 13,4 % à revenus fragiles, 24,4 % à revenus moyens et 26,3 % à revenus plus élevés. À cette date, les revenus sont inconnus pour 6,5 % de la population couverte.



B. Duplan - Iva / L'Institut Paris Région

Les jeunes Franciliens quittent de plus en plus tard le domicile parental

Mariette Sagot, L'Institut Paris Region, Marion Le Carrer, Florence Lesage, direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl Île-de-France)



La dégradation de la situation de l'emploi a contribué à l'allongement de la cohabitation des jeunes Franciliens avec leurs parents entre 2006 et 2017. L'accès à l'autonomie continue à être plus tardif dans les territoires les plus modestes. Le coût de l'indépendance s'est aussi renchéri – hausse des loyers et des prix de l'immobilier –, même si l'accès à la propriété des jeunes est en hausse depuis 2012. L'entrée dans le parc social reste quant à elle difficile à tous les âges.

Le gisement d'emplois que représente l'Île-de-France et l'attractivité de ses établissements d'enseignement supérieur drainent de nombreux jeunes adultes venus de province ou d'ailleurs. La période 2006-2017, marquée par la crise de 2008 et une montée du chômage jusqu'en 2015, s'est soldée par une baisse des arrivées de jeunes et une cohabitation prolongée des jeunes Franciliens chez leurs parents. Globalement, en 2017, l'Île-de-France compte 70 000 jeunes de 18-34 ans de moins qu'en 2006, soit une baisse de 2,4 %, mais ils sont plus nombreux chez leurs parents et moins à avoir gagné leur autonomie.

UNE AUTONOMIE PLUS TARDIVE POUR LES JEUNES NATIFS

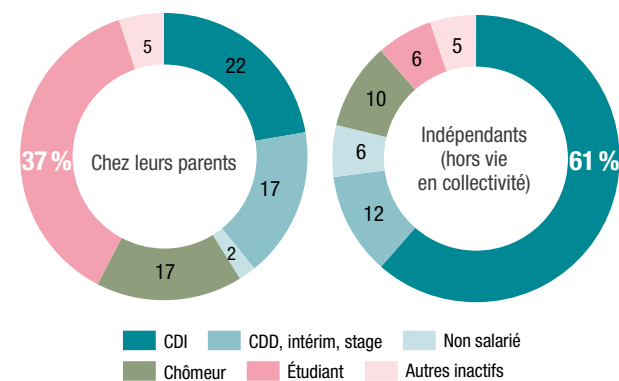
En 2017, 2,86 millions de jeunes âgés de 18 à 34 ans vivent en Île-de-France. La majorité (57 %) y est née. Cette part des jeunes « natifs » de la région diminue avec l'âge, passant de 68 % entre 18 et 24 ans à 48 % entre 30 et 34 ans. Parmi ces natifs, les jeunes qui vivent chez leurs parents occupent presque deux fois moins souvent un emploi que

ceux qui vivent dans un logement indépendant (41 % contre 79 %). Ils sont plus souvent étudiants ou au chômage, ce qui atteste de l'importance d'avoir un emploi, notamment en CDI, pour devenir autonome.

Entre 2006 et 2017, si globalement le nombre de jeunes Franciliens s'est réduit, celui des jeunes encore chez leurs parents s'est accru (+104 000). En revanche, les jeunes qui ont leur propre logement ou qui vivent en structure collective sont moins nombreux : respectivement -154 000 et -20 000. Si l'on se limite aux seuls natifs de l'Île-de-France, domiciliés dans la région, le constat est similaire : hausse des jeunes encore chez leurs parents (+88 000) et recul de ceux qui sont indépendants (-69 000). De plus en plus de jeunes prolongent donc leur séjour au domicile parental. L'âge médian à la décohabitation – l'âge auquel 50 % des jeunes Franciliens natifs ne vivent plus chez leurs

Mode de cohabitation et activité

des jeunes Franciliens de 18-34 ans nés en Île-de-France



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, recensement de 2017



24,8 ans
Âge médian à la décohabitation des jeunes Franciliens nés en Île-de-France, en 2017 (+1 an depuis 2006).

+102 000
Hausse du nombre de jeunes de moins de 35 ans vivant dans un meublé entre 2006 et 2017.

39 %
Part des attributions de logements sociaux franciliens en faveur des jeunes en 2019.

parents – a progressé d'un an depuis 2006 pour atteindre 24,8 ans en 2017. Ce recul concerne autant les hommes que les femmes. En 2017, les femmes continuent à quitter leurs parents plus précocement que les hommes : la moitié est partie avant 24,1 ans, pour 25,6 ans chez les hommes.

Les jeunes décohabitent plus tardivement en Île-de-France que dans les autres régions. En 2017, près de la moitié des 18-34 ans natifs vivent encore chez leurs parents (47 %), alors qu'ils ne sont qu'un tiers en province (parmi ceux qui résident encore dans leur région de naissance). Leur part a augmenté de cinq points en Île-de-France, alors qu'elle est restée stable en province. Ces écarts de cohabitation s'observent tant parmi les étudiants (82 % d'entre eux vivent chez leurs parents en Île-de-France contre 57 % en province), que parmi les jeunes au chômage (60 % contre 47 %) ou parmi ceux qui occupent un emploi (32 % contre 22 %). Ils témoignent à la fois de la plus grande facilité des Franciliens à poursuivre leurs études supérieures en restant chez leurs parents et de leur plus grande difficulté à accéder à un logement indépendant, même quand ils travaillent et *a fortiori* lorsqu'ils sont au chômage. L'âge médian du départ de chez leurs parents est plus faible en province (22,2 ans en 2017, soit près de deux ans plus tôt qu'en Île-de-France). Il a très peu augmenté depuis 2006 (+0,3 point).

LES DIFFICULTÉS D'ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, UN FREIN À LA DÉCOHABITATION

Entre 2006 et 2017, la scolarité des jeunes natifs d'Île-de-France a continué à s'allonger et à se démocratiser entre 21 et 26 ans : la part des jeunes inscrits dans un établissement scolaire est passée à ces âges de 33 % à 36 %. En revanche, elle est restée quasi inchangée pour ceux qui sont encore chez leurs parents (-0,2 point). Le développement des résidences étudiantes, sous l'impulsion des plans gouvernementaux successifs et soutenus par

la Région Île-de-France – 42 000 places supplémentaires auraient été créées entre 2009 et 2019 en Île-de-France –, ont permis à des jeunes de poursuivre leurs études de façon indépendante. Il est probable que la plupart d'entre eux aient été décomptés comme vivant en meublés lors du recensement.

L'ÂGE MÉDIAN À LA DÉCOHABITATION A PROGRESSÉ D'UN AN DEPUIS 2006 POUR ATTEINDRE 24,8 ANS EN 2017.

Ce sont davantage les difficultés d'insertion sur le marché du travail que l'allongement de la scolarité qui explique le recul de l'âge au départ de chez les parents. Et ce d'autant plus que cette poursuite des études peut être une stratégie déployée face aux difficultés d'insertion. Depuis 2006, le taux de chômage des jeunes natifs a fortement progressé (+3,6 points entre 2006 et 2017, avec un pic en 2015), surtout celui des jeunes vivant chez leurs parents (+6,3 points contre +1 point parmi ceux qui ont pris leur indépendance). Parmi les jeunes chômeurs, la part des cohabitants avec leurs parents est ainsi passée de 51 % à 60 % en dix ans. En 2017, le chômage touche 17,6 % des jeunes actifs natifs de la région : 28,6 % de ceux qui vivent chez leurs parents, 11 % de ceux qui n'y sont plus. La précarité de l'emploi dissuade aussi les jeunes d'acquiescer leur indépendance. Ce sont eux qui sont le plus tributaires des petits boulots, de l'intérim ou des contrats à durée déterminée. En 2017, 23 % des emplois occupés par les jeunes Franciliens natifs sont précaires. Ce taux

atteint 41 % pour ceux qui sont chez leurs parents. Depuis 2006, la précarité s'est aussi davantage accrue parmi ces derniers (+1,7 point) que parmi ceux qui sont partis (+1,2). La part des jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni au chômage, ni au travail, a aussi progressé de 1,4 point depuis 2006, pour s'établir à 5,6 % des jeunes natifs de l'Île-de-France.

UNE DÉCOHABITATION ENCORE PLUS TARDIVE DANS LES SECTEURS LES PLUS MODESTES

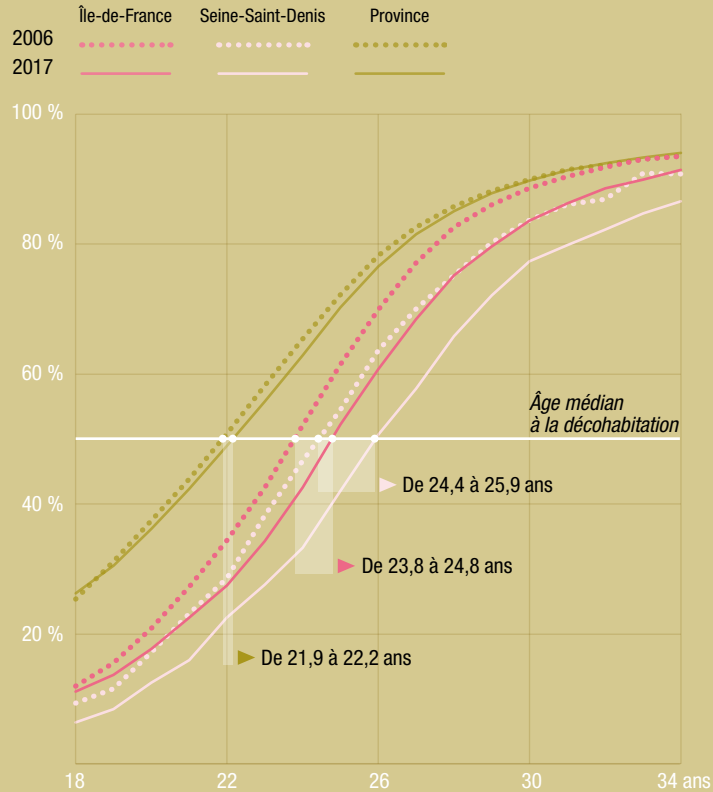
La décohabitation est plus tardive en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise : la moitié des jeunes natifs de la région est partie de chez ses parents à respectivement 25,9 ans et 25,5 ans en 2017. La durée de cohabitation s'y est allongée davantage qu'ailleurs depuis 2006 (respectivement +1,5 an et +1,1 an). La situation des jeunes du Val-de-Marne est assez proche : la moitié d'entre eux est partie à 25,1 ans, soit 1,3 an de plus qu'en 2006. La part des 18-34 ans nés en Île-de-France et vivant chez leurs parents est maximale en Seine-Saint-Denis : 55 %,



J. Sarrès / Institut Paris Région

Départ plus tardif du domicile parental

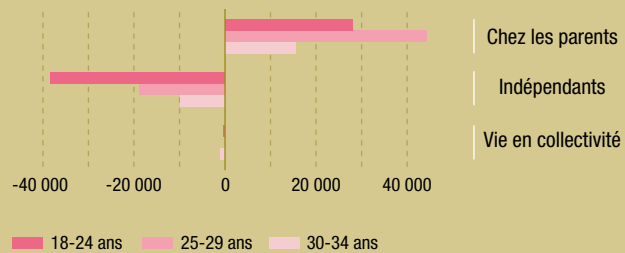
Part des jeunes ne vivant plus chez leurs parents selon l'âge en 2006 et 2017*



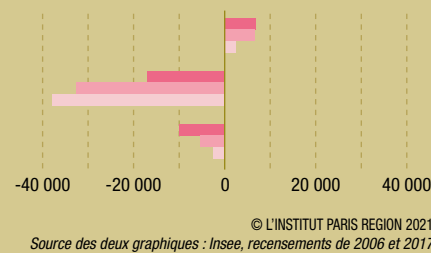
* Jeunes vivant dans leur région de naissance

Évolution du nombre de jeunes Franciliens selon le lieu de naissance, l'âge et le mode de cohabitation (2006 - 2017)

Nés en Île-de-France (+ 19 000 jeunes)



Nés hors Île-de-France (- 89 000 jeunes)

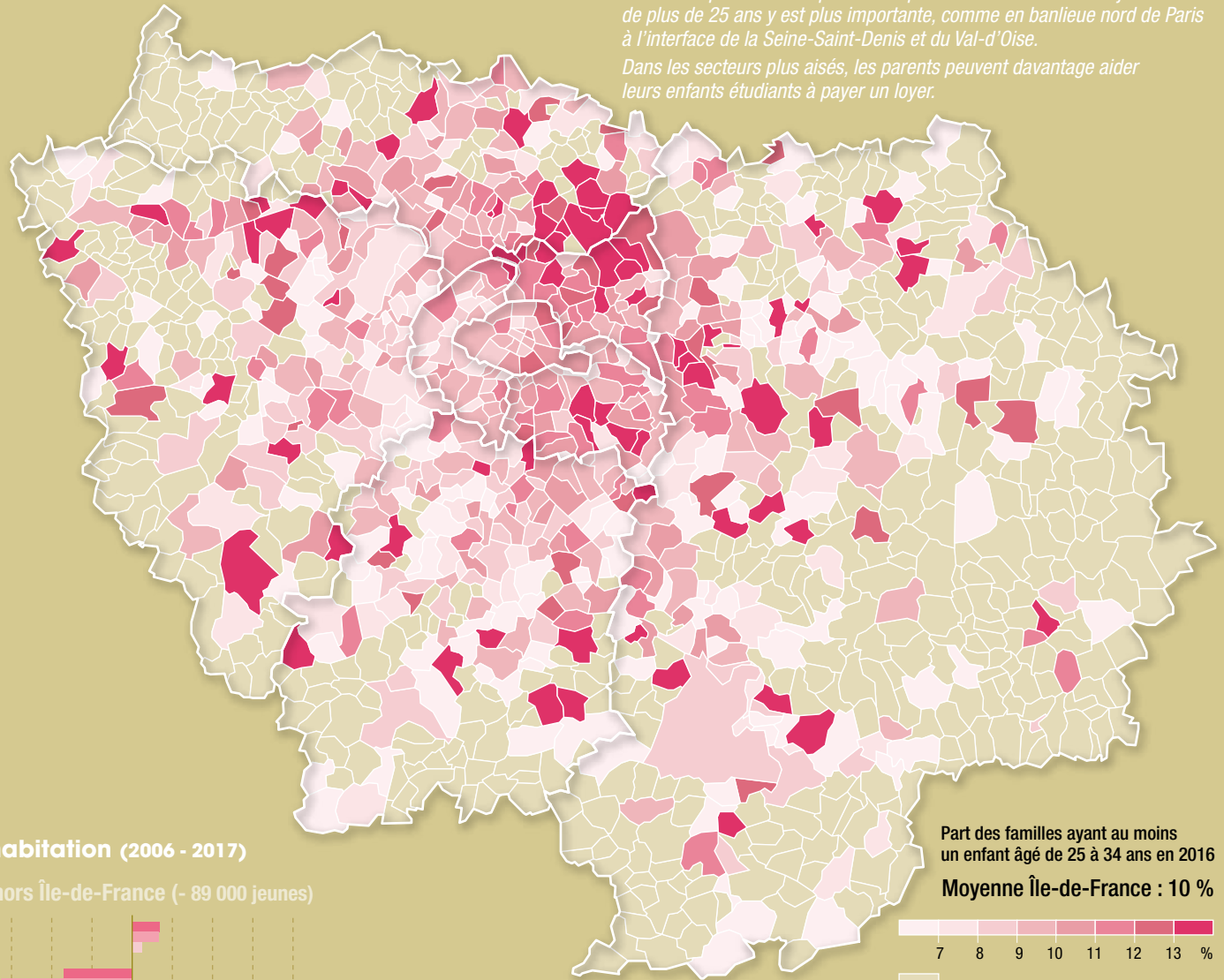


© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source des deux graphiques : Insee, recensements de 2006 et 2017

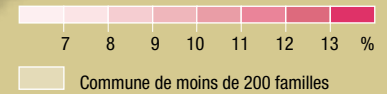
Les familles avec enfant(s) de 25-34 ans en 2016

La décohabitation est plus tardive dans les secteurs aux revenus modestes dotés d'un parc social important. La part des familles avec des jeunes de plus de 25 ans y est plus importante, comme en banlieue nord de Paris à l'interface de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise.

Dans les secteurs plus aisés, les parents peuvent davantage aider leurs enfants étudiants à payer un loyer.



Part des familles ayant au moins un enfant âgé de 25 à 34 ans en 2016
Moyenne Île-de-France : 10 %



0 10 km

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Insee, recensement 2016



soit 8 points de plus que la moyenne régionale. Ce constat vaut quels que soient l'âge, le diplôme, ou le type d'emploi. Ces jeunes chez leurs parents sont aussi plus souvent actifs qu'ailleurs et leurs conditions de logement plus difficiles, du fait de familles plus nombreuses. Dans les familles modestes, l'arrêt précoce des études est plus fréquent, mais les conditions d'insertion professionnelle n'apportent pas l'autonomie financière permettant la décohabitation dans un contexte de pénurie et de cherté croissante des logements. Le cumul des difficultés ralentit leur accès à l'autonomie : ils sont plus souvent au chômage ; ceux qui ont un emploi, plus souvent moins diplômés, accèdent à des professions moins rémunérées ; et l'aide familiale pour accéder à un logement est plus limitée.

La géographie des familles ayant au moins un enfant de 25 à 34 ans confirme cette analyse. La part des familles avec des jeunes de plus de 25 ans est plus importante dans les secteurs les plus modestes dotés d'un parc social important, notamment dans la banlieue nord de Paris, à l'interface de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise. Elle dépasse 13 % dans les communes de Villepinte, Sarcelles, Arnouville, Villetaneuse, Roissy-en-France, Garges-lès-Gonesse, Goussainville, Stains, Aulnay-sous-Bois, Gonesse, La Courneuve ou encore Sevran. Elle est aussi élevée dans des secteurs modestes de grande couronne en politique de la ville comme Les Mureaux, Coulommiers, ou encore Vauréal et Noisiel en villes nouvelles. Dans les secteurs plus aisés, les parents peuvent davantage aider leurs enfants étudiants à payer un loyer. Les évolutions sur les dix dernières années attestent d'une cohabitation prolongée dans la plupart des secteurs agglomérés, mais sans lien explicite avec le revenu médian des communes. La part des familles avec des enfants de 25-34 ans s'accroît sensiblement : aussi bien dans des communes modestes comme Clichy-sous-Bois ou Villepinte ; des villes nouvelles telles Bussy-Saint-Georges, Vauréal, Torcy, Serris ; mais aussi dans des

communes aisées comme Sceaux, ou les 2^e et 3^e arrondissements de Paris. La cohabitation prolongée entre 2006 et 2017 s'observe, en effet, dans les deux parcs occupés traditionnellement par les familles : le parc social et le parc occupé en propriété. Un effet de miroir illustre bien cette évolution : dans les logements occupés en propriété, les jeunes natifs de 18-34 ans sont près de 40 000 de plus à vivre avec leurs parents et quasiment autant de moins (-42 000) à y vivre indépendamment ; de même dans le parc social, ils sont 40 000 de plus à vivre chez leurs parents, et 43 000 de moins à y vivre indépendamment. L'âge médian à la décohabitation des jeunes atteint 26,8 ans en 2017 dans les deux cas. Mais c'est dans le parc social que la durée de cohabitation a le plus augmenté depuis 2006 : +2,1 ans, pour une hausse de +0,9 an dans le parc en propriété, et 1 an dans l'ensemble du parc. Dans le parc social, le maintien des jeunes à des âges plus avancés n'a pu se faire qu'au prix de conditions de logement plus difficiles pour les familles.

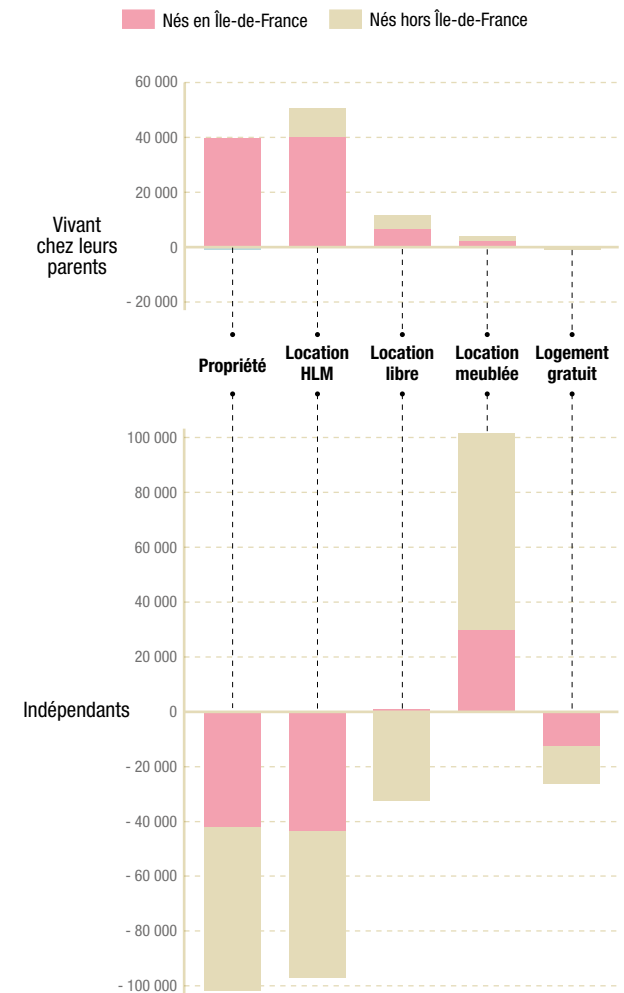
UN BOND DES JEUNES EN MEUBLÉS, NATIFS OU VENUS DE PROVINCE

Globalement, le nombre de jeunes Franciliens vivant dans un logement indépendant a donc baissé de 8 % entre 2006 et 2017, qu'ils soient nés dans la région (-67 000) ou ailleurs (-87 000). Ils sont nettement moins nombreux à vivre en propriété (-42 000 natifs ; -60 000 nés hors Île-de-France) ou dans le parc HLM (respectivement -43 000 et -54 000). Ils sont aussi moins souvent logés gratuitement (-12 000 et -14 000). Si le nombre de locataires d'un logement privé loué vide est resté stable chez les premiers (+1 000), il a diminué chez les jeunes nés hors de la région (-32 000). En revanche, les uns comme les autres sont nettement plus nombreux à vivre en meublés (+30 000 et +72 000).

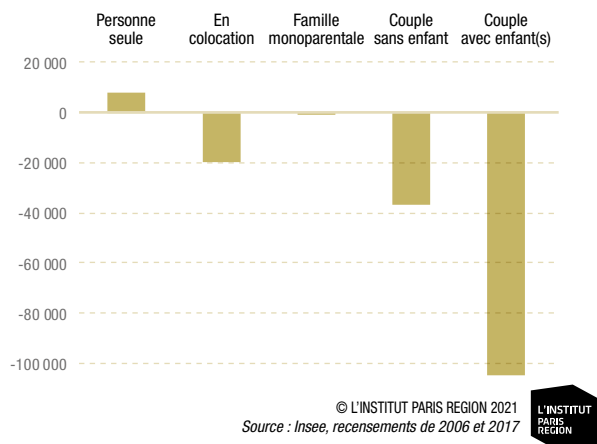
Entre 2006 et 2017, le nombre de meublés occupés par les jeunes a ainsi doublé, en progressant de 102 000 unités au

Cohabitation prolongée dans le parc HLM et le parc en propriété entre 2006 et 2017

Évolution des Franciliens de 18 à 34 ans selon le type de logement occupé

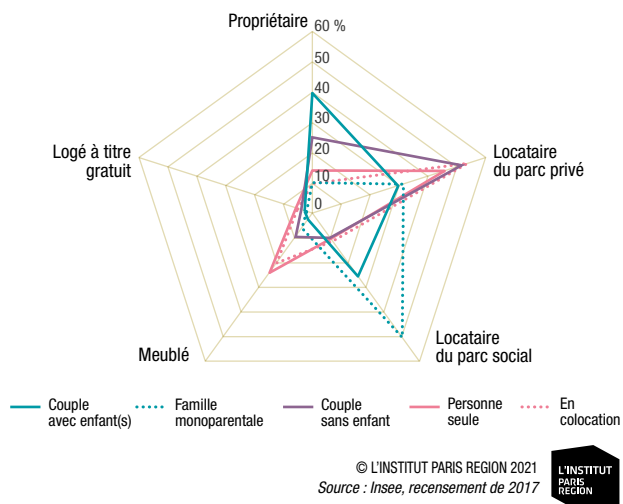


Forte baisse des jeunes vivant en couple entre 2006 et 2017



À chaque type de ménage, son logement

Statut d'occupation des jeunes Franciliens indépendants
selon le type de ménage en 2017



détriment de tous les autres statuts d'occupation. Des conditions fiscales plus favorables côté bailleurs et, dans une moindre mesure, le développement des résidences étudiantes privées expliquent ce « bond » des meublés. La part des jeunes Franciliens « indépendants » y logeant est passée de 6 % à 12 % : +7,8 points pour les non-natifs, deux fois plus que chez les natifs (+3,8 points). Cette évolution est très marquée chez les plus jeunes. En 2017, les trois quarts des jeunes occupants de ces meublés ne sont pas nés en Île-de-France. Cette proportion est de six sur dix pour les locataires du secteur libre. Le parc locatif privé loué vide reste néanmoins la principale destination des jeunes ayant gagné leur autonomie, tous lieux de naissance confondus : il accueille 41 % d'entre eux (39 % en 2006). À l'opposé, les jeunes sont moins souvent dans un logement occupé en propriété (26 % en 2017 contre 29 % en 2006) ou locataires du parc social (18 % en 2017 contre 21 % en 2006).

LE REcul DE L'ÂGE À L'INDÉPENDANCE S'EFFECTUE AU DÉTRIMENT DE LA MISE EN COUPLE

La période 2006-2017 atteste nettement d'un report et d'une baisse des mises en couple et des naissances. Ces évolutions se répercutent sur les types de logements occupés par les jeunes partis de chez leurs parents. En effet, les personnes seules et les cohabitants sans liens familiaux sont surtout locataires du parc privé et, dans une moindre mesure, locataires de meublés. Les couples sans enfant privilégient le locatif privé loué vide, délaissent les meublés, et commencent à accéder à la propriété. Les couples avec enfant(s) sont plus souvent propriétaires ou locataires en HLM, quand les familles monoparentales se tournent surtout vers le parc HLM (pour moitié) ou le parc privé locatif. Depuis 2006, la hausse des locations en meublés est avant tout le fait des personnes vivant seules (les trois quarts de la hausse) et, dans une moindre mesure, des ménages

sans famille et des couples sans enfant. Les meublés sont en effet six fois sur dix des studios. La baisse des ménages propriétaires à ces âges reflète le recul des couples avec ou sans enfant(s). Il faut aussi y voir en filigrane l'impact de la montée du chômage jusqu'en 2015 sur l'accès à la propriété. Avoir un emploi conditionne fortement l'obtention d'un crédit : neuf accédants à la propriété de moins de 35 ans sur dix occupent un emploi. Le recul des locations HLM reflète aussi majoritairement celui des couples. Si la dégradation de la situation de l'emploi a contribué au maintien plus tardif des jeunes chez leurs parents, le coût de cette indépendance (loyers, hausse de prix de l'immobilier), la concurrence des locations touristiques [1] et la difficulté d'accès au parc social quand on vit seul, entrent aussi en ligne de compte.

LES JEUNES SONT LES PREMIERS À PÂTIR DE LA HAUSSE DES LOYERS DANS LE PRIVÉ

Quatre jeunes Franciliens sur dix partis de chez leurs parents vivent dans le parc privé. Nouveaux locataires, ils sont en première ligne des hausses de loyer par les propriétaires à l'occasion du changement de bail. Dans l'agglomération parisienne, selon les travaux de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (Olap), en janvier 2020, le loyer des emménagés récents est supérieur de 22 % à celui des ménages occupant leur logement depuis plus de dix ans [2]. Les jeunes sont par ailleurs à la recherche de petits logements, or l'Olap souligne aussi la dégressivité du loyer au m² quand le nombre de pièces augmente : le coût des éléments d'équipement (cuisine, salle d'eau, W.-C.) rapporté à la surface du logement diminue en effet lorsque celle-ci s'accroît. Dans l'agglomération parisienne, les emménagés récents dans un studio payent ainsi un loyer au m² supérieur de 21 % au loyer moyen des nouveaux emménagés. S'ajoute à ces deux éléments la hausse des loyers supportée par les emménagés récents du secteur libre de respectivement 21 %

(studio) et 20 % (2 pièces) dans l'agglomération parisienne entre janvier 2008 et janvier 2020 (Olap), au-delà donc de l'inflation (+12,1 %). Ces hausses traduisent la tension sur le parc locatif libre, et notamment à Paris, avec les transferts de logements locatifs libres vers le parc social ou la propriété occupante, mais aussi vers une offre meublée. Plus récemment s'y est ajoutée la montée des locations saisonnières à Paris qui réduit d'autant la disponibilité du parc locatif.

UN ACCÈS AU PARC SOCIAL DIFFICILE, QUEL QUE SOIT L'ÂGE

Un des moyens de contourner les prix plus élevés du parc libre est d'entrer dans le parc social. En 2017, 16 % des ménages locataires du parc social ont une personne de référence de moins de 35 ans, alors que ces derniers constituent près de 24 % des ménages franciliens. Ce sont principalement des familles monoparentales ou en couple avec enfant(s). Fin 2019, 254 000 jeunes Franciliens de moins de 35 ans étaient demandeurs d'un logement social et 28 000 avaient bénéficié d'une attribution au cours



de l'année (soit 36 % de l'ensemble des demandeurs et 39 % de l'ensemble des attributions). L'offre reste largement insuffisante au regard de la demande, mais la pression de la demande n'est pas plus forte pour les jeunes que pour leurs aînés : on compte une attribution pour neuf demandes parmi les moins de 35 ans, une pour dix demandes chez les 35 ans et plus. La situation des moins de 25 ans apparaît toutefois nettement plus complexe (15 demandes pour 1 attribution).

Plus du tiers des demandeurs âgés de moins de 25 ans est sans emploi ou au chômage, ce qui limite fortement leur solvabilité (environ un quart pour l'ensemble des demandeurs). Par ailleurs, ils sollicitent très majoritairement des petits logements, sur lesquels s'exerce une très forte tension, les T1 et T2 ne représentant que 30 % du parc social francilien selon le Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS).

Leur situation familiale conditionne aussi leur entrée dans le parc social. Quel que soit l'âge du demandeur, les familles avec enfant(s) sont nettement surreprésentées parmi les ménages ayant obtenu un logement. Or les 18-24 ans et les 25-29 ans sont principalement des personnes seules ou des couples sans enfant.

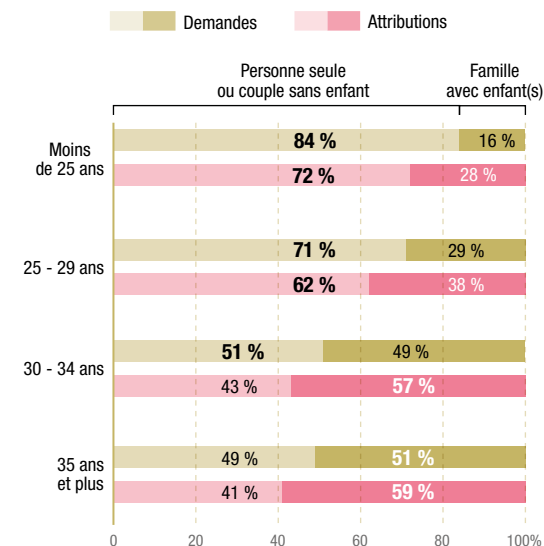
Même si les jeunes demandeurs de logement social sont plus fréquemment hébergés par leurs parents qu'en moyenne (38 % des moins de 25 ans, 26 % pour les 25-29 ans, 16 % pour les 30-34 ans, contre 7 % des 35 ans et plus), leur situation vis-à-vis du logement est très variée (locataires du parc privé, logés en résidence sociale ou en structures d'hébergement, etc.). Un quart des demandeurs âgés de 30-34 ans réside déjà au sein du parc social, en tant que locataire en titre.

Comme leurs aînés, près des deux tiers des jeunes demandeurs vivent en petite couronne. En revanche, ils formulent davantage le souhait de quitter leur département de résidence actuel (21 % contre 14 %). Ils sont un peu moins nombreux à cibler Paris (23 %) que les plus de 35 ans (26 %).

**LES FAMILLES AVEC ENFANT(S)
SONT NETTEMENT
SURREPRÉSENTÉES PARMI
LES MÉNAGES AYANT OBTENU
UN LOGEMENT SOCIAL.
OR LES 18-24 ANS
ET LES 25-29 ANS SONT
PRINCIPALEMENT DES PERSONNES
SEULES OU DES COUPLES
SANS ENFANT.**

Demandes et attributions de logements sociaux

Les familles franciliennes surreprésentées
parmi les ménages ayant obtenu un logement social



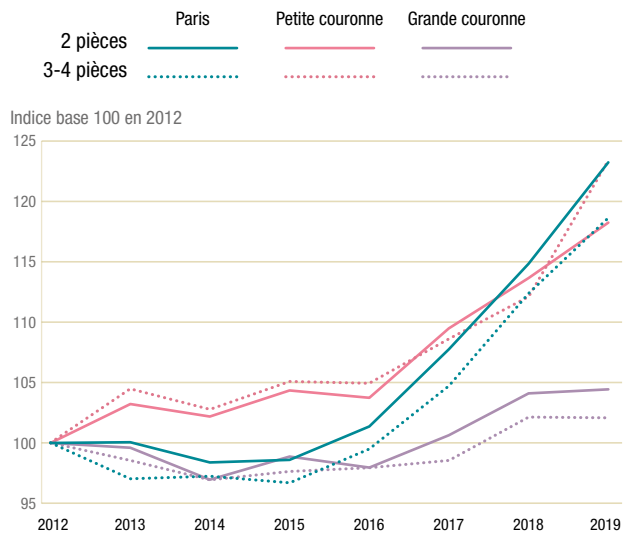
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Infocentre SNE, traitements Drhl - SOEE
(attributions en 2019 et demandes actives au 31/12/2019)



L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ DES JEUNES EN HAUSSE DEPUIS 2012

Après un recul marqué de l'accès à la propriété dû à la crise de 2008, qui a touché davantage les jeunes, l'accession repart à la hausse depuis 2012. Le nombre d'acquéreurs d'appartements de moins de 35 ans est passé de 46 000 en 2006 à 25 000 en 2012, puis a remonté à 39 000 en 2019. La reprise a été plus marquée chez les jeunes (+57 % entre 2012 et 2019 contre +36 % pour les plus âgés). Les jeunes représentent ainsi près de 40 % des acquéreurs d'appartements en 2019, contre 36 % en 2012. La très grande majorité des jeunes ayant acheté un appartement en 2019 a entre 25 et 34 ans (92 %), et ce taux est en augmentation depuis 1999.

Évolution des prix des appartements anciens entre 2012 et 2019



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : ADSN - BIEN - Notaires du Grand Paris ; traitements Drhl - SOEE ; juin 2021



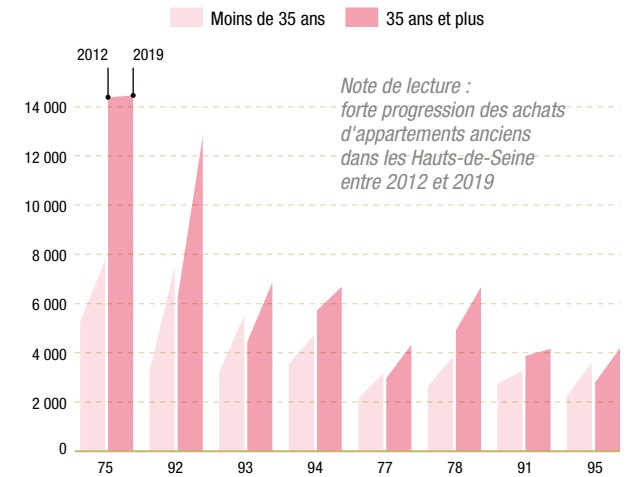
En 2019, les jeunes achètent un peu moins souvent à Paris (20 % des achats) que les autres ménages (24 %) et privilégient la petite couronne (45 % des achats). La progression des achats a été très forte dans les Hauts-de-Seine depuis 2012 et notable en Seine-Saint-Denis, quel que soit l'âge.

Le renchérissement du marché immobilier contribue à la progression des professions à haut niveau de revenus parmi les jeunes accédant à la propriété et entraîne une éviction des ménages aux niveaux de revenus intermédiaires ou bas. La hausse des prix entre 2012 et 2019 a été nettement plus marquée à Paris (+23 % pour les T2 et +19 % pour les T3-T4) et en petite couronne (respectivement +18 et +23 %) qu'en grande couronne (respectivement +4 et +2 %).

Le marché francilien est ainsi de plus en plus réservé aux cadres et professions intellectuelles supérieures. Un constat que l'on retrouve chez les jeunes : la part des acquéreurs cadres est passée de 32 % en 2012 à 41 % en 2019, celle des professions intermédiaires de 32 % à 34 %. À Paris, compte tenu des prix élevés de l'immobilier, la part des cadres est encore plus forte (59 %). Elle atteint 45 % en petite couronne. En Seine-Saint-Denis, le nombre de jeunes cadres ayant acheté un appartement a quintuplé entre 1999 et 2019. C'est dans ce département et dans celui du Val-d'Oise que la part des jeunes parmi les acquéreurs est la plus élevée (respectivement 45 % et 46 %). En grande couronne, les professions intermédiaires sont surreprésentées parmi les jeunes acquéreurs (39 %).

Les jeunes, étudiants ou actifs, peuvent aussi bénéficier d'aides familiales ou publiques (bourse, APL, garantie locative) pour accéder à leur premier logement indépendant. Les premières sont décisives, mais sources d'inégalités entre les jeunes, les secondes sont pour la plupart ciblées sur les plus modestes. Les allocations logement réduisent fortement la charge de loyer, même s'il a été maintes fois pointé l'effet inflationniste de ces aides sur

Évolution de l'achat d'appartements anciens entre 2012 et 2019

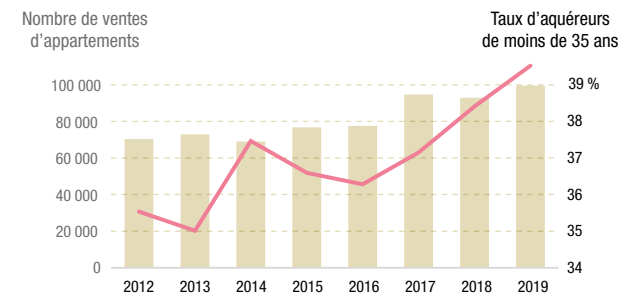


Note de lecture : forte progression des achats d'appartements anciens dans les Hauts-de-Seine entre 2012 et 2019

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : ADSN - BIEN - Notaires du Grand Paris ; traitements Drhl - SOEE, juin 2021



Évolution des ventes d'appartements anciens et de la part des acquéreurs de moins de 35 ans en Île-de-France



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : ADSN - BIEN - Notaires du Grand Paris ; traitements Drhl - SOEE, juin 2021



le coût des loyers. Autres obstacles rencontrés par les jeunes pour l'obtention d'un logement : la caution demandée s'élève à une ou deux fois le montant du loyer hors charges (locatif libre ou meublé), et il est souvent exigé que les revenus représentent trois fois le montant du loyer. Pour répondre en partie à ces difficultés, Action Logement a mis en place la garantie Visale (Visa pour le logement et l'emploi) pour les moins de 31 ans. Cette caution locative garantit le paiement du loyer et des charges locatives au propriétaire en cas de défaillance de paiement. Ces aides restent un élément clé du passage à l'indépendance. ■

*Voir en annexes *Glossaire* et *Bibliographie*.

LE RENCHÉRISSEMENT
DU MARCHÉ IMMOBILIER
CONTRIBUE À LA PROGRESSION
DES PROFESSIONS À HAUT NIVEAU
DE REVENUS PARMIS LES JEUNES
ACCÉDANT À LA PROPRIÉTÉ...
LA PART DES ACQUÉREURS CADRES
EST PASSÉE DE 32 % EN 2012
À 41 % EN 2019.

Sources de données

Le **mode de cohabitation** des jeunes et les types de logement dans lesquels ils vivent sont appréhendés via le recensement de la population. La juxtaposition de deux photographies en 2006 et 2017 ne permet pas de rendre compte des parcours. Un jeune qui est chez ses parents peut, en effet, avoir déjà vécu seul par le passé (fin d'études, retour chez les parents suite à une séparation, par exemple). Le calcul de l'âge médian à la décohabitation ne peut rendre compte de ces trajectoires.

L'évolution des **loyers du parc privé** repose sur les données de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (Olap). <https://www.observatoire-des-loyers.fr/>

L'**inflation** est calculée à partir de la série de l'Insee sur l'Indice des prix à la consommation (base 2015 - Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé - France - Ensemble hors tabac).

Le Système national d'enregistrement (SNE) recense l'ensemble des **demandes de logement social**. Chaque ménage désirent être logé doit remplir un formulaire dont les renseignements sont compilés dans le SNE (y compris s'il réside déjà dans le parc social). Par la suite, lorsqu'un logement est attribué, le bailleur enregistre l'information dans le SNE. L'ensemble de ces données permet de connaître le profil des demandeurs ainsi que les caractéristiques des ménages ayant bénéficié d'une attribution. L'étude exploite les demandes actives au 31/12/2019 (ménages résidant en Île-de-France et souhaitant obtenir un logement social dans une commune francilienne) et les attributions réalisées au cours de l'année 2019 (ménages résidant précédemment en Île-de-France et ayant obtenu un logement social dans une commune francilienne).

Les données sur le parc locatif social conventionné proviennent du Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS), tenu par le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique (données au 1^{er} janvier 2019).

Les données localisées sur les **ventes d'appartements** sont issues de la base Bien des notaires. Cette base indique un numéro unique par transaction, mais ne permet pas d'identifier la personne achetant le bien (pas de numéro unique propriétaire). Plusieurs biens peuvent avoir été achetés par la même personne, ce qui est moins probable chez les jeunes.



Entre petits boulots et recherche d'appartement : un parcours semé d'embûches pour les jeunes en quête d'autonomie

Isabelle Barazza, L'Institut Paris Region

JULIE, (24 ans), **étudiante à Sciences Po Paris**

Julie a vécu à Vanves (92) chez ses parents jusqu'à son entrée en classe préparatoire au lycée Lakanal de Sceaux (92). Sa situation devenait compliquée dans l'appartement familial, car elle partageait une chambre avec son frère. Elle choisit donc d'intégrer l'internat à Lakanal pour gagner un peu en indépendance et intimité. Après ses deux années de prépa, elle trouve une chambre à la Cité internationale universitaire de Paris (14^e arrondissement), toujours partagée afin de bénéficier d'un loyer réduit (320 €/mois). Depuis quatre ans, elle occupe une chambre de bonne de 10 m² dans un quartier central de la capitale, pour un loyer mensuel de 560 € charges comprises. Elle est aidée par ses parents et reçoit deux bourses mensuelles : celle du Crous (100 €) et celle de Sciences Po (75 €). Elle perçoit également l'APL, dont le montant a été réduit à 200 €. Avant la réforme des APL dites « en temps réel », cette allocation s'élevait à 254 € mensuels. Pour compléter ses revenus, Julie a longtemps donné des cours particuliers. Les stages en entreprises lui ont permis depuis de les augmenter quelque peu, le dernier ayant été rémunéré 1 000 € bruts mensuels.

La crise sanitaire est venue grandement bouleverser le quotidien de Julie. Lors du premier confinement, elle reste cloîtrée dans sa chambre de bonne. Les cours à Sciences Po sont suivis en visioconférences, « des conditions pas très stimulantes », et le reste de la journée consacré à la quête d'une formation en alternance. La solitude dans cet espace de vie réduit et les recherches inabouties du fait

d'une situation générale de blocage l'affectent particulièrement. Pour le deuxième confinement, elle est accueillie chez des amis qui occupent un appartement plus spacieux. Par la suite, Julie effectue un stage dans les locaux d'une entreprise audiovisuelle, qui accorde la possibilité aux étudiants de se rendre sur place compte tenu de leur situation délicate. Elle peut ainsi échanger quotidiennement avec d'autres stagiaires.

Cette expérience du confinement a modifié radicalement les aspirations et projets résidentiels de Julie. Jusqu'à

“ LONGTEMPS, JE N'AI CONNU
QUE DES CHAMBRES
PARTAGÉES... ”

présent très attachée à son indépendance et à son logement autonome, même de petite surface, elle tend aujourd'hui à vivre plus entourée, notamment grâce à un projet de colocation avec ses amis. Et aussi « pour avoir enfin une machine à laver ! ». Aujourd'hui, Julie a terminé études et stages, et est en recherche active d'emploi, dans un secteur difficile d'accès : l'audiovisuel. L'emploi est pourtant la condition sine qua non pour intégrer cette colocation, dont une chambre doit se libérer prochainement. Le loyer mensuel à la chambre étant de 710 €/personne, des ajustements sont en train d'être discutés entre amis pour indexer le loyer à la surface. Par économie, Julie occuperait la plus petite chambre. ■



Gagner en indépendance. Avoir enfin une « chambre à soi ».



L'enfermement lors du premier confinement, sans aucun contact. La solitude. Une certaine précarité matérielle.



Fresque réalisée par l'artiste Tore / G. Lussot / L'Institut Paris Region

ÉLODIE, (22 ans), éducatrice spécialisée dans un foyer de l'Aide sociale à l'enfance

(Val-d'Oise, 95)

Élodie a obtenu son diplôme d'éducatrice spécialisée en juin 2021. Depuis deux ans, elle occupait un poste en CDD à temps plein dans un foyer pour enfants placés relevant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dans le Val-d'Oise (95). Son contrat a été depuis transformé en CDI.

Élodie rencontre de grandes difficultés pour se loger. Elle est officiellement domiciliée chez sa mère, qui réside au sein du parc social dans une commune limitrophe de celle où elle travaille, mais ne séjourne quasiment plus dans l'appartement familial. Des difficultés relationnelles avec sa mère et sa sœur, avec laquelle elle partageait une chambre, l'ont amenée à s'installer en alternance chez son père, qui réside dans les Hauts-de-Seine, et chez une amie qui l'accueille avec sa famille dans le Val-d'Oise. Un parcours résidentiel chaotique où elle ne peut se poser nulle part, ni bénéficier du moindre moment d'intimité : chez son père, qui loge avec sa compagne dans un petit F2, elle dort sur le canapé du salon ; chez son amie, elle partage la chambre de l'enfant du couple.

Entre son adresse administrative et ses deux foyers d'hébergement, localisés dans deux départements et trois communes, Élodie se sent totalement dispersée. Une situation très pesante qui lui fait aussi ressentir une grande gêne et une certaine culpabilité en « s'imposant » chez ses hôtes, dont elle vient « perturber l'intimité ». Sans compter ses difficultés pour rejoindre en transports en commun son lieu de travail val-d'oisien depuis les Hauts-de-Seine, lorsqu'elle séjourne chez son père.

Élodie a entamé le parcours de nombre de jeunes Franciliens en quête d'un logement. Son salaire de 1 500 euros nets ne lui permet pas d'accéder au parc de logement privé. Dans la commune où elle travaille

(desservie par le RERC, appréciée pour sa proximité avec Paris et ses espaces verts), les loyers des plus petites surfaces s'élèvent à 750/800 €/mois. Il lui est également impossible de régler le dépôt de garantie équivalent à trois mois de loyer. Ce marché très sélectif privilégie, par ailleurs, les couples bi-actifs. Élodie ne peut se tourner que vers le parc social. Elle a constitué un dossier de demande de logement pour obtenir le numéro de dossier unique, qui lui donne également accès aux offres du 1 % patronal. Le parc social étant très peu pourvu en petits logements, et la liste d'attente tellement longue, qu'elle poursuit ses recherches quotidiennes, notamment sur le site De Particulier à Particulier. Elle tente aussi de solliciter son très petit réseau : son amie l'a mise en relation avec un collègue de son mari employé dans le bâtiment, qui pourrait bientôt lui faire visiter deux appartements.

Élodie reste très réservée sur sa situation et n'expose jamais ses difficultés auprès de ses collègues de travail et de sa hiérarchie. D'autre part, ses parents ont des situations professionnelles qui ne leur permettent pas d'aider leur fille à prendre son autonomie dans de meilleures conditions : son père est employé dans un commerce de bouche, sa mère assistance de vie pour les personnes

âgées. Son père se porte toutefois garant pour une location. La prochaine étape pour Élodie est la prise de rendez-vous avec une assistante sociale du CCAS de sa commune de « résidence ». ■



Pas vraiment de « plus » dans une décohabitation obligée, sans réelle autonomie.



Pas de « domicile fixe ». Pas d'offre immobilière adaptée pour les jeunes qui débutent avec de bas salaires. L'insertion professionnelle ne permet pas l'accès au logement dans les circuits traditionnels. Des temps de transport élevés entre mes lieux d'accueil et mon travail. Une grande solitude face aux difficultés.



Adrien Nowak/Hans Lucas

“ UNE ERRANCE ÉPUISANTE ENTRE DEUX, VOIRE TROIS LIEUX D'HÉBERGEMENT. ”

FLORIAN, (22 ans), étudiant en master 2 à l'École d'urbanisme de Paris (Champs-sur-Marne, 77)

Florian a vécu chez ses parents à Versailles (78) jusqu'à l'âge de 20 ans. La famille, qui accueille quatre enfants âgés de 12 à 25 ans, est logée dans une maison avec jardin en cœur de ville. La cohabitation familiale s'est toujours déroulée sans ombre, entre autres grâce à ce confort résidentiel qui a permis à chaque enfant d'avoir sa propre chambre. Plus que l'aspiration à l'autonomie, qui a pu jouer en second ressort, le départ de Florian du domicile parental est lié à son entrée à l'École d'urbanisme de Paris, située à Champs-sur-Marne (77), à près d'1 h 40 en transport de Versailles. Pour se rapprocher de son école, il trouve une location à Noisy-le-Grand (93), la commune limitrophe.

Florian est issu d'une famille relativement privilégiée, mais la question financière a néanmoins été longuement discutée : le loyer du studio de 30 m² (charges comprises) se situait dans la tranche haute de ceux pratiqués dans ce secteur seine-et-marnais. Ses parents consentent néanmoins à en acquitter une partie (500 €) le temps d'une année universitaire, le studio étant d'autre part très bien aménagé, situé à proximité de l'école, près de la gare et des commodités. Le reste sera complété par l'APL (200 €). Aucun moyen pour Florian de participer aux frais, le programme intense des cours ne lui laissant guère la possibilité de mener d'autres activités, ne serait-ce que pour un job d'appoint. Pour l'heure, il reste donc dépendant de ses parents.

Lors du premier confinement, il est inscrit en licence de géographie à la Sorbonne, et vit encore chez ses parents. Il a pu suivre tous ses cours à distance, même si l'organisation dématérialisée était complexe et peu souple. Lors du deuxième confinement, il quitte Noisy pour retourner

vivre chez ses parents (avec une perte de deux mois de loyer) et suit ses cours en visioconférences, quasi sans interruption 8 h/jour. Toutefois, l'École d'urbanisme de Paris à visée professionnalisante propose un enseigne-

“ J'AI CONSCIENCE DE BÉNÉFICIER
D'UNE GRANDE SÉCURITÉ
EN POUVANT RETOURNER VIVRE
CHEZ MES PARENTS
DANS LES PÉRIODES DE TRANSITION
OU DE CRISE SANITAIRE,
PAR EXEMPLE ”

ment diversifié, dont des ateliers et des rencontres avec des professionnels qui se prêtent mal à l'enseignement à distance. C'est la discipline développée lors de ses années en classes préparatoires qui, selon Florian, a facilité l'assimilation des savoirs et des compétences dans ces conditions dégradées. Cette année et demie de confinement s'est soldée par une baisse de moral et un « fort sentiment de saturation », partagés par la majorité des étudiants. Ses bonnes conditions de logement dans un contexte familial favorable, et grâce à une connexion Internet efficace, lui ont toutefois permis de traverser sans trop d'encombre cette période déstabilisante. Installé depuis septembre 2021 à Amsterdam dans le cadre d'un échange universitaire, Florian fait l'expérience d'une nouvelle conception urbaine, assez contrastée avec celle de Paris, « moins violente » dans sa forme et ses modalités de cohabitation sociale : ville à taille humaine, qualité de vie au rendez-vous (« on peut se baigner dans

les canaux ! »), logement adapté plus facile d'accès pour les étudiants étrangers qui ne restent qu'un semestre (l'université a développé des partenariats avec les bailleurs sociaux pour les loger), etc. Amsterdam connaît certes la même pression immobilière qu'à Paris, la surenchère des loyers (800 à 1 000 € pour un studio dans le parc privé, avec une qualité très variable), mais la vie lui semble plus agréable. Il apprécie sa colocation internationale plutôt confortable, avec une cuisine/pièce-à-vivre, des chambres individuelles et deux salles de bains à partager entre quatre colocataires (570 €/mois CC, possibilité d'une bourse Erasmus d'environ 150 € mensuels).

Florian sera de retour en janvier 2022 pour terminer sa formation, soutenir son mémoire et commencer son stage de fin d'études. La question de l'installation en Île-de-France reste en suspens. Les offres professionnelles dans le secteur de l'urbanisme y sont plus nombreuses (projet du Grand Paris) et la proximité familiale constitue un grand atout. Mais Florian étudiera aussi volontiers les opportunités en régions, voire à l'international, à moins qu'il ne complète sa formation par une année supplémentaire afin d'acquérir une compétence spécifique. Il a conscience que le domicile familial demeure une base arrière, vers laquelle il pourra se replier lors de périodes de transition (retour de stage, fin de parcours universitaire, recherche du premier emploi et début de la vie professionnelle, etc.), ou de crise comme celle de la Covid. ■



L'apprentissage de l'autonomie. L'ouverture sur le monde grâce aux échanges universitaires européens.



Le manque d'espace dans de petits appartements, une certaine solitude, qui m'ont conduit à retourner chez mes parents lors du confinement.



F. Dugeny/L'Institut Paris Region





ANNEXES

Glossaire

Âge moyen à la maternité

L'âge moyen à la maternité est calculé pour une génération fictive de femmes qui aurait à chaque âge la fécondité par âge de l'année considérée.

Agglomération parisienne

L'agglomération parisienne correspond à l'unité urbaine de Paris. Elle est basée sur la continuité du bâti. Les contours de l'unité urbaine de Paris ont été revus par l'Insee en 2020. Dans son périmètre actuel, l'agglomération de Paris comprend 411 communes, Paris comptant comme une seule commune. Dans son périmètre de 2010, elle comprenait 409 communes. Le découpage géographique de 2020 intègre les fusions de communes opérées depuis 2010. En outre, deux communes ont été ajoutées à l'agglomération : Boissise-la-Bertrand et Serris, toutes deux en Seine-et-Marne.

Allocataire, foyer allocataire et population couverte

Les allocataires sont les personnes bénéficiaires d'une ou plusieurs prestations versées par les caisses d'allocations familiales (CAF), au regard de leur situation familiale et/ou monétaire, ou ayant reçu une allocation pour la rentrée scolaire de leur(s) enfant(s). Le foyer allocataire est composé de l'allocataire lui-même (personne de référence), de son conjoint éventuel, de ses enfants, et de tout autre personne à charge prise en compte dans le calcul des prestations. L'ensemble de ces personnes constitue la population couverte par une ou plusieurs prestations de la CAF.

Bas revenus, seuil de pauvreté

Un foyer allocataire est dit à « bas revenus » ou « allocataire pauvre » lorsque son revenu par unité de

consommation (RUC) est inférieur au seuil de pauvreté. Celui-ci est fixé à 60 % du revenu médian par unité de consommation (UC) de la population enquêtée par l'Insee lors de la dernière enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), actualisée de l'évolution des prix. En 2013, il est de 1 021 € par mois par UC et en 2017, de 1 052 €.

Pour comparer les revenus des foyers allocataires aux configurations familiales dissemblables, on considère un revenu par UC. Elles sont déterminées de la façon suivante :

- 1 pour l'allocataire, ou 1,2 pour l'allocataire monoparental ;
- 0,5 par adulte supplémentaire et enfant âgé de 14 ans ou plus ;
- 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

Cette échelle diffère des pratiques habituelles de l'Insee et d'Eurostat, en accordant aux familles monoparentales 0,2 unité supplémentaire.

Espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne des populations, une fois annulé l'effet de la structure par âge de cette population. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle représente la durée moyenne de vie d'une génération fictive soumise, à chaque âge, aux taux de mortalité observés dans un territoire au cours de la période considérée.

L'espérance de vie à l'âge « x » (35 ou 60 ans par exemple) représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge « x » (dans les conditions de mortalité par âge de la période considérée et une fois annulé l'effet structure par âge comme pour l'espérance de vie à la naissance).

Espérance de vie sans incapacité (EVSI)

L'espérance de vie sans incapacité (EVSI), ou espérance de vie en bonne santé, sont des indicateurs qui combinent les données de mortalité et d'incapacité pour rendre compte de la « qualité » des années de vie. Les indicateurs d'espérance de vie en bonne santé combinent les données de mortalité et de santé. Ils indiquent le nombre moyen d'années vécues en bonne et en mauvaise santé au sein de l'espérance de vie totale, compte tenu des conditions de mortalité et de santé du moment. Il existe autant d'indicateurs d'espérance de vie en bonne santé que d'indicateurs de santé (bonne santé perçue, sans maladies chroniques, sans incapacité, sans dépendance).

Femmes nées à l'étranger/femmes immigrées

Selon l'Insee, un immigré est une personne née dans un pays étranger sans être française à la naissance et résidant habituellement en France. Les femmes nées françaises à l'étranger de parents expatriés vivant en France ne sont pas immigrées selon cette définition. Eurostat établit ses comparaisons internationales en fonction du lieu de naissance, indépendamment de la nationalité.

Immigré

Un immigré est une personne née étrangère dans un pays étranger et résidant en France, naturalisée française ou portant toujours une nationalité étrangère.

Indice de concentration de l'emploi

L'indice de concentration de l'emploi correspond au ratio entre les emplois et les actifs occupant un emploi.

Indices de dissimilarité, concentration, ségrégation

L'indice de dissimilarité compare la distribution spatiale

de deux sous-populations. Il mesure la proportion de ménages d'un groupe donné (immigrés, ménages de cadres, etc.) qui devraient changer de commune afin d'obtenir la même distribution géographique d'un autre groupe (Français de naissance, ouvriers, etc.).

L'**indice de concentration** ou de **ségrégation** est bâti sur le même modèle, mais prend comme référence l'ensemble des ménages ou de la population étudiée.

Logement inoccupé

Il s'agit des logements vacants, résidences secondaires et logements occasionnels en particulier destinés à la location touristique de courte durée. Autrement dit, de l'ensemble des logements non affectés à la résidence principale.

Ménage

Un **ménage** au sens du recensement désigne l'ensemble des personnes qui partagent le même logement de façon habituelle et à titre principal, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Migrant, migration

Un **migrant** est une personne recensée dans une résidence différente de celle qu'elle occupait un an auparavant depuis le recensement de 2013, cinq ans auparavant pour les recensements de 2006 à 2008. Ne sont pas comptabilisées les personnes parties à l'étranger, celles décédées ou celles ayant fini par revenir dans la zone de départ au cours de la période couverte.

Une **migration** est un déplacement conduisant à un changement de résidence. Le trajet origine-destination identifié par le recensement est la résultante de l'ensemble des migrations effectuées. Pour les échanges avec l'étranger, seuls les entrants sont connus.

Mortalité

Taux de mortalité infantile : indicateur calculé en rapportant le nombre d'enfants morts avant l'âge de 1 an au nombre total d'enfants nés vivants. Cette statistique est exprimée pour 1 000 naissances (‰).

Taux de mortalité prématurée : nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année. Avant 65 ans, le poids des comportements à risque (alcoolisme, tabagisme, conduites dangereuses, etc.), ou des expositions défavorables à la santé (expositions professionnelles, etc.) sur la mortalité, est particulièrement important. Cet indicateur est donc utilisé pour mesurer les décès qui pourraient être évités par une amélioration des pratiques de prévention, des conditions de vie, etc. Il est par ailleurs un marqueur des inégalités socio-spatiales de mortalité.

Taux standardisé ou comparatif de mortalité : taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population de référence, population France entière au recensement 2006. Les décès sont classés en âge révolu. L'indicateur est calculé sur trois années et exprimé pour 100 000 habitants. La standardisation est une méthode utilisée lorsque l'on souhaite comparer la mortalité de populations aux structures par âges différentes. Une population plus jeune aura, en effet, un taux brut de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants) moins élevé qu'une population plus âgée, sans cette correction.

Natalité, fécondité

La **natalité** est en général exprimée en nombre de naissances par habitant et la **fécondité** en nombre d'enfants par femme.

Le **taux de fécondité à un âge donné** (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge domiciliées dans un territoire au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des

femmes de même âge dans ce territoire. Dans l'article de l'ouvrage, la fécondité par âge est mesurée en croisant les données d'état civil, les estimations localisées de population et les données de recensement sur la répartition par pays de naissance des femmes. Seule exception, la fécondité selon le niveau de diplôme qui est calculée à partir des seules données du recensement et des femmes qui vivent ou non avec un enfant de moins d'un an une année donnée.

L'indicateur conjoncturel de **fécondité** (ICF), ou indice de fécondité, est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants d'une génération fictive de femmes qui connaîtrait, tout au long de sa vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est généralement exprimé en « nombre d'enfants par femme ». C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

Le taux de **natalité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année dans un territoire. Son niveau dépend non seulement de la fécondité des femmes, mais aussi de la structure par âge de l'ensemble de la population. À fécondité identique, la natalité paraîtra d'autant plus faible que la part des personnes âgées de 50 ans ou plus est importante.

Natif, native

Un **ménage « natif »** est un ménage dont la personne de référence est née française

Navette, navetteur, navettage

Une **navette domicile-travail** correspond au déplacement d'un actif entre son lieu de résidence et son lieu de travail. Les **navetteurs** sont donc les actifs qui travaillent dans une commune différente de celle où ils résident.

Origine

L'**origine** renvoie au pays de naissance et à la nationalité à la naissance. Les personnes nées à l'étranger peuvent avoir deux parents français et être françaises à la naissance. Les autres sont étrangers à la naissance et certains (40 %) ont acquis la nationalité française depuis leur installation en France. Dans cet ouvrage, le terme « origine » recouvre l'ensemble des immigrés.

Personne de référence du ménage

La **personne de référence** du ménage est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Seuls importent le fait d'apporter ou non des ressources au ménage, le fait d'être actif ou non, et l'âge. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une, ou de l'homme le plus âgé, en donnant priorité à l'actif le plus âgé.

Personne vivant hors ménage

Sont considérées comme vivant hors ménage : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention, etc.).

Portée de déplacement

La portée correspond à la distance à vol d'oiseau entre les centres de communes des lieux de résidence et de travail. Afin d'avoir des distances comparables aux deux recensements, les actifs résidant en 2007 dans une commune ayant fusionné ont été relocalisés dans la commune nouvelle de 2017.

Régions métropolitaines

Les **régions métropolitaines** sont des régions définies par la Commission européenne et utilisées habituellement par Eurostat pour des comparaisons internationales.

Chacune d'elles compte une ou plusieurs régions NUTS 3 (Nomenclature des unités territoriales statistiques, 3^e niveau) peuplées de 150 000 à 800 000 habitants. Chaque agglomération est représentée par au moins une région NUTS 3. Si, dans une région NUTS 3 limitrophe, plus de 50 % de la population vit également dans cette agglomération, elle est incluse dans la région métropolitaine.

Revenu par unité de consommation (RUC)

Pour comparer les revenus des foyers allocataires aux configurations familiales dissemblables, on rapporte ces revenus au nombre d'unités de consommation (UC) des foyers. Les unités de consommation sont calculées de la façon suivante :

- 1 point pour l'adulte de référence du foyer ;
- +0,5 par adulte supplémentaire et enfant âgé de 14 ans ou plus dans le foyer ;
- +0,3 par enfant de moins de 14 ans ;
- +0,2 en cas de monoparentalité (ajout opéré par les CAF au-delà de la définition de l'Insee et d'Eurostat).

Solde naturel, excédent naturel, accroissement naturel

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'**excédent naturel** ou d'accroissement naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Les données 2020 sur les décès utilisées dans l'ouvrage sont provisoires. Il s'agit du nombre de décès en 2020 arrêté au 15 février 2021. Les naissances 2020 par département et région ont été estimées par L'Institut Paris Region.

Solde migratoire

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Taux d'emploi

Rapport entre le nombre d'emplois localisés sur un territoire et le nombre d'actifs (occupés+chômeurs) qui y résident (15-64 ans). Cet indicateur permet de mesurer l'attractivité économique d'un territoire. Par exemple, lorsqu'il est inférieur à 1, le nombre d'emplois sur le territoire est inférieur au nombre de résidents actifs. Le territoire est alors qualifié de résidentiel.

Taux de création d'emploi

Sur une année, le taux de création d'emploi correspond à la variation de l'emploi entre le début et la fin de l'année sur la moyenne du volume de l'emploi en milieu d'année. Par extension, sur une période de plusieurs années, le taux de création correspond à la somme des variations annuelles d'emploi sur la période rapportée à la somme des emplois annuels calculés en milieu d'année.

Zone d'emploi

Une **zone d'emploi** (découpage Insee 2020) est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Ce découpage est adapté pour l'étude du marché du travail. Le découpage se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2016. L'algorithme utilisé est celui préconisé par Eurostat, LabourMarketAreas, disponible en open source. ■



MELODY

Inspir Eng

AMOR

AMO

Nicoleta & Rana

JOYEUX ANNIVERSAIRE
CHERIE SOPHIE
JETAME

Razorbacks
2013
PARIS

J'AI ME AUSSI
LE PICARD

Yot

JUAN AV

MANUE

REBECA

Shanille
a Camellia
23/08/13

MANUE

MANUE

MANUE

D.A.D
IN PARIS

HALEY

MANUE

MANUE



Bibliographie

1. Dynamiques urbaines

Paris, Londres, New York : regards croisés sur la démographie de trois métropoles mondiales

- [1] “Most people leaving London for other parts of the UK are moving into owner occupation. The increased difficulty in obtaining a mortgage has limited the ability of many families to leave London” in John Hollis, “Focus on London 2010 - Population and Migration”, Greater London Authority, 2010, p.13. <https://cutt.ly/gjJghpu>
- [2] Clark Ken, Drinkwater Stephen, Robinson Catherine, “Migration, Economic Crisis and Adjustment in the UK”, IZA Discussion Paper N°8410, August 2014. <http://ftp.iza.org/dp8410.pdf>
- [3] Walsh Peter William, “Q&A: The UK’s new points-based immigration system after Brexit”, The Migration Observatory, Centre on Migration, Policy and Society (COMPAS), University of Oxford, April 27, 2020. <https://cutt.ly/ljJhL22>
- [4] Waldron Daniel, Sanwar Ali, “Boris Johnson plans UK visa overhaul for Hong Kong citizens”, workpermit.com, 2020-06-05. <https://cutt.ly/CjJkoj4>
- [5] Frey William H., “The 2010s may have seen the slowest population growth in U.S. history, census data show - A 2020 census preview of population and congressional reapportionment”, Brookings Institution, January 2, 2020. <https://cutt.ly/4jJldbl>
- [6] Frey William H., “How migration of millennials and seniors has shifted since the Great Recession”, Brookings Institution, January 31, 2019. <https://cutt.ly/zjJLMz>
- [7] “Most of the Counties with the Largest Population Gains Since 2010 are in Texas”, United States Census Bureau, March 26, 2020. <https://cutt.ly/ujJzMJl>
- [8] O’Connor Michael, Portes Jonathan, “Estimating the UK population during the pandemic”, Economic Statistics Centre of Excellence (ESCOE), January 14, 2021. <https://cutt.ly/JjM2b5Z>
- [9] Dijkstra Lewis, Poelman Hugo, Veneri Paolo (2019), “The EU-OECD definition of a functional urban area”, OECD Regional Development Working Papers, n°2019/11, Paris, éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/d58cb34d-en>
- [10] Base des cités et des aires urbaines fonctionnelles (FUA), Eurostat. <https://www.insee.fr/fr/information/3642744>
- [11] Methodological manual on territorial typologies, Eurostat, 2019.
- L’attractivité des franges de l’Île-de-France se confirme**
- Borey Grégoire *et al.*, « Une influence francilienne établie au nord et en croissance à l’ouest », Insee Analyses Île-de-France, n°110, novembre 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4253794>
 - Léon Olivier, « L’agglomération parisienne dans le Bassin parisien : une influence forte au nord et à l’ouest et plus modérée à l’est », *Insee Analyses Île-de-France*, n°115, février 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4311909>
 - Rapport sur la cohésion des territoires, Commissariat général à l’égalité des territoires (CGET), juillet 2018. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/184000553.pdf>
- Baisse des naissances et de la fécondité : l’Île-de-France, région la moins touchée**
- « Nombre de naissances en 2021. Avril 2021 : la hausse de mars se poursuit », *Chiffres détaillés*, Insee, 27/05/2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5388165>
 - Bagavos Christos, “On the multifaceted impact of migration on the fertility of receiving countries: Methodological insights and contemporary evidence for Europe, the United States, and Australia”, *Demographic research*, volume 41, article 1, pages 1-36, published 2 July 2019. <https://www.demographic-research.org/Volumes/Vol41/1/>
 - Davie Emma, Mazuy Magali, « Fécondité et niveau d’études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement », dans *Population*, 2010/3, vol. 65, Institut national d’études démographiques (Ined), pp. 475-511.

- Desplanques Guy, « Les disparités géographiques de fécondité en France », *Espace populations sociétés*, 2011/3. <https://doi.org/10.4000/eps.5258>
- Domergue Florent, Mainguené Alice, « La fécondité des descendantes d'immigrés est proche de celle de la population majoritaire », *Infos migrations*, n°79, ministère de l'Intérieur, août 2015.
- Héran François, Pison Gilles, « Deux enfants par femme dans la France de 2006 : la faute aux immigrées ? », *Population & Sociétés*, n°432, Institut national d'études démographiques (Ined), 2007.
- Masson Luc, « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? », dans *France. Portrait social. Édition 2013*, Insee, pp. 93-109.
- Robert-Bobée Isabelle, Volant Sabrina, « Baisse récente de la fécondité en France : tous les âges et tous les niveaux de vie sont concernés », *Insee Focus*, n°136, Insee, décembre 2018.
- Toulemon Laurent, « La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelle approche », *Population & Sociétés*, n°400, Institut national d'études démographiques (Ined), 2004.
- Volant Sabrina, Pison Gilles, Héran François, « La France a la plus forte fécondité d'Europe. Est-ce dû aux immigrées ? », *Population & Sociétés*, n°568, Institut national d'études démographiques (Ined), juillet/août 2019.

L'espérance de vie en Île-de-France : des progrès importants, mais inégalement répartis sur le territoire

- Blanpain Nathalie, « L'espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes, 13 ans d'écart entre les plus aisés

et les plus modestes », *Insee Première*, n°1687, Insee, février 2018.

- Blanpain Nathalie, L'espérance de vie par catégorie sociale et par diplôme. *Méthode et principaux résultats*, document de travail, n°F1602, Insee, février 2016.
- Deroyon Thomas, « En 2018, l'espérance de vie sans incapacité est de 64,5 ans pour les femmes et de 63,4 ans pour les hommes », *Études et résultats*, n°1127, Drees, ministère des Solidarités et de la Santé, octobre 2019.
- Host Sabine, Legout Céline, *Impact de l'exposition chronique à la pollution de l'air sur la mortalité en France : point sur la région Île-de-France*, Observatoire régional de santé (ORS) Île-de-France, cellule d'intervention en région (Cire) Île-de-France de l'Agence régionale de Santé/Santé publique France, juin 2016.
- Laborde Caroline, Crouzet Maude, Carrère Amélie, Cambois Emmanuelle (2020), "Contextual factors underpinning geographical inequalities in disability-free life expectancy in 100 French départements", in *European Journal of Ageing: Social, Behavioural and Health Perspectives*. <https://doi.org/10.1007/s10433-020-00589-0>
- Laborde Caroline, Tissot Ivan, Trigano Lauren, « Incapacité et dépendance des personnes âgées : près de 170 000 Franciliens en perte d'autonomie », *Insee Analyse Île-de-France*, n°68, Insee, septembre 2017.
- Lang Thierry, « Les inégalités sociales de santé », dans *Les Tribunes de la santé*, n°43, 2014/2, pp. 31-38.
- Papon Sylvain, « Les gains d'espérance de vie se concentrent désormais aux âges élevés », *Insee Focus*, n°157, Insee, juin 2009.

- OCDE, *Health at a Glance: Europe 2020 : State of Health in the EU Cycle*. <https://cutt.ly/oz9JWnc>

- Pison Gilles, « Pourquoi l'espérance de vie augmente-t-elle moins vite en France ? » *Population & Sociétés*, n°564, Ined, mars 2019.

Covid-19 et mortalité : les Franciliens fortement affectés, mais de façon inégale

- Allard Théodora, Bayardin Vinciane, Mosny Emmanuel, « L'Île-de-France, région la plus touchée par le surcroît de mortalité pendant le confinement », *Insee Analyses Île-de-France*, n°118, Insee, juin 2020.
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), « En mai 2020, 4,5 % de la population en France métropolitaine a développé des anticorps contre le SARS-CoV-2. Premiers résultats de l'enquête nationale EpiCov », *Études & Résultats*, n°1167, ministère des Solidarités et de la Santé, octobre 2020.
- Dubost Claire-Lise, Pollak Catherine, Rey Sylvie (coord.), « Les inégalités sociales face à l'épidémie de Covid-19. État des lieux et perspectives », *Dossiers de la Drees*, n°62, ministère des Solidarités et de la Santé, juillet 2020.
- Faucon Florence, Pancarte Karl, Sarron Clotilde, Grémy Isabelle, Saunal Adrien, Telle-Lamberton Maylis, « 765 000 travailleurs clés franciliens répondent aux besoins fondamentaux de la population », *Focus Santé en Île-de-France*, Insee, ORS Île-de-France, février 2021.
- Horton Richard, "Offline: COVID-19 is not a pandemic", *The Lancet*, vol. 396, n°10255, September 2020.

- Host Sabine, Colombier Célia, « Pollution de l'air et Covid-19. Revue des connaissances, impact des mesures de confinement et enjeux pour l'Île-de-France », *Focus Santé en Île-de-France*, ORS Île-de-France, septembre 2020.
- Lang Thierry, « Les inégalités sociales de santé », dans *Les Tribunes de la santé*, n°43, 2014/2, pp. 31-38.
- Mangeney Catherine, Féron Valérie, Saunal Adrien, « Surmortalité durant l'épidémie de Covid-19 dans les communes et intercommunalités franciliennes. Premiers éléments descriptifs », *Focus Santé en Île-de-France*, ORS Île-de-France, juillet 2020.
- Mangeney Catherine, Féron Valérie, Saunal Adrien, « Surmortalité en période de Covid-19 en Île-de-France. Analyse comparée des vagues 1 et 2 », *Focus Santé en Île-de-France*, ORS Île-de-France, décembre 2020.
- Mangeney Catherine, Féron Valérie, Firdion Laetitia, Saunal Adrien, Ndyaye Khadim, Telle-Lamberton Maylis, « Le dépistage de la Covid-19 en Île-de-France. Analyse des données SI-DEP », *Focus Santé en Île-de-France*, ORS Île-de-France, mars 2021.
- Papon Sylvain, Beaumel Catherine, « Bilan démographique 2020. Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première*, n°1834, janvier 2021.

Excédent naturel : l'exception francilienne confirmée en 2020

- Eurostat regional yearbook, 2020 edition, European Union, July 2020.
<https://cutt.ly/ncOB6b8>

- Chesnel Hélène, Kaiser Ophélie, « Stabilité des naissances et hausse des décès en 2020 », *Insee Flash Pays de la Loire*, n°107, Insee, janvier 2021.
- Gascard Noël, Kauffmann Bertrand, Labosse Aline, « 26 % de décès supplémentaires entre début mars et mi-avril 2020 : les communes denses sont les plus touchées », *Insee Focus*, n°191, Insee, mai 2020.
- Insee, « Nombre de décès quotidiens. France, régions et départements », *Chiffres détaillés*, dernière mise à jour le 2 avril 2021.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854>
- Logeais Caroline, Loones Fabrice, « En Bourgogne-Franche-Comté, le solde naturel poursuit sa dégradation en 2019 », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté*, n°83, Insee, janvier 2021.
- Mom Karina, Nieto Vincent, « Le solde naturel se dégrade et la croissance démographique marque le pas », *Insee Flash Grand Est*, n°44, Insee, décembre 2020.
- Papon Sylvain, Beaumel Catherine, « Bilan démographique 2020. Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première*, n°1834, Insee, janvier 2021.
- Vallès Vincent, « Le dynamisme démographique faiblit entre 2013 et 2018, avec la dégradation du solde naturel », *Insee Focus*, n°221, Insee, décembre 2020.

Un recentrage de la croissance démographique francilienne confirmée entre 2007 et 2017

- Bahu Marlène, « La location de logements touristiques de particuliers par Internet attire toujours plus en 2017 », *Insee Focus*, n°133, Insee, novembre 2018.

- Louchart Philippe, Beaufls Sandrine, « Île-de-France 2009 : 1,1 million de Franciliens de plus qu'en 1990 » dans *Atlas des Franciliens*, IAU îdF, janvier 2013.
- Roger Sandra, « 2 175 601 habitants à Paris au 1^{er} janvier 2018 », *Note* n°191, Apur, février 2021.

Quel impact des locations saisonnières à l'année au cœur de l'agglomération parisienne ?

- Trouillard Emmanuel, Tillet Marion, *Les locations saisonnières en Île-de-France. État des lieux d'avant-crise*, L'Institut Paris Region, mai 2021.
<https://cutt.ly/snLmGe9>

Des locataires moins mobiles en Île-de-France qu'en France

- Alexandre Hervé, Cusin François, Juillard Claire, « L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises », *L'Observateur de l'immobilier*, juillet 2010, pp.3-66. <https://cutt.ly/yWrTuMA>
- Beaufls Sandrine, Joinet Hélène (L'Institut Paris Region), Bertaux Frédéric, Laurent Pierre, Wolber Odile (Insee Île-de-France), « Les trajectoires résidentielles des habitants des QPV », *Note rapide*, n°860, L'Institut Paris Region, juillet 2020.
- Delance Pauline, Vignolles Benjamin, « Ça déménage ? La mobilité résidentielle et ses déterminants », dans *Les conditions de logement en France. Édition 2017*, Insee, février 2017, pp.55-73. <https://cutt.ly/WWrTpCB>
- Louchart Philippe, « Habitat et population : quelles dynamiques et quelles évolutions ? » dans *Atlas des Franciliens*, IAU îdF, janvier 2013, pp.44-48.

- Michelot François, « Le confinement : qui l'a mal vécu et pourquoi ? », *Note Rapide*, n°867, L'Institut Paris Region, octobre 2020.
- Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (Olap), *Évolution en 2018 des loyers d'habitation du secteur locatif privé dans l'agglomération parisienne*, juillet 2019.

Les Franciliens privilégient les déménagements de proximité au sein de leur région

- [1] Guibard Luc, « Déménager en Île-de-France : les ménages aux revenus modestes s'éloignent davantage de Paris », dans *Les Franciliens. Territoires et modes de vie*, L'Institut Paris Region, juillet 2021.
- [2] Beaufils Sandrine, « L'Île-de-France, région d'ancrage et de passage », *Note rapide*, n°715, IAU îdF, mars 2016.
- [3] Bertrand Jérôme, Dugué Régis, « Le nouveau découpage morphologique. Note aux utilisateurs », IAU îdF, avril 2007. <https://cutt.ly/FE596CA>
- [4] Courgeau Daniel, Lefèbre Monique : « Les migrations internes en France de 1954 à 1975 » dans « II. Migration et urbanisation », *Population*, 1982, pp.341-369.

2. Emploi et accessibilité

D'une crise à l'autre, une décennie de croissance de l'emploi en Île-de-France

- [1] Le Goff Tanguy, *Villes des franges de l'agglomération parisienne*. « Être plus qu'une simple campagne à Paris », L'Institut Paris Region, juin 2019.

- [2] Chevrot Joseph, Khelladi Issam, Omont Laure, Wolber Odile (Insee), Bikun Bi Nkott Frank, Fourré Clémentine, Oudin Benoît (conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), « La Seine-Saint-Denis : entre dynamisme économique et difficultés sociales persistantes », *Insee Analyses Île-de-France*, n°114, Insee, février 2020.

- Arnoult Émilie, « Migration résidentielle et croissance locale de l'emploi : une analyse des zones d'emploi de France métropolitaine », *Revue économique*, Presses de Sciences Po, vol. 71, 2020.

- Bouvart Coline, Donne Vincent, *Taux de chômage et zones d'emploi : vers une nouvelle approche de la performance territoriale ?* France Stratégie, juillet 2020.

- Fauret Camille, Lebeaupin François, « Les nouvelles zones d'emploi franciliennes : principalement métropolitaines ou résidentielles », *Insee Analyses Île-de-France*, n°120, Insee, septembre 2020.

Davantage d'emplois dans les fonctions métropolitaines que dans les présentes en Île-de-France

- Fauret Camille, Lebeaupin François, « Les nouvelles zones d'emploi franciliennes : principalement métropolitaines ou résidentielles », *Insee Analyses Île-de-France*, n°120, Insee, septembre 2020.

- Debosque Michèle, Pancarte Karl, « Lieux de travail, lieux de résidence : une polarisation du territoire qui se renforce en Île-de-France au cours de la dernière décennie », *Insee Analyses Île-de-France*, n°103, Insee, septembre 2019.

Navettes domicile-travail : les cadres grands bénéficiaires du recentrage des emplois

- Beaufils Sandrine, Bouleau Mireille, Courel Jérémie, Davy Anne-Claire, Leroi Pascale, Pauquet Philippe, Sagot Mariette, Trouillard Emmanuel, *Logement et emploi dans la Métropole du Grand Paris. Contribution au diagnostic du programme métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH)*, IAU îdF, septembre 2018. <https://cutt.ly/lmvQU3j>

- Beaufils Sandrine, Courel Jérémie, « Un actif sur deux travaille à proximité de chez lui », *Note rapide*, n°600, juillet 2012.

- Courel Jérémie, Deguire Lucien, *Les déterminants du choix modal. Synthèse des connaissances scientifiques*, L'Institut Paris Region, février 2020. <https://cutt.ly/xmvznCR>

- « La vie mobile. Se déplacer demain en Île-de-France », *Les Cahiers*, n°175, IAU îdF, septembre 2018. <https://cutt.ly/OmvzVKI>

3. Société

L'espace social francilien à la croisée des origines et positions professionnelles

- [1] Prêteceille Edmond, Oberti Marco, *La ségrégation urbaine*, Paris, La Découverte, 2016.
- [2] Clerval Anne, Miot Yoan, « Inégalités et habitat en Île-de-France : quelles conséquences des politiques de renouvellement urbain sur le peuplement ? » dans *Espaces et sociétés*, n°170, 2017, pp.51-72.

- [3] Clerval Anne, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte, coll. « Hors collection Sciences Humaines », 2013.
- [4] Pinçon-Charlot Monique, Pinçon Michel, *Les Ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Seuil, 2007.
- Botton Hugo, Cusset Pierre-Yves, Dherbécourt Clément, George Alban, « Quelle évolution de la ségrégation résidentielle en France ? », *La Note d'analyse*, n°92, France Stratégie, juin 2020.
 - Boussad Nadia, Couleaud Nathalie, Sagot Mariette, « Une population immigrée davantage répartie sur le territoire régional », *Note rapide*, n°759, IAU îdF, Insee, octobre 2017.
 - Clerval Anne, Delage Matthieu (dir.), *Vivre à l'est de Paris. Inégalités, mobilités et recompositions socio-spatiales*, Paris, L'Œil d'or, coll. « Critiques & Cités », 2019.
 - Clerval Anne, Delage Matthieu, « La métropolisation parisienne : une mosaïque sociale de plus en plus différenciée », *Métropolitiques*, septembre 2014.
 - Prêteceille Edmond, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », dans *Sociétés contemporaines*, n°62, 2006, pp. 69-93.
 - Sagot Mariette, *Gentrification et paupérisation au cœur de l'Île-de-France. Évolutions 2001-2015*, IAU îdF, mai 2019.
 - Sagot Mariette, « Les immigrés et leur famille en Île-de-France », chapitre 3.11 ; « Les immigrés selon leur origine », chapitre 3.12 ; « Division sociale, regroupement des immigrés, quels liens ? », chapitre 3.13, dans *Atlas des Franciliens. Édition 2013*, IAU îdF, mars 2013.
- Les ménages franciliens inégaux face à la précarité et à la pauvreté**
- [1] Cabannes Pierre-Yves, Calvo Mathieu, Échequ Opale, « Plus de 2 millions d'allocataires du RSA fin octobre 2020 », *Études et Résultats*, n°1175, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), ministère des Solidarités et de la Santé, décembre 2020.
- Jacquemin Laurent, « Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires de la prime d'activité », *fiche prime d'activité conjoncture*, Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf), novembre 2020.
- Déménager en Île-de-France : les ménages aux revenus modestes s'éloignent davantage de Paris**
- [1] Delance Pauline, Vignolles Benjamin, « Ça déménage ? La mobilité résidentielle et ses déterminants », dans *Les conditions de logement en France*. Édition 2017, Insee Références, pp.55-73.
- [2] Leray Frédéric, Séchet Raymonde, « Les mobilités sous contraintes des mères seules avec enfant(s) : analyse dans le cadre de la Bretagne (France) », dans Gerber Philippe et Carpentier Samuel (dir.), *Mobilités et modes de vie. Vers une recomposition de l'habiter*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, pp.69-88.
- [3] Haran Louise, Garnier Mathieu, Baccaïni Brigitte (dir.), *Les mobilités résidentielles en France. Tendances et impacts territoriaux*, rapport 2018 de l'Observatoire des territoires, Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).
- [4] Bidoux Pierre-Émile, Louchart Philippe, Beaufiles Sandrine, Chometon Éric, Losier Juliette, « Les tensions sur le marché immobilier freinent les déménagements en Île-de-France », *Insee Analyses Île-de-France*, n°77, février 2018.
- [5] Reiser Chloé, *Se loger dans un quartier tremplin. Trajectoires et stratégies résidentielles des familles immigrantes à Parc-Extension et Saint-Michel, Montréal*, École doctorale 624 Sciences des sociétés, UMR 8504 Géographie-cités, université de Paris, université de Montréal, 2021.
- [6] Gobillon Laurent, Lambert Anne, Pellet Sandra, « The suburbanization of poverty: Homeownership policies and spatial inequalities in France », *Documents de travail 250*, Paris, Ined, 2019.
- [7] Vermeersch Stéphanie, Launay Lydie, Charmes Éric, Bacqué Marie-Hélène, *Quitter Paris ? Les classes moyennes entre centres et périphéries*, Paris, Créaphis éditions, 2019.
- [8] Ribardièrre Antonine, « Disparités de revenus et évolution de la ségrégation résidentielle en Île-de-France », dans *Région et Développement*, vol.48, Paris, L'Harmattan, 2018, pp.9-22.
- [9] Clerval Anne, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte, coll. « Hors collection Sciences Humaines », 2013.
- [10] Hochstenbach Cody, Musterd Sako, « A regional geography of gentrification, displacement, and the suburbanisation of poverty: Towards an extended research agenda », in *Area*, March 2021, pp.1-11.

[11] Le Goix Renaud, Casanova Enault Laure, Bonneval Loïc, Le Corre Thibault, Benites-Gambirazio Eliza, et al., "Housing (In)Equity and the Spatial Dynamics of Homeownership in France: A Research Agenda", in *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 2020, pp.1-19.

• Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision (Ctrad), caisses d'allocations familiales (CAF) d'Île-de-France : <https://www.ctrad-CAF-idf.fr/>

Les jeunes Franciliens quittent de plus en plus tard le domicile parental

[1] Trouillard Emmanuel, « Quel impact des locations saisonnières à l'année au cœur de l'agglomération parisienne ? » dans *Les Franciliens. Territoires et modes de vie*, L'Institut Paris Region, 2021. <https://cutt.ly/1E1Pk5k>

[2] Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (Olap), *Évolution en 2019 des loyers d'habitation du secteur locatif privé dans l'agglomération parisienne*, août 2020. Les rapports annuels sont disponibles sur le site <https://www.observatoire-des-loyers.fr/>

• Guillouet Jean-Jacques, Pauquet Philippe, « Se loger en Île-de-France est plus difficile pour les jeunes ménages », *Note rapide*, n°765, IAU îdF, décembre 2018.

• Louchart Philippe et alii, « Les difficultés des jeunes à quitter le "nid" et à dérouler leur parcours résidentiel », dans « La taille moyenne des ménages en Île-de-France », IAU îdF, DRIEA, Drihl, Apur, Insee Île-de-France, *Dossier Île-de-France*, n°2, octobre 2016, Insee, pp.14-20. ■



Pierre-Yves Brunaud / L'Institut Paris Region



Pour compléter les analyses territoriales de cet ouvrage, nous vous invitons à consulter une série de cartes interactives de l'outil *Cartoviz* développé par L'Institut Paris Region. De l'échelle locale à l'échelle régionale, ces cartes permettent d'explorer les mobilités des Franciliens, tant résidentielles que professionnelles, la typologie des différents bassins d'emploi et les profils sociodémographiques des communes.



PORTRAITS DE COMMUNES

Population, logement, structures sociales et emploi pour l'ensemble des communes franciliennes



<https://bit.ly/portraitscommunes>



LES BASSINS D'EMPLOI

Périmètres d'observation et d'intervention pour des synergies entre acteurs publics et privés



<https://bit.ly/bassinemploi>

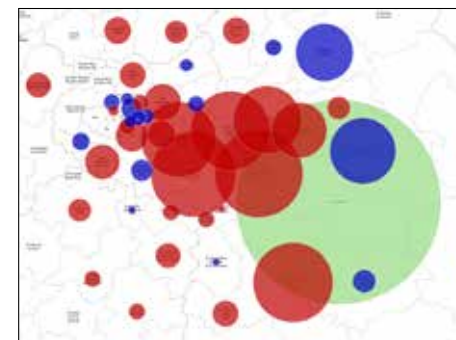


DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Cartes et donnée à l'échelle de la France métropolitaine



<https://bit.ly/domiciletravail>



LES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES

Échanges migratoires intrarégionaux



<https://bit.ly/mobilitesresidentielles>

LES FRANCILIENS

Territoires et modes de vie

Chaque année depuis 2006, l'Insee fournit une nouvelle moisson de chiffres issus du recensement rénové de la population. Plus de dix années se sont écoulées depuis, jalonnées de deux crises mondiales majeures: la crise financière de 2008 et la pandémie de Covid-19 apparue début 2020. Avec cette publication, L'Institut Paris Region met en perspective des dynamiques démographiques, urbaines, économiques et sociales à l'œuvre en Île-de-France en ce début de XXI^e siècle. Si la contemporanéité de la crise sanitaire rend l'analyse de ses conséquences encore délicate, le recul offert par la statistique publique et la mobilisation d'autres sources, comme celles des allocations familiales, permettent d'appréhender les dommages de la crise financière de 2008. Les premiers effets de l'épidémie sur la fécondité et la mortalité des Franciliens sont néanmoins appréciés grâce aux données d'état civil.

Riche en cartes et infographies, cet ouvrage décrypte les dynamiques insufflées par les habitants et les acteurs économiques et sociaux franciliens dans leurs interactions quotidiennes, donnant à voir la mosaïque de territoires franciliens, aussi dissemblables que complémentaires. L'analyse quantitative est complétée par des portraits d'habitants qui éclairent autant qu'ils illustrent les modes de vie singuliers qui sont ceux des Franciliens.



40 €

ISBN 978-2-7371-2312-2



9 782737 123122